

Table des matières

Résumé	iii
Abstract.....	iv
Table des matières	v
Liste des figures.....	vii
Liste des abréviations	viii
Remerciements	x
Introduction	1
Mise en contexte	2
Cadre conceptuel opératoire : la question du nationalisme	7
État de la question	9
a) Études portant spécifiquement sur J.-A. Chapleau.....	10
b) Contexte historique et économique	14
c) Histoire de la presse.....	16
d) Études menées par des contemporains de Chapleau	17
Problématique et hypothèse	17
Corpus de sources	19
a) Débats parlementaires	19
b) Discours.....	20
c) Correspondance	20
d) Brochures	22
Méthodologie.....	22
Plan d'argumentation.....	24
Chapitre 1 - Confédération canadienne, défense des intérêts des Canadiens français et nationalisme économique : fondements de la pensée politique de Chapleau, 1840-1874 ...	26
Introduction	27
1.1. Premiers pas vers la politique, 1840-1867	28
1.1.1. Origines et éducation : prélude d'une carrière politique	28
1.1.2. <i>Le Colonisateur</i>	32
1.1.3. Appui aux Conservateurs et à la Confédération	35
1.1.4. L'École de Cartier	36
1.2. Le développement économique au centre des intérêts politiques, 1867 - 1871	40
1.2.1. Chapleau et l'établissement d'une <i>nation politique</i> canadienne	40
1.2.2. La question de l'éducation et la défense des intérêts des Canadiens français	44
1.2.3. L'épineux problème de l'émigration et ses solutions.....	48
1.3. La pensée « conservatrice libérale » de Chapleau, 1871 - 1874.....	53
1.3.1. Chapleau et l'ultramontanisme : fracture idéologique au sein des Conservateurs	53
1.3.2. Métamorphose du contexte politique québécois	57
1.3.3. L'Affaire des Tanneries.....	60
1.3.4. Chapleau et les Insurrections de la Rivière Rouge	66
Conclusion	71
Chapitre 2 - Une pensée politique tournée vers le nationalisme économique, 1873-1885 ..	75
Introduction	76
2.1. Le Québec et la longue crise économique, 1873-1878.....	77
2.1.1. Nouveau contexte politique et économique québécois, 1873-1875	77

2.1.2. La fièvre des chemins de fer.....	79
2.1.3. Chapleau-Senécal-Dansereau : proximité avec les milieux financiers et le monde de la presse.....	81
2.1.4. Le « coup d’État » de Saint-Just et la conquête du pouvoir par Chapleau	83
2.2. Chapleau et l’articulation de son projet national, 1879-1882.....	89
2.2.1. La <i>Politique nationale</i> de Macdonald et le développement économique du Québec	89
2.2.2. À la recherche d’investissements étrangers : l’accession aux milieux financiers français.....	93
2.2.3. Un éléphant blanc au Québec : la vente du QMO & O	98
2.3. À la recherche de nouveaux défis : Chapleau fait son entrée à la Chambre des communes, 1882-1885	104
2.3.1. À la recherche de l’unité du parti : alliance impossible avec les libéraux de Mercier.....	104
2.3.2. Premiers pas sur la scène fédérale	107
2.3.3. Une rivalité qui se dessine à la succession de Cartier	109
Conclusion	113
Chapitre 3 - Une pensée nationaliste mise à l’épreuve, 1885-1898	116
Introduction	117
3.1. L’Affaire Riel, 1884-1887	118
3.1.1. Transformation du contexte politique.....	118
3.1.2. Le projet politique de Chapleau face à la tourmente de l’Affaire Riel.....	120
3.1.3. Mercier et son parti national	125
3.2. La descente aux enfers des Conservateurs, 1886-1892	128
3.2.1. L’Ouest dans la pensée de Chapleau	128
3.2.2. La pensée politique de Chapleau face à l’impérialisme anglo-protestant	131
3.2.3. La mort de Macdonald et l’éclatement du parti.....	136
3.3. Retrait de la scène fédéral : la fin de son projet politique, 1892-1898	140
3.3.1. La vie à Spencer Wood, des rivalités toujours vives	140
3.3.2. L’unification nationale, un projet inachevé	143
Conclusion	146
Conclusion	149
Bibliographie	158
1. Sources primaires	159
a) Brochures.....	159
b) Correspondance	160
c) Discours	160
d) Débats parlementaires	161
e) Fonds d’archives.....	163
f) Journaux	164
2. Sources secondaires	164
a) Ouvrages méthodologiques	164
b) Ouvrages	164
c) Articles et autres	170
d) Articles du Dictionnaire biographique du Canada (DBC)	173
e) Autres sites web.....	175

Liste des figures

Figure 1 - L'abbé Isaac Désaulniers et ses élèves de Philosophie au Séminaire de St-Hyacinthe, vers 1851.	30
Figure 2 : Extrait du journal <i>Le Monde</i> faisant la promotion d'obligations émises par le gouvernement du Québec sur le marché parisien.	95
Figure 3 : Chapleau et Langevin jouant les seconds violons à Ottawa	112

Liste des abréviations

AJC	Archives des Jésuites du Canada
ASSNAT	Assemblée nationale du Québec
BAC	Bibliothèque et Archives Canada
BAnQ-Q	Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec
BAnQ-VM	Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre du Vieux-Montréal
BPPB	Banque de Paris et Pays-Bas
BHP	Bulletin d'histoire politique
CFFC	Crédit Foncier franco-canadien
CRCCF	Centre de recherche en civilisation canadienne-française
CPR	Canadian Pacific Railway
DALQ	Débats de l'Assemblée législative du Québec
DBC	Dictionnaire biographique du Canada en ligne
DCC	Débats de la Chambre des communes
QMO & O	Québec, Montreal, Ottawa & Occidental Railway
RHAF	Revue d'histoire de l'Amérique française
SHSB	Société historique de Saint-Boniface

À ma mère Josée, à qui je dois tout...

Remerciements

Il y a bien longtemps, dans une galaxie lointaine, très lointaine....

J'ai vécu à Paris afin de terminer mon baccalauréat. Cette opportunité représentait non seulement pour moi l'occasion d'acquérir des connaissances dans un contexte différent que celui de l'Université Laval, mais devait être tout autant bénéfique sur le plan personnel. Bien que formatrice, cette expérience de vie s'est finalement avérée être particulièrement éprouvante et a constitué un point tournant dans ma vie. Je suis revenu de ce voyage en ayant complètement perdu mes repères, complètement désorienté.

C'est néanmoins dans cet état d'esprit que j'ai entrepris ce mémoire de maîtrise. À ce moment, une certaine naïveté m'habitait. Je ne savais pas tout à fait ce que représentait la tâche à accomplir et pas non plus ce qui m'attendait. Sans trop réfléchir, je me suis tout de même lancé. Probablement que si j'avais su tout ce qui m'attendait, j'aurais dit non à une telle aventure et j'aurais probablement réorienté mes études. Le chemin ne s'est pas parcouru sans peine et s'est avéré particulièrement difficile. Cela dit, cette aventure est aujourd'hui terminée et j'en suis bien heureux. C'est même avec une certaine fierté que je remets ce mémoire. Que celui-ci serve d'exemple de persévérance à ceux et celles qui se sentiront découragés à un moment dans leur vie. Le chemin peut être parfois ardu, mais la destination en vaut la peine... Même si celle-ci demeure inconnue au départ.

Bien heureusement, ce n'est pas seul que j'ai traversé cette aventure et j'aimerais souligner le nom de ceux et celles qui m'ont supporté ces dernières années. Alors que plusieurs n'ont pas cru en moi, m'ont abandonné lâchement ou n'ont simplement pas cru bon s'intéresser à ce que je faisais dans la vie durant ces dernières années, ces personnes ont fait acte de foi et m'ont accordé leur confiance et leur amour au moment où j'en avais besoin. Je leur serai à jamais reconnaissant pour ceci.

D'abord, pour m'avoir soutenu durant si longtemps, je tiens à remercier mon directeur de recherche, Martin Pâquet. Dès notre première rencontre, tu as su trouver les mots d'encouragement dont j'avais besoin pour me lancer dans cette aventure. Tout au long de ce parcours, tes qualités en tant que chercheur, tes conseils judicieux et ta grande rigueur intellectuelle m'ont permis de m'initier au métier d'historien. Je me considère privilégié d'avoir pu bénéficier de tout ce temps à échanger avec le grand chercheur que tu es. Ces discussions m'ont amenée à réfléchir et former ma pensée. Je te remercie pour ceci. Au-delà de ces mots, je tiens tout spécialement à te remercier pour tes grandes qualités humaines. Ta gentillesse, ton humour, ton attention sans oublier ta patience infinie m'ont permis de sortir vivant de ce parcours. Merci.

J'aimerais aussi remercier mes trois sœurs qui, depuis toujours, se sont occupé de moi. Cathie, Suzie et Nathalie : Je vous aime comme ça n'a juste pas de bon sens. Malgré le fait que nos intérêts sont parfois divergents, je suis non seulement fier, mais choyé de vous avoir comme sœurs. Merci d'avoir été là pour moi.

J'aimerais aussi évidemment remercier mes parents qui m'ont soutenu dans mes études. Leur appui, leurs conseils et leurs encouragements ont assurément joué un grand rôle dans la poursuite de mes études jusqu'à la maîtrise. Au travers mes doutes et mes questionnements, vous m'avez offert votre soutien indéfectible et vous avez toujours cru en moi dans tout ce que j'ai entrepris dans ma vie. Maman : Si je suis qui je suis aujourd'hui, c'est grâce à toi. Tu m'as appris à être sérieux dans la vie, à travailler durement, à être humble et à avoir confiance en moi. Je n'ai pas toujours été facile, même que parfois je ne l'étais pas du tout. J'mexcuse d'avoir précipité ta ménopause. Je t'aime.

J'aimerai ensuite remercier une personne qui a tout particulièrement été importante dans la gestation de ce mémoire de maîtrise, Jonathan P. Bureau. Bien au-delà de l'amitié qui nous unit, ta présence, ton écoute et tes encouragements ont été d'un énorme support pendant ce marathon. Depuis les games de *Red Alert* sur la rue de l'Alouette jusqu'à aujourd'hui, tu as toujours été là pour moi dans mes joies comme dans mes peines. T'as le

cœur à la bonne place pis ça, je ne l'oublierai jamais. Tu seras toujours le bienvenue pour t'inviter à souper pis prendre une frette mon chum! Que la force soit avec toi.

Enfin, la dernière mais non la moindre, je tiens à remercier tout spécialement ma compagne, Marie-Josée. Si l'adage veut que « dernière chaque grand homme se cache une grande femme », et bien je n'ai pas la prétention d'être un grand homme, mais je suis certainement accompagné d'une grande femme. Depuis si longtemps, tu es ma complice, mon amour, ma meilleure amie et mon âme sœur. Tu m'as supporté au travers tant d'épreuves, tu m'as écouté; tu m'as aidé. C'est peut-être mon nom qui est écrit sur la couverture de ce mémoire, mais le tien devrait certainement s'y retrouver aussi. Dans les moments les plus durs, tu es demeurée à mes côtés, gentille, positive, généreuse, attentionnée et tu as su me donner le courage de terminer ce mémoire. Je ne te remercierai jamais assez de tout ce que tu as fait pour moi. J'admire la personne que tu es. Merci d'être dans ma vie. Je t'aime tellement.

J'aimerais terminer en inscrivant une petite prédiction : Les Nordiques de Québec gagneront la Coupe Stanley en l'an 2035. Cela peut paraître loin, mais c'est tout de même bien avant la prochaine conquête de la Coupe par les Canadiens de Montréal. Vous l'aurez appris ici en premier.

Sept-Îles, Janvier 2018

Introduction

Nous sommes au berceau d'une constitution nouvelle ; autour d'un berceau, les passions se taisent, les divisions disparaissent, pour faire place à des sentiments d'amour, à des projets de gloire et d'avenir.

J.-A. Chapleau, *DALQ*, 1^{er} législature / 1^{er} session, 30 décembre 1867, p. 12.

Mise en contexte

La période des premiers jours de la Confédération est une période d'effervescence pour plusieurs politiciens canadiens-français. Comme le souligne Louis Balthazar dans son *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, « l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) fournit aux Canadiens français un instrument d'émancipation comme ils n'en avaient jamais connu au cours de leur histoire.¹ » À l'automne 1864, lorsque les délégués respectifs des colonies britanniques en Amériques du Nord se joignent aux conférences de Charlottetown et de Québec afin de discuter des solutions aux problèmes politiques et économiques auxquels ils font face, l'idée de s'unir politiquement n'est pas nouvelle. Pour la première fois, le contexte des années 1860 semble cependant favorable à une telle union. En effet, l'Union permettrait de mettre fin à une dizaine d'années d'instabilité politique au Canada-Uni, de freiner les velléités d'agression de la part des États-Unis en pleine guerre de Sécession puis d'affirmer son autonomie face à l'Empire britannique qui désire voir ses colonies nord-américaines assumer par elles-mêmes les coûts liés à leur défense². Le contexte économique pousse également les hommes politiques à imaginer de nouvelles avenues. Alors que le traité de réciprocité avec les États-Unis prend fin en 1866, les commerçants canadiens doivent trouver de nouveaux débouchés pour écouler leurs produits³. De fait, l'union permettrait de contrer la puissance économique des États-Unis en créant un vaste marché interprovincial où les surplus agricoles pourraient être écoulés. Cet essor du capitalisme commercial et industriel s'articulerait autour de la construction d'un réseau de voies ferrées étant capable de relier efficacement les colonies britanniques en Amérique du Nord⁴. L'union entre les colonies britanniques serait finalement un moyen efficace de contrer les effets de l'émigration vers les États-Unis, phénomène majeur qui affecte l'économie canadienne au XIX^e siècle⁵.

La nature du nouveau régime politique, celui de la Confédération à partir de 1867, plaît à priori aux délégués du Canada-Est. Avec à leur tête George-Étienne Cartier, les Canadiens français obtiennent un État - une province - dans lequel ils sont majoritaires, où

¹ Louis Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, VLB, 2013, p. 86.

² Jean-François Cardin, *Histoire de la Constitution canadienne : de 1864 à nos jours*, Montréal, Vision globale, 1995, p. 1-2.

³ Jean Hamelin, John Huot, Marcel Hamelin, *Aperçu de la politique canadienne au XIX^e siècle*, Québec, Culture, 1965, p. 14.

⁴ Jean-Charles Bonenfant, « L'esprit de 1867 ». RHAF, Vol. 17, no. 1 (1963), p. 21.

⁵ Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. 51.

leurs chefs politiques seraient francophones et où ils pourraient décider eux-mêmes d'importants aspects de leur politique nationale : la gestion des ressources forestières, l'agriculture, la colonisation, les travaux publics, la justice, les institutions municipales, les hôpitaux, les hospices et surtout l'éducation⁶. Rempli d'enthousiasme, le journal *La Minerve* écrit le premier juillet 1867, date d'entrée en vigueur de la Confédération : « On y voit la reconnaissance de la nationalité canadienne-française. Comme nationalité distincte et séparée, nous formons un État dans l'État, avec la pleine jouissance de nos droits, la reconnaissance formelle de notre indépendance nationale.⁷ » Cet enthousiasme apparent ne signifie pas que les opinions au Canada français ne soient pas profondément divisées à propos de la nouvelle Confédération. Avec à leur tête Antoine-Aimé Dorion, les Rouges décrivent le fait que le nouveau régime constitutionnel a été conçu sans l'aval des citoyens et de façon antidémocratique. De plus, les Rouges soulignent que les législatures locales - les provinces - ne bénéficient que d'une autonomie fantoche qui sera très tôt entravée par les pouvoirs de l'État fédéral⁸. Du côté des Conservateurs, alors au pouvoir au moment où la Confédération est proclamée, on estime de toute façon que la défense des intérêts régionaux et des minorités au sein du gouvernement fédéral sera garantie par le sénat⁹, ainsi que par la présence de Canadiens français au sein du premier Cabinet fédéral du gouvernement John A. Macdonald : G.-E. Cartier - ministre de la milice et de la défense; Jean-Charles Chapais, ministre de l'Agriculture; Hector-Louis Langevin, secrétaire d'État et sans oublier Alexander T. Galt, représentant des Anglo-protestants de la province - ministre des finances.

Du côté de la province de Québec, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau est désigné pour être le tout premier premier ministre de la nouvelle province. Conservateur, proche de Cartier et fort d'une grande expérience en politique, Chauveau est surtout animé par la question de l'éducation. Dès 1868, il crée d'ailleurs le ministère de l'Instruction publique

⁶ Hamelin, Huot, Hamelin, *Aperçu de la politique canadienne*, p. 16.

⁷ *La Minerve*, 1 juillet 1867, p. 2.

⁸ Stanley B. Ryerson, *Capitalisme et confédération : aux sources du conflit Canada-Québec*, Trad. : *Unequal union: roots of crisis in the Canadas, 1815-1873*, Montréal, Éditions Parti pris, 1978 (1973), p. 282-283; Jean-Paul Bernard, *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, P.U.Q., 1971, p. 337.

⁹ Hamelin, Huot, Hamelin, *Aperçu de la politique canadienne*, p. 16.

dont il est lui-même le titulaire¹⁰. Durant les premières années de la Confédération, les Conservateurs dominent largement la vie politique à Québec et à Ottawa. Autant au plan fédéral que provincial, en conservant le pouvoir pendant près de vingt-cinq ans lors des trente premières années sous la Confédération, ils laissent donc peu de place à leurs opposants politiques. Pendant ces trente années, la politique des Conservateurs est fortement influencée par la conjoncture économique de l'époque qui est très souvent précaire et instable¹¹. Pensons notamment à la *Grande Dépression* de 1873¹².

C'est dans ce contexte politique et économique que le jeune Joseph-Adolphe Chapleau émerge. Il n'a que 26 ans au moment où il est élu pour la première fois député de l'Assemblée législative de Québec en 1867¹³. Avocat de formation, Chapleau n'est qu'un parmi d'autres au sein du gouvernement Chauveau. Il est néanmoins désigné par Chauveau pour proposer l'adresse en réponse au discours du trône lors de l'ouverture de la Chambre. Les premiers mots de Chapleau expriment toute sa confiance envers la nouvelle constitution : « Nous sommes au berceau d'une constitution nouvelle ; autour d'un berceau, les passions se taisent, les divisions disparaissent, pour faire place à des sentiments d'amour, à des projets de gloire et d'avenir.¹⁴ »

Ces premières années en politique sont l'occasion pour Chapleau de se faire connaître des autres députés ayant bien plus d'expérience et de prestige que lui. C'est alors l'occasion pour lui de peaufiner ses idées politiques. En 1871, il est réélu sans opposition aux côtés des Conservateurs¹⁵. La consolidation de la renommée de Chapleau s'étend à travers la province. En 1874, dans la perspective de protéger les intérêts des Canadiens français à l'extérieur de la province de Québec, il se retrouve impliqué dans le procès des Métis dans la nouvelle province du Manitoba. Cette occasion lui permet d'articuler son projet politique face à l'impérialisme anglo-protestant¹⁶.

¹⁰ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. T. I : De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1979, p. 269.

¹¹ Hamelin et Roby, *Histoire économique*, p. 372.

¹² *Ibid.* p. 76.

¹³ Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, Tome I : Georges[sic]-Étienne Cartier, 3^e édition, Montréal, Éditions Bernard Valquette, [s.d.], p. 134.

¹⁴ DALQ, 1/1, 30 décembre 1867, p. 12.

¹⁵ *Ibid.* p.

¹⁶ Blay, *Le temps des outrages*, p. 76.

De retour au Québec, il est maintenant l'un des principaux leaders des Conservateurs de la province. La conjoncture politique n'est toutefois pas favorable. À la suite du scandale du Pacifique de 1873¹⁷, ce sont les Libéraux d'Alexander Mackenzie qui sont au pouvoir à Ottawa. À Québec, le gouvernement de Charles-Eugène Boucher de Boucherville est paralysé par la *Grande Dépression* de 1873. En 1878, un événement extraordinaire vient cependant bouleverser la vie politique québécoise : le remplacement du gouvernement conservateur par les Libéraux d'Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Quelques mois plus tard, le gouvernement libéral se retrouve paralysé et Chapleau, alors âgé de trente-huit ans, est choisi par le lieutenant-gouverneur Théodore Robitaille pour devenir premier ministre.

Depuis le début de sa carrière, Chapleau a su se forger un puissant réseau d'alliés autant politiques que financiers. Parmi ceux-ci, Louis-Adélard Senécal et Clément-Arthur Dansereau demeurent proches de Chapleau. Le mandat de Chapleau en tant que premier ministre de la province est marqué par les questions économiques. La question du *Québec, Montreal, Ottawa & Occidental Railway* (QMO & O) ainsi que l'exploitation des ressources naturelles sont parmi ses plus hautes priorités. Ces politiques sont alors encouragées par la renaissance des échanges économiques entre la France et le Québec après plus d'un siècle d'interruption¹⁸.

À la suite de nouvelles élections qui se tiennent en décembre 1881 et où Chapleau remporte une écrasante victoire¹⁹, les ambitions de l'homme politique se tournent vers de nouveaux objectifs. Malgré le fait qu'il occupe un poste pourtant prestigieux, celui de chef de la province de Québec, il aspire à autre chose, peut-être au poste de premier ministre du Canada. Pour lui, la Chambre des communes pourrait sans doute lui offrir les outils supplémentaires afin de consolider l'unification nationale du Canada tout en préservant les intérêts des Canadiens français. En 1882, Chapleau négocie auprès de John A. Macdonald son passage à la Chambre des communes à Ottawa. Le premier ministre du Québec troque

¹⁷ J.M. Bumsted, *The peoples of Canada : a post-confederation history*, 2^e ed., Toronto, Oxford University Press, 2004, p. 29.

¹⁸ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, 3^e édition, Tome II : *Le « Coup d'État »*, Montréal, Éditions Bernard Valquette, [s.d.], p. 283.

¹⁹ *Ibid.*

alors son poste pour celui de secrétaire d'État²⁰. L'arrivée de Chapleau à Ottawa est ponctuée de vives tensions suscitées par d'autres Canadiens français qui le voient comme un rival. Hector-Louis Langevin, responsable des députés canadiens-français à Ottawa fait partie de ceux-ci. Les tensions proviennent aussi du groupe des *Castors*, ces Ultramontains qui reprochent à Chapleau ses positions en matière de religion, mais aussi les présomptions de corruption qui pèsent sur le trio Chapleau-Senécal-Dansereau²¹.

L'année 1885 est décisive pour Chapleau. La révolte du Nord-Ouest éclate : le chef métis, Louis Riel, est au cœur des tensions. Emprisonné pour trahison et condamné à mort, sa cause divise le pays tout entier²². Les Canadiens français s'insurgent de voir leur « frère » traité injustement. Une pression énorme est alors exercée sur les leaders canadiens-français à Ottawa, particulièrement sur Chapleau qui est perçu comme étant celui qui a le plus d'influence sur Macdonald²³. À Québec, Honoré Mercier lui demande d'ailleurs de démissionner en guise de protestation²⁴. Après plusieurs jours de réflexion, Chapleau choisit tout compte fait de demeurer en poste pour ne pas miner l'unité du pays. Les critiques ne font pas flétrir Macdonald dont la décision est déjà prise. Riel est finalement pendu le 16 novembre 1885²⁵. Le prix politique à payer pour avoir soutenu Macdonald est élevé pour Chapleau. Celui-ci est alors la cible des critiques virulentes de la part de ses détracteurs qui l'accusent de trahison envers ses compatriotes. Chapleau ne se relève jamais totalement de cette épreuve. À Ottawa, il n'obtient pas le poste de prestige tant espéré lorsqu'il avait fait le saut aux côtés de Macdonald. À Québec, la nouvelle vedette est le flamboyant Honoré Mercier, qui avait été à la tête des protestations contre la pendaison de Riel en 1885. Celui-ci réussit à canaliser les rancœurs des Canadiens français envers Macdonald et ainsi porter son *Parti national* au pouvoir en 1887. À la suite de la mort de Macdonald en 1891, Chapleau accepte le poste paisible de lieutenant-gouverneur qu'il garde jusqu'à la fin de sa vie en 1898. Il est visiblement éprouvé par ces luttes politiques et surtout par la maladie qui l'affecte depuis longtemps. Faisant le bilan de la

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Andrée Désilets, « Chapleau, sir Joseph-Adolphe », *DBC*, 2012, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=6024, consulté le 1 octobre 2012.

carrière et de la vie de l'homme, l'historienne Andrée Désilets décrit Chapleau comme étant « sans doute le plus grand nationaliste de son époque.²⁶ »

Cadre conceptuel opératoire : la question du nationalisme

Cette dernière affirmation d'Andrée Désilets à propos de Chapleau a certainement pour effet de surprendre tout lecteur, qu'il soit chercheur aguerri ou néophyte. De fait, Chapleau n'est pas nécessairement le premier personnage auquel se réfèrent les historiens à propos de l'étude du nationalisme au XIX^e siècle au Québec et au Canada. Avant de poursuivre et d'entrer dans le vif du sujet, il importe ainsi de livrer un cadre conceptuel opératoire des concepts de nation et de nationalisme.

Depuis trois siècles au moins, de nombreux auteurs, penseurs, responsables politiques et philosophes se sont penchés sur la nature de ces concepts, tentant de les définir, de les baliser puis de les circonscrire dans le temps et dans l'espace. Au XIX^e siècle, deux conceptions se sont opposées afin de symboliser le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, soit celle du philosophe allemand Johann Gottlieb Fichte, puis celle du Français Ernest Renan. Fichte priorise principalement une conception *objective-culturelle* de la nation, fondée sur des critères précis et innés tels que la langue, la race et les ancêtres communs²⁷. Celle de Renan priorise au contraire une conception *subjective-civique* de la nation, tel que le plébiscite de tous les jours, soit une sorte d'acceptation sociale du « vouloir-vivre ensemble » d'une communauté d'individus homogènes ou non²⁸.

Du côté du Canada français au XIX^e siècle, les réflexions qui portent sur cette question sont orientées vers celles se déroulant en Europe à la même époque. Quelle que soit la définition que l'on donne au concept de nation, il semble évident que les Canadiens français de cette époque considèrent faire partie d'une nation et se perçoivent eux-mêmes comme étant nationalistes. L'historien Marcel Hamelin ajoute également que les

²⁶ Désilets, « Chapleau », consulté le 1 octobre 2012.

²⁷ Marcel Bellavance, *Le Québec au siècle des nationalités, essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB éditeur, 2004, p. 44.

²⁸ Conférence d'Ernest Renan prononcé à la Sorbonne le 11 mars 1882. - Le texte intégral de la conférence se trouve dans : Philippe Forest, dir., *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Bordas, 1991, 126 p.

préoccupations idéologiques profondes n'apparaissent que rarement chez les hommes politiques de cette époque²⁹ et que « [c]e n'est pas la Chambre qui fournit les théoriciens du nationalisme québécois³⁰ » durant les premières années de la Confédération canadienne. Ceci ne signifie pas que ces derniers ne partagent une certaine conception commune, plus ou moins définie, d'une nation canadienne-française.

Les « Canadiens » désignent historiquement les Sujets français s'étant établis en Amérique au moment de la colonisation européenne, à la différence des Français demeurés en France. Sous le Régime anglais, certains observateurs notent déjà quelques traits distinctifs des autres peuples en Amérique du Nord et parlent d'une « nationalité distincte³¹ ». À la suite de l'échec des Insurrections de 1837-1838 puis de l'Union de 1840, l'idée de la nation canadienne-française s'ancre autour de la sauvegarde de ces traits distinctifs, soit la langue, la religion catholique, une histoire commune puis les us et coutumes françaises³². C'est ce que Louis Balthazar qualifie de « nationalisme traditionnel³³ ». Au moment de la Confédération, les élites politiques canadiennes-françaises adhèrent au paradigme de la survivance et imaginent une nouvelle structure permettant de préserver les composantes culturelles de la nation canadienne-française. La protection de l'héritage culturel commun des Canadiens français domine ainsi la scène politique québécoise pendant tout le dernier tiers du XIX^e siècle. Même si, après 1867, l'État québécois n'est que « provincial », sous la tutelle d'un État fédéral qui est lui-même sous la tutelle d'un État impérial, la thèse qui prévaut est que les Canadiens français disposent des outils nécessaires pour s'épanouir au sein de la Confédération³⁴. Chapleau est d'ailleurs l'un des ardents défenseurs de cette idée.

Devant ces référents historiques, quelle définition retenir des concepts de nation et nationalisme pouvant servir de prémissse à ce mémoire ? En prenant garde des difficultés terminologiques de ces concepts, il semble qu'une définition la plus souple possible soit de

²⁹ *Ibid.*, p. 341.

³⁰ Marcel Hamelin, *Les premières années du parlementarisme québécois, 1867-1878*, Québec, PUL, 1974, p. 343.

³¹ Jacques Vallée, *Tocqueville au Bas-Canada*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p. 69-170; Voir aussi, Alexis de Tocqueville, *Regards sur le Bas-Canada*, Montréal, Typo, 2003, p. 207-208.

³² Bellavance, *Le Québec au siècle des nationalités*, p. 61.

³³ Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme*, p. 31.

³⁴ Gil Rémillard, *Le fédéralisme canadien. Tome 1 : La loi constitutionnelle de 1867*, Montréal, Québec/Amérique, 1983, p. 140.

mise afin de les décrire. Il est ainsi retenu que le terme nation réfère à une représentation intellectuelle d'un groupe de personnes qui partagent un certain nombre de caractéristiques communes - langue, histoire, religion, coutumes, etc. - uni par une origine réelle ou supposée, animé par un projet - politique - commun de société et qui cherchent à se définir en tant que nation par rapport à l'*Autre*³⁵. Ce dernier aspect est particulièrement important, car il réfère à une composante originelle des nations, soit le nationalisme. Ce terme revêt lui aussi certaines ambiguïtés terminologiques. Une définition la plus souple possible s'avère encore une fois la plus prudente afin de répondre aux besoins de ce mémoire. Le terme nationalisme réfère donc ici à un mouvement ou une doctrine fondée sur la sauvegarde des intérêts nationaux et visant à lutter pour une meilleure reconnaissance de ceux-ci. Constitué autour de l'idée du droit des peuples à l'autodétermination, le nationalisme revendique la consolidation de la nation, puis son indépendance partielle ou complète³⁶. Cette définition, délibérément très large, a la qualité de comparer l'évolution du phénomène à travers différents acteurs sans pour autant trahir leur pensée.

État de la question

L'évolution de l'histoire politique au Québec n'est pas si différente de la trame que suit le reste de l'Occident durant les deux derniers siècles. En 1962, lorsque Fernand Ouellet est invité à se prononcer sur l'état des recherches en histoire du XIX^e siècle au Canada français, il indique que celles-ci privilégiaient « principalement dans de grandes fresques l'étude du national, du particulier, du grand homme porteur d'une mission spéciale, des institutions et de l'évolution constitutionnelle. [...] Elle laissait en outre de côté [...] l'étude des idées, des partis, de la sociologie électorale, de l'administration publique, des relations internationales.³⁷ » Force est de constater que si cette histoire est possible des mêmes jugements négatifs que le reste de l'historiographie occidentale durant la même époque, il est aussi possible d'y apercevoir des changements similaires, influencés par l'École des Annales. Ceux-ci se sont traduits par une hégémonie de l'approche sociale

³⁵ Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme*, p. 23; Éric Bédard, *Les réformistes : une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 2009, p. 253-317; Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, Oxford, Blackwell, 1983, p. 19; Eric J. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1992, p. 23.

³⁶ Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme*, p. 22; Gellner, *Nations et nationalisme*, p. 12.

³⁷ Jacques Rouillard, dir., *Guide d'histoire du Québec : Du Régime français à nos jours : bibliographie commentée*, Montréal, Méridien, 1993, p. 121.

dans la production historiographique savante, très souvent au profit de l'histoire politique³⁸. Depuis une trentaine d'années, l'histoire politique au Québec s'est toutefois grandement renouvelée, n'étant plus refermée sur elle-même et où l'on n'étudie plus les grands personnages politiques pour eux-mêmes, mais plutôt pour la compréhension de leur temps et leurs conséquences dans l'histoire³⁹. Soulignons entre autres l'importance certaine du *Bulletin d'histoire politique* (BHP) qui n'est qu'un exemple indéniable de l'importante place qu'occupe actuellement ce champ historiographique dans la province⁴⁰.

À travers le champ de l'histoire politique renouvelée, encore trop peu d'études portant sur les individus politiques traitant de Canadiens français sont écrites par des historiens québécois⁴¹. Comme le souligne Fernand Ouellet il y a déjà longtemps, celles-ci permettent pourtant de faciliter « la découverte des structures de la société et [...] l'analyse des mouvements qui accompagnent ou précèdent les changements sociaux⁴² ». De plus, elles doivent « informer et enrichir l'étude de l'histoire de la société⁴³ ». S'appuyant sur les jalons de la *nouvelle histoire politique*, ce mémoire qui porte sur la pensée politique de J.-A. Chapleau propose ainsi d'explorer le contexte politique, économique et social entourant l'évolution du nationalisme au Québec dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Ces questions n'ont été que très peu étudiées en ce qui concerne Chapleau. En effet, aucun chercheur n'est encore parvenu à saisir une ligne directrice qui définirait sa pensée politique.

a) Études portant spécifiquement sur J.-A. Chapleau

La publication la plus récente concernant spécifiquement J.-A. Chapleau est celle de Luc Bertrand qui a écrit une courte biographie de l'homme destinée aux jeunes du milieu secondaire dans la collection « Célébrités canadiennes »⁴⁴. Celui-ci se contente de retracer

³⁸ Sébastien Parent, « L'écho du politique dans les débats historiographiques. Le BHP et le "révisionnisme" (1992- 2006) », *BHP*, Vol. 15, no 3 (2007), p. 59.

³⁹ Réal Bélanger, « Pour un retour à l'histoire politique », *RHAF*, Vol. 51, no. 2 (1997), p. 228.

⁴⁰ Jean-Philippe Carlos et Michael Bergeron, « L'histoire politique au Québec : un état des lieux », *BHP*, Vol. 25, no. 3 (2017), p. 12.

⁴¹ Notons tout de même quelques ouvrages importants constitutifs des biographies politiques traitant de Canadiens français au XIX^e siècles. Parmi ceux-ci : Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier : quand la politique devient passion*, Québec, PUL, 1986, 484 p. ; Andréa Désilets, *Hector-Louis Langevin : un Père de la confédération canadienne (1826-1906)*, Québec, PUL, 1969, 461 p. ; Yvan Lamonde, *Louis-Antoine Dessaulles, 1818-1895 : un seigneur libéral et anticlérical*, Saint-Laurent, Fides, 1994, 369 p. ; Brian Young, *George-Étienne Cartier : bourgeois montréalais*, Montréal, Boréal Express, 1982, 241 p.

⁴² Fernand Ouellet, *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Hurtubise, p. 29.

⁴³ Kenneth J. Munro, « L'individu marquant », *Culture française d'Amérique*, 1996, p. 54.

⁴⁴ Luc Bertrand, *Joseph-Adolphe Chapleau*, Montréal, Lidec, 1994, 59 p.

les faits marquants de la vie de Chapleau en y insérant ici et là quelques anecdotes. Vu le caractère peu scientifique de l'ouvrage, il sera peu utile dans le cadre de ce mémoire.

L'historienne Andrée Désilets est chargée d'écrire la biographie de Chapleau dans le volume XII du Dictionnaire biographique du Canada (DBC)⁴⁵. Celle-ci dresse le portrait d'un homme qui impose le respect par ses talents d'orateur et ses habiletés à gérer les crises politiques et économiques survenant lors de sa longue carrière. Pour Désilets, le nationalisme de Chapleau le constraint à prendre des décisions déchirantes, comme lors de l'Affaire Riel où « [c]'est par nationalisme qu'il ne peut démissionner et c'est aussi au nom du nationalisme qu'il sera accusé de trahison⁴⁶ ». Cela dit, elle montre néanmoins un homme fidèle à ses convictions, défenseur des Canadiens français à l'intérieur du Canada et promoteur de l'unité canadienne.

Malgré le fait que Désilets souligne les nombreuses sources qui sont disponibles pour une éventuelle étude sur Chapleau, les chercheurs ne se sont pas bousculés pour y diriger leurs recherches. Comme le souligne Jacques Gouin, sa mort prématurée à l'âge de 58 ans, ses positions controversées lors de l'Affaire Riel, la montée d'autres politiciens éminents à la même époque, Honoré Mercier et Wilfrid Laurier par exemple, sont des motifs du désintérêt relatif de la part des chercheurs⁴⁷.

Parmi les études qui ont été produites à propos de la carrière politique de Chapleau, il est impossible de passer sous silence l'ouvrage de Kenneth J. Munro, *The Political Career of Sir Adolphe Chapleau, Premier of Quebec, 1879-1882*⁴⁸. Paru en 1992, cet ouvrage, qui est tiré de la thèse de doctorat que l'auteur avait présentée à l'Université d'Ottawa dix-neuf ans plus tôt, examine la carrière politique de Chapleau. Pour Munro, celle-ci est centrée sur la conviction que la survivance et l'épanouissement du Canada français ne seraient assurés que par le raffermissement d'une alliance entre les deux principales communautés

⁴⁵ Désilets, « Chapleau », consulté le 1 octobre 2012.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Jacques Gouin, « Histoire d'une amitié : correspondance intime entre Chapleau et DeCelles (1876-1898) », *RHAF*, Vol. 18, no. 3 (1964), p. 363.

⁴⁸ Kenneth J. Munro, *The Political Career of Sir Adolphe Chapleau, Premier of Quebec, 1879-1882*, Lewiston, Queenston, E. Mellen Press, 1992, 227 p.

linguistiques canadiennes. Tout au long de sa carrière, Chapleau a dès lors tenté de rapprocher les Anglos et les Franco-canadiens en soulignant leurs similarités culturelles et surtout en faisant la promotion de projets pan-nationaux comme le chemin de fer transcontinental. D'après Munro, Chapleau - et le Canada français - n'arrive pas à parvenir à leurs fins en raison de ses nombreuses rivalités politiques autant sur la scène provinciale - François-Xavier-Anselme Trudel, Honoré Mercier - que sur la scène fédérale - Wilfrid Laurier, Hector-Louis Langevin. En conclusion, l'auteur note que les multiples scandales politiques et la santé de l'homme toujours de plus en plus fragile sonnent le glas pour Chapleau qui continue néanmoins de croire jusqu'à sa mort à l'unité canadienne comme étant viable pour les Canadiens français.

Munro ne peut malheureusement bénéficier pour son ouvrage de la reconstitution des débats de l'Assemblée législative du Québec, ce qui le confine à se concentrer presque exclusivement sur la carrière fédérale de Chapleau qui ne débute qu'en 1882, alors que la carrière politique de Chapleau débute bien avant, en 1867. Cette lacune documentaire l'incite à des jugements rapides sur le legs de Chapleau. Pour le chercheur, Chapleau a été constamment bloqué tout au long de sa carrière et il n'a pu obtenir ainsi un poste de prestige espéré lorsqu'il a fait le saut à la Chambre des communes. Cette interprétation n'est pas remise en cause par ce mémoire. Elle sera toutefois nuancée par une analyse de la pensée politique du personnage pour ainsi comprendre sa ligne directrice lors de ses premiers pas à l'Assemblée législative à Québec, qui le guide plus tard à Ottawa et enfin à devenir lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Enfin, en reprenant les mots d'Andrée Désilets qui a entrepris une biographie politique sur Hector-Louis Langevin alors que celui-ci avait déjà fait l'objet d'une thèse de maîtrise, rappelons que « [l]a vérité historique est une vérité dynamique, qui ne se réalise que progressivement par témoignages corroboratifs ou rectificatifs et sans jamais s'achever.⁴⁹ » La pensée politique du cinquième premier ministre du Québec a trop peu été étudiée par le passé. Ce mémoire de maîtrise vise justement à contribuer à pallier ce manque historiographique.

⁴⁹ Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 4.

Le reste des études portant sur Chapleau représente un corpus bien mince. Notons les articles de Jacques Gouin, « Histoire d'une amitié : correspondance intime entre Chapleau et DeCelles (1876-1898) »⁵⁰ et d'Andrée Désilets, « La succession de Cartier, 1873-1891 »⁵¹. Du côté de Gouin, il relate la correspondance de Chapleau avec Alfred Duclos DeCelles⁵² afin de soulever une amitié entre les deux hommes certes déjà connue, mais qui informe énormément le lecteur à propos de la pensée et des ambitions de Chapleau. Sans prétendre offrir une biographie complète de l'ancien premier ministre, Gouin cherche plutôt « à faire ressortir le côté humain, par le biais d'une correspondance qu'il a échangée avec un ami intime »⁵³. Dépassant la simple description de leurs échanges, Gouin met en lumière les différents dilemmes de la carrière politique de Chapleau, dont bien sûr sa décision d'appuyer le gouvernement Macdonald lors de l'Affaire Riel. À propos des critiques dont le politicien a été l'objet, pour Gouin, « [c]'est la rançon que doivent payer [...] tous ceux qui représentent une minorité ethnique au sein d'une majorité. Chapleau n'a pu échapper à cette loi inexorable. »⁵⁴ Selon Gouin, Chapleau devait éprouver beaucoup de sympathie à l'égard du chef métis. Les affaires de l'État devaient toutefois l'emporter sur ses propres intérêts ainsi que sur ses affinités ethniques. Au final, l'auteur exagère probablement le rôle de DeCelles dans la formation de la pensée politique de Chapleau lorsqu'il indique que DeCelles est « en quelque sorte le mentor politique et littéraire, le conseiller discret et avisé, l'inspirateur immédiat et l'éminence grise de la jeune étoile conservatrice »⁵⁵. Cependant, il fournit tout de même plusieurs observations pertinentes à propos de la pensée politique de Chapleau.

En ce qui concerne l'article de Désilets à propos de la succession de Cartier, l'auteur ouvre une fenêtre sur le monde politique au Québec et au Canada à partir de la mort de Cartier en 1873 jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Centrant son article sur « les idéologies

⁵⁰ Cet article est publié en deux parties : Gouin, « Histoire d'une amitié : (1876-1898) », p. 363-386 et Jacques Gouin, « Histoire d'une amitié : correspondance intime entre Chapleau et DeCelles (1876-1898) (suite et fin) », *RHAF*, Vol. 18, no. 4 (1965), p. 541-565.

⁵¹ Andrée Désilets, « La succession de Cartier, 1873-1891 », *Historical Papers/ Communications historiques*, Vol. 3, no. 1 (1968), p. 49-64.

⁵² Cette correspondance se trouve aujourd'hui au Centre de recherche en civilisation canadienne-française à Ottawa (CRCCF). - A. Decelles, né en 1848 est chef de la bibliothèque du Parlement à Ottawa de 1885 à 1920. En plus de correspondre avec Chapleau, il lui arrive fréquemment de lui faire parvenir des livres portant sur la politique, la philosophie ou des romans. - Fernande Roy, « Duclos DeCelles, Alfred », *DBC*, 2017, http://www.biographi.ca/fr/bio/duclos_de_celles_alfred_15F.html, consulté le 2 avril 2017.

⁵³ Gouin, « Histoire d'une amitié », p. 364.

⁵⁴ *Ibid.* p. 377.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 364.

politiques nouvelles, les événements nationaux et provinciaux ainsi que la rivalité des hommes [qui] conduiront peu à peu le parti [conservateur] aux années de crise de 1891-1896 et à l'inévitable défaite de 1896⁵⁶ », la succession de Cartier se fait laborieusement essentiellement en raison de la faiblesse de ses successeurs aux côtés de Macdonald puis de la rivalité entre ceux-ci. Le premier à occuper le poste de lieutenant-politique du Québec à Ottawa est Hector-Louis Langevin, mais ce dernier « n'a pas la personnalité⁵⁷ » pour sauver les Conservateurs qui voient le pouvoir leur glisser tranquillement des mains. Par la suite, lorsque Chapleau fait le saut sur la scène fédérale, sa rivalité avec Hector-Louis Langevin provoque des tensions minant les Conservateurs au Québec. L'Affaire Riel révèle ensuite, selon Désilets, la faiblesse de Langevin et la grandeur des ambitions de Chapleau. Ceci conduit aux énormes difficultés du parti durant les années 1890. Reconnaissant être déroutée quant aux actions de Chapleau à partir de la mort de Macdonald, Désilets note un point : c'est la rivalité des hommes plus que les événements eux-mêmes qui ont finalement coulé le parti.

b) Contexte historique et économique

Le chercheur qui s'intéresse à la pensée politique de Chapleau devra d'abord se référer à quelques incontournables synthèses qui lui serviront de phare afin d'entamer son étude. Parmi celles-ci, l'immense œuvre de Robert Rumilly, l'*Histoire de la province de Québec* étalée en 41 volumes et couvrant la période de 1867 à 1945⁵⁸ s'impose. Même si celui-ci a essuyé son lot de critiques, surtout en raison de ses prises de position nationalistes et de son manque d'éthique historienne⁵⁹, il n'en demeure pas moins que son œuvre, qui déborde d'informations à propos de la période du début de la Confédération, peut encore rendre de précieux services. Dans le cadre de ce mémoire à propos de la pensée politique de Chapleau, les sept premiers volumes seront particulièrement utiles, dont le troisième intitulé : « Adolphe Chapleau ». La manière dont il présente le politicien n'est pas étrangère à sa perception du sort des Canadiens français à l'intérieur du Canada de l'époque. Pour lui, une fois que Chapleau s'est retrouvé sur la scène fédérale, son statut

⁵⁶ Désilets, « La succession de Cartier », p. 50

⁵⁷ *Ibid.*, p. 53.

⁵⁸ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, 41 volumes, Montréal, Éditions Bernard Valquette, 1940-1969.

⁵⁹ Joseph Levitt, « Robert Rumilly, historien des relations entre francophones et anglophones depuis la Confédération », *Recherches sociographiques*, Vol. 15, no. 1 (1974), p. 57.

minoritaire lui a conféré très peu d'influence sur la direction du pays et il a ainsi été contraint de se subordonner aux intérêts du Canada anglais. À Ottawa, Chapleau et ses compatriotes francophones commencent « à se voir non plus comme des Canadiens français mais comme des Canadiens tout court et même comme des “hommes d’État britanniques : l’optique [sic] d’Ottawa n’est plus du tout celle du Québec.”⁶⁰ » Cette contagion serait l’explication de l’appui au gouvernement Macdonald par Chapleau durant l’Affaire Riel.

En ce qui a trait aux premières années du régime confédératif, l’ouvrage de Marcel Hamelin, *Les premières années du parlementarisme québécois (1867-1878)*⁶¹ est également un indispensable afin de saisir les grands thèmes qui se dégagent de la politique québécoise de l’époque. À l’inverse de Rumilly, l’ouvrage s’appuie sur une source majeure, les débats parlementaires de l’Assemblée législative de la province de Québec qu’il a lui-même préalablement reconstitués dans le cadre de ses études doctorales dirigées par Jean-Charles Bonenfant. Malgré le fait qu’il ne recense que les trois premières législatures, l’étude d’Hamelin montre avec précision l’ascension politique de Chapleau tout en situant son rôle en Chambre parmi ses pairs.

Afin d’obtenir un portrait de la situation économique du Québec durant cette période, on se tournera vers l’*Histoire économique du Québec, 1851-1896* rédigé par les historiens Jean Hamelin et Yves Roby qui offrent une fenêtre sur « les forces qui ont façonné une nouvelle économie québécoise dans la deuxième moitié du XIX^e siècle⁶² ». Par l’entremise de nombreux tableaux statistiques, les auteurs montrent entre autres les préoccupations des dirigeants politiques quant aux finances publiques au lendemain de la Confédération, notamment dans les secteurs de l’agriculture et de la colonisation. Au début des années 1870, la mauvaise conjoncture économique internationale frappe de plein fouet le Canada et le Québec qui se retrouvent avec de graves problèmes de financement et surtout d’émigration. Le rôle politique de Chapleau est inéluctablement influencé par cette conjoncture économique qui l’incite à élaborer de nouvelles orientations pour l’économie québécoise.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 60.

⁶¹ Hamelin, *Les premières années*, p. 386 p.

⁶² Hamelin et Roby, *Histoire économique*, p. 369.

c) Histoire de la presse

Le journaliste Cyrille Felteau consacre de son côté un chapitre entier à Chapleau dans le premier tome de son ouvrage portant sur l'histoire de la presse⁶³. Cet ouvrage, commandé par le quotidien *La Presse* pour l'occasion de son centenaire, a pu profiter du fonds de la famille Trefflé-Berthiaume, nouvellement rendu disponible pour l'occasion. Celui-ci montre les liens constants, auparavant pratiquement inconnus, entre la carrière politique de Chapleau et sa carrière parallèle en tant qu'homme de presse. Pour ce faire, l'auteur fonde ses propos sur la correspondance entre Chapleau et Trefflé Berthiaume, acquéreur de *La Presse* en 1894. En soulignant le rôle du chef conservateur dans la presse québécoise de l'époque, Felteau en profite pour examiner le parcours politique de ce dernier. Dans sa lutte contre les Ultramontains par exemple, l'auteur retient l'inimitié de Chapleau envers l'ancien chef conservateur, Charles-Eugène Boucher de Boucherville⁶⁴. La longue rivalité entre les deux hommes culmine lorsque Chapleau devient lieutenant-gouverneur de la province de Québec, ce qui provoque la démission de C. Boucher de Boucherville comme premier ministre du Québec. Plus tard, lorsqu'il est question des écoles francophones du Manitoba en 1890, l'auteur fait état de l'intervention de Chapleau afin d'y protéger les intérêts francophones et catholiques. De ce côté, rien de nouveau par rapport à l'historiographie traitant de la fin de la carrière politique de Chapleau. Affecté visiblement par la maladie, extrêmement déçu des Conservateurs à Ottawa et se sentant impuissant face à la situation, les lettres scrutées par l'auteur révèlent que Chapleau suggère à *La Presse*, dont il est toujours directeur politique, de demeurer prudent tout en précisant qu'il ne désirait pas plus qu'il ne le faut s'ingérer dans ce conflit⁶⁵.

À propos des liens entre les partis politiques et la presse dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, il importe également de jeter un œil attentif à deux ouvrages, celui de Jocelyn Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*⁶⁶, puis celui de Jean De Bonville, *La Presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*⁶⁷. Références obligées pour toute étude traitant de près ou de loin au monde de la presse

⁶³ Cyrille Felteau, *Histoire de la Presse*, Tome 1 : *Le livre du peuple 1884-1916*, Montréal, La presse, 1983, 406 p.

⁶⁴ *Ibid.* p. 226.

⁶⁵ *Ibid.* p. 239.

⁶⁶ Jocelyn Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*, Montréal, VLB, 2007, 315 p.

⁶⁷ Jean De Bonville, *La Presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, Québec, PUL, 1988, 416 p.

québécoise, les deux ouvrages montrent que favoritisme, malversations et trafic d'influence n'échappent pas aux mœurs entourant la presse et les partis politiques de l'époque. Quant à Chapleau, les auteurs montrent que celui-ci n'hésite pas à s'ingérer dans les écrits de *La Presse*, entre autres afin d'appuyer ses propres intérêts ainsi que ceux des Conservateurs. Ceci est en effet pratique courante à la fin du XIX^e siècle que les partis politiques s'appuient sur des organes de presse afin de les soutenir politiquement et financièrement⁶⁸. La particularité dans le cas de Chapleau est qu'en plus d'avoir des intérêts politiques, celui-ci a personnellement des intérêts financiers dans plusieurs de ces journaux comme en font état les auteurs.

d) Études menées par des contemporains de Chapleau

En terminant, il convient de lire les divers textes à caractère biographique qui ont été écrits par des contemporains de Chapleau. Pouvant à la fois être considérés comme étant des sources et des études, ces écrits informent sur la perception qu'ont les contemporains de Chapleau sur ce dernier. Parmi ces biographies, les plus intéressantes sont celles d'Arthur Dansereau, *Les hommes du jour, 4^e série*⁶⁹ et de Laurent-Olivier David, *Mes contemporains*⁷⁰. Dans les deux cas, les auteurs tracent un portrait fort élogieux de Chapleau en mettant l'accent sur les exploits politiques de l'homme. Même s'ils représentent ce que l'École des Annales a jadis reproché à l'histoire politique - le fait d'être « peu versé en méthodologie, [...] évènementielle anecdotique et impressionniste »⁷¹ - ces biographies permettent néanmoins de rendre compte de l'importance de l'homme politique à son époque.

Problématique et hypothèse

Ce survol historiographique portant sur J.-A. Chapleau laisse entrevoir le parcours d'un homme dont la pensée politique est axée sur la volonté de solidifier la position des Canadiens français à l'intérieur du Canada. De ce fait, la problématique de ce mémoire vise

⁶⁸ *Ibid.* p. 128.

⁶⁹ Arthur Dansereau, « J.-A. Chapleau », Louis-H. Taché, dir., *Les Hommes du jour : galerie de portraits contemporains – 4^e série*, Montréal, Compagnie de Moulins à Papier de Montréal, 1890, p. 49 à 65.

⁷⁰ Laurent-Olivier David, « Adolphe Chapleau », Laurent-Olivier David, dir. *Mes contemporains*, Montréal, E. Senécal & fils, 1894, p. 23 à 40.

⁷¹ Rouillard, *Du Régime français à nos jours*, p. 133.

à comprendre les éléments de sa pensée politique. Ce faisant, il s'agit de discerner les principes par laquelle elle est animée puis analyser ses actions politiques tout au long de sa carrière de 1867 à 1898.

Ces questions n'ont toujours pas été traitées par les différents auteurs ayant porté leurs recherches sur J.-A. Chapleau. Cette étude consiste donc à combler ce manque historiographique en proposant que sa pensée politique s'exprime par le nationalisme qui est lui-même d'abord attaché aux intérêts de la province de Québec. Comme le souligne Andrée Désilets dans le volume XII du DBC, cette pensée laisse présager l'ambition d'un projet national chez Chapleau⁷². Ce mémoire de maîtrise propose ainsi que ce projet national, héritier des politiques de Louis-Hippolyte LaFontaine et de George-Étienne Cartier, se caractérise par un double idéal, celui de défendre les intérêts des Canadiens français tout en préservant l'unité de la Confédération canadienne. Mieux cerner cette pensée politique qui s'exprime par le nationalisme et la façon dont elle a été articulée, permet ainsi de replacer le rôle de Chapleau dans l'évolution du nationalisme au Québec à la suite de la Confédération canadienne de 1867 jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Ce projet de recherche est construit autour de l'hypothèse selon laquelle les moyens employés par Chapleau pour exprimer sa pensée nationaliste sont dictés par les différents éléments contextuels survenus au cours de sa carrière. Ainsi, la modification des contextes politiques, économiques et sociaux est à l'assise des actions posées par Chapleau, actions qui sont constamment en accord avec la ligne directrice de sa pensée politique qui, elle, demeure immuable. Le même projet national de Chapleau est effectivement constamment présent à travers sa carrière politique, il doit toutefois inévitablement adapter ce projet national non seulement en raison du changement de poste qu'il occupe, mais aussi en raison du contexte changeant.

⁷² Désilets, « Chapleau », consulté le 1 octobre 2012.

Corpus de sources

Dans le cadre de ce projet de recherche, plusieurs types de sources seront utilisés afin de comprendre les éléments de la pensée politique de Chapleau. La combinaison des journaux de l'Assemblée législative du Québec ainsi que ceux de la Chambre des communes à Ottawa, de la correspondance de Chapleau, de ses discours appuyés par ses principales publications permettra de répondre à la problématique développée et à l'hypothèse qui y est liée.

a) Débats parlementaires

Pour connaître l'œuvre des députés, dont Chapleau, qui ont œuvré en chambre, il est apparu pertinent de consulter les journaux des débats de l'Assemblée législative du Québec (DALQ)⁷³ ainsi que ceux de la Chambre des communes à Ottawa (DCC). Pour ce qui est des trois premières législatures de l'Assemblée législative du Québec, soit de 1867 à 1878, il est possible de compter sur le remarquable travail de reconstitution que Marcel Hamelin a entamé dans le cadre de ses recherches doctorales. Pour les années qui suivent, il est nécessaire de se tourner vers le travail de sténographie d'Alphonse Desjardins, de Narcisse Malenfant puis de Louis-Georges Desjardins qui publient successivement les débats de l'assemblée jusqu'en 1893⁷⁴. Pour se rendre jusqu'à la fin de la carrière politique de Chapleau, en 1898, il faut finalement s'orienter vers les textes établis par les historiens de l'Assemblée nationale qui reprennent la méthode instaurée par Marcel Hamelin. Ces débats sont tous accessibles en ligne sur le réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales du Québec⁷⁵.

Bien qu'êtant une source extrêmement précieuse, ces débats ne sont pas sans failles. Malgré une méthodologie des plus affinées, la reconstitution des débats d'Hamelin, essentiellement faite à partir de journaux d'époque, ne peut prétendre à l'exhaustivité des discours des politiciens. Pour ce qui est des travaux d'Alphonse Desjardins, de Narcisse

⁷³ À noter que la reconstitution des débats parlementaires à Québec prend différents noms au fil des années. Pour but de simplification, seul ce nom sera employé dans ce mémoire.

⁷⁴ La reconstitution des débats parlementaires a déjà permis la parution de nombreux ouvrages importants, notamment : Christian Blais, *et al., Québec : quatre siècles d'une capitale*, Québec, Assemblée nationale du Québec, 2008, 692 p; Christian Blais, dir., *Histoire Parlementaire du Québec, 1928-1962 : la crise, la guerre, le duplessisme, l'état providence*, Québec, Septentrion, 2015, 716 p.

⁷⁵ Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales du Québec, 2013, <http://www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca>, consulté le 6 mai 2013.

Malenfant et de Louis-Georges Desjardins, il est nécessaire d'être prudent, car il semble que plusieurs débats jugés moins importants à l'époque ne figurent pas dans leurs journaux⁷⁶. Ce mémoire portera une attention particulière à ces limites.

Du côté du Parlement fédéral, les débats de la Chambre des communes sont publiés de façon officielle à partir de 1875. La Bibliothèque du Parlement s'est chargée de reconstituer les années manquantes, de 1867 à 1874⁷⁷. Encore une fois, tous les débats sont disponibles en ligne à partir du site Internet de la Bibliothèque du Parlement⁷⁸.

b) Discours

Outre les discours en chambre déjà présentés, plusieurs discours prononcés par Chapleau ont été publiés au courant de sa carrière ainsi qu'après sa mort. Louis-H. Taché, contemporain de Chapleau, réunit d'abord plusieurs de ces discours ainsi que des manifestes publiés entre 1867 et 1887, travail qu'il accompagne d'une biographie signée sous le pseudonyme A. de Bonneterre⁷⁹. Plusieurs autres discours, discours-programme et adresses aux électeurs couvrant toute la carrière politique de l'homme d'État ont ensuite été retracrits par divers imprimeurs de l'époque. Il a été possible de retracer ces discours grâce au travail de l'Institut canadien de microreproductions historiques et au portail de recherche Canadiana⁸⁰.

c) Correspondance

Une grande partie de la correspondance de Chapleau a malheureusement été emportée par le feu dans les années qui suivent sa mort. Ce qui reste de celle-ci se trouve en partie

⁷⁶ Gilles Gallichan, « Le Parlement “rapaillé” : la méthodologie de la reconstitution des débats », *Les Cahiers des dix*, no. 58 (2004) p. 275.

⁷⁷ Jocelyn Saint-Pierre, « La reconstitution des débats de l'Assemblée législative du Québec, une entreprise gigantesque de rattrapage historique. », *BHP*, Vol. 11, no. 3 (2003), p. 13.

⁷⁸ *Débats de la Chambre des communes*, 2013, <http://parl.canadiana.ca/>, consulté le 6 mai 2013.

⁷⁹ Louis H. Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau, sa biographie, suivie de ses principaux discours, manifestes, etc., publiés depuis son entrée au parlement en 1867*, Montréal, Eusèbe Senécal & Fils, 1887, 537 p.

⁸⁰ Portail de recherche de Canadiana, 2013, <http://search.canadiana.ca/>, consultée le 6 mai 2013.

dans le fonds Joseph-Adolphe Chapleau⁸¹ qui est essentiellement composé de lettres écrites entre 1885 à 1896 par Arthur Dansereau, grand ami de Chapleau. À noter que le fonds est accompagné d'un instrument de recherche comprenant un inventaire analytique de chacune des lettres.

Il est aussi possible de retrouver, de façon éparpillée, d'importantes parties de sa correspondance en dépouillant les fonds d'archives de ses principaux correspondants politiques. Ainsi, les fonds d'archives d'une soixantaine de ses correspondants dont Hector-Louis Langevin⁸² et John A. Macdonald⁸³ ont été explorés, ce qui a permis de relever plusieurs centaines de lettres écrites par Chapleau ou lui étant adressées. Ces lettres, couvrant toute la période de la carrière politique de Chapleau, informent le lecteur des confidences et des « potins » politiques entourant la carrière politique de Chapleau. Leur lecture permet de saisir les grands principes politiques qui articulent la pensée de Chapleau.

Une autre partie de la correspondance de Chapleau couvrant la période 1870-1896 se trouve dans le fonds Thomas Chapais⁸⁴, gendre d'Hector-Louis Langevin. Plusieurs de ces lettres ont également été reproduites et annotées par Fernand Ouellet dans *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1959-60*⁸⁵. La grande majorité de cette correspondance témoigne des tribulations des Conservateurs à l'époque de Chapleau autant sur le plan provincial que fédéral. À partir de ces lettres, Ouellet esquisse les grands traits de la pensée politique de l'homme d'État. Ces observations seront particulièrement judicieuses dans le cadre de ce mémoire.

En dernier lieu, une riche correspondance entre Chapleau et son ami, Alfred Duclos DeCelles, se trouve dans le fonds Joseph-Adolphe-Chapleau⁸⁶ au Centre de recherche en civilisation canadienne-française à Ottawa (CRCCF). Cette correspondance est obtenue par

⁸¹ BAC, fonds Joseph-Adolphe Chapleau, R6167-0-X-F.

⁸² BAnQ-Q, Fonds Famille Hector Langevin, P134.

⁸³ BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F.

⁸⁴ BAnQ-Q, fonds Thomas Chapais, P36.

⁸⁵ Fernand Ouellet, « Lettres de Joseph-Adolphe Chapleau (1870-1896) », Antoine Roy, dir., Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1959-1960, Québec, Roch Lefebvre, Imprimeur de Sa Majesté La Reine, 1961, p. 23-118.

⁸⁶ CRCCF, fonds Joseph-Adolphe Chapleau, P313.

Jacques Gouin, qui l'avait lui-même obtenue d'Ernest Bilodeau, bibliothécaire adjoint au Parlement du Canada qui, lui, l'avait reçue de DeCelles lui-même. À l'instar de Gouin et de ses articles cités plus haut, la relecture de ces lettres permettra certainement de mieux comprendre la pensée politique de Chapleau.

d) Brochures

En complément des journaux de l'Assemblée législative du Québec et ceux de la Chambre des communes, des discours de Chapleau et de sa correspondance, il est inévitable de jeter un œil du côté des brochures parues alors que Chapleau est toujours vivant. En premier lieu, il s'agit de considérer les textes que l'homme politique publie lui-même. Même si ceux-ci représentent un corpus relativement modeste, la richesse de ces documents permet de prendre connaissance des idées politiques de Chapleau, particulièrement de celles qu'il désire lui-même véhiculer dans des circonstances particulières. Jusqu'à la fin de sa vie, Chapleau est un fin stratège politique. Les textes qu'il publie lui permettent soit d'orienter le débat politique dans une direction lui étant favorable ou bien simplement de faire connaître ses orientations politiques à ses électeurs. Parmi ceux-ci, le plus important est sans doute *L'administration Chapleau* qui est publié en 1881 en contexte d'élection⁸⁷. En second lieu, plusieurs autres brochures écrites par des contemporains de Chapleau s'avèrent fort utiles afin de bien saisir le contexte politique dans lequel se trouve le politicien. Parmi celles-ci, *Le Pays, Le Parti et le Grand Homme*⁸⁸ est un exemple particulièrement éloquent du climat d'animosité qui règne dans la province au lendemain de la vente du QMO & O

Méthodologie

L'analyse critique de sources aussi diverses que celles présentées précédemment ne peut évidemment pas s'effectuer de la même manière de par le simple fait qu'elles représentent toutes des intérêts différents par leur nature et par la période chronologique auxquelles elles se rattachent, pour ne nommer que ces deux raisons. Mentionnons toutefois

⁸⁷ Joseph-Adolphe Chapleau, *L'administration Chapleau*, Montréal, [S.N.], 1881, 30 p.

⁸⁸ *Le Pays, Le Parti et le Grand Homme*, Montréal, [S.N.], 1882, 106 p.

que le corpus présenté est exclusivement composé de sources textuelles, ce qui laisse présager que l'analyse de contenu constitue le meilleur angle d'approche.

En quoi consiste cette méthodologie ? L'analyse de contenu « *stricto sensu* se définit comme une technique permettant l'examen méthodique, systématique, objectif et à l'occasion quantitatif du contenu de certains textes en vue d'en classer et d'en interpréter les éléments constitutifs, qui ne sont pas totalement accessibles à la lecture naïve.⁸⁹ » D'après Alex Mucchielli, cette méthode vise « à générer inductivement une théorisation au sujet d'un phénomène culturel, social ou psychologique, en procédant à la conceptualisation et la mise en relation progressive et valide de données empiriques qualitatives⁹⁰ ». Cette méthode insiste sur l'importance d'une grille d'analyse adéquate afin d'opérer une collecte de données efficace et pertinente. Pour les besoins de ce mémoire traitant de la pensée politique de Chapleau, la méthode de classement des sources est établie selon deux cadres, chronologique et thématique.

Le premier cadre est fondé sur une dichotomie préétablie représentant trois différentes périodes durant lesquelles la pensée politique de Chapleau sera examinée : de la naissance de l'homme jusqu'à la Grande Dépression de 1873; de la Grande Dépression de 1873 à l'Affaire Riel en 1885; du moment de l'Affaire Riel à la fin de sa vie en 1898. Il sera ainsi nécessaire de dater les éléments du corpus pour déterminer à laquelle de ces périodes appartient chacun des documents. Cette opération permettra de mettre en lumière l'évolution à travers le temps des moyens pour exprimer le projet national de Chapleau. Quant à lui, le second cadre est bâti à partir d'une grille de catégories liées au corpus de sources spécifiques de ce mémoire. Il permettra de dégager les trois principaux thèmes structurant la pensée politique de Chapleau : nationalisme économique - défense des intérêts des Canadiens français - consolidation de la Confédération canadienne. Puis, il permettra de procéder à leur classification et de les analyser en lien avec la problématique. Afin de répondre à cette grille d'analyse, un fichier documentaire informatisé a été créé selon les critères énoncés précédemment.

⁸⁹ André D. Robert, *L'analyse de contenu*, 2^e ed. Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 4.

⁹⁰ Alex Mucchielli, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Colin, 1996, p. 184.

Plan d'argumentation

Afin de répondre à la problématique de ce mémoire qui est de comprendre les éléments de la pensée politique de J.-A. Chapleau, un plan d'argumentation divisé en trois parties et reprenant les différentes périodes énoncées lors de l'exposition de la méthodologie a été élaboré. En hypothèse, il était affirmé que la pensée politique de l'homme est dictée par les différents éléments contextuels survenus au cours de sa carrière. Chacun des chapitres de ce mémoire s'attardera alors à examiner la pensée politique de Chapleau dans un contexte différent.

Dans un premier temps, il sera question de faire le point sur cette pensée politique de 1840 à 1874, soit du tout début de sa vie ainsi que durant les premières années de la Confédération. Comme il a été vu, les nouvelles institutions créées en 1867 sont alors perçues comme étant des outils d'émancipation nationale pour les Canadiens français. Pour cette raison, Chapleau est très enthousiaste d'y participer et d'appuyer par le fait même les premiers leaders de la Confédération : John A. Macdonald et George-Étienne Cartier. Cette partie permettra de mettre en lumière les fondements de la pensée nationaliste de Chapleau alors qu'il s'exprime en chambre pour la première fois.

Le deuxième chapitre portera sur la période débutant au milieu des années 1870 jusqu'aux retournements liés à l'Affaire Riel, en 1885, où la pensée politique du Canadien français est marquée par la *Grande Dépression de 1873* qui s'étend jusqu'en 1879. Ce moment coïncide avec ce qui est probablement l'apogée de la carrière politique de Chapleau où il occupe notamment le poste de premier ministre de la province. Il peut ainsi envisager une politique nationale afin d'atténuer la crise économique. Cette période permet de découvrir comment Chapleau s'y prend afin de déployer l'essentiel de son projet national. Il s'agira donc de comprendre dans cette partie comment Chapleau défend les intérêts des Canadiens français, surtout économiques, tout en tentant de préserver l'unité de la Confédération canadienne.

Le contexte de l’Affaire Riel puis ensuite de sa nomination en tant que lieutenant-gouverneur de la province de Québec, soit de 1885 à 1898, constitue finalement la trame de fond du troisième chapitre de ce mémoire. Durant cette période, le projet national de Chapleau est lourdement mis à l’épreuve par les vives tensions politiques qui touchent les Conservateurs au plan provincial et fédéral. Après avoir observé l’aspect nationaliste qui marque la pensée politique de Chapleau et la façon dont il articule son projet national, il sera question dans ce chapitre de réfléchir sur le bilan de la carrière politique de Chapleau, sur la pertinence de ses idées alors qu’il s’est retiré de la politique active ainsi que sur son rôle dans l’évolution du nationalisme au Québec.

Chapitre 1 - Confédération canadienne, défense des intérêts des Canadiens français et nationalisme économique : fondements de la pensée politique de Chapleau, 1840-1874

- *Quel est ce jeune homme ? Demanda soudain un journaliste à un député de ses amis.*

- *Comment ! Vous ne le connaissez pas ! [...] Mais vous ne connaissez pas Chapleau, député de Terrebonne, l'espoir du parti conservateur à Montréal, la voix la plus éloquente de notre province, le premier criminaliste canadien-français, en attendant que l'expérience en fasse notre premier homme d'État !*

Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. IX-X

Introduction

Joseph-Adolphe Chapleau est souvent présenté comme un politicien au charisme enchanteur, ayant un esprit vif et un talent inné à discourir devant les foules. Ces qualificatifs, aussi dithyrambiques soient-ils, ne donnent malheureusement aucun indice afin de comprendre les éléments qui composent la pensée politique de l'homme. En fait, l'historiographie se montre bien silencieuse quant à la genèse de la pensée politique de Chapleau et l'est tout autant sur le développement de ses idées politiques en regard du contexte de l'union des colonies britanniques en Amérique du Nord, puis des premières années de la Confédération canadienne entre 1840 et 1873. Ce sont donc sur ces sujets que prévoit se pencher le premier chapitre de ce mémoire.

Ce chapitre est divisé en trois parties : la première aborde les premières années de vie de Chapleau ainsi que ses premiers pas sur la scène publique où commence à se mettre en place sa pensée politique. De ses études en droit à son passage au sein du *Colonisateur*, il devient un fervent défenseur de la Confédération aux côtés des Conservateurs de Cartier. Dans un deuxième temps, il sera question de ses premiers pas politiques lors de son entrée à l'Assemblée législative de la province. Lors de cette première législature, la question de l'éducation et l'épineux problème de l'émigration seront parmi les premiers grands thèmes autour desquels tourneront les premières prises de paroles du politicien. Plusieurs événements viennent enfin transformer le rapport de force des Conservateurs face à leurs opposants au courant de la deuxième législature. Si le leadership des « Bleus » s'en retrouve contesté, ceci provoque néanmoins une nouvelle conjoncture permettant à Chapleau de mieux définir sa pensée politique. Il en sera question en troisième partie.

1.1. Premiers pas vers la politique, 1840-1867

1.1.1. Origines et éducation : prélude d'une carrière politique

C'est le neuf novembre 1840 dans le petit village de Sainte-Thérèse-de-Blainville près de Terrebonne qu'est né Joseph-Adolphe Chapleau, à peine un peu plus de cent jours après que la Loi de l'Union unissant les deux colonies du Haut-Canada et du Bas-Canada ait été adoptée⁹¹. Même si le jeune Adolphe ne peut pas encore comprendre les enjeux entourant l'Union, cela ne saura tarder avant qu'il soit initié au monde politique. Les origines du garçon sont pourtant modestes. Il le rappelle d'ailleurs fréquemment tout au long de sa longue carrière politique. Son père Pierre Chapleau était tailleur de pierre, tout comme l'avaient d'ailleurs été les premiers *Chapeleau* à avoir immigré en Nouvelle-France quelque sept générations plus tôt⁹². Un grand ami de la famille, Clément-Arthur Dansereau, dit du père d'Adolphe qu'il « inspirait le respect autant par son caractère droit, son excessive honorabilité, sa scrupuleuse probité, que par sa belle tête⁹³ ». Le futur politicien profite certainement du physique attrayant que son père lui a légué. À propos de sa mère, Zoé Sigouin, peu de choses sont connues. En plus de Chapleau, elle a six autres enfants, dont deux qui meurent à un jeune âge.

Vers 1847, les Chapleau s'installent à Terrebonne alors que le futur avocat est toujours enfant. À ce moment, il entre au collège Masson afin de poursuivre son cours classique⁹⁴. L'influence de la riche famille Masson est déterminante pour Chapleau. Veuve du seigneur Joseph Masson, Marie-Geneviève-Sophie Raymond fait construire l'établissement en hommage de son défunt mari. Dans un esprit de charité, elle entreprend par la suite de soutenir l'éducation d'adolescents promis à un bel avenir. Adolphe Chapleau fait partie de ceux-ci⁹⁵. Terrebonne est aussi le fief de Louis-Hippolyte LaFontaine, ancien disciple de Louis-Joseph Papineau. Député de Terrebonne à la chambre d'Assemblée du Bas-Canada depuis 1830, LaFontaine a participé activement aux Insurrections de 1837-

⁹¹ Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, Tome 1 : 1760-1896, Québec, Fides, 2000, p. 254.

⁹² Paul-Émile Racan-Bastien, *Généalogie ascendante de J. Adolphe Chapleau, Premier ministre du Québec*, Longueuil, Éditions historiques et généalogiques Pepin, 2004, section F, p. 5.

⁹³ Dansereau, « J.-A. Chapleau », p. 53.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 55.

⁹⁵ Andrée Désilets, *Louis-Rodrigue Masson : un seigneur sans titre*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 24.

38⁹⁶. Au tournant des années 1840, il devient l'un des principaux acteurs de la scène politique canadienne en cherchant à défendre les droits des Canadiens français sous le régime de l'Union. Imprégné par le libéralisme économique de son temps, LaFontaine exerce une politique pragmatique recherchant le compromis envers les institutions britanniques plutôt que l'affrontement avec l'Empire⁹⁷. Pour lui, il devient évident que la lutte pour le rappel de l'Union est vaine et qu'il vaut mieux l'accepter et ainsi en tirer tous les profits possibles pour les Canadiens français. En 1848, il forme une alliance avec le Réformiste Robert Baldwin du Haut-Canada en vue de l'obtention d'un gouvernement responsable⁹⁸. Chapleau est plus tard grandement influencé par les idées politiques de LaFontaine et le demeure tout au long de sa carrière politique. Entre temps, au collège Masson, le jeune Adolphe épate par son intelligence et sa vivacité d'esprit. La seigneuresse le guide alors vers le séminaire de Saint-Hyacinthe où il poursuit ses études en septembre 1851 comme l'a fait son fils, Louis-Rodrigue Masson, une dizaine d'années plus tôt⁹⁹. Il y fait la rencontre de l'abbé Isaac Désaulniers, lui aussi proche de la famille Masson¹⁰⁰. De l'avis de Chapleau, ce dernier a une grande influence sur sa vie¹⁰¹.

⁹⁶ Jacques Monet, « LaFontaine (Ménard, dit La Fontaine), sir Louis-Hippolyte », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/la_fontaine_louis_hippolyte_9F.html, consulté le 5 mai 2016.

⁹⁷ Dans son *Adresse aux électeurs de Terrebonne* daté du 25 août 1840, LaFontaine expose sa pensée « réaliste » en regard de l'Union de 1840. Pour l'ancien patriote, même si l'Union est à priori défavorable pour le Bas-Canada, son rappel serait vain. Seule la réunion des forces du Haut et du Bas-Canada permettrait la survie de la nationalité canadienne-française. En ce sens, l'Union est un mal nécessaire en vue de l'obtention d'un gouvernement responsable. Cet objectif passe par une alliance politique avec les Réformistes du Haut-Canada dont Francis Hincks et Robert Baldwin sont les chefs. – Monet, « LaFontaine », consulté le 6 mai 2016.

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ Désilets, *Louis-Rodrigue Masson*, p. 29.

¹⁰⁰ Charles-Philippe Choquette, *Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe depuis sa fondation jusqu'à nos jours* Tome 1, Montréal, Imprimerie de l'institution des soudars-muets, 1911, p. 354.

¹⁰¹ Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. X.

Figure 1 - L'abbé Isaac Désaulniers et ses élèves de Philosophie au Séminaire de St-Hyacinthe, vers 1851.



Sur cette image, J.-A. Chapleau se trouve deuxième à partir de la gauche dans la rangée du bas. Au centre de la rangée du bas, se trouve l'abbé Isaac Desaulniers.

Source : *L'abbé Isaac Désaulniers et ses élèves de Philosophie au Séminaire de St-Hyacinthe, vers 1851*. Daguerréotype ; copie B. J. Hébert, St-Hyacinthe. L'original se trouve au Séminaire de St-Hyacinthe.

Figure autoritaire, Désaulniers axe son enseignement sur les principes philosophiques de Saint-Thomas d’Aquin et d’une philosophie chrétienne¹⁰². À travers l’enseignement de Désaulniers, il est aussi possible de percevoir la large influence que Mgr Ignace Bourget exerce sur le séminaire de Saint-Hyacinthe et sur l’abbé Désaulniers lui-même¹⁰³. Évêque de Montréal depuis 1840, Bourget est la figure de proue de l’ultramontanisme au Canada français¹⁰⁴. Chapleau se montre dès cette époque hostile à la subordination des institutions politiques à celles de l’Église. Cette question le hante longtemps durant son parcours politique. De son passage au séminaire de Saint-Hyacinthe, il laisse le souvenir d’un étudiant pieux et très attaché aux valeurs du catholicisme. Chapleau remporte également plusieurs prix en philosophie et en rhétorique, matières dans lesquelles il excelle¹⁰⁵.

Lors de sa sortie du Séminaire de Saint-Hyacinthe en 1858, deux voies s’ouvrent à Chapleau : celle de la prêtrise et celle du droit. Sa grande piété et son attitude sérieuse lui confèrent toutes les prédispositions d’une vie de prière. Les aspirations de Chapleau sont toutefois bien ailleurs. Le contexte politique des années 1860 ouvre la voie à de grands changements et donc Chapleau est tenté d’être un acteur de ceux-ci. Comme plusieurs autres, il choisit par contre d’abord de faire ses premières armes du côté du droit, cela étant pour lui une porte d’entrée vers la politique. En raison probablement de sa réputation de jeune surdoué, Chapleau parvient à intégrer la société de droit *Ouimet, Morin et Marchand* à Montréal¹⁰⁶. L’un des associés de ce cabinet, Gédéon Ouimet est d’ailleurs passé par le séminaire de Saint-Hyacinthe¹⁰⁷. La collaboration entre lui et Chapleau perdure longtemps. Le deux décembre 1861, alors qu’il vient tout juste d’atteindre vingt-et-un ans, il est admis au Barreau¹⁰⁸. À la cour, Chapleau impressionne, étonne, éblouit. Dans un hommage

¹⁰² Yvan Lamonde, *La philosophie et son enseignement au Québec, 1605-1920*. Ville LaSalle, Hurtubise HMH, 1980, p. 119.

¹⁰³ Laurent-Olivier David, *Messire I.S. Lesieur-Désaulniers*, Montréal, Typographie Geo E. Desbarats, 1872, p. 14.

¹⁰⁴ Pour résumer ce concept, il convient de préciser que l’idéologie ultramontaine s’est développée en France au début du XIX^e siècle en réaction à la Révolution française. Référant à Rome « au-delà des monts », l’ultramontanisme désigne l’affirmation de la primauté du spirituel sur le temporel ou de l’Église sur l’État. Par cette idéologie, il s’agit d’affranchir l’Église du politique et donc de renforcer et valoriser son rôle pour ainsi lui conférer un statut supérieur par rapport aux institutions étatiques, de sorte que ces dernières doivent s’appuyer sur des principes religieux. Enfin, les penseurs ultramontains affirmeront l’inaffilabilité de l’Église et du pape, car ceux-ci font reposer leur légitimité sur Dieu. - Nadia F. Eid, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec : une analyse de l’idéologie ultramontaine du XIX^e siècle*, Montréal, Hurtubise, 1978, p. 6.

¹⁰⁵ Laurent-Olivier David, *Chapleau suivi de L.-O. Taillon – David Mardis – C.-A. Geoffrion – Elzéar Labelle – Louis-Honoré Fréchette – J.-X. Pérrault – Hector Fabre – Faucher de Saint-Maurice*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1926, p. 15

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ Michèle Brassard et Jean Hamelin, « Ouimet, Gédéon », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/ouimet_gedeon_13F.html, consulté le 12 mai 2016.

¹⁰⁸ Dansereau, « J.-A. Chapleau », p. 55.

posthume, le journal *La Patrie* va jusqu'à le qualifier de « grand Démosthène canadien¹⁰⁹ ». Sa capacité à émouvoir les jurés, sa grande sensibilité et surtout ses talents oratoires lui permettent de gagner la grande majorité de ses causes en tant qu'avocat criminaliste. Ses discours font sensation. Il parvient à faire éviter l'échafaud à l'accusé dans vingt-et-une des vingt-deux causes auxquels il prend part¹¹⁰. Du cabinet *Ouimet, Morin et Marchand*, le jeune avocat quitte pour former son propre cabinet d'avocats en compagnie de Joseph-Alfred Mousseau et Louis Archambault¹¹¹. Peu à peu, il se forge de cette façon une solide réputation auprès de ses pairs. Il n'a pourtant pas encore vingt-cinq ans.

1.1.2. *Le Colonisateur*

En 1862, Chapleau s'associe à d'autres jeunes intellectuels de Montréal - Ludger Labelle, Louis-Wilfrid Sicotte, Joseph-Alfred Mousseau, Laurent-Olivier David, D. Ricard, L.-W. Tessier et L.-O. Fontaine - et crée le journal *Le Colonisateur*¹¹². Même s'ils écrivent tous de façon anonyme, c'est l'occasion, pour la majorité d'entre eux, de faire leurs premières armes dans l'espace public et alors se faire connaître en abordant certains sujets de l'heure. Ce petit bihebdomadaire d'à peine trois pages est né des cendres du journal *La Guêpe* et se veut un promoteur de la cause de la colonisation au Bas-Canada¹¹³. L'idée est de mettre à la portée de tous les citoyens les renseignements indispensables à l'avancement et au succès de la colonisation. Dans le but d'élargir cette mission et par le fait même leur lectorat, les rédacteurs annoncent qu'ils prévoient toucher également à divers sujets politiques, aux nouvelles internationales et même à la littérature.

La direction que prend le journal revêt décidément une mission nationale, voire nationaliste. Ses fondations se retrouvent tout droit dans une idéologie de survivance de la « race » canadienne-française. De ce fait, le journal s'écrit en réaction à la dure réalité des Canadiens français au lendemain de l'Acte d'Union de 1840. L'accent est mis sur le fait

¹⁰⁹ *La Patrie*, 26 octobre 1901, p. 20. – Cité dans Munro, *The Political Career*, p. 5.

¹¹⁰ Munro, *The Political Career*, p. 5.

¹¹¹ Dansereau, « J.-A. Chapleau », p. 55.

¹¹² André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise : des origines à nos jours*, Tome 2 : 1860-1879, Québec, PUL, 1975, p. 19.

¹¹³ Ce mémoire emprunte la définition du terme « colonisation » à l'ouvrage du sociologue Gabriel Dussault à propos du Curé Labelle. Dans le contexte du Canada français du XIX^e siècle, ce dernier donne au terme « colonisation » la définition suivante : « [relative au] défrichement de territoires couverts de forêts, leur aménagement en vue de leur mise en valeur agricole et de l'exploitation de leurs diverses ressources, leur peuplement et leur organisation en paroisses canoniques et en municipalités civiles ». - Gabriel Dussault, *curé Labelle : messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, p. 7.

que l'émigration, tournée essentiellement vers les États-Unis, fait de plus en plus sentir ses ravages sur le Canada français. À partir de cet état des faits, la meilleure solution pour assurer la survie de la « race » canadienne-française est l'attachement au sol. Le cri de ralliement du journal est donc celui-ci : « Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.¹¹⁴ » En guise de préliminaire aux idées avancées par le journal, les rédacteurs font état de quelques raisons majeures qui paralysent la colonisation au Bas-Canada¹¹⁵.

Afin de combler cette paralysie, le journal propose en premier lieu de valoriser l'agriculture pour les colons du Bas-Canada : « La Colonisation et l'Agriculture sont tellement liées ensemble qu'à certains points de vue, elles ne forment qu'une seule et même chose.¹¹⁶ » Faute de soutien de la part du gouvernement, de nombreux cultivateurs se voient contraints d'abandonner leurs terres en raison du fait que les métiers liés à l'agriculture ne sont pas suffisamment lucratifs. Pour remédier aux problèmes financiers des agriculteurs, le journal propose l'établissement d'une banque agricole, d'un *crédit foncier* destiné exclusivement aux propriétaires de terres¹¹⁷. Déjà proposée par certains acteurs politiques du temps, cette idée permettrait de mettre un terme à l'usure, préviendrait l'endettement des agriculteurs existants en plus d'en attirer de nouveaux. L'autre grand combat mené par le journal est celui de l'immigration¹¹⁸. Pour coloniser les terres incultes du Bas-Canada, les immigrants sont plus que bienvenus pour s'établir, particulièrement dans les zones toujours vierges du Nord. Cette ouverture s'adresse bien sûr particulièrement aux émigrés, c'est-à-dire les Canadiens français catholiques qui ont quitté quelques années leur terre vers les États-Unis en quête de richesse, mais qui décideraient de revenir auprès des leurs.

Dès le départ, *Le Colonisateur* prend soin de mentionner que les colonnes du journal ne sont l'organe d'aucun groupe politique, qu'ils se veulent plutôt un lieu de réflexion cherchant à briser les lignes de parti pour travailler au développement commun¹¹⁹. De façon

¹¹⁴ *La Minerve*, 18 août 1882, p. 2.

¹¹⁵ *Le Colonisateur*, 2 janvier 1862, p. 1

¹¹⁶ *Le Colonisateur*, 2 janvier 1862, p. 2

¹¹⁷ *Le Colonisateur*, 31 janvier 1862, p. 2; 4 février 1862, p. 2.

¹¹⁸ *Le Colonisateur*, 7 janvier 1862, p. 1; 10 janvier 1862, p. 2.

¹¹⁹ *Le Colonisateur*, 2 janvier 1862, p. 1.

un peu utopique, il cherche à trouver un consensus général en ne prenant pas de grandes positions politiques, mais plutôt en tentant de véhiculer des solutions aux maux de la société canadienne. Le journal réussit effectivement son pari en proposant quelques idées audacieuses : l'idée de créer un ministère de la colonisation ou bien celle de construire des chapelles dans les nouvelles colonies afin que celles-ci soient guidées par des missionnaires catholiques en plus, bien sûr de celles déjà énoncées en matière d'agriculture et d'immigration. Toutefois, le rythme des articles s'essouffle et les idées avancées par le journal manquent clairement d'originalité et de profondeur après quelques mois de publication seulement. Les trois thèmes principaux autour desquels s'articule le journal au départ - colonisation, agriculture et immigration - probablement épuisés, sont peu à peu mis à l'écart pour être remplacés par des « correspondances parlementaires ». On sent alors une mutation du journal par rapport à son programme originel. Il n'est plus question de simplement véhiculer des idées en vue du développement de la colonisation, mais de se trouver une niche sur la scène politique. À ce niveau, le ton des correspondances prend très clairement des allures d'appuis au groupe des Conservateurs de Cartier. À l'heure où se dessine une coalition en vue de la Confédération, le journal meurt finalement, après moins de deux ans de publication. Au moment où le journal s'éteint, Chapleau a d'ailleurs quitté le comité de rédaction depuis quelques mois déjà. La raison annoncée de ce retrait hâtif est le manque de capitaux - l'imprimeur Pierre Cérat refuse d'en poursuivre l'impression¹²⁰ - mais la disparition du journal est surtout due aux désaccords des rédacteurs face aux changements constitutionnels à venir. Sans trop de peine, les fondateurs du journal délaissent donc ce projet pour se concentrer ailleurs. *Le Colonisateur* n'a-t-il pas été de toute façon qu'un tremplin vers une autre vie, celle de la politique par exemple ? Le contexte politique s'est effectivement transformé au début des années 1860 sans que le journal n'emboîte le pas, très fort probablement du fait qu'il n'existe pas de consensus à propos de la Confédération à venir au sein du comité de rédaction, voire spécialement entre L.-O. David et Chapleau. David s'affiche très tôt hostile à la Confédération qu'il juge risquée et défavorable pour le Bas-Canada. Un an à peine après la disparition du *Colonisateur*, il se retrouve d'ailleurs rédacteur du journal antifédéraliste, *L'Union*

¹²⁰ Huguette Filteau et Jean Hamelin, « Labelle, Ludger », DBC, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/labelle_ludger_9F.html, consulté le 11 mai 2016.

nationale, où il s'affaire à montrer les dangers de ce nouvel accord constitutionnel, ce qu'il fait jusqu'en 1866 où la Confédération est maintenant un fait accompli¹²¹.

1.1.3. Appui aux Conservateurs et à la Confédération

Pour ce qui est de Chapleau, il choisit une voie diamétralement opposée de celle de David. De fait, il se montre très tôt un fervent défenseur de l'idée de la Confédération. Cette ferveur s'explique entre autres par l'influence du réseau qu'il s'est forgé, notamment à travers le monde du droit. Gédéon Ouimet, son mentor à la cour, a longtemps pataugé dans les rangs des Conservateurs. Outre les rudiments du monde du droit, il retient de lui sa prestance, son opportunisme politique et son sens du travail. Ouimet, qui demeure toujours un meilleur juriste qu'un habile politicien, est conscient de tout le talent de Chapleau et ne peut le tenir à l'écart bien longtemps¹²².

Vers la fin des années 1850, Chapleau ne se sent toujours pas prêt à sauter dans l'arène politique. Il préfère mettre à l'épreuve ses idées en participant à des assemblées contradictoires comme c'est souvent l'usage à cette époque. L'occasion se présente au moment de la réélection de son ancien collègue de droit, Louis-Siméon Morin. De neuf ans son aîné, Morin ressemble à plusieurs égards à Chapleau. Après avoir échoué aux élections générales de 1854 contre le Rouge Joseph Papin, il parvient à se faire élire député de Terrebonne lors d'une élection partielle en 1857¹²³. Alors que vient le temps de se faire réélire, trois ans plus tard, son poste semble contesté et rien n'est gagné d'avance. Le jour de Noël 1859, alors que tous sont réunis devant la petite église de Terrebonne, Morin est en difficulté devant son adversaire et Chapleau entreprend de parler pour lui. Après de longues minutes à discourir de façon improvisée sur les mérites de Morin, à propos des Conservateurs et surtout à propos de Cartier, la réaction de la foule est sans équivoque, le succès est retentissant¹²⁴. Chapleau reste finalement proche de Morin jusqu'à la fin de la campagne où ce dernier sort victorieux. Cette première joute oratoire pour Chapleau est une

¹²¹ Thérèse Genest, « La pensée nationaliste du journaliste L.-O. David au début de sa carrière politique (1864-1873) », Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1975, p. 73.

¹²² Gilles Boileau, « Gédéon Ouimet : un Premier ministre oublié depuis longtemps », *Histoire Québec*, Vol. 5, no. 3 (2000), p. 22.

¹²³ Bonenfant, « Morin », consulté le 11 septembre 2016.

¹²⁴ Munro, *The Political Career*, p. 9.

réussite. Même si ce n'est pas lui qui est élu, mais Morin, il en retire beaucoup de crédit. Jeune, Chapleau est un idéaliste. Il rêve de voir s'établir en Amérique du Nord une grande nation fondée sur une économie forte et sur le respect des minorités, particulièrement des Canadiens français. Afin que ceci se réalise, le jeune avocat invite les siens à accorder leur foi dans les institutions britanniques dont ils devraient être fiers. Il privilégie ainsi, comme l'a fait LaFontaine, les réformes constitutionnelles, pourvu qu'elles ne constituent pas une rupture trop importante avec l'Empire. Malgré ces tendances plutôt conservatrices, Chapleau n'est pas moins en accord avec certaines idées libérales du temps. Il préconise le libre-marché et est en faveur d'une démocratie plus étendue. La pensée politique de Chapleau n'est toujours pas étoffée au début des années 1860 et il vogue encore entre conservatisme et libéralisme.

Pendant que la pensée politique de Chapleau se précise au début des années 1860, le contexte politique évolue promptement au cours de cette période. Le régime de l'Union semble vivre ses derniers jours étant donné les problèmes qui le minent. En 1864, deux conférences, à Charlottetown et à Québec, posent les jalons de la nouvelle Confédération qui entre en vigueur à partir de 1867. Chapleau, qui a appuyé les Conservateurs Ouimet, Morin et Lacoste, choisit rapidement son camp, celui des Bleus. À première vue, il semble que, dès ses premières sorties publiques, il était destiné à intégrer les rangs des Conservateurs. Pourtant, il en est autrement. Chapleau se méfie des extrêmes, du libéralisme « radical » et aussi de l'ultramontanisme. C'est justement ce qui le séduit dans le projet de Confédération : le fait qu'à son avis, le projet est soutenu par des hommes modérés essentiellement animés par le développement économique de l'Amérique du Nord britannique. Enfin, il a pleinement intégré ce qui est appelé au cours des premières années de la Confédération, l'*École de Cartier*.

1.1.4. L'École de Cartier

Le principal modèle politique de Chapleau lors des premières années de la Confédération est sans contredit G.-E. Cartier. Ancien patriote, Cartier a décidé de faire volte-face à ses premières revendications à la suite des répressions des Insurrections de

1837-1838 en se montrant particulièrement fidèle à la Couronne britannique¹²⁵. Il explique plus tard que sa participation aux Insurrections n'était aucunement un geste contre l'Empire, mais bien pour l'avancement des droits des colonies britanniques en Amérique du Nord¹²⁶. À l'instar de LaFontaine, il en vint à accepter l'Union et entreprend de travailler à tirer un maximum d'avantages de celle-ci¹²⁷. À l'époque où Louis-Joseph Papineau, l'ancien chef patriote de retour de son exil, n'espère plus rien de moins que la rupture du lien colonial puis l'annexion aux États-Unis, Cartier se place à l'opposé en accordant toute sa foi à la Grande-Bretagne¹²⁸. Plus tard, lorsque la guerre de Sécession éclate aux États-Unis, Cartier se montre comme un fervent monarchiste et opposé aux institutions républicaines et démocratiques¹²⁹. « Je suis un Anglais qui parle français » dit-il devant la reine Victoria lors de son passage à Londres¹³⁰, fait parmi d'autres qui montre à quel point l'homme est un anglophile invétéré¹³¹. Avocat et fidèle défenseur des intérêts de la bourgeoisie - il fait lui-même partie de cette classe sociale¹³² - Cartier s'associe au groupe des Conservateurs issus des réformistes de LaFontaine. Durant sa carrière politique, il est animé par un certain pragmatisme surtout intéressé au développement économique¹³³. La pensée politique de Cartier se rallie en outre au libéralisme modéré voulant que l'État s'occupe le moins possible des sphères de l'activité humaine sinon de protéger les libertés individuelles en plus de laisser le champ libre aux initiatives privées.

Ses convictions libérales l'incitent aussi à être défenseur du droit à la propriété privée qui confère à ses yeux une certaine dignité à l'homme - être propriétaire, c'est faire preuve de bon jugement¹³⁴. Il ne faut toutefois pas se méprendre : au milieu du XIX^e siècle Cartier est un Conservateur et non un Rouge. Il se méfie de la démocratie, « la loi de la populace à l'américaine », et à ses principes de suffrage universel, de scrutin secret ou d'élections trop

¹²⁵ Young, *George-Étienne*, p.86.

¹²⁶ Jean-Charles Bonenfant, « Le Canada et les hommes politiques de 1867 ». *RHAF*, Vol. 31, no. 3a (1967), p. 579.

¹²⁷ Young, *George-Étienne*, p.85.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Monière, *Le développement des idéologies*, p. 164.

¹³⁰ Jean-Charles Bonenfant, « Cartier, sir George-Étienne », *DBC*, 2016,

http://www.biographi.ca/fr/bio/cartier_george_etienne_10E.html, consulté le 18 mai 2016.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² L'historien Brian Young étudie spécialement le côté bourgeois du personnage en montrant ses origines, son mode de vie et ses activités professionnelles. - Young, *George-Étienne*, chapitre 2.

¹³³ Young, *George-Étienne*, p. 97.

¹³⁴ Bédard, *Les réformistes*, p. 117.

fréquentes¹³⁵. Il craint les idées révolutionnaires françaises de 1789 et de 1848 et prône plutôt une démocratie tempérée à l'anglaise qui, pour lui, est garante de stabilité¹³⁶. À juste titre, l'historienne Fernande Roy note que le libéralisme adopté par les hommes politiques du XIX^e siècle au Bas-Canada devient une idéologie conservatrice ayant pour but de protéger les intérêts d'une société bourgeoise¹³⁷. Au Canada français, Cartier est l'un des principaux auteurs de ce rapprochement entre libéralisme et conservatism. Homme de son temps, il voit enfin la société canadienne-française au milieu du XIX^e siècle en pleine mutation économique et industrielle. Il conçoit le salut des Canadiens français à travers le développement d'une économie intercoloniale qui n'est possible que par la construction de milliers de kilomètres de voies ferrées. De cette manière, le Bas-Canada pourra intégrer un vaste marché libre-échangiste qui le sortirait du marasme économique des dernières décennies. À noter que tout comme plusieurs hommes politiques de l'époque dans les Canadas, Cartier est lui-même impliqué dans le développement ferroviaire en étant avocat du Grand Trunk Railway depuis 1853¹³⁸ puis étant plus tard président du comité parlementaire des chemins de fer¹³⁹.

Ses liens avec le monde des affaires ne s'arrêtent pas à la construction de chemins de fer. Dans la tradition de LaFontaine, il se rapproche de l'élite bourgeoise anglophone - John A. Macdonald, Alexander T. Galt et John J. Ross entre autres - qui, comme lui, aspire à diriger le développement - économique et politique - du Canada. Au-delà de ces associations politiques et économiques, Cartier tente aussi d'entretenir de bonnes relations avec le clergé qu'il sait indispensable dans l'obtention du pouvoir. De 1848 à 1873, l'*École de Cartier* désigne donc cette façon pragmatique de manœuvrer en cherchant les alliances du côté de l'élite anglophone puis du monde religieux, toujours en ayant comme préoccupation première le développement économique et capitaliste de la future province de Québec. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, de nombreux politiciens sont dominés par ce système de pensée et par Cartier lui-même.

¹³⁵ Young, George-Étienne, p. 112.

¹³⁶ Bonenfant, « Cartier », consulté le 1 juin 2016.

¹³⁷ Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 10.

¹³⁸ À noter que, sauf à de rares exceptions, le nom anglais des chemins de fer est préservé en raison du fait qu'ils sont ainsi nommés à l'époque, et ce, même par les francophones. - Bonenfant, « Cartier », consulté le 18 mai 2016.

¹³⁹ L'historien Marcel Bellavance stipule que 61,6% des députés québécois du premier parlement fédéral détiennent, de près ou de loin, des intérêts dans les chemins de fer et le domaine des assurances. - Marcel Bellavance, *Le Québec au siècle des nationalités, essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB éditeur, 2004, p. 165.

Durant les années 1860, Chapleau est aussi dominé par l'*École de Cartier* au moment de son entrée en politique. Quelque peu par opportunisme politique, mais également par conviction, Chapleau se convertit aux arguments de Cartier en faveur du développement économique au début des années 1860. Le jeune politicien est aussi grandement attiré par la façon du duo Macdonald-Cartier de concevoir ce qu'ils nomment une nouvelle *nationalité politique*, l'un des fondements de la naissance de la Confédération de 1867¹⁴⁰. Cartier expose ainsi ce concept en 1865 :

Si nous nous unissons, nous formerons une nationalité politique qui n'aura aucun rapport avec l'origine nationale ou la religion des individus. Des hommes ont regretté qu'il y eût diversité de races et ont exprimé l'espoir qu'avec le temps cette diversité disparaîtrait. La fusion des races en une seule est une utopie; c'est une impossibilité. [...] Nous sommes de races différentes, non pas pour nous faire la guerre, mais pour travailler ensemble à notre propre et commun bien-être. (*Applaudissements.*)¹⁴¹.

Cartier se montre optimiste à l'endroit des institutions politiques mises en place en 1867. Durant les premières années de la Confédération, il est le symbole de la collaboration entre les deux principaux groupes ethniques formant le Canada, soit les Canadiens français et les Canadiens anglais. En anglophile assumé, Cartier imagine évidemment cette nouvelle nationalité politique à l'intérieur du cadre de l'Empire britannique, comme si cette nationalité serait le prolongement d'une sorte de « britannicité » à l'américaine. Lorsqu'il formule cette conception de la nationalité politique, Cartier se montre très habile. Cette conception a d'abord pour avantage d'arrimer les velléités des Canadiens français, celles de conserver leur spécificité à l'intérieur du projet politique du Canada, puis ensuite de satisfaire les promoteurs d'une nouvelle structure assez puissante et centralisée qui permettrait une effervescence économique encore jamais vue. Ces deux objectifs de la Confédération ne sont évidemment pas faciles à concilier, car ils pourraient possiblement entrer en contradiction. Cartier cherche à aplanir autant que possible les tensions qui surviennent, au moins durant les premières années de la Confédération. De son côté, Chapleau adhère complètement à cette idée de nationalité politique de Cartier et partage la

¹⁴⁰ Ryerson, *Capitalisme et confédération*, p. 307.

¹⁴¹ G.-E. Cartier, Assemblée législative, 7 février 1865 - Joseph Tassé, *Discours de Sir Georges Cartier Baronnet – Accompagnés de notices*, Montréal, Eusèbe Sénecal & Fils, 1893, p. 422.

volonté de travailler à sa construction. Bien qu'il soit trop jeune et insuffisamment influent pour faire partie des délégations qui se réunissent aux conférences de Charlottetown et à Québec en 1864, Chapleau en suivit tous les développements et prit l'initiative de défendre avec ardeur leurs principes.

1.2. Le développement économique au centre des intérêts politiques, 1867 - 1871

1.2.1. Chapleau et l'établissement d'une *nation politique* canadienne

L'entrée du Bas-Canada dans la Confédération de 1867 marque un tournant décisif dans l'histoire. Pour Chapleau, c'est le moment où jamais de faire son entrée en politique. À la suite de la proclamation de la Confédération le 1^{er} juillet 1867, les premières élections sont prévues pour les mois d'août et septembre suivants. Puisque l'essentiel de son réseau se trouve à Terrebonne, c'est à cet endroit qu'il se présente devant les électeurs. Il en fait d'ailleurs mention à un ami, le D^r Louis-B. Durocher quelques mois avant l'élection¹⁴². Un obstacle se dresse toutefois devant lui. Partout en province et spécialement autour de Montréal, Cartier est le grand organisateur des Conservateurs en choisissant les candidats et en attribuant les rôles clefs, soit en pratiquant le patronage ou simplement par favoritisme, puis finalement en décidant lui-même de l'orientation prise dans les débats de chacun des comtés. À Terrebonne, l'homme de confiance de Cartier n'est pas Chapleau, mais Louis-Rodrigue Masson, lui aussi Conservateur et fils de Sophie Raymond Masson. Par sa famille, Louis-Rodrigue bénéficie d'un grand prestige social, d'une indépendance financière ainsi que d'un important réseau sur lequel il peut s'appuyer¹⁴³. Il n'a peut-être pas d'expérience politique, mais il représente pour Cartier l'option la plus sûre de déloger les Libéraux en place depuis 1861. Masson entend ainsi briguer les deux sièges, autant au gouvernement fédéral que provincial¹⁴⁴. Chapleau n'est cependant pas homme à se laisser abattre. Lui qui défend fidèlement les idées des Conservateurs depuis quelques années déjà, refuse de se soumettre aux intérêts de qui que ce soit. Dans les coulisses des Conservateurs,

¹⁴² BAC, fonds Joseph-Adolphe Chapleau, R6167-0-X-F, *Correspondance 1871-1871; 1881-1896*, Lettre de J.-A. Chapleau à L.B. Durocher, 2 mars 1867.

¹⁴³ Désilets, *Louis-Rodrigue Masson*, p. 60.

¹⁴⁴ Entre 1867 et 1874, tous les députés ont la liberté de siéger dans les deux chambres, de façon simultanée. C'est ce qui sera appelé le « double mandat ». On croit alors que cela favoriserait l'administration générale. Lors des premières élections en 1867, dix-neuf des soixante-cinq députés élus à l'Assemblée législative du Québec le sont aussi à Ottawa. — « Double mandat », ASSNAT, 2016, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/double-mandat.html>, consulté le 5 janvier 2016.

Chapleau a l'appui de Ouimet, son ancien mentor du monde du droit, ce qui n'est pas du tout négligeable¹⁴⁵. Le test pour Chapleau se produit toutefois lorsque les deux sont réunis à Sainte-Thérèse pour une assemblée contradictoire quelques mois avant l'élection. Chapleau use alors de toutes ses habiletés oratoires et gagne les quelque huit cents électeurs présents. Ces derniers menacent alors de soutenir Chapleau aux deux ordres de gouvernement si Masson refuse de lui céder le siège au parlement provincial¹⁴⁶. Masson se rallie avec le temps à Chapleau, préférant probablement essuyer une légère perte de prestige plutôt que de se créer un puissant adversaire potentiel. Son prix de consolation est tout de même un siège à la Chambre des communes à Ottawa, ce qui est perçu à l'époque comme étant beaucoup plus prestigieux compte tenu des dispositions de la constitution canadienne. Le trois septembre 1867, Chapleau et Masson sont finalement élus sans opposition respectivement à Québec et à Ottawa¹⁴⁷. À travers la province, les Conservateurs de Cartier¹⁴⁸ dominent incontestablement la scène politique avec cinquante-et-un sièges gagnés sur une possibilité de soixante-cinq¹⁴⁹.

Le jour même de l'élection de Chapleau, Cartier participe de son côté à une assemblée contradictoire contre le jeune Médéric Lanctôt, libéral, nationaliste et fortement opposé à la Confédération. Le leader bas-canadien bénéficie peut-être d'une grande influence autour de lui, mais il n'a jamais été un grand orateur¹⁵⁰. Devant la foule, Lanctôt l'accuse d'avoir vendu les intérêts des ouvriers canadiens-français aux bourgeois anglophones dont Cartier fait maintenant partie. Il l'accuse en outre de noyer la nationalité canadienne-française dans une union législative déguisée. Les paroles de Lanctôt font particulièrement écho dans une circonscription comme Montréal, foyer de la résistance antifédéraliste¹⁵¹. De son côté, Cartier tente de se défendre non seulement en énumérant les

¹⁴⁵ Rumilly, *Georges-Étienne Cartier*, p. 325.

¹⁴⁶ Désilets, *Louis-Rodrigue Masson*, p. 64.

¹⁴⁷ « Les résultats électoraux depuis 1867, Taillon à Trois-Rivières : Terrebonne », ASSNAT, 2016, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/resultatselec/t.html>, consulté le 20 mai 2016.

¹⁴⁸ À noter que le groupe des Conservateurs tout comme celui des Libéraux ne bénéficie pas de véritables structures s'articulant à l'échelle provinciale. Même s'ils sont parfois nommés ainsi, il serait donc imprécis de les désigner comme partis politiques tels qu'on l'entend de nos jours. Comme le montre l'historien Marcel Hamelin, les organisations politiques de cette époque ressemblent plutôt à une « coalition de noyaux régionaux » où chaque région est dirigée par un chef, Cartier dans le cas de Montréal et les alentours par exemple et non pas nécessairement par le premier ministre. – Hamelin, *Les premières années*, p. 130.

¹⁴⁹ « La répartition des sièges aux élections générales », ASSNAT, 2016, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/sieges.html>, consulté le 24 mai 2016.

¹⁵⁰ Young, *George-Étienne*, p. 90.

¹⁵¹ Rumilly, *Georges-Étienne Cartier*, p. 122.

bienfaits de la Confédération, mais en insistant sur ses réalisations sur le plan local : pont Victoria, abolition des droits seigneuriaux, etc.¹⁵². La lutte est toutefois vaine et la foule devient très hostile à son endroit. Venu de nulle part, Adolphe Chapleau grimpe alors sur les estrades et entreprend de discourir en faveur de Cartier et de la Confédération. En moins d'une heure, le vent se retourne complètement évitant ainsi un désastre. Cartier retrouve de nouveau l'appui de la foule et Lanctôt est humilié. Devant un pareil service que Chapleau vient de lui rendre, Cartier le remercie en lui tendant la main. Chapleau lui répond alors spontanément : « Il n'y a pas de quoi, monsieur Cartier, ce n'est pas pour vous que je l'ai fait¹⁵³ ». Comme l'indique l'historienne Andrée Désilets, cet incident met en lumière le caractère dévoué, mais cassant et même irritant de Chapleau qui se révèle tout au long de sa carrière politique¹⁵⁴.

La première session de la première législature s'ouvre à Québec le vingt-sept décembre 1867. Lorsque Chapleau y fait son entrée, l'Assemblée législative est fortement dominée par l'influence de certains parlementaires de carrière qui sont, pour la plupart, également députés à la Chambre des communes. Cette influence se traduit entre autres dans la formation du premier cabinet, celui de Chauveau, assermenté le quinze juillet. Choisi quelques mois avant les premières élections, ce cabinet est principalement formé d'hommes fidèles à Cartier, ce qui montre une fois de plus toute son influence sur la politique provinciale de cette époque. Pour sa part, Chapleau ne peut évidemment pas accéder au Conseil exécutif en 1867, car Chauveau juge qu'il manque d'expérience. Il doit donc se placer derrière les grandes pointures du gouvernement : Cartier bien sûr, Chauveau, Ouimet et Langevin pour ne nommer que ceux-ci. Face aux Conservateurs, il y a les Libéraux, les *Rouges*, assez désorganisés, dont la plupart avaient milité contre la Confédération, mais qui s'y sont finalement ralliés devant le fait accompli. La figure de tête des Libéraux durant les premières années de la Confédération au Québec est Henri-Gustave Joly, député de Lotbinière et aussi élu à Ottawa.

¹⁵² Young, *George-Étienne*, p. 129.

¹⁵³ Rumilly, *Georges-Étienne Cartier*, p. 124.

¹⁵⁴ Désilets, « Chapleau », consulté le 28 juin 2016.

Comme l'usage le prescrit dans les institutions britanniques, le premier discours du trône appelle les futures orientations du gouvernement pour la session parlementaire à venir. Prononcé le lendemain de l'ouverture de la session par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir Narcisse-Fortunat Belleau, le discours s'articule autour de trois principaux piliers : la création de l'appareil administratif, l'organisation de l'instruction publique puis la question de l'arbitrage de la dette entre les deux anciennes colonies du Canada-Uni¹⁵⁵. Il fait enfin allusion au développement de la colonisation et de l'agriculture qui sont des priorités afin de freiner les problèmes liés à l'émigration. Outre ces quelques éléments, le discours s'avère assez court et particulièrement pompeux, en étant ponctué d'échanges de politesses et de démonstrations de confiance et de fidélité envers la Couronne britannique. Toujours conformément aux institutions britanniques, l'adresse en réponse au discours du trône qui s'ensuit est habituellement proposée par un jeune député voué à une carrière prometteuse¹⁵⁶. Pour ce faire, Chapleau est le candidat tout désigné d'autant plus que c'était une façon de le remercier pour ses nombreux services rendus aux Conservateurs. Le jeune député ne rate pas pareille occasion afin de se faire valoir devant ses pairs. Chapleau exprime par cette occasion un vibrant plaidoyer en faveur de la Confédération qui « sera bientôt un empire¹⁵⁷ ». Il reprend alors essentiellement le concept de nationalité politique où cohabitent les deux peuples fondateurs dans l'harmonie :

On a exprimé des craintes, M. l'Orateur, sur le succès de la Confédération, parce qu'il y avait sur cette terre du Bas-Canada deux nationalités en contact; on craignait de voir ces deux nationalités s'entrechoquer, pour faire leur malheur mutuel. Pourquoi craindrions-nous, M. l'Orateur ? Les deux races anglaise et française ne peuvent-elles pas vivre en harmonie ? N'y a-t-il pas assez de gloire dans les plis de ces deux drapeaux pour qu'ils puissent flotter l'un à côté de l'autre, sans jalousie et sans honte ?¹⁵⁸

Même si cette idée demeure largement empruntée à Cartier, Chapleau l'endosse et y fait par la suite régulièrement allusion dans ses interventions durant la première législature provinciale de 1867 à 1870. Cet idéal - l'établissement de la nouvelle nation politique - devient l'un des principaux éléments de sa pensée politique. Chapleau est convaincu que les

¹⁵⁵ N.F. Belleau, *DALQ*, 1/1, 28 décembre 1867, p. 3.

¹⁵⁶ « Adresse en réponse au discours du trône », ASSNAT, 2016, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/adresse-en-reponse-au-discours-du-trone.html>, consulté le 25 mai 2016.

¹⁵⁷ N.F. Belleau, *DALQ*, 1/1, 28 décembre 1867, p. 7.

¹⁵⁸ *Ibid.*

institutions de 1867 sont des outils d'émancipation nationale pour les Canadiens français, tout en permettant de construire une toute nouvelle *nation politique* de type fédérative, le Canada, qui serait complémentaire à une nation déjà existante, le Bas-Canada, que l'on nomme désormais « Province de Québec ». Pour lui, la Confédération accorde tous les outils aux Canadiens français afin de prospérer dans un vaste empire dont ils devraient être fiers. Seule cette Confédération les protégerait de l'assimilation et de l'indifférence face aux puissants États-Unis en créant une sorte de supranationalité politique canadienne qui n'irait pas à l'encontre de la nationalité culturelle originelle des Canadiens français, mais qui leur permettrait de survivre en s'y intégrant¹⁵⁹.

1.2.2. La question de l'éducation et la défense des intérêts des Canadiens français

L'un des premiers enjeux auxquels doit s'attaquer l'administration provinciale au lendemain de 1867 est la question de l'instruction publique. L'implication du gouvernement dans ce domaine n'est pas nouvelle, mais plusieurs problèmes persistent. Les Pères de la Confédération se sont engagés publiquement à y trouver des solutions. Dès 1864 durant les conférences de Charlottetown et de Québec, ils choisissent d'accorder aux provinces leur pleine autorité en matière d'éducation¹⁶⁰. Ce changement a pour effet immédiat de satisfaire les Franco-catholiques, mais cause surtout beaucoup d'inquiétude chez la minorité anglo-protestante au Québec. Connaissant les futures dispositions en matière d'éducation de la Confédération, ces derniers tentent d'enchâsser dès 1866 dans la nouvelle constitution leur droit à disposer d'un système scolaire entièrement autonome et indépendant selon la confessionnalité. Leur cause est portée par nul autre qu'Hector Langevin, député proche de Cartier¹⁶¹. Sans nécessairement proposer la scission complète du système scolaire, Langevin prévoit la nomination de deux sous-surintendants et la possibilité de diviser le conseil de l'Instruction publique selon la confessionnalité de ses membres¹⁶². Lors de la dernière session parlementaire du Canada-Uni, le projet meurt au feuilleton, car les Franco-catholiques ne peuvent accepter un compromis qui ne leur serait

¹⁵⁹ J.-A. Chapleau, « Discours prononcé à Saint-Jérôme le 15 février 1872 devant une assemblée convoquée au sujet du chemin de fer de la colonisation du Nord, 15 février 1872 », - Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. 50.

¹⁶⁰ Pierre Graveline, *Une histoire de l'éducation au Québec*, Québec, Bibliothèque québécoise, 2007, p. 43.

¹⁶¹ Hamelin, *Les premières années*, p. 51.

¹⁶² *Ibid.*

pas rendu au Canada-Ouest. De fait, lorsque ceux-ci demandent les mêmes priviléges pour le Canada-Ouest, on les leur refuse fermement¹⁶³. Précipité par les événements, Langevin est finalement contraint de retirer son projet de loi, laissant la question en suspens¹⁶⁴. Lors de la rédaction finale de la loi constitutionnelle, la communauté anglo-protestante obtient tout de même, par l'entremise de l'article 93, des garanties solides sur leur future autonomie scolaire au sein de la Province de Québec¹⁶⁵.

Lors de la première législature, la question de l'éducation n'est donc toujours pas réglée. Les répercussions des tractations liées à cette question se traduisent d'ailleurs dans la formation du premier gouvernement de la province. Lorsque le lieutenant-gouverneur Belleau choisit Joseph-Édouard Cauchon, influent rédacteur du *Journal de Québec* et maire de cette ville depuis 1866, pour former le premier ministère, ce dernier échoue et doit conséquemment renoncer à cette fonction. Il s'est aliéné la minorité protestante en s'opposant publiquement, un an plus tôt, au projet de loi d'Hector Langevin¹⁶⁶. Pour J. Cauchon, il est impossible d'accepter ce projet de loi, car il institutionnalise la pleine autonomie des protestants en matière d'éducation¹⁶⁷. Sous la pression de Cartier, Cauchon doit alors se retirer et laisser la place à Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, proche des Conservateurs et surtout surintendant de l'Instruction publique depuis plus de dix ans¹⁶⁸. Chauveau accepte alors la charge de premier ministre avec la ferme intention de régler une bonne fois pour toute la question de l'éducation. Son premier geste est d'instituer un ministère de l'Instruction publique dont il est lui-même le titulaire en tant que surintendant¹⁶⁹. Les historiens Linteau, Durocher et Robert expliquent qu'il faut par contre éviter d'interpréter ce geste comme étant un engagement fort et durable de la part de l'État en matière d'éducation¹⁷⁰. Les Franco-catholiques autant que les Anglo-protestants désirent à tout prix préserver leur mainmise sur l'éducation publique et ne sont, par le fait même, aucunement prêts à plier sur cette question. Afin de les satisfaire, le gouvernement

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ Jean-Charles Bonenfant, « Les craintes de la minorité anglo-protestante du Québec de 1864-1867 ». *Les Cahiers des dix*, no. 36 (1971), p. 67.

¹⁶⁵ Linteau, Durocher, Robert, *De la Confédération à la crise*, p. 269.

¹⁶⁶ Désilets, « Chapleau », consulté le 26 mai 2016.

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ Linteau, Durocher, Robert, *De la Confédération à la crise*, p. 269.

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 270.

Chauveau agit lors de la deuxième session de la première législature en déposant le *Bill pour modifier les lois concernant l'Éducation en cette province*¹⁷¹. Cette loi consacre d'abord la division complète selon la confessionnalité du Conseil de l'instruction publique, ce qui accorde aux protestants plus d'autonomie en matière scolaire qu'aucune autre minorité en Amérique. Le Conseil est ainsi dorénavant scindé en deux comités catholique et protestant. Comme l'historien Marcel Hamelin l'indique, cette loi officialise donc la coutume établie au sein du Conseil qui était de s'en remettre aux représentants d'un groupe religieux pour les questions concernant leurs seules écoles¹⁷². Le projet de loi reprend ainsi presque intégralement ce que Langevin proposait en 1866. En plus de la division du Conseil de l'instruction publique, Chauveau propose un deuxième volet à la réorganisation du système d'éducation portant cette fois sur le financement des écoles. Le premier ministre avait pris, déjà en 1868, la décision d'augmenter substantiellement le financement alloué aux commissions scolaires de Québec et de Montréal¹⁷³. Quant à elle, la loi de 1869 propose de répartir les subsides octroyés entre les commissions scolaires catholiques et celles protestantes au *prorata* de la confessionnalité des propriétaires immobiliers plutôt qu'au *prorata* de la population elle-même¹⁷⁴. Les porte-paroles de la communauté protestante applaudissent bien sûr une telle « libéralité » qui leur conférait l'autorité absolue tant souhaitée sur leurs écoles¹⁷⁵. La loi de 1869 satisfait en somme aussi grandement Langevin et Cartier, car elle réalise leurs engagements confédérationnels de protection envers les minorités au Canada.

Sans surprise, Cauchon, qui est maintenant relégué à la position de simple député s'oppose fortement à cette nouvelle législation¹⁷⁶. Les critiques les plus véhémentes ne proviennent cependant pas de Cauchon, mais de Chapleau. Bien que le député de Terrebonne croie nécessaire de légiférer en matière d'éducation « dans une société mixte comme celle qui existe parmi nous¹⁷⁷ », il constate que la loi de 1869, telle qu'elle est, « consacre une politique de favoritisme contraire à l'esprit de la constitution et [est]

¹⁷¹ P.-J.-O. Chauveau, *DALQ*, 1/2, 19 mars 1869, p. 182.

¹⁷² Hamelin, *Les premières années*, p. 54.

¹⁷³ *Ibid.*, p.52.

¹⁷⁴ Richard Leclerc, *Histoire de l'éducation au Québec*, Québec, Richard Leclerc, 1989, p. 57.

¹⁷⁵ C. Dunkin, *DALQ*, 1/2, 19 mars 1869, p. 185.

¹⁷⁶ J.-E. Cauchon, *DALQ*, 1/2, 23 mars 1869, p. 202.

¹⁷⁷ J.-A. Chapleau, *DALQ*, 1/2, 19 mars 1869, p. 185.

dangereuse pour l'avenir.¹⁷⁸ ». Comme Cauchon avant lui, il s'alarme que la loi aille beaucoup trop loin et met en garde des précédents qu'elle peut créer. Le dix-neuf mars 1869, il s'exprime ainsi en chambre :

Comme tous mes compatriotes, sur cette question, M. l'Orateur, j'aime la libéralité, et certes, ce n'est pas moi qu'on n'accusera jamais de fanatisme, mais il est des conditions, des circonstances où la libéralité est dangereuse, où les priviléges deviennent odieux; c'est lorsque cette libéralité, ces priviléges ouvrent la porte à des empiètements et donnent lieu à des récriminations. Et je crains, M. l'Orateur, que la présente mesure soit de nature à faire appréhender de pareils dangers¹⁷⁹.

Les préoccupations de Chapleau portent également sur la nouvelle organisation du financement selon la propriété et non selon la population. Sachant pertinemment que les Églises protestantes possèdent beaucoup plus de propriétés immobilières que l'Église catholique, la nouvelle méthode d'allocation des ressources financières introduit une répartition inéquitable des subsides entre la minorité protestante au bénéfice de l'Église catholique qui dessert un bassin de population beaucoup plus considérable. Le journal *Le Pays* fait l'analyse que le gouvernement attribuerait 1,80\$ pour chaque enfant protestant, contre 0,84\$ pour chaque enfant catholique¹⁸⁰. Ainsi, selon Chapleau, la loi constitue une injustice envers l'Église catholique, car « en définitive c'est le locataire qui paie la taxe et il arrivera alors que non seulement la taxe sera payée par lui, mais qu'elle servira à maintenir des écoles qui ne seront pas de la majorité et qui ne seront pas de sa croyance.¹⁸¹ ».

Malgré ces vives objections énoncées en chambre, Chapleau vote en dernier ressort en faveur de la loi de Chauveau sur l'éducation, à la grande surprise de tous. La loi est finalement adoptée à l'unanimité et reçoit la sanction royale en avril 1869. Pour le député de Terrebonne, cette loi crée peut-être quelques injustices envers les Canadiens français, mais elle permet néanmoins de protéger l'unité de la Confédération canadienne en évitant un soulèvement de la communauté protestante au Québec. Chapleau vient ainsi de comprendre ce que Cartier avait saisi depuis longtemps. Il est impossible d'établir une

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 186.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ *Le Pays*, 25 mars 1869. – Même s'il n'existe pas de données sur les prix à la consommation pour la période antérieure à 1914 au Canada, la Banque du Canada estime que le pouvoir d'achat d'un dollar canadien de 1870 correspond à celui d'environ 26,70\$ en dollars de 2005. – James Powell, « Annexe A : Le pouvoir d'achat du dollar canadien », James Powell, *Le dollar canadien : une perspective historique*, 2^e ed. Ottawa, Banque du Canada, 2005, p. 100.

¹⁸¹ J.-A. Chapleau, *DALQ*, 1/2, 19 mars 1869, p. 186.

nouvelle nationalité politique au Canada sans accorder d'importantes concessions à la minorité anglo-protestante du Québec. Pour lui, il s'agit d'un extraordinaire esprit de conciliation de la part des Canadiens français qui ne serait jamais rendu par les Canadiens anglais ailleurs au Canada. C'est aussi la seule et unique façon de préserver l'un des idéaux de son projet politique. Ce compromis n'est d'ailleurs pas le dernier de sa carrière.

1.2.3. L'épineux problème de l'émigration et ses solutions

L'autre enjeu majeur auquel doit s'attaquer le nouveau gouvernement provincial durant la première législature est l'épineux problème de l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis. Le phénomène n'est pas nouveau, mais prend de l'importance au milieu de la décennie 1860 si bien qu'il se retrouve en filigrane de presque tous les débats parlementaires de la première législature. De nombreux chercheurs se sont afférés à estimer cet exode à l'aide de sources plus ou moins fragmentaires, ce qui résulte en des données souvent imprécises. Environ 100 000 Canadiens français émigrent vers les États-Unis durant la décennie 1860-1870¹⁸². Au total, plus de 500 000 Canadiens français quittent le Québec durant la période 1851-1901¹⁸³. Le mouvement d'émigration touche l'ensemble du Canada et même toute l'Amérique du Nord à un moment ou à un autre durant le XIX^e siècle et les élites canadiennes-françaises en sont très conscientes¹⁸⁴. Le problème pour le Québec est que le phénomène risque de diminuer sa représentation dans la nouvelle Confédération canadienne. Les causes de cette émigration massive sont nombreuses. Comme l'historien Marcel Hamelin le signale, il est cependant possible de résumer celles-ci par des considérations économiques assez simples : un individu émigre pour améliorer ses conditions de vie ainsi que celles de sa famille¹⁸⁵. « La migration épouse le mouvement des marées¹⁸⁶ » allègue l'historien Yves Roby en expliquant que les vagues d'émigration des Canadiens français suivent de près les fluctuations économiques. Un rapport du

¹⁸² Yolande Lavoie, « Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les États-Unis au XIX^e et au XX^e siècles : étude quantitative ». Hubert Charbonneau, dir. *La population du Québec; études rétrospectives*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 78.

¹⁸³ Hamelin et Roby, *Histoire économique*, p. 67. – Il est à noter que durant cette même période, la population du Québec continue tout de même de croître, surtout en raison de son taux de natalité élevé. Entre 1851 et 1901, la population du Québec passe de 890 261 habitants à 1 648 898. - Statistique Canada, « Tableau A2-14 - Population du Canada, par province, dates de recensement, 1851 à 1976 », *Statistiques historiques du Canada, section A : population et migration*, 1999, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-516-x/sectionA/4147436-fra.htm>, consulté le 4 juin 2016.

¹⁸⁴ Albert Faucher, *Histoire économique et unité canadienne*, Montréal, Fides, 1970, p. 257.

¹⁸⁵ Hamelin, *Les premières années*, p. 73.

¹⁸⁶ Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre : rêves et réalités*, Québec, Septentrion, 2000, p. 28.

gouvernement Chauveau cible en 1868 l'absence de manufactures et le manque de connaissances agricoles comme principales causes à ce mouvement migratoire¹⁸⁷. Cette vision du phénomène de l'émigration marque les priorités du gouvernement Chauveau lors de la première législature. Lors de l'adresse en réponse au discours du trône de la deuxième session parlementaire, Chapleau plaide en faveur d'une vocation industrielle pour la province en réponse aux maux de l'émigration. De ce fait, Chapleau critique ses pairs pour leurs convictions agriculturistes :

Si notre population augmente aussi rapidement, il faut lui trouver des débouchés, et ces débouchés ne doivent pas être uniquement les forêts et l'agriculture [...] C'est en vain qu'on nous dira que le Bas-Canada est un pays essentiellement agricole; c'est une erreur. Un pays qui a six ou sept mois d'hiver ne peut pas être essentiellement agricole. Ayez des manufactures et vous utiliserez la moitié de l'année que l'agriculteur perd presque complètement; [...]¹⁸⁸.

Pour le jeune politicien, l'établissement de manufactures retient les Canadiens français incapables de vivre des revenus de leurs terres en plus des autres de plus en plus nombreux qui refusent la vie incertaine et difficile de la colonisation. Afin que cette industrialisation de la province soit accomplie, Chapleau expose trois principales forces dont le développement simultané est nécessaire. Ces forces sont « la richesse territoriale, la force de reproduction de la population, et les capitaux ou les moyens dont la seconde force peut disposer pour développer la première.¹⁸⁹ ». Si ces trois vecteurs de croissance sont réunis, la nation canadienne-française pourrait espérer prospérer, mais surtout, pourrait mettre un terme à l'émigration qui saigne ses effectifs depuis tant d'années. Là où le bâble n'est certainement pas sur le plan de la force de reproduction de la population¹⁹⁰, mais plutôt celui du manque de capitaux. De fait, vu sa situation économique précaire, le Québec ne peut compter que sur des investissements étrangers comme solution à la création d'un essor industriel. Encore faut-il que la province trouve des débouchés pour cette future production industrielle. Rappelons que la fin en 1866 du traité de réciprocité avec les États-Unis a fait énormément mal à l'économie québécoise et canadienne : la nouvelle

¹⁸⁷ *Rapport sur l'agriculture, l'immigration et la colonisation*, Québec, Augustin Côté, 1868, p. 6; P.J.O. Chauveau, *DALQ*, 1/1, 21 février 1868, p. 199.

¹⁸⁸ J.-A. Chapleau, *DALQ*, 1/2, 21 janvier 1869, p. 14

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ Marvin McInnis montre qu'en 1861, l'indice de natalité au Canada était de presque 33% supérieur à la moyenne des indices de huit pays européens - Marvin McInnis, « La grande émigration canadienne : quelques réflexions exploratoires », *L'Actualité économique*, Vol. 76, No. 1 (2000) p. 120

Confédération n'a pas encore montré tout son potentiel économique. Les députés de l'Assemblée législative acquiescent généralement aux idées émises par Chapleau et se consacrent donc dans la mesure du possible à faire connaître le potentiel industriel et économique du Québec, principalement aux investisseurs anglais et américains. Cette volonté est matérialisée en 1870 par une brochure *La Province de Québec et l'Émigration européenne* qui est par la suite largement répandue en Europe¹⁹¹. D'autres brochures similaires sont également distribuées aux États-Unis. Afin de stimuler l'industrialisation, plusieurs députés, Chapleau en tête, évoquent enfin la nécessité de l'implantation d'un tarif protecteur qui protègerait les industriels québécois de la concurrence américaine¹⁹². En plus du manque constant de capitaux, les industriels québécois font face à un marché local fort restreint ainsi que la fermeture relative des marchés extérieurs¹⁹³. Comme le montrent les recherches de Marvin McInnis, chercheur spécialiste en histoire économique, le Canada parvient finalement bel et bien à développer son industrie jusqu'à occuper le quatrième rang mondial pour la production manufacturière par habitant à la fin du XIX^e siècle. Toutefois, ajoute-t-il, ce développement industriel est constamment insuffisant pour absorber les pressions démographiques liées à l'exode des campagnes et le fort taux de natalité de l'époque¹⁹⁴.

Devant cet état des faits, l'Assemblée législative se tourne en deuxième lieu vers les difficultés liées à la colonisation. Les dispositions de la Confédération donnent les compétences exclusives aux gouvernements locaux dans le domaine de la colonisation. Dès la première session, Chapleau le disait avec éloquence : « Nous apporterons toute notre attention sur les moyens les plus propres à développer la colonisation et à stimuler le zèle des municipalités et des associations particulières en faveur de cette œuvre nationale si importante au point de vue des intérêts de cette province dans la Confédération¹⁹⁵ ». Reprenant les idées lancées dans *Le Colonisateur* quelques années plus tôt, Chapleau parle longuement en faveur d'une meilleure organisation de la colonisation qui « doit être un des grands objets de notre politique, pour la conservation de notre autonomie, pour la conquête

¹⁹¹ Hamelin, *Les premières années*, p. 80.

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³ Hamelin et Roby, *Histoire économique*, p. 40.

¹⁹⁴ McInnis, « La grande émigration canadienne », p. 126.

¹⁹⁵ J.-A. Chapleau, *DALQ*, 1/1, 30 décembre 1867, p. 7.

de notre indépendance et pour faire de nous un grand peuple, dans un avenir peu éloigné.¹⁹⁶ ». Grâce au développement de la colonisation de « terres neuves », la province de Québec parviendrait à retenir l'émigration et ainsi bâtir une économie solide en exploitant ses propres ressources. « Emparons-nous du sol! » devient le leitmotiv des tenants du développement colonial comme moteur économique pour le Québec. Chapleau reprend fréquemment cet argument durant la première législature. Plus concrètement, le gouvernement Chauveau entreprend lors de la première session parlementaire de mettre sur pied un vaste réseau de *sociétés de colonisation* servant à aider les colons à s'établir sur les territoires encore inoccupés de la province¹⁹⁷. Une société de colonisation est d'ailleurs formée en 1869 dans le comté de Terrebonne sous l'égide du Curé Labelle, proche des Conservateurs et grand ami de Chapleau¹⁹⁸. Cette stratégie, déjà existante avant la Confédération de 1867, s'accompagne dorénavant de subventions servant à procurer du secours « en grains, provisions et argent¹⁹⁹ » aux colons miséreux. Plusieurs autres lois dont le *Bill pour la formation et l'encouragement des sociétés de colonisation* de 1869 favorisent l'encouragement et la protection des colons entre 1867 et 1871.

Tout compte fait, bien que les tentatives d'encouragement de la colonisation remportent un certain succès, force est de constater que les efforts du gouvernement dans ce domaine demeurent très timides, ce qui justifie le peu de résultats immédiats²⁰⁰. Fort probablement en raison de la conviction que leur rôle se doit d'être limité en regard du libéralisme économique des dirigeants politiques de l'époque, ces derniers préfèrent trop souvent s'en remettre aux initiatives privées pour développer le commerce et l'industrie. L'autre aspect important à considérer dans la limitation des actions du gouvernement dans ses politiques visant à enrayer l'émigration est le problème de l'arbitrage de l'excédent de la dette entre le Bas et le Haut-Canada. En effet, les deux colonies avaient accumulé au moment de la Confédération une dette nette cumulative de plus de 70 000 000\$. Le nouvel État fédéral s'engageait, selon les dispositions de la Loi constitutionnelle de 1867, à n'assumer que 62 500 000\$ de celle-ci, le reste devant être partagé par le Québec et

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 9.

¹⁹⁷ Hamelin, *Les premières années*, p. 92.

¹⁹⁸ Dussault, *Le Curé Labelle*, p. 79.

¹⁹⁹ Hamelin et Roby, *Histoire économique*, p. 170.

²⁰⁰ Lavoie, « Les mouvements migratoires des Canadiens », p. 76.

l'Ontario²⁰¹. La question du partage de l'excédent de cette dette entre les deux provinces étant laissée en suspens au moment de la Confédération, la Province de Québec hésite à s'engager massivement dans des politiques coûteuses avant que cette question ne soit réglée²⁰².

En dépit des succès mitigés du gouvernement Chauveau à enrayer le problème de l'émigration, la recherche des solutions à ce problème met en lumière chez Chapleau un nouvel aspect de sa pensée politique, qui s'exprime cette fois par le nationalisme économique²⁰³. Lors de la Confédération de 1867, Cartier rêve de bâtir un empire économique capable de rivaliser avec les puissants États-Unis. Son désir est empreint d'un nationalisme économique. Chapleau reprend cette volonté et l'accompagne du désir de préserver les intérêts nationaux et culturels des Canadiens français en développant une économie solide qui leur procure les moyens de leur plein épanouissement. Sa pensée politique s'oriente par conséquent autour de la volonté de renforcer la mainmise des Canadiens français sur leur économie. Pour lui, il en va de la survie de la nation canadienne-française, particulièrement dans le contexte de l'émigration vers les États-Unis. Le développement économique devient le seul moyen de protéger les intérêts de la province de Québec et donc de freiner cette émigration. Chapleau marie les préoccupations mercantiles des uns aux préoccupations nationalistes des autres. Même si tout cela se fait encore timidement - il n'occupe pas encore un poste prédominant au sein du gouvernement - il profite du contexte du grand choc démographique dû à l'émigration au milieu du XIX^e siècle, grande saignée nationale, pour articuler sa pensée politique teintée par le nationalisme économique.

²⁰¹ Michel Stewart, « Le partage de la dette et ses actifs de la province du Canada – 1867-1910 », Mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1976, p. 9-10.

²⁰² Marc Vallières, « Le gouvernement du Québec et les milieux financiers de 1867 à 1920 », *L'Actualité économique*, Vol. 59, no. 3 (1983), p. 534.

²⁰³ Dérivé des concepts de nation et nationalisme, le concept de nationalisme économique est tout aussi chargé d'équivoque. Le politologue Éric Boulanger note à propos de ce concept d'abord développé au XIX^e siècle qu'aucune définition du terme ne s'est imposée jusqu'ici et qu'on l'a trop longtemps associé aux concepts de mercantilisme et de protectionnisme en l'opposant le plus souvent au libéralisme. Beaucoup plus complexe, la définition de ce concept peut en effet varier en fonction du contexte politique, économique et géographique dans lequel il est employé. - Éric Boulanger « Théories du nationalisme économique », *L'économie politique*, no. 31(2006), p. 84. Pour l'historien Dominique Foisy-Geoffroy qui définit le concept dans le cadre de son analyse de la pensée d'Esdras Minville, le nationalisme économique est non seulement une politique économique inspirée du nationalisme, mais une doctrine économique qui doit « contribuer au développement culturel national, mais aussi s'inspirer de cette culture nationale [...] ». Cette définition semble opératoire comme prémissse de base à l'analyse de la pensée politique de Chapleau. - Dominique Foisy-Geoffroy, *Esdras Minville. Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, Sillery, Septentrion, 2004, p. 45.

1.3. La pensée « conservatrice libérale » de Chapleau, 1871 - 1874

1.3.1. Chapleau et l'ultramontanisme : fracture idéologique au sein des Conservateurs

Le vingt-quatre décembre 1870, le lieutenant-gouverneur Belleau proroge la quatrième et dernière session de la première législature et annonce la tenue d'élections générales dans la province de Québec²⁰⁴. Fait plutôt curieux, les éléments qui viennent modifier le rapport de force entre les Conservateurs et leurs opposants ne se déroulent pas à l'intérieur des murs du parlement, mais parmi le clergé catholique. Le vingt avril 1871, François-Xavier-Anselme Trudel ainsi que d'autres ultramontains proches de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal et de Mgr Louis-François Laflèche, évêque de Trois-Rivières, publient leur *Programme Catholique* qui a l'effet d'une bombe sur la scène politique québécoise²⁰⁵. Paraissant dans le *Journal des Trois-Rivières*, le texte est reproduit dans les jours suivants par toute la presse ultramontaine²⁰⁶. Véritable manifeste électoral, le texte ne propose rien de moins que l'établissement d'un État théocratique canadien-français en Amérique du Nord où les hommes politiques seraient soumis aux doctrines catholiques romaines du clergé²⁰⁷. Cette offensive idéologique représente une tentative logique et cohérente pour l'Église d'étendre sa domination sur le plan politique²⁰⁸. Tout en appuyant ouvertement les Conservateurs contre les Libéraux, le texte précise la ligne de conduite à adopter des électeurs dans le choix de leur candidat électoral en vue de la prochaine élection²⁰⁹.

Cette radicalisation de la position ultramontaine est exacerbée par certains événements litigieux survenus au cours de la première législature. Parmi ceux-ci, le principal est sans doute la réforme Chauveau en éducation par l'entremise de la loi de 1869. Les Ultramontains accusent les Conservateurs d'avoir cédé aux pressions de la minorité anglo-protestante du Québec en privilégiant leurs propres intérêts plutôt que ceux de

²⁰⁴ J.G. Blanchet, *DALQ*, 1/4, 24 décembre 1870, p. 193.

²⁰⁵ Eid, *Le clergé et le pouvoir politique*, p. 274.

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ Monière, *Le développement des idéologies*, p. 174.

²⁰⁸ Fernand Dumont, « Idéologies au Canada français, 1850-1900 : quelques réflexions d'ensemble », *Recherches sociographiques*, Vol. 10, no. 2-3 (1969) p. 153.

²⁰⁹ *Le Journal des Trois-Rivières*, 20 avril 1871, p. 2.

l'Église catholique²¹⁰. Les « Programmistes », sobriquet qui leur est collé par leurs opposants, ne se présentent pourtant pas à priori comme des adversaires des Conservateurs. Ces derniers ont longtemps servi les intérêts du clergé, « [m]ais ce loyal appui doit être subordonné aux intérêts religieux que nous ne devons jamais perdre de vue²¹¹ ». Les Programmistes ultramontains fournissent ainsi une liste de « règles générales » à suivre pour que les candidats conservent leur appui²¹².

Malgré le fait que les Programmistes affirment leurs « sympathies actives » à l'endroit des candidats conservateurs, leur irruption sur la scène politique québécoise vient modifier considérablement l'ordre politique établi et de ce fait, le rapport de force entre les Conservateurs et leurs opposants politiques. Les Conservateurs ne peuvent plus compter, comme ils l'ont fait lors des précédentes élections, sur l'appui inconditionnel du clergé québécois²¹³. Il est à noter que ce dernier ne forme pas, à ce moment, un bloc unanime dans la province. De fait, plusieurs évêques de la province élèvent tour à tour leur voix contre celles de Mgr Bourget et Mgr Laflèche en montrant leur désapprobation face à cette offensive ultramontaine²¹⁴. Ils estiment que le Programme catholique va trop loin et a surtout le « grave inconvénient d'avoir été formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat²¹⁵ ». L'ascendant de Bourget et de Laflèche sur le clergé catholique québécois demeure néanmoins présent et les Programmistes résistent aux premiers assauts de leurs détracteurs.

Dans le comté de Terrebonne, comme ailleurs au Québec, les élections ont ainsi comme toile de fond les débats autour du Programme catholique. Dans la Chambre des communes, Louis-Rodrigue Masson a fait preuve, au cours de son premier mandat, d'efficacité et d'indépendance²¹⁶. Très tôt, Masson se montre sympathisant aux idées ultramontaines et au Programme catholique. Il est d'ailleurs proche d'Alphonse Desjardins,

²¹⁰ Nadia F. Eid, « Les ultramontains et le *Programme catholique* », Nive Voisine et Jean Hamelin, dir., *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 164-165.

²¹¹ *Le Journal des Trois-Rivières*, 20 avril 1871, p. 2.

²¹² *Ibid.*

²¹³ Eid, « Les Ultramontains », p. 169.

²¹⁴ Eid, *Le clergé et le pouvoir politique*, p. 277.

²¹⁵ Nive Voisine et Philippe Sylvain, dir., *Histoire du catholicisme québécois*, Tome 2 : *Réveil et consolidation (1840-1898)*, Montréal, Boréal, 1984, p. 371-372.

²¹⁶ Désilets, *Louis-Rodrigue Masson*, p. 76.

actionnaire du journal ultramontain *Le Nouveau-Monde* et également l'un des rédacteurs du Programme catholique²¹⁷. Lors de l'élection provinciale de l'été 1871, il songe à briguer les suffrages contre Chapleau et ainsi réclamer un double mandat²¹⁸. De son côté, Chapleau n'a rien d'un Ultramontain. Il prône les principes de séparation entre l'Église et l'État et surtout il partage les idées libérales de *l'École de Cartier*. Sa pensée politique empreinte du nationalisme économique est à l'opposé du nationalisme ultramontain. Afin de conserver les caractéristiques nationales des Canadiens français à l'heure des grands bouleversements économiques et sociaux du XIX^e siècle, les Ultramontains proposent un encadrement encore plus serré des fidèles, un rejet du libéralisme joint à un rejet du développement industriel et économique²¹⁹. Cette logique aboutit à un nationalisme de conservation se construisant autour de l'unité de la langue, de la foi catholique ainsi que des valeurs traditionnelles²²⁰.

Par rapport aux Ultramontains, Chapleau est nettement modéré. Il prône un libéralisme surtout intéressé au développement économique comme planche de salut des Canadiens français. En parallèle, il est inconcevable pour le jeune politicien d'accepter la subordination des institutions politiques à celles de l'Église. Soucieux de préserver l'unité de la Confédération canadienne, l'homme politique déclare que bien qu'il soit un catholique romain dans son cœur et son âme, l'intransigeance des Ultramontains programmistes ne peut être tolérée dans un pays comme le Canada, où plusieurs croyances religieuses se côtoient²²¹. La pensée « conservatrice libérale » de Chapleau s'applique alors. Il n'en fallait pas plus pour s'attirer les foudres des Ultramontains qui critiquent justement l'institutionnalisation de la démocratie libérale²²². Chapleau et Masson mènent donc une lutte intestine dans le comté de Terrebonne. Dans une lettre adressée au premier ministre Chauveau et dont il envoie une copie à Hector-Louis Langevin en avril 1871, Chapleau exprime son inquiétude face à la possible candidature de Masson à l'Assemblée

²¹⁷ Alphonse Desjardins (1841-1912) de Terrebonne; avocat, journaliste, homme politique et homme d'affaire. À ne pas confondre avec Alphonse Desjardins (1854-1920) de Lévis; journaliste, fonctionnaire et fondateur des Caisses populaires Desjardins. - Paul-André Linteau, « Desjardins, Alphonse », DBC, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/desjardins_alphonse_1841_1912_14F.html, consulté le 9 juin 2016.

²¹⁸ Désilets, *Louis-Rodrigue Masson*, p. 78.

²¹⁹ *L'Étendard*, 26 novembre 1884, p. 2.

²²⁰ Monière, *Le développement des idéologies*, p. 183.

²²¹ Munro, *The Political Career*, p. 27.

²²² Monière, *Le développement des idéologies*, p. 174.

législative²²³. Au moment de l'élection, les requêtes de Chapleau sont entendues. Devant le rapport de force défavorable, Masson renonce à supplanter Chapleau à l'Assemblée législative et décide même d'appuyer sa candidature en échange d'un pareil appui lors de l'élection fédérale l'année suivante²²⁴. Sous l'égide de Langevin et Masson, Chapleau est enfin élu sans opposition dans le comté de Terrebonne²²⁵. À travers la province, les Conservateurs remportent quarante-six sièges sur une possibilité de soixante-cinq, soit une légère diminution par rapport à l'élection de 1867²²⁶.

Du côté des Ultramontains, un seul député sur cinq candidats officiellement ultramontain, F.-X. A. Trudel, est élu²²⁷. Force est de constater que les prédictions alarmistes de certains Conservateurs qui voyaient leur groupe politique être complètement détruit ne se réalisent pas. Même si les Ultramontains ne parviennent pas à enregistrer des succès électoraux considérables lors de l'élection provinciale de 1871, l'ultramontanisme demeure une idéologie dominante dans la province de Québec du dernier tiers du XIX^e siècle. Le rôle des défenseurs de cette idéologie doit dorénavant faire partie de tout calcul politique autant pour les Conservateurs que pour les Libéraux. Même si son comté électoral se situe dans le grand rayon d'action de Mgr Bourget - dans la grande région de Montréal - Chapleau est directement exposé à la « menace » ultramontaine. Néanmoins, il reste l'un des principaux adversaires de cette idéologie qu'il pourfend ouvertement. Pouvant paraître hasardeux, ce calcul politique s'inscrit pourtant en droite ligne de son projet national.

Au retour des élections, les Conservateurs affrontent une opposition beaucoup mieux aguerrie et expérimentée. Du côté de Chapleau, il cherche désespérément à accroître son poids au sein du gouvernement. Il est une deuxième fois élu par acclamation, ce qui montre qu'il est parvenu à se forger des appuis solides autour du comté de Terrebonne. Au sortir de l'élection, il écrit d'ailleurs à son ami, le D^r Louis-B. Durocher, sur ses intentions de

²²³ Lettre de J.-A. Chapleau à Hector-Louis Langevin, 8 avril 1871. - Ouellet, « Lettres de Joseph-Adolphe Chapleau », p. 38.

²²⁴ Désilets, *Louis-Rodrigue Masson*, p. 79.

²²⁵ « Les résultats électoraux depuis 1867, Taillon à Trois-Rivières : Terrebonne », ASSNAT, 2016. <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/resultatselec/t.html>, consulté le 5 janvier 2016.

²²⁶ « La répartition des sièges aux élections générales », ASSNAT, 2016, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/sieges.html>, consulté le 9 juin 2016.

²²⁷ Eid, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec*, p. 278.

devenir l'orateur du prochain parlement²²⁸. Chauveau lui préfère malgré tout Joseph-G. Blanchet qui avait été orateur lors de la première législature. Un peu moins de deux ans plus tard, un Chapleau déçu adresse d'ailleurs à Langevin un plaidoyer en faveur d'une plus grande représentation de la région de Montréal²²⁹.

Lors de la formation du cabinet des ministres, Chapleau milite également auprès de Langevin, pour son ami et mentor Ouimet afin que ce dernier fasse son entrée à la Cour d'appel²³⁰. Chapleau milite évidemment également pour lui-même en réclamant un poste de ministre au sein du cabinet Chauveau, soulignant à Langevin « que pour tout le district de Montréal, il n'y a pas deux sièges du côté droit de la Chambre où je n'ai pas posé au moins un clou²³¹ ». Cette fois, les revendications de Chapleau ne sont cependant pas entendues. Le cabinet des ministres de Chauveau à l'ouverture de la deuxième législature est calqué sur celui de la première législature. Chapleau en est exclu²³².

1.3.2. Métamorphose du contexte politique québécois

À l'ouverture de la première session parlementaire de la deuxième législature le sept novembre 1871, deux nouvelles provinces canadiennes se sont jointes à la Confédération, soit le Manitoba et la Colombie-Britannique en plus d'un nouveau territoire appelé les Territoires du Nord-Ouest. Environ deux ans plus tard, l'Île-du-Prince-Édouard fait à son tour son entrée dans la Confédération. À travers le pays, des élections générales se préparent en 1872 au moment où l'hégémonie de Cartier se trouve de plus en plus contestée²³³. De fait, ses adversaires se font toujours plus nombreux autant à l'extérieur des forces conservatrices qu'à l'intérieur. Plusieurs problèmes minent son autorité et son impuissance à régler certains conflits liés à la Confédération l'a grandement affaibli²³⁴. Depuis 1871, Cartier souffre également d'insuffisance rénale chronique, connue sous le

²²⁸ BAC, fonds Joseph-Adolphe Chapleau, R6167-0-X-F, *Correspondance 1871-1871; 1881-1896*, Lettre de J.-A. Chapleau à Louis-B. Durocher, 20 juillet 1871.

²²⁹ Lettre de J.-A. Chapleau à H. Langevin, 25 janvier 1873. - Ouellet, « Lettres de Joseph-Adolphe Chapleau », p. 43.

²³⁰ Hamelin, *Les premières années*, p. 135.

²³¹ Lettre de J.-A. Chapleau à H. Langevin, 8 avril 1871. - Ouellet, « Lettres de Joseph-Adolphe Chapleau », p. 39.

²³² DALQ, « Membres du Conseil exécutif », 2/1, p. VII.

²³³ Young, *George-Étienne*, p. 173.

²³⁴ *Ibid.*, p. 174.

nom de mal de Bright, ce qui l’empêche fréquemment d’être présent devant ses électeurs²³⁵. Enfin, au moment des élections, il est très préoccupé par les affaires du gouvernement et il laisse à d’autres l’organisation de sa campagne électorale²³⁶. Le résultat pour Cartier est désastreux : il est défait par une majorité écrasante par son adversaire libéral Louis-Amable Jette²³⁷. Même s’il parvient à peine deux semaines plus tard à se faire élire grâce à quelques intrigues dans le comté de Provencher, au Manitoba²³⁸, c’est la fin d’une époque pour Cartier²³⁹. Au fil d’arrivée, les Conservateurs parviennent non sans difficulté à arracher la victoire aux Libéraux et Macdonald préserve son poste de premier ministre du Canada²⁴⁰. Comme la campagne de Cartier l’a montré, le résultat du scrutin révèle tout de même un puissant courant antiministériel²⁴¹. L’année suivant l’élection, des journaux proches des Libéraux révèlent que Cartier, Langevin et John. A. Macdonald ont sollicité des sommes considérables à l’homme d’affaires Hugh Allan en échange de lucratifs contrats liés à la construction du Chemin de fer du Canadien Pacifique (CPR), ceci dans le but de financer leur campagne électorale²⁴². Ce qui est appelé le « Scandale du Pacifique » sonne le glas des Conservateurs²⁴³. Dans ces circonstances, Cartier succombe à sa maladie et meurt le vingt mai 1873 alors qu’il est à Londres, cette ville où il se sentait chez lui²⁴⁴.

À peine remis de la triste nouvelle de la mort de Cartier et empêtrés dans le Scandale du Pacifique, les Conservateurs de Macdonald ont besoin d’un nouveau lieutenant politique pour le Québec. Par sa grande expérience politique, c’est à Langevin que revient l’honneur de « revêtir le manteau de Cartier ». Déjà lors de l’élection de 1871, il avait joué un rôle important, c’est maintenant à lui que revient la tâche de guider les troupes conservatrices à Québec²⁴⁵. Son premier geste d’envergure est celui de remplacer Chauveau à la tête du

²³⁵ Jean Hamelin et Pierre Poulin, « Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/chauveau_pierre_joseph_olivier_11F.html, consulté le 17 juin 2016.

²³⁶ Young, *George-Étienne*, p. 181.

²³⁷ *Ibid.*

²³⁸ C'est en fait nul autre que Louis Riel qui accepte de lui laisser sa place. - Thomas, « Riel », consulté le 28 juillet 2016.

²³⁹ Hamelin et Poulin, « Chauveau », consulté le 17 juin 2016.

²⁴⁰ « Résultats électoraux par parti : 2^e élection générale (1872.10.12) - Automne », *Parlement du Canada*, 2016, <http://www.lop.parl.gc.ca/ParlInfo/Compilations/ElectionsAndRidings/ResultsParty.aspx?Parliament=4190e40c-3fa8-409c-bab7-5a4008b89f47&Season=0&Language=F>, consulté le 27 juin 2016.

²⁴¹ Hamelin, Huot, Hamelin, *Aperçu de la politique canadienne*, p. 56.

²⁴² William J. Stairs, « Political corruption and public opinion : The evolution of political ethics in Canada, 1840-1896 », Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1991, p. 109-119.

²⁴³ Linteau, Durocher, Robert, *De la Confédération à la crise*, p. 331.

²⁴⁴ Young, *George-Étienne*, p. 84.

²⁴⁵ J.-A. Macdonald à J. Rose, 23 juin 1873. Cité dans Andrée Désilets, « La succession de Cartier, 1873-1891 », *Historical Papers/Communications historiques*, Vol. 3, no. 1 (1968), p. 52.

gouvernement. La dernière élection a mis en évidence les rivalités au sein des Conservateurs et Chauveau s'est montré bien faible en tant que leader politique. Plutôt animé par les débats d'idées, il s'est aussi révélé être un piètre stratège politique et il supporte mal l'empiètement des ministres fédéraux dans son administration provinciale²⁴⁶. L'occasion est belle en 1873 pour Langevin de faire un « grand ménage » et de consolider l'unité du parti en apportant du sang nouveau. Chauveau n'a d'autres choix que d'écouter les ordres de Langevin et de démissionner de son poste tout en acceptant, en février 1873, la présidence du Sénat canadien en guise de compensation²⁴⁷. Le choix de Langevin pour lui succéder est Gédéon Ouimet, homme d'expérience et surtout un Conservateur de la première heure.

L'arrivée de Ouimet comme premier ministre force à remanier le cabinet des ministres. Outre Ouimet, trois membres de l'ancien cabinet Chauveau reste dans le nouveau Conseil exécutif. Tout comme Chauveau, Ouimet cumule à sa tâche de premier ministre le poste de ministre de l'Instruction publique, mais devait en contrepartie se défaire de son poste de procureur général qu'il laisse à George Irvine. La grande nouveauté du cabinet Ouimet s'avère l'arrivée de Chapleau au poste de solliciteur général²⁴⁸. Le rôle de Chapleau est celui de conseiller le cabinet dans les questions de droit en plus de défendre les causes du gouvernement devant les cours de justice²⁴⁹. À seulement trente-trois ans, mais après tant d'années à espérer une promotion au sein du gouvernement, Chapleau est finalement récompensé. Cette nomination n'avait rien d'un hasard pour Chapleau. La formation du cabinet Ouimet de 1873 met en lumière tout le poids politique qu'il a acquis depuis le début de sa jeune carrière. Chauveau avait réussi à l'écartier du pouvoir en 1871, on ne lui referait pas le même coup en 1873. Andrée Désilets va jusqu'à déclarer que « Chapleau domine littéralement Langevin dans la formation du ministère provincial de 1873.²⁵⁰ » Bien que cette affirmation semble légèrement exagérée, elle montre bien l'importance que Chapleau a acquise depuis 1867. Alors que plusieurs Conservateurs désirent voir Joseph Coursol à la tête du parti, c'est la forte opposition de Chapleau qui proclame plutôt Gédéon Ouimet à la

²⁴⁶ Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 221.

²⁴⁷ Hamelin et Poulin, « Chauveau », consulté le 17 juin 2016.

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ Hamelin, *Les premières années*, p. 40.

²⁵⁰ Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 75.

succession de Chauveau²⁵¹. Alors que Ouimet songe ensuite à inclure F.-X.-A. Trudel, ultramontain-programmiste, dans son cabinet dans le but de faire cesser les luttes intestines au sein des forces conservatrices, Ouimet et Langevin changent d'idée par peur de déplaire à Chapleau²⁵². Chapleau va jusqu'à menacer de faire dérailler la formation du cabinet Ouimet si ses volontés ne sont pas entendues²⁵³.

En moins de trois ans, le contexte politique québécois s'est donc considérablement métamorphosé. Nouvelles réalités politiques au Canada, Conservateurs fédéraux ébranlés par le Scandale du Pacifique, mort de Cartier, Langevin adopté comme étant son successeur légitime, nouveau lieutenant-gouvernement puis nouveau premier ministre à Québec, les choses bougent très rapidement. Ceci est sans compter l'abolition du double mandat en 1874 qui empêche dorénavant les députés de la Chambre de Communes d'être également députés à l'Assemblée législative²⁵⁴. Ce nouveau contexte politique s'avère favorable pour Chapleau qui sait habilement tirer son épingle du jeu afin de grimper les échelons au sein des Conservateurs. Il devient le responsable de l'organisation politique de la grande région de Montréal, alors que Langevin s'occupe de la région de Québec²⁵⁵. Jeune, il est indéniablement l'homme de l'avenir pour les Conservateurs en attendant que Langevin lui cède sa place, volontairement ou non. Chapleau ne manque pas d'ambition politique. Il sait décidément comment exprimer ses désirs et surtout, maîtrise l'art de manœuvrer en coulisse afin de faire avancer ses propres intérêts.

1.3.3. L’Affaire des Tanneries

Lors de son entrée en fonction, le nouveau gouvernement Ouimet profite d'une conjoncture économique favorable grâce au règlement politique de l'excédent de la dette. Après six longues années devant les tribunaux, le Dominion du Canada s'engage finalement à assumer la totalité de la dette envers le Canada-Uni tout en dédommager les

²⁵¹ *Ibid.*

²⁵² Hamelin, *Les premières années*, p. 138.

²⁵³ Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 277.

²⁵⁴ Au moment de la sanction de la loi québécoise abolissant le double mandat le 28 janvier 1874, seul quatre des douze doubles mandataires choisissent de conserver leur siège à l'Assemblée législative du Québec. Les autres, dont Cauchon et Langevin, optent pour Ottawa. - « Double mandat », ASSNAT, 2016, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/double-mandat.html>, consulté le 12 juillet 2016.

²⁵⁵ Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 277.

autres provinces²⁵⁶. Bien que cette solution laisse toujours en suspens le partage des actifs des colonies avant la Confédération ainsi que la question des subventions annuelles prévues par la constitution, elle permet au gouvernement Ouimet de respirer et de mettre de l'avant de nouvelles politiques économiques. Le premier geste découlant directement de ce règlement est la négociation au Royaume-Uni d'une première émission d'obligations provinciales d'un montant d'un peu moins de quatre millions de dollars. Dirigée par Joseph G. Robertson, l'opération, est alors couronnée de succès²⁵⁷.

L'élan du gouvernement Ouimet est cependant freiné par le premier grand scandale de l'histoire de la province de Québec, qui est appelé « l'Affaire des Tanneries ». Le journal *Montréal Herald* ébruise en premier l'affaire le seize juillet 1874, en évoquant une possible transaction douteuse impliquant le gouvernement et certains spéculateurs fonciers de la région de Montréal²⁵⁸. Sans connaître tout le fond de l'affaire, le papier fait tout de même boule de neige. L'histoire commence en 1839 alors que la Province du Bas-Canada fait l'acquisition d'un terrain d'environ vingt-cinq arpents situé au village des Tanneries, dans la circonscription d'Hochelaga, près de Montréal²⁵⁹. En 1874, la Province de Québec songe à y relocaliser un hôpital protestant pour les patients souffrant de maladies contagieuses. Lors de l'été de la même année, John Rollo Middlemiss, un important spéulateur foncier de Montréal, tente d'obtenir de l'information au sujet du terrain en vue de l'acquérir. Il se rapproche alors de Clément-Arthur Dansereau, un ami personnel de Chapleau et copropriétaire de l'influent journal *La Minerve*. Par l'entremise de Dansereau et de Chapleau, Middlemiss propose alors au gouvernement Ouimet d'échanger le terrain des Tanneries contre une quarantaine d'arpents de la ferme Leduc - le terrain de la ferme Leduc est d'une dimension totale d'environ quatre-vingts arpents - situé non loin de là. À partir de ce moment, Middlemiss et Dansereau rencontrent à de nombreuses reprises plusieurs membres du gouvernement afin de conclure l'échange le plus rapidement possible. Le vingt-deux juin, Louis Archambault, alors commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics, visite le terrain et s'emploie par la suite lui aussi à convaincre son chef

²⁵⁶ Stewart, « Le partage de la dette et ses actifs », p. 50.

²⁵⁷ Vallières, « Le gouvernement du Québec et les milieux financiers », p. 538.

²⁵⁸ *The Montreal Herald*, 16 juillet 1874.

²⁵⁹ Hamelin, *Les premières années*, p. 140.

afin de conclure très rapidement l'échange. L'entente est finalement conclue le premier juillet suivant sous l'égide du premier ministre lui-même. Étant informé de la transaction, le représentant de l'hôpital protestant s'insurge très tôt contre le gouvernement Ouimet en soulignant les nombreux désavantages du terrain de la ferme Leduc dont les difficultés de drainage et l'absence de transport en commun dans les environs. Bien que le gouvernement fasse d'abord fi de ces critiques, l'attaque a pour effet d'éveiller les soupçons des adversaires du gouvernement. Le *Montréal Herald* découvre alors qu'au moment de l'échange, la totalité du terrain de la ferme Leduc est évaluée à 40 000\$ tout au plus - le gouvernement vient d'en acquérir la moitié seulement - alors que le terrain des Tanneries est évalué à plus de 200 000\$²⁶⁰. Le Hérald déclare alors que les ministres du cabinet Ouimet ont échangé, au nom de la province, « un bœuf contre un œuf²⁶¹ ». Le même journal apprend plus tard qu'au moment de négocier l'échange, ce n'était pas Middlemiss qui était propriétaire du terrain de la ferme Leduc, mais un certain Walter R. Rice. Ce dernier l'avait obtenu pour la somme de 38 000\$. La veille de la conclusion de l'échange avec le gouvernement, Middlemiss met la main sur le terrain pour la somme extraordinaire de 163 000\$²⁶². Pour les opposants du gouvernement, tout porte à croire que le prix du terrain de la ferme Leduc a été gonflé artificiellement. Au mois de juillet 1874, le journal *Le Bien Public* fait une découverte importante montrant que la transaction est bel et bien douteuse. Quelques jours seulement après la transaction, Dansereau dépose dans son compte à la Banque Jacques-Cartier une somme totale de 65 000\$ dont 48 000\$ provient directement de Middlemiss. Quant à lui, Archambault a déposé dans son compte la somme de 50 000\$, encore une fois provenant de Middlemiss²⁶³.

Pour les opposants au cabinet Ouimet, il n'y a pas de doute, ces dépôts viennent incriminer lourdement les « tanneurs », ceux associés à la transaction. Il n'en faut pas plus pour provoquer l'ire de la presse. Même si rien n'incrimine directement Chapleau, c'est lui qui est responsable de la région de Montréal : il est donc forcément au courant du fond de l'affaire. De plus, tous savent pertinemment qu'il est un ami personnel de Dansereau.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 143.

²⁶¹ Rumilly, *Georges-Étienne Cartier*, p. 322.

²⁶² Hamelin, *Les premières années*, p. 144.

²⁶³ *Ibid.*

Laurent-Olivier David écrit à propos de Chapleau : « On dit qu'on perd son savon à vouloir blanchir un nègre, mais si Chapleau parvient à blanchir ce nègre que je nomme le gouvernement, je le proclame grand homme.²⁶⁴ » Alors que les Libéraux pensent tenir un nouveau Scandale du Pacifique, les ministres du gouvernement Ouimet tentent tant bien que mal de se défendre. À la demande du premier ministre, c'est Chapleau, alors aux États-Unis, qui est envoyé pour affronter la foule aux Tanneries le vingt-deux juillet²⁶⁵. Le jeune solliciteur général met alors l'accent sur le fait que l'échange a été fait dans l'intérêt des citoyens des Tanneries. En beau parleur, il indique sans sourciller qu'« [h]eureusement, les choses ont tourné d'une autre façon. Sur le terrain dont l'on parle tant depuis quelques jours, s'élèveront de splendides villas, qui donneront un aspect plus riant à votre localité déjà si belle. [...] Nous donnerons aux hôpitaux un terrain plus éloigné, et nous laisserons aux Tanneries son terrain pour y reconstruire des villas.²⁶⁶ » Ces belles paroles ne parviennent toutefois pas à convaincre quiconque. Dansereau et Archambault se défendent de leur côté encore plus lamentablement. À propos des importantes sommes déposées dans leur compte en banque respectif, ils prétendent que ces sommes ne regardent personne d'autre qu'eux-mêmes. Pour eux, de toute façon, il ne s'agissait que de simples précautions hypothécaires envers Middlemiss²⁶⁷. Ils n'arrivent pas non plus à convaincre personne et les critiques se poursuivent.

La nouvelle session parlementaire ne devant débuter qu'en décembre, les Conservateurs espèrent que la poussière retombe d'ici là, mais il n'en est rien. Le trente juillet, le procureur général, George Irvine, député protestant représentant de la minorité anglophone, remet sa démission à Ouimet en indiquant être en profond désaccord avec la transaction²⁶⁸. Une semaine plus tard, le cabinet Ouimet reçoit un deuxième coup de barre avec la démission cette fois de John Jones Ross²⁶⁹. Étant en Angleterre durant tout le mois de juillet afin de négocier l'émission d'obligations provinciales, Robertson apprend la nouvelle à distance et démissionne lui aussi à son retour le sept septembre en même temps

²⁶⁴ Rumilly, *Georges-Étienne Cartier*, p. 323.

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ *L'Événement*, 24 juillet, 1874.

²⁶⁷ Hamelin, *Les premières années*, p. 144.

²⁶⁸ Rumilly, *Georges-Étienne Cartier*, p. 325.

²⁶⁹ Hamelin, *Les premières années*, p. 146.

que Pierre Fortin²⁷⁰. Tous ces députés démissionnent afin de prouver leur intégrité. Il ne reste plus qu'Archambault et Chapleau aux côtés de Ouimet. Ce dernier est complètement découragé de la tournure des événements. Comment pourrait-il reformer un cabinet des ministres avec le départ d'aussi grosses pointures, particulièrement les députés représentant la minorité anglophone? Pire encore, comment pourrait-il libérer de tout soupçon Chapleau et Archambault, les seuls ministres n'ayant toujours pas démissionné ? Lui-même n'avait-il pas fait preuve de naïveté éhontée dans cette affaire ? Les démissions d'Irvine, de Ross, de Robertson et de Fortin sont de toute façon largement perçues comme des aveux de culpabilité pour leurs adversaires. Devant l'impasse, Ouimet est finalement contraint de démissionner le huit septembre, emportant avec lui Archambault et Chapleau. En moins d'un mois, tout a donc basculé pour Ouimet qui profitait pourtant d'un contexte favorable à son arrivée en tant que premier ministre. Même s'il garde son poste de député et qu'il est même réélu sans opposition dans Deux-Montagnes lors de l'élection de 1875, il s'agit d'une fin politique pour Ouimet qui se sent trahi et abandonné par les siens. Celui qui a été appelé en remplacement de Chauveau par Langevin n'a en fin de compte jamais remporté d'élection générale en tant que premier ministre.

Choisi par le lieutenant-gouverneur René-Édouard Caron, le très respecté Charles-Eugène Boucher de Boucherville, qui siège au Conseil législatif, remplace Ouimet en tant que premier ministre le vingt-deux septembre²⁷¹. Langevin appuie d'ailleurs lui aussi ce choix²⁷². Joly de Lotbinière, leader des Libéraux en chambre, ne peut espérer ravir le poste, car les Conservateurs sont toujours trop puissants et le lieutenant-gouverneur est de toute façon trop proche d'eux. À la fois proche des Ultramontains, des Conservateurs issus de l'*École de Cartier* ainsi que de la communauté anglo-protestante, Boucherville s'avère ainsi l'homme du compromis pour les Conservateurs. Au milieu des rumeurs lors de l'automne 1874, Boucherville parvient finalement à former son cabinet des ministres en prenant bien soin d'exclure tous ceux qui avaient été impliqués dans l'Affaire des Tanneries. Seul Robertson peut réintégrer ses fonctions, lui qui a été éclaboussé indirectement par le

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 147.

²⁷¹ Kenneth Munro, « Boucher De Boucherville, sir Charles », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/boucher_de_boucherville_charles_14F.html, consulté le 11 juin 2016.

²⁷² Hamelin, *Les premières années*, p. 149.

scandale. En chambre, la quatrième session de la deuxième législature est complètement dominée par l’Affaire des Tanneries. Les Conservateurs peinent à justifier leurs actions pendant que les Libéraux réclament la formation d’un comité d’enquête afin d’étudier la question. Ce comité voit le jour, mais arrive à la conclusion qu’il n’y a pas de preuves tangibles permettant de lier le cabinet Ouimet à des activités frauduleuses²⁷³. En contrepartie, Middlemiss et Dansereau ont bel et bien procédé, selon le comité, à une transaction « au détriment de la province²⁷⁴ ». Il est en conséquence recommandé que des procédures légales soient immédiatement entreprises pour faire annuler l’échange²⁷⁵.

Dans le cas de Chapleau, il clame longuement son innocence devant le comité ainsi qu’en chambre. Il réitère à plusieurs reprises sa fidélité envers Ouimet²⁷⁶. Selon lui, « on voulait trouver un prétexte quelconque pour renverser le gouvernement²⁷⁷ » et on y est bel et bien arrivé. Durant la session, il se porte également avec ardeur à la défense de son grand ami Dansereau qui refuse jusqu’à la fin de fournir des explications satisfaisantes quant aux dépôts d’argent dans son compte en banque²⁷⁸. « Pourquoi donc vouloir montrer tant de rigueur contre M. Dansereau? ²⁷⁹ » dit-il désespérément. Chapleau est évidemment amer en ce qui concerne la tournure des événements, lui qui, après avoir accédé brièvement au Conseil exécutif, se voit maintenant écarté du pouvoir par Boucherville. Même s’il s’en tire somme toute bien dans toute cette affaire - aucune accusation formelle n’est portée contre lui - il s’agit d’une première tache à sa réputation si éclatante. D’après Marcel Hamelin, l’épisode de l’Affaire des Tanneries est révélateur du climat politique québécois des années 1870 caractérisé par une administration publique déficiente et très souvent corrompue²⁸⁰. En étant l’un des leaders conservateurs de la région de Montréal, force est de constater que Chapleau est partie prenante de cette administration. L’Affaire des Tanneries expose néanmoins la grande loyauté du jeune leader politique, lui qui défend les siens jusqu’à la toute fin, parfois même au détriment de sa propre intégrité.

²⁷³ « Qu'il ne paraît pas, d'après la preuve, que l'honorables M. Chapleau ait pris une part active dans la conspiration, mais votre comité est d'opinion qu'il en connaissait l'existence et l'a encouragée. » - L.R. Church, *DALQ*, 2/4, 20 février 1875, p. 348.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 346.

²⁷⁵ Le rapport final du comité s’intitule : *Documents relatifs à l’échange des propriétés des Tanneries près de Montréal, 1874-1875*, Québec, Imprimé par ordre de la Législature, 1875, 510 p.

²⁷⁶ J.-A. Chapleau, *DALQ*, 2/4, 10 décembre 1874; 18 janvier 1875; 3 février 1875; 5 février 1875; 12 février 1875; 18 février 1875.

²⁷⁷ J.-A. Chapleau, *DALQ*, 2/4, 10 février 1874, p. 61.

²⁷⁸ J.-A. Chapleau, *DALQ*, 2/4, 5 février 1875; 18 février 1875.

²⁷⁹ J.-A. Chapleau, *DALQ*, 2/4, 18 février 1875, p. 332.

²⁸⁰ Hamelin, *Les premières années*, p. 153.

1.3.4. Chapleau et les Insurrections de la Rivière Rouge

En parallèle au Scandale du Pacifique et à l’Affaire des Tanneries, une autre crise majeure dans laquelle Chapleau est cette fois indirectement impliqué, éclate au Canada durant la première moitié de la décennie 1870. Celle-ci, vient menacer l’unité de la Confédération canadienne encore jeune. Les événements prennent forme dans la petite communauté métisse de la colonie de la Rivière Rouge dans la future province du Manitoba²⁸¹. Faisant suite aux velléités expansionnistes vers l’Ouest des Pères de la Confédération, le Dominion du Canada procède à la fin de l’année 1869 à l’achat des territoires de l’Ouest, communément appelés Terre de Rupert, appartenant alors à la Compagnie de la Baie d’Hudson²⁸². Effectuée à Londres, la transaction s’est conclue sans la moindre consultation des habitants des territoires de l’Ouest, dont la majorité est métis et autochtone²⁸³. Pourtant, les Affaires indiennes relèvent de la compétence fédérale selon les dispositions de la Loi constitutionnelle de 1867²⁸⁴. Malgré cette transaction, le statut officiel des territoires de l’Ouest n’est pas finalisé et les habitants sont laissés dans un flou administratif.

Dans ce flou, les Métis craignent de perdre leurs droits sur leurs terres le long de la Rivière Rouge. Leurs craintes sont confirmées à peine quelques mois plus tard lorsque le gouvernement Macdonald envoie une équipe d’arpenteurs, tous anglo-protestants, afin de délimiter les comtés et les districts, laissant ainsi présager un redécoupage du territoire fait au détriment des Métis²⁸⁵. La tension atteint son paroxysme lorsque le gouvernement Macdonald choisit William McDougall, figure largement contestée chez les Métis francophones, en tant que lieutenant-gouverneur de tous les Territoires du Nord-Ouest²⁸⁶. Le mécontentement de la communauté est alors canalisé par Louis Riel, jeune métis originaire de la colonie de la Rivière Rouge revenant à peine de Montréal où il a entrepris

²⁸¹ Relatant les écrits de Louis Riel, l'historien S.B. Ryerson décrit ainsi le terme « Métis » : « Les Métis ont pour ancêtres paternels les anciens employés des compagnies de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest; et pour ancêtres maternels des femmes sauvages appartenant aux diverses tribus. Le mot français est dérivé du principe latin *mixtus*, qui signifie mêlé : il rend bien l'idée dont il est chargé. » - Ryerson, *Capitalisme et confédération*, p. 293.

²⁸² Jacqueline Blay, *Histoire du Manitoba français*, Tome 1 : *Sous le ciel de la Prairie, des débuts jusqu'à 1870*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 2010, p. 200.

²⁸³ La population des territoires de l’Ouest est alors estimée à environ 10 000 personnes, dont la majorité est Métis. Les Métis sont quant à eux divisés à peu près également entre francophones et anglophones. - Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, Tome 1 : *1760-1914*, Ottawa, Cercle du livre de France, 1963, p. 687 p.

²⁸⁴ Ryerson, *Capitalisme et confédération*, p. 295.

²⁸⁵ Blay, *Sous le ciel de la Prairie*, p. 222-223.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 201.

des études en droit²⁸⁷. Très rapidement, le jeune Riel devient populaire en raison de son dynamisme, son éloquence et son ambition. Riel parle autant le français que l'anglais en plus d'être familier avec plusieurs langues amérindiennes de l'Ouest canadien. En plus, il est porteur d'un nom célèbre, son père ayant milité pour les droits des Métis quelques décennies plus tôt²⁸⁸. Le premier geste de Riel en tant que leader des Métis est celui d'organiser un gouvernement provisoire dont il est le secrétaire et John Bruce, un métis anglophone et écossais, est le président²⁸⁹. Le but avoué des Métis est alors d'obtenir du gouvernement Macdonald la pleine reconnaissance de leurs droits au moment où est conclu l'achat de la Terre de Rupert. Macdonald voit cependant la situation d'un autre œil. Alors que se poursuivent les négociations avec le gouvernement provisoire de Riel et Bruce, le premier ministre canadien planifie secrètement d'écraser militairement les intentions représentatives des Métis²⁹⁰. À la suite de quelques escarmouches durant le mois de février 1870, Riel et ses hommes parviennent à maîtriser la situation en repoussant leurs ennemis, mais exécutent le quatre mars 1870 l'un des prisonniers, un certain Thomas Scott²⁹¹. Cet événement est lourd de sens pour la suite des choses.

Une période de calme relatif au sein de la colonie de la Rivière Rouge succède à la mort de Scott. Même si les Ontariens anglophones demeurent profondément outrés par la révolte des Métis de 1869-1870 et qu'ils réclament la tête de Riel, les Métis réussissent à obtenir de Cartier et Macdonald en mai 1870 l'*Acte du Manitoba*²⁹² qui prévoit l'entrée de la province dans la Confédération canadienne. Au sein de la nouvelle province, même si les droits des Franco-catholiques manitobains sont assurés par la constitution, l'accalmie s'estompe rapidement. Malgré les concessions accordées aux Métis, l'un des points les plus litigieux - la question de l'amnistie à l'endroit des insurgés de 1869-1870 - n'a pas officiellement été réglée. Une fois l'*Acte du Manitoba* approuvé par la Chambre des communes, Cartier prend la décision d'envoyer un corps expéditionnaire commandé par Sir Garnet Wolseley, chargé de préserver la paix en attendant que l'administration provinciale

²⁸⁷ Lewis H. Thomas, « Riel, Louis », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/riel_louis_1844_85_11E.html, consulté le 22 juillet 2016.

²⁸⁸ *Ibid.*

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ Ryerson, *Capitalisme et confédération*, p. 301.

²⁹¹ Blay, *Sous le ciel de la Prairie*, p. 267.

²⁹² « Manitoba », nom de la future province, est choisi par Ottawa, mais suggéré par Riel. Manitoba signifie « le Dieu qui parle ». - Blay, *Sous le ciel de la Prairie*, p. 293.

se mette en place. Dans les faits, Wolseley, Irlandais et protestant, est animé par un profond sentiment de vengeance envers les rebelles métis et particulièrement contre Riel²⁹³. Leur but ultime est de venger la mort de Scott. La province du Manitoba n'est pas encore officiellement créée qu'un climat de terreur s'installe parmi les Métis. Pendant plusieurs mois, plusieurs conflits éclatent alors entre Orangistes²⁹⁴ et Métis puis entre anglophones et francophones²⁹⁵. Dans la tourmente, le procureur général du Canada fait arrêter le dix-sept septembre le bras droit de Riel, Ambroise-Dydime Lépine. En compagnie de Lépine, André Nault et Elzéar Lagimodière sont arrêtés et accusés formellement du meurtre de Thomas Scott²⁹⁶. Leur procès est fixé pour le mois d'octobre 1874. Des trois accusés, Lépine est le premier qui est jugé.

Lorsque les Libéraux prennent le pouvoir à Ottawa, ils nomment E.B. Wood juge en chef du Manitoba. Il est d'office lors du procès des trois accusés. Alors que la Couronne est représentée par Frank Cornish, la défense est représentée par Joseph Royal, né à Repentigny au Bas-Canada et ancien président de l'Assemblée législative du Manitoba²⁹⁷. Aussitôt, Royal fait appel à l'un de ses amis afin de plaider à ses côtés, Joseph-Adolphe Chapleau. Chapleau est alors peu connu au Manitoba, mais Royal connaît ses grands talents de plaideur. Quant à lui, Chapleau se trouve en octobre 1874 dans une impasse politique à la suite de l'Affaire des Tanneries, mais ne perd rien à sa réputation d'avocat. De toute façon, la prochaine session parlementaire à Québec ne doit se tenir qu'en décembre. L'historien Robert Rumilly relate que Chapleau accepte la tâche de défendre Lépine, Nault et Lagimodière sans demander d'honoraires et assure lui-même ses frais de voyage²⁹⁸.

²⁹³ *Preliminary Investigation and trial of Ambroise D. Lépine for the murder of Thomas Scott being a full report of the proceedings in this case before the Magistrate's Court and the several Courts of Queen's Bench in the Province of Manitoba*, Montréal, 1874, p. 52.

²⁹⁴ L'Association loyale d'Orange du Canada tire ses origines de l'Ordre d'Orange du nom du prince protestant anglais Guillaume III d'Orange (1650-1702). Au Canada, l'Association est fondée à Brockville au Haut-Canada en 1830 par le journaliste et politicien Ogle Robert Gowan. Les Orangistes préconisent l'anticatholicisme et l'éradication de la langue française à travers le royaume ainsi qu'à travers l'Empire. – David A. Wilson, *The Orange Order in Canada*, Dublin, Four Courts Press, 2007, p. 9-24.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 25.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 68.

²⁹⁷ A.I. Silver, « Royal, Joseph », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/royal_joseph_13E.html, consulté le 11 août 2015.

²⁹⁸ Rumilly, *Le « coup d'État »*, p. 10.

Le treize octobre 1874, le procès de Lépine s'ouvre sur un rappel des circonstances de la mort de Scott²⁹⁹. Ce dernier a été emprisonné en février 1870, puis subit un procès le mois suivant. Ce procès, dont Lépine, Nault et Lagimodière ont été parmi les jurés, a duré à peine trois heures et s'est complètement déroulé en français, langue que Scott ne comprenait pas³⁰⁰. Toute l'accusation sur Lépine repose sur ce procès jugé bâclé³⁰¹. Le jury du procès se compose de six anglophones et de six francophones, tous opposés à la cause métis³⁰². D'emblée, Chapleau note cette irrégularité et demande à ce que le jury « dilatoire » soit instantanément reformé. Sous les demandes de Lépine qui refuse de contester la légalité du jury, le procès s'entame malgré tout³⁰³. La défense de Chapleau s'articule alors autour de la non-responsabilité individuelle de Lépine. L'avocat tente de faire la démonstration que Lépine a servi d'instrument à une autorité, le gouvernement provisoire de Riel, qui lui était supérieur :

On confond tout dans une même accusation contre le prisonnier [Lépine] qui ne serait, au pis-aller, coupable que d'obéissance passive à une autorité absolue [...] De deux choses, l'une : accusez le de haute trahison [tout] de suite, et il se défendra en essayant de prouver la justification politique et sociale du mouvement auquel il a pris part. Ou bien, qu'on l'accuse simplement de la mort de Scott, et qu'on ne fasse pas retomber sur lui la responsabilité de tous les événements politiques de cette époque³⁰⁴.

Grâce à son plaidoyer, Chapleau montre habilement que Lépine n'était pas le chef de ce gouvernement. S'il est jugé coupable, alors tous les rebelles de 1869-1870 devraient l'être. Dans son discours devant le jury, Chapleau relève également tout le malaise créé par le procès de Lépine. Ce n'est pas seulement pour obtenir justice à l'endroit de Scott que Lépine, Nault ou Lagimodière sont accusés, mais pour obtenir vengeance contre le peuple Métis qui s'est rebellé en 1869 et 1870. Après plusieurs heures de délibération, le jury trouve finalement Lépine coupable, mais recommande sa clémence. Malgré le fait qu'il soit impossible de prouver hors de tout doute le rôle exact de Lépine dans la mort de Scott, le

²⁹⁹ Les détails des procès de Lépine, Nault et Lagimodière proviennent d'une source principale, le journal *Le Métis*. Ce journal, fondé en 1871 par Joseph Royal, est le premier hebdomadaire de langue française au Manitoba. Il vise principalement à défendre les droits des Métis et des Franco-catholiques. Pendant les mois de septembre, octobre et novembre 1874, le journal consacre la grande majorité de ses pages aux trois procès. — « *Le Métis* », *Ressources numériques sur l'histoire du Manitoba*, 2016, <http://manitobia.ca/content/fr/newspapers/Le%20M%C3%A9tis>, consulté le 28 juillet 2016.

³⁰⁰ Blay, *Le temps des outrages*, p. 70.

³⁰¹ *Le Métis*, 3 octobre 1874, p. 2.

³⁰² *Le Métis*, 7 novembre 1874, p. 2.

³⁰³ *Le Métis*, 17 octobre 1874, p. 2.

³⁰⁴ *Le Métis*, 24 octobre 1874, p. 3.

juge relève le fait qu'il ne s'est pas non plus opposé à son exécution. Wood rejette donc la recommandation du jury et condamne Lépine à la pendaison. « [...] comme la foudre. Personne ne s'y attendait, pas même les orangistes les plus confiants³⁰⁵. » écrit le journal *Le Métis*. Chapleau n'a pas eu raison du fanatisme anti-métis à la source des accusations de Lépine. Le jeune politicien ne manque pas de faire remarquer au passage la faible compréhension de la langue française du juge Wood alors que la défense de Chapleau s'est complètement faite en français. « Je croyais avoir vu dans les statuts fédéraux et ceux du Manitoba que la langue française était acceptée par les tribunaux de cette province. Je vois que je me suis trompé.³⁰⁶ » Le jugement vient tout juste de tomber que Chapleau doit immédiatement se concentrer sur les cas de Nault et Lagimodière. Encore une fois, Chapleau use pratiquement des mêmes arguments que pour la défense de Lépine. À peine quatre jours plus tard, le jugement est le même : Nault est jugé coupable³⁰⁷. Même si Chapleau demande pour lui la liberté sous caution, montrant que son rôle est manifestement moins important que celui de Lépine dans la mort de Scott, il n'y a rien à faire. Le juge Wood refuse toute demande de Chapleau dans ce sens. Lors du troisième et dernier procès, celui de Lagimodière, Chapleau obtient somme toute la faveur du juge en faisant valoir que lors du procès de Scott, Lagimodière a voté contre son exécution et qu'il s'était montré clément dans les circonstances³⁰⁸.

Après un séjour de quatre semaines au Manitoba, Chapleau rentre chez lui en ayant échoué deux fois sur trois. Malgré ce succès mitigé, l'avocat québécois reçoit les éloges les plus solennels de la part de la communauté métis au Manitoba. Lors de son départ, *Le Métis* prend bien soin de le remercier à la hauteur de son geste. De son passage au Manitoba, Chapleau en retire ainsi de nombreux bénéfices personnels et une grande gloire. La quintessence de cette gloire lui vient lorsqu'il remet les pieds à Montréal tout juste de retour de son procès. Il est alors accueilli en héros. Tous savent qu'il avait plaidé sans honoraires et voyagé à ses propres frais. La condamnation de Lépine avait provoqué tant d'émois que la province de Québec lui était reconnaissante de son geste. Chapleau n'a

³⁰⁵ *Le Métis*, 31 octobre 1874, p. 2.

³⁰⁶ *Le Métis*, 5 décembre 1874, p. 2.

³⁰⁷ *Le Métis*, 7 novembre 1874, p. 2.

³⁰⁸ « Déclaration de 1908 d'André Nault, Elzéar Lagimodière et Duncan McDougall concernant les événements de 1869-70, extraits, fo. 383-384 et 389-390 », *Ressources numériques sur l'histoire du Manitoba*, MG3 B18, Dossier « André Nault Papers », extrait no. 390. Disponible en ligne : http://manitobia.ca/content/fr/records/ANa/ANa_1908_1222_p383.xml/4.

cependant pas seulement défendu Lépine, Nault et Lagimodière pour sa gloire personnelle. Il est clair que Chapleau a défendu la cause métisse par nationalisme en tant que protecteur de la culture française dans le reste du Canada. Il l'indique d'ailleurs dans un discours prononcé à Montréal à son retour : « [...] j'ai accompli un grand acte de dévouement : [...] celui d'un Canadien-Français sur qui reposent les espérances d'un compatriote. J'ai fait ce voyage de Manitoba, contrée encore lointaine pour nous, et j'ose dire qu'aucun sentiment, autre que celui d'un devoir sacré, ne m'a animé durant tout le cours de l'œuvre que j'ai accomplie.³⁰⁹ » De fait, son geste s'inscrit directement en phase de son projet national de défense des intérêts des Canadiens français à l'intérieur de la Confédération. Dans ses plaidoiries, Chapleau a relevé le fait que les procès Lépine, Nault et Lagimodière ne visaient pas seulement leurs gestes envers Scott, mais tout le peuple métis de la révolte de 1869-1870. De telle manière, ce n'est pas seulement la vie de trois hommes que Chapleau a tenté de défendre au Manitoba, mais sa propre conception d'un Canada biculturel. Pour le politicien canadien-français, les principes mêmes du pacte confédératif conclu sept ans plus tôt sont remis en cause. La condamnation des rebelles de la rivière Rouge va directement à l'encontre de son idéal politique d'union des deux nationalités originelles du Canada. Bien entendu, il ne peut pas encore défendre cet idéal avec plus d'ardeur. Signe qu'il n'a pas totalement échoué par contre, Lépine et Nault parviennent finalement à obtenir en janvier 1875 l'amnistie tant demandée, non pas grâce à lui-même, mais au gouverneur général du Canada, Sir Frederick Temple Blackwood, compte de Dufferin³¹⁰. Alors que Nault est libéré, Lépine évite la peine de mort, mais doit purger deux ans de prison. Plus tard, en avril 1875, le gouvernement Mackenzie lui offre l'amnistie totale, à la condition qu'il quitte le Canada pour cinq ans. Il choisit néanmoins de purger l'entièreté de sa peine³¹¹.

Conclusion

Le vingt-cinq novembre 1874, à peine revenu du Manitoba, Chapleau épouse dans la cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke Marie-Louise King, fille du lieutenant-colonel Charles King. Ironie du sort peut-être, Marie-Louise King est née d'une famille britannique

³⁰⁹ J.-A. Chapleau, « Discours prononcé à Montréal, le 19 novembre 1874, en réponse à une adresse présentée à l'hon. J.-A. Chapleau, à son retour de Winnipeg où il était allé défendre M. Lépine ». - Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. 54.

³¹⁰ Blay, *Le temps des outrages*, p. 76.

³¹¹ Gerhard J. Ens, « Lépine, Ambroise-Dydime », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/lepine_ambroise_dydime_15F.html, consulté le 1 août 2016.

et est protestante³¹². Lui qui dès le début de sa carrière politique est animé par le désir d'unir les Canadiens français et les Canadiens anglais dans une même nationalité politique venait de se lier personnellement à une Anglo-protestante. À Montréal, de nombreux banquets célèbrent la nouvelle alliance³¹³.

Le retour de Chapleau à Montréal, suivi dans une moindre mesure de son mariage, marque une période de transition pour l'homme politique québécois. Lors de ses premiers pas vers la politique, Chapleau a été très tôt influencé par certains des principaux acteurs politiques de l'époque dont LaFontaine, qui prônent alors une attitude de compromis envers les institutions britanniques en exerçant une politique pragmatique teintée par le libéralisme économique. Plus directement, Chapleau est aussi influencé par le réseau qu'il se forge à travers le monde du droit soit Gédéon Ouimet, Louis Archambault et Joseph-Alfred Mousseau. Ce réseau lui sert plus tard d'appuis lors de son entrée en politique. Au début des années 1860, Chapleau s'associe à d'autres jeunes intellectuels de Montréal afin de fonder le journal *Le Colonisateur*. Il est alors tout à fait logique de penser que Chapleau cherche à faire ses premières armes sur l'espace public dans un contexte politique en plein changement. Empreint d'un nationalisme dit de conservation, le journal est lancé en réaction du difficile contexte de l'Union. Même si *Le Colonisateur* ne dure pas longtemps, il permet à Chapleau de se placer sur l'échiquier politique en regard de la Confédération qui se dessine au milieu des années 1860. Le jeune Chapleau est alors un idéaliste. Il voit la Confédération comme une planche de salut pour les Canadiens français. Il fait son baptême politique à ce moment en mettant à l'épreuve ses idées face à d'autres hommes politiques. Même s'il vogue entre conservatisme et libéralisme, il soutient avec fougue le projet de Confédération de Cartier. C'est ainsi qu'il intègre, comme plusieurs autres à la même époque, l'*École de Cartier* où il est particulièrement séduit par l'idée d'une nouvelle *nationalité politique* réunissant les deux principaux groupes ethniques formant le Canada.

En 1867, Chapleau est élu dans la première Assemblée législative de la nouvelle province de Québec. Ses premières interventions en chambre lui permettent de mettre en

³¹² Munro, *The Political Career*, p. 35.

³¹³ *Ibid.*

lumière l'embryon de ce qui est son projet national pour le reste de sa carrière politique. Chapleau est convaincu que les institutions de 1867 sont des outils d'émancipation nationale pour les Canadiens français. Elles permettent de construire une nouvelle nationalité politique dans laquelle ces derniers pourraient prospérer. La question de l'éducation constitue alors une première occasion de mettre à l'épreuve ses idéaux politiques. Cet épisode témoigne d'un deuxième volet à l'idéal politique dans la pensée de Chapleau. Il est primordial de défendre les intérêts des Canadiens français, tant que cela n'entre pas en contradiction avec le fait de préserver l'unité de la nouvelle *nation politique*. Ce nœud politique étant défait, le développement économique est alors au centre de ses intérêts en chambre. Alors que le Canada français est aux prises avec l'épineux problème de l'émigration de sa population vers les États-Unis, Chapleau plaide en faveur d'une vocation industrielle pour la province en plus d'une meilleure organisation de la colonisation. Ces prises de position indiquent chez Chapleau un nouvel aspect de sa pensée politique, qui s'exprime cette fois par le nationalisme économique. Pour le jeune politicien, le développement d'une économie solide est le meilleur moyen de préserver les intérêts des Canadiens français et ainsi prévenir l'émigration.

Lors de la deuxième législature qui s'entame en 1871, la domination des Conservateurs se trouve contestée par l'irruption dans le paysage politique québécois des Ultramontains qui prône la primauté du pouvoir de l'Église sur les pouvoirs de l'État. Chapleau, adversaire déclaré de ces derniers, s'oppose vivement à leurs idées sous prétexte que leur inflexibilité ne peut être tolérée, car elle mettait directement en péril son projet politique d'unir les nationalités canadiennes-anglaises et françaises. C'est ainsi que s'affirme la pensée « conservatrice libérale » de Chapleau. Une métamorphose du contexte politique québécois s'opère en même temps. La mort de Cartier, remplacé par Langevin en tant que leader politique des Conservateurs, suivie de l'arrivée de Ouimet en tant que premier ministre, viennent placer Chapleau dans un nouveau contexte politique où il cherche désespérément à accroître son poids au sein du gouvernement. Au moment où il parvient finalement à intégrer le conseil exécutif, éclate alors la première crise de l'histoire de la province, l'Affaire des Tanneries. Placé dans l'impasse, le politicien de Terrebonne en profite pour se mêler à une cause qui le touche, celle des Métis de la Rivière Rouge au

Manitoba. Conscient de l'injustice à laquelle ceux-ci font face, il se porte à leur défense en montrant tous ses talents de plaideur devant l'intransigeance de plusieurs Canadiens anglais. Dans son aventure, ce n'est pas seulement la vie de trois hommes que Chapleau tente de défendre, mais sa propre conception d'un Canada biculturel et de ce fait, son propre projet politique.

Ce portrait de la jeunesse de Chapleau ainsi que des premières années de sa carrière politique entre 1840 et 1874 permet de dégager les premières grandes lignes de sa pensée politique. L'influence de Cartier est majeure. En regard de l'analyse de ses discours à l'Assemblée législative puis de ses autres interventions politiques, il endosse le concept de *nationalité politique* et s'en sert comme fondement de son propre projet national qui se caractérise par un double idéal, celui de défendre les intérêts des Canadiens français tout en préservant l'unité de la Confédération canadienne. Cette pensée politique qui s'exprime par le nationalisme est rapidement mise à l'épreuve, mais Chapleau est en mesure de l'adapter, non sans compromis, selon le contexte politique dans lequel il se retrouve. Jusqu'à maintenant, il est parvenu habilement à grimper les échelons politiques en étant relativement peu freiné dans son parcours. S'associant principalement au nationalisme économique, le portrait qui se détache de sa pensée politique est celui d'un idéaliste convaincu de sa mission protectrice. Reste à voir comment s'articule cette pensée politique dans le contexte des années 1875 à 1885 et surtout au lendemain de l'importante crise économique qui débute en 1873.

Chapitre 2 - Une pensée politique tournée vers le nationalisme économique, 1873-1885

M. Chapleau n'est pas une nature aussi enthousiaste que l'on s'est plû [sic] de le dire. Il est au contraire un calculateur froid et patient. Il est l'homme des circonstances.

Charles Ouimet, « L'hon. J.-A. Chapleau, C.R. premier ministre de la Province de Québec », *L'album des familles, revue mensuelle illustrée*, No. 1(1882), P. 57.

Introduction

Le chapitre précédent a permis d'explorer les fondements de la pensée politique de Chapleau en regard des premières années de la Confédération canadienne. De 1867 à 1874, il a été possible de constater comment le jeune politicien a conçu son projet national et comment il l'a adapté selon le contexte politique. La *Grande Dépression* de 1873 éclate d'abord en Europe et gagne rapidement le Québec si bien qu'à partir de 1874-1875, l'administration provinciale est complètement paralysée, ce qui provoque un renouvellement complet des thèmes discutés en chambre. La pensée politique de Chapleau est inévitablement influencée par la Grande Dépression qui survient dans un contexte économique déjà précaire. Le deuxième chapitre de ce mémoire sera donc articulé autour des thèmes centraux découlant de cette dépression.

Ainsi, il sera d'abord question d'analyser les répercussions immédiates de cette crise économique puis de faire la lumière sur ses conséquences dans la pensée politique de Chapleau. Les années 1874 à 1878 sont aussi propices à analyser ses affinités et ses rivalités politiques depuis son entrée en politique. En deuxième lieu, il sera question de la période où il occupe le poste de premier ministre du Québec, de 1879 à 1882. Cette période constitue un moment privilégié afin d'explorer comment Chapleau articule son projet national à une époque qui constitue peut-être l'apogée de sa carrière politique. En 1882, Chapleau décide de quitter son poste de premier ministre pour faire le saut sur la scène fédérale. De nouveaux défis l'attendent alors. Il en sera question en troisième lieu.

2.1. Le Québec et la longue crise économique, 1873-1878

2.1.1. Nouveau contexte politique et économique québécois, 1873-1875

En juillet 1875, la deuxième législature provinciale tire à sa fin et les membres du gouvernement de Charles-Eugène Boucher de Boucherville s’apprêtent à faire face aux électeurs. Durant la dernière session parlementaire, Boucherville avait opéré une importante réforme électorale et plusieurs questionnements demeuraient en suspens. En plus de l'imposition d'un nouveau cens électoral, cette élection serait la première de l'histoire de la province à se tenir le même jour dans toutes les circonscriptions et à mettre en pratique le scrutin secret. Au nom des principes conservateurs, Chapleau s'était principalement opposé à l'idée d'un scrutin secret en invoquant toutes les formes de corruption électorale qu'une telle mesure ferait naître éventuellement, mais n'avait finalement eu d'autres choix que de s'y rallier³¹⁴. Pour la première fois de sa carrière politique, le député conservateur n'est pas élu par acclamation et il doit faire face au docteur J.-Alfred Duchesneau, un riche propriétaire foncier établi à Terrebonne depuis une dizaine d'années³¹⁵. Autre particularité en vue du vote de juillet 1875, les lignes de partis entre les Conservateurs et les Libéraux se durcissent³¹⁶. Toujours dirigés par Henri-Gustave Joly de Lotbinière, les Libéraux tentent par tous les moyens de rappeler aux électeurs les scandales entourant le gouvernement, spécialement l'Affaire des Tanneries. Enfin, les Ultramontains modifient leur angle d'approche et choisissent maintenant de ne s'attaquer qu'au « danger libéral » laissant le champ libre aux Conservateurs de Boucher de Boucherville³¹⁷. Toutes ces particularités ne changent rien aux résultats du sept juillet qui sont tout compte fait sans équivoque pour les Conservateurs. Ceux-ci remportent quarante-trois sièges, le plus petit nombre depuis 1867, mais bien assez pour être reportés au pouvoir. De son côté, Chapleau l'emporte facilement avec six-cents voix de majorité sur son opposant, ce qui confirme son ascendant dans la grande région de Montréal³¹⁸. Pendant la campagne, le politicien terrebonnien avait livré un

³¹⁴ J.-A. Chapleau, *DALQ*, 2/4, 15 janvier 1875, p. 117.

³¹⁵ Claude Blouin, *Les maisons Roussel : deux jumelles du XIX^e siècle*, Terrebonne, Société d'histoire de la région de Terrebonne, 1983, p. 5.

³¹⁶ Jean-Louis Roy, *Les programmes électoraux du Québec : un siècle de programmes politiques québécois*, Vol. 1 : 1867-1927, Montréal, Leméac, 1970-1971, p. 19-25.

³¹⁷ *Ibid.*, p. 213-214.

³¹⁸ « Les résultats électoraux depuis 1867, Taillon à Trois-Rivières : Terrebonne », ASSNAT, 2016, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/resultatselec/t.html>, consulté le 3 septembre 2016.

plaidoyer pour Boucher de Boucherville en plus de rappeler, comme il le faisait souvent, l'héritage de George-Étienne Cartier³¹⁹.

L'élection de juillet 1875 se déroule presque entièrement sans qu'aucune allusion ne soit faite à propos de la plus importante crise économique à avoir frappé le Québec jusqu'alors. Les hommes politiques québécois ne sont pas encore complètement conscients de l'importance de cette crise. Ils croient aussi que celle-ci ne les concerne pas. La crise éclate à l'été 1873 avec le Krach de Vienne, ayant pour cause la spéculation téméraire des banques et l'euphorie immobilière atteignant toute l'Europe du début des années 1870³²⁰. Cette crise n'est certes pas la première crise du XIX^e siècle, mais elle prend rapidement beaucoup plus d'importance que les précédentes en raison de l'internationalisation grandissante des économies³²¹. Jusque-là, la crise semble plutôt éloignée du Québec. Lorsque la Banque d'Angleterre décide de hausser son taux d'escompte et que les financiers anglais terrent leurs capitaux, l'économie québécoise est frappée de plein fouet étant toujours grandement dépendante de Londres dans son développement industriel³²². Les choses s'aggravent encore plus lorsque, quelques mois plus tard, la crise touche les États-Unis et elle provoque la faillite de nombreuses banques où la spéculation entourant la construction ferroviaire a atteint des sommets. Faute de barrière tarifaire, les industriels québécois sont alors aux prises avec le *dumping* des produits américains³²³. Les conséquences pour le Québec sont graves. Comme aux États-Unis, de nombreuses banques québécoises ayant consenti à des prêts trop risqués ne résistent pas à la crise. Dès 1874, on assiste à de nombreuses faillites³²⁴. La rareté du crédit provoque également la débâcle de plusieurs compagnies qui se voient dans l'obligation de réduire les salaires ou simplement de mettre à pied leurs employés³²⁵. Enfin, la crise de 1873-1874 accentue considérablement

³¹⁹ J.-A. Chapleau, « Discours prononcé à l'assemblé de Ste-Croix, le 6 juin 1875. », - Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. 110-126.

³²⁰ Jacques Adda, « Jalons pour une histoire de la dette », *Alternatives économiques*, no. 91 (2011), p. 7.

³²¹ Philippe Gilles, *Histoire des crises et des cycles économiques : des crises industrielles du 19e siècle aux crises financières actuelles*, Paris, A. Collin, 2009, p. 124.

³²² Hamelin et Roby, *Histoire économique*, p. 89.

³²³ *Ibid.*

³²⁴ Jean Hamelin et Yves Roby, « L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896 », *Recherches sociographiques*, Vol. 10, no. 2-3 (1969), p. 162.

³²⁵ Hamelin et Roby, *Histoire économique*, p. 90.

le mouvement d'émigration dont il a déjà été question lors du premier chapitre de ce mémoire³²⁶.

2.1.2. La fièvre des chemins de fer

Le spectre de la crise économique hante inéluctablement la province à partir de 1874 et provoque ainsi un renversement complet des thèmes discutés en chambre. Comme Marcel Hamelin l'indique, tous les députés ne s'entendent toutefois pas sur les solutions afin de trouver de nouvelles avenues à l'économie québécoise³²⁷. Du côté de Chapleau, il est très tôt l'un des plus grands adeptes du développement ferroviaire comme remède à la crise. Cette position n'est pas surprenante, lui qui avait depuis son entrée en politique préconisé cette avenue pour l'économie québécoise. En 1870, il déclarait déjà en chambre que « [l]a politique des chemins de fer [...] est la politique qui tient en ses mains le secret de l'avenir des nations, aux gouvernements qui sauront le plus hardiment et le plus intelligemment la mettre en pratique appartient la palme du vrai progrès, surtout pour les nations jeunes.³²⁸ » Le contexte de la crise économique renforce cette idée qu'il est primordial de miser sur les chemins de fer pour l'avenir de la nation. Depuis 1867, une multitude de projets ferroviaires, se chevauchent et le gouvernement peinait à établir un ordre de priorité pour l'investissement³²⁹. Sans compter les rivalités régionales bien présentes entre les députés qui militent pour leur région. Par exemple, Chapleau plaide pour une voie ferrée sur la rive Nord du Saint-Laurent qui joindrait Terrebonne. Deux conceptions s'affrontent enfin dans l'aide que la Province doit apporter aux compagnies de trains. D'un côté, on préfère éviter d'octroyer des terres, car cela créerait un dangereux précédent probablement irréversible. De l'autre côté, plusieurs députés, dont Chapleau, privilégièrent cette avenue en faisant valoir que les compagnies mettront en valeur ces terres octroyées³³⁰.

³²⁶ Voir chapitre 1, section 1.2.3 : L'épineux problème de l'émigration et ses solutions, p. 46.

³²⁷ Hamelin, *Les premières années*, p. 239.

³²⁸ J.-A. Chapleau, *DALQ*, 1/4, 17 novembre 1870, p. 40.

³²⁹ À noter que dès 1867, le Québec accuse déjà un retard avec 575 milles de voie ferrée contre 1393 en Ontario. – Albert Faucher, *Québec en Amérique au XIX^e siècle : essai sur les caractères économiques de la Laurentie*, Montréal, Fides, 1973, p. 48.

³³⁰ Hamelin, *Les premières années*, p. 108.

Au cours de ce débat, l'administration provinciale adopte à partir de 1874, en dépit de la crise économique, une politique beaucoup plus audacieuse afin de construire son réseau de voies ferrées. Alors que le *Grand Trunk Railway* et l'*Intercoloniale* desservent toutes deux la rive Sud du Saint-Laurent entre Québec et Montréal, la priorité du gouvernement conservateur est désormais de construire une voie ferrée sur la rive nord³³¹. Cette volonté se manifeste par la fusion de deux projets distincts : le *Montreal Northern Colonization Railway*³³² et le *Chemin de fer de la Rive Nord* qui deviennent le *Quebec, Montreal, Ottawa & Occidental Railway* (QMO & O)³³³. Pour ce faire, le gouvernement Boucher de Boucherville prend la décision de réorienter ses subventions et de les bonifier, malgré l'incertitude de ses revenus en raison du contexte économique³³⁴. Les municipalités traversées par le tracé doivent elles aussi contribuer au financement global même si cette question n'est pas totalement ficelée³³⁵. Devant une telle intervention étatique, de nombreux députés s'indignent du fait que l'État doit assumer tous les coûts de construction pour laisser tous les bénéfices aux compagnies³³⁶. Quant à Chapleau, il soutient devant la chambre la position audacieuse du gouvernement Boucher de Boucherville. Dans une envolée oratoire, il dénonce vivement les détracteurs du QMO & O :

[...] Les gouvernements sacrifient des millions pour se créer des comptoirs, établir des stations navales qui augmentent leur puissance et leur influence au milieu des nations. Le peuple bas-canadien reculerait-il devant le sacrifice que le gouvernement lui demande aujourd'hui lorsque l'exécution des grands travaux qu'il projette peut lui assurer dans l'avenir, sinon la prépondérance absolue, du moins une influence considérable sur les destinées de la Puissance? L'économie mal entendue perd les peuples comme les individus. [...]³³⁷.

En définitive, il est difficile d'évaluer précisément l'impact de ces projets de chemins de fer sur l'économie québécoise. Comme Jean Hamelin et Yves Roby l'indiquent, la construction de ces voies ferrées est certes génératrice d'emplois³³⁸, mais ne sert-elle pas d'abord et avant tout des intérêts privés ? Étant donné la lourdeur des projets et la lenteur à

³³¹ Michel-Louis Pelletier, *Histoire des chemins de fer du Québec*, Québec, GID, 2014, p. 185.

³³² Également connu sous le nom de *Chemin de fer du Nord*. – *Ibid.*, p. 168.

³³³ Michel Stewart, « Le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, une entreprise d'État, 1875-1882 », Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1983, p. 145. – À noter que le QMO & O prendra parfois, à tort, le nom de *Chemin de fer du Nord*.

³³⁴ Brian Young, *Promoters and politicians : the North-Shore railways in the history of Quebec, 1854-85*, Toronto, University of Toronto Press, 1978, p. 83-88.

³³⁵ Stewart, « Le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental », p. 254.

³³⁶ Hamelin, *Les premières années*, p. 257.

³³⁷ J.-A. Chapleau, *DALQ*, 3/1, 13 décembre 1875, p. 221.

³³⁸ Hamelin et Roby, *Histoire économique*, p. 130.

les mettre en place, cette avenue ne permet pas de résoudre les problèmes liés à la crise économique qui touche le Québec du milieu des années 1870, du moins pas à court terme. Telle qu'évoquée plus tôt, la fièvre des chemins de fer met aussi en lumière les rivalités régionales. Si le tracé du QMO & O passe finalement par Terrebonne et Sainte-Thérèse, ce choix n'est certainement pas étranger à la pression en coulisses de Chapleau, auprès du premier ministre³³⁹. Quoi qu'il en soit, Chapleau n'est pour l'instant pas directement impliqué dans le projet, même s'il l'appuie ouvertement. Chapleau ne fait pas partie du conseil exécutif depuis son expulsion à la suite de l'Affaire des Tanneries. Ceci n'empêche pas le projet de se mettre en branle.

2.1.3. Chapleau-Senécal-Dansereau : proximité avec les milieux financiers et le monde de la presse

L'histoire de la construction du QMO & O au milieu des années 1870 permet de mettre en relief un autre aspect de la pensée politique de Chapleau. Tout comme plusieurs de ses pairs, Chapleau entretient une relation de proximité avec divers milieux financiers ainsi que le monde de la presse. À l'image de Cartier et du *Grand Trunk Railway*, Chapleau est directeur depuis 1872 de la *Montreal and Laurentian Colonization Railway*³⁴⁰, un projet de deux petites lignes qui propose de relier Ste-Thérèse, son village natal, vers Saint-Eustache et une autre vers Saint-Lin³⁴¹. En chambre, le politicien de Terrebonne essuie d'ailleurs quelques critiques à ce sujet³⁴². Rappelons également la proximité de Chapleau avec le Curé Antoine Labelle, apôtre de la colonisation et promoteur de chemins de fer dans le Nord³⁴³. Au cours de cette période, il fait la connaissance de Louis-Adélard Senécal, l'un des plus grands capitalistes canadiens-français de son époque. Ce dernier est un riche homme d'affaires ayant fait fortune dans le transport maritime, puis le transport ferroviaire³⁴⁴. Il serait fastidieux de faire la liste exhaustive de toutes les entreprises auxquelles Senécal a participé. Sa carrière est néanmoins particulièrement intéressante, car

³³⁹ Stewart, « Le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental », p. 234.

³⁴⁰ À partir du 28 janvier 1874, le nom est modifié pour celui de *Laurentian Railway Co.*

³⁴¹ Pelletier, *Histoire des chemins de fer*, p. 186. – A noter que la riche famille de la femme de Chapleau est aussi impliquée dans ce projet. – Gaétan Gervais, « L'expansion du réseau ferroviaire québécois (1875-1895) », Thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa, 1978, p. 386.

³⁴² Alors que la *Laurentian Railway Co.* connaît des difficultés financières, Chapleau lui obtient du gouvernement des subsides. - J.-A. Chapleau, *DALQ*, 3/3, 24 janvier 1878, p. 45.

³⁴³ Dussault, *Le Curé Labelle*, p. 204-205.

³⁴⁴ Hélène Filteau, Jean Hamelin et John Keyes, « Senécal, Louis-Adélard », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/senecal_louis_adelard_11F.html, consulté le 15 septembre 2016.

elle constitue un cas d'espèce de l'entrepreneur-politicien. De fait, en plus d'être un important brasseur d'affaires, Senécal se fait élire lors des élections de 1867 dans les deux chambres, à Ottawa et à Québec, en vertu du double mandat³⁴⁵. Commentant les solidarités qui se sont créées entre les promoteurs, les politiciens et les entrepreneurs de l'époque - dans ce cas, Senécal porte les trois chapeaux - l'historien Gaetan Gervais note que chacun sert les intérêts des uns et des autres : « Les politiciens se font souvent promoteurs, et les promoteurs se font politiciens.³⁴⁶ » Dans le cas de Senécal et de Chapleau, les deux hommes se complètent parfaitement. L'un - Chapleau - est un orateur redoutable, un habile politicien et un fin stratège. L'autre - Senécal - est organisateur expérimenté, un astucieux homme d'affaires et possède les moyens de ses ambitions. L'un a besoin d'appuis financiers pour concurrencer ses adversaires politiques, l'autre est constamment à la recherche de subventions gouvernementales.

À leur duo, un autre membre vient se joindre durant cette même période. Parent par alliance de Senécal³⁴⁷, Clément-Arthur Dansereau est lui un homme de presse. Rédacteur en chef de *La Minerve* depuis 1869, il appuie vigoureusement les idées de Cartier et de la Confédération afin d'assurer la survie de la nationalité canadienne-française³⁴⁸. D'une intelligence rare, il n'a personnellement aucune envie pour la politique active, mais il se fait proche de politiciens éminents afin de véhiculer ses idées politiques. Il n'est pas tout à fait clair à quel moment de sa vie il rencontre Chapleau, mais les deux hommes se connaissent depuis longtemps. Dansereau avait d'ailleurs été impliqué dans l'Affaire des Tanneries sans qu'il n'y ait eu de conséquences graves pour lui. En tant qu'homme de presse, il entretient certaines solidarités politiques avec Chapleau dont il distribue moult conseils politiques. En retour, son prestige en tant que journaliste tient à son rapprochement des cadres du pouvoir. La presse sert aux Conservateurs et à Chapleau d'instrument majeur, non seulement de

³⁴⁵ C'est d'abord du côté des Rouges que Senécal se fait élire en 1867. Il ne se représente toutefois pas lors des élections suivantes. Par opportunisme, il supporte ensuite les Conservateurs de Boucherville et de Macdonald. - *Ibid.*

³⁴⁶ Gervais, « L'expansion du réseau ferroviaire », p. 93.

³⁴⁷ Le grand-oncle de Delphine Dansereau, femme de Louis-Adélard Senécal, est l'arrière-grand-père de Clément-Arthur Dansereau. - « François Dansereau », *Généalogie du Québec et d'Amérique française*, 2016, <http://www.nosorigines.qc.ca/GenealogieQuebec.aspx?pid=138040&partID=1263137>, consulté le 18 septembre 2016.

³⁴⁸ Michèle Brassard et Jean Hamelin « Dansereau, Clément-Arthur », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/dansereau_arthur_14F.html, consulté le 18 septembre 2016.

communication, mais de propagande³⁴⁹. Par l'entremise de Chapleau, Dansereau est lui aussi mis en relation avec Senécal. Le « triumvirat » Chapleau - Senécal - Dansereau, comme ils se font appeler fréquemment³⁵⁰, forme ainsi une alliance redoutable. En alliant l'autorité politique, le monde des affaires et le monde de la presse, ils représentent à eux trois une importante menace pour leurs adversaires politiques. À propos de leur relation de proximité, l'historien Robert Rumilly déclare que Senécal incarne la hardiesse, Dansereau l'habileté alors que Chapleau trône au-dessus de cette pyramide³⁵¹. Pour l'instant leur relation est cependant trop peu connue pour attirer les critiques, mais cela ne saurait tarder.

2.1.4. Le « coup d'État » de Saint-Just et la conquête du pouvoir par Chapleau

Même si la crise économique affecte inexorablement le Québec au milieu des années 1870, il ne faut pas occulter les rivalités politiques qui demeurent prépondérantes durant cette période. À Ottawa, les Conservateurs ont perdu le pouvoir à la suite du Scandale du Pacifique. Ce sont les Libéraux d'Alexander Mackenzie qui sont bien en selle depuis novembre 1873. À Québec, d'importantes rivalités se dessinent à l'intérieur du parti. Alors que Boucher de Boucherville compte gouverner avec l'appui des Ultramontains, ou au moins en leur faisant d'importantes concessions, Chapleau demeure l'ennemi juré de ces derniers. Les personnalités de Boucher de Boucherville et de Chapleau sont aux antipodes. Le premier est un seigneur austère et traditionaliste, peu porté vers de grandes envolées oratoires et préférant plutôt opérer en coulisse. De plus, le premier ministre est convaincu que le clergé a un rôle à jouer dans la vie politique. De son côté, Chapleau représente la jeunesse du parti, promouvant des idées nouvelles, même si celles-ci ne sont parfois pas suffisamment étouffées. Orateur flamboyant, Chapleau compte sur sa capacité de séduction et de conviction pour remplacer la vieille garde des Conservateurs à Québec. Boucher de Boucherville se méfie donc de Chapleau, mais il sait qu'il ne pourra l'écartier encore bien longtemps vu l'impatience du politicien de Terrebonne³⁵². En janvier 1876, un événement auquel Boucher de Boucherville ne s'attendait pas survient lorsque le trésorier J.G.

³⁴⁹ L'historien Jean de Bonville montre également les rapprochements financiers entre les structures des partis politiques et ceux des journaux. Il n'est ainsi pas rare qu'un chef de parti assume le salaire d'un rédacteur en chef d'un journal partisan. - De Bonville, *genèse d'un média de masse*, p. 128-130.

³⁵⁰ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, 3^e édition, Tome III : *Adolphe Chapleau*, Montréal, Éditions Bernard Valquette, [s.d.], p. 36.

³⁵¹ *Ibid.*, p. 189.

³⁵² BAnQ-VM, fonds Antoine Labelle, P774,S1,D111, lettre de J.-A. Chapleau à F.X.A. Labelle, 1^{er} mars 1875.

Robertson démissionne en raison de son désaccord sur la politique des chemins de fer de son gouvernement. Cette politique favorise la rive Nord plutôt que la rive Sud. Boucher de Boucherville rebrasse les cartes et remanie son cabinet ministériel. L'ancien procureur général, Levi Ruggles Church, prend la place de Robertson comme trésorier alors que Chapleau occupe désormais le poste de secrétaire et registraire provincial³⁵³. Fait intéressant à noter, c'est la première fois depuis 1867 que les postes de secrétaire et registraire provincial ne sont pas occupés personnellement par le premier ministre. L'une des raisons qui expliquent ceci est la complexité croissante de l'administration publique provinciale³⁵⁴. Comme Chapleau avait été blanchi de l'Affaire des Tanneries, il redevenait « ministrable ». Son entrée au cabinet permettait d'assouplir les relations entre lui et le premier ministre.

Cette promotion pour Chapleau n'étoffe toutefois pas toutes les rivalités entre lui et Boucher de Boucherville. Même si les élections de 1875 ont permis de refaire l'unité des troupes conservatrices³⁵⁵, Chapleau demeure le mouton noir du cabinet³⁵⁶. Honni de la branche la plus traditionaliste des Conservateurs, particulièrement des Ultramontains programmistes, Chapleau entreprend de chercher des appuis du côté des Conservateurs modérés ainsi que des Libéraux. Lorsque les Conservateurs se réunissent à Saint-Lin à l'été 1877, le nouveau secrétaire et registraire provincial prononce un discours qui en surprend plusieurs :

Le gouvernement de Québec n'est pas lié à aucun parti.... Ce n'est pas un gouvernement de parti, mais de progrès.... Je serais heureux de voir mon ami personnel et mon adversaire politique M. Laurier concourir avec moi au bonheur du pays. Soyons le parti du progrès, et si vous avez de la répugnance à vous appeler conservateurs, nous l'appellerons le parti libéral-conservateur. Formons-le, ce parti, et engageons nos concitoyens à nous prêter main-forte³⁵⁷.

Cette invitation à Wilfrid Laurier n'est pourtant pas si surprenante. Quelques mois auparavant, ce dernier, qui est d'ailleurs originaire de Saint-Lin, prononçait de son côté un

³⁵³ Hamelin, *Les premières années*, p. 229.

³⁵⁴ Marc Vallières, « De l'agriculture aux travaux publics (quatre décennies de la carrière d'un sous-ministre québécois en poste de 1867 à 1909 - Siméon Le Sage) », Michel Sarra-Bournet, dir., *Les grands commis et les grandes missions de l'État dans l'histoire du Québec*, Québec, P.U.Q., 2016, p. 111-126.

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 227.

³⁵⁶ Jean Hamelin et Louise Beaudoin, « Les cabinets provinciaux, 1867-1967 », *Recherches sociographiques*, Vol. 8, no. 3 (1967) p. 311.

³⁵⁷ Le discours est prononcé le 21 août 1877. - *Le Canadien*, 10 septembre 1877, p. 2.

important discours sur sa conception du libéralisme politique qui se rapproche beaucoup de la pensée politique de Chapleau³⁵⁸. Même si elle est cohérente avec sa pensée, cette tentative de Chapleau de rapprocher les Conservateurs et les Libéraux a pour effet, à court terme, que d'envenimer les relations de Chapleau avec le premier ministre. Trop fier et surtout préférant éviter à tout prix de s'aliéner l'aile ultramontaine de son parti, Boucher de Boucherville ne peut tolérer un tel écart. D'un point de vue personnel, ce geste de rapprochement n'a pas plus de succès pour Chapleau qui voit la presse libérale se dresser contre lui³⁵⁹. Ce bref événement permet néanmoins d'éclairer le côté tacticien de Chapleau. Il sait pertinemment qu'il n'arrive jamais à trouver des appuis chez les Ultramontains. Il lui est tout à fait nécessaire de rechercher des appuis ailleurs s'il désire grimper les échelons et peut-être devenir premier ministre. Ses appuis dans le monde des finances - Senécal - et dans le monde de la presse - Dansereau - lui sont fort utiles, mais pour l'instant insuffisants. Durant l'année suivante, un événement vient toutefois changer la donne pour lui.

En 1878, le gouvernement Boucher de Boucherville dépose un projet de loi afin de revoir la part des municipalités dans le financement des chemins de fer de la province³⁶⁰. Alors que l'administration provinciale est empêtrée dans le dossier de la construction du QMO & O, Boucher de Boucherville se voit dans l'obligation de durcir le ton face aux municipalités qui refusent de respecter leurs engagements financiers envers la province³⁶¹. C'est alors qu'intervient le nouveau lieutenant-gouverneur Luc Letellier de Saint-Just. Appelé par les Libéraux en remplacement de René-Édouard Caron, mort en 1876, ce dernier s'appuie sur le mécontentement des municipalités et des citoyens à l'égard du projet de loi de Boucher de Boucherville³⁶². Pour le nouveau lieutenant-gouverneur, l'occasion est belle de faire sentir son influence³⁶³. Au début du mois de mars 1878, lorsqu'il prend connaissance de ce nouveau projet de loi, il force le premier ministre Boucher de Boucherville à démissionner. Il choisit aussitôt alors le leader de l'opposition, le libéral

³⁵⁸ « La politique du parti libéral est de protéger [nos] institutions, de les défendre et de les propager, et, sous l'empire de ces institutions, de développer les ressources latentes de notre pays. Telle est la politique du parti libéral ; il n'en a pas d'autre. » - Réal Bélanger, « Laurier, Sir Wilfrid », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/laurier_wilfrid_14F.html, consulté le 3 octobre 2016.

³⁵⁹ Parmi les nombreux articles qui traitent de ce sujet dans différents journaux, le plus éloquent est peut-être celui de Joseph-Israël Tarte. - *Le Canadien*, 28 août 1877, p. 2.

³⁶⁰ A.R. Angers, *DALQ*, 3/3, 29 janvier 1878, p. 56-63.

³⁶¹ À noter qu'à ce moment, le député conservateur Arthur Turcotte se dissocie de son gouvernement en raison de la politique ferroviaire adoptée par Angers. – A. Turcotte, *DALQ*, 3/3, 30 janvier 1878, p. 75.

³⁶² Hamelin, *Les premières années*, p. 272.

³⁶³ P.B. Casgrain, *Letellier de Saint-Just et son temps : étude historique*, Québec, Darveau, 1885, p. 195.

Henri-Gustave Joly de Lotbinière, comme premier ministre du Québec. En toute partialité, Luc Letellier de Saint-Just utilise comme prétexte de ne pas avoir été consulté dans les décisions du gouvernement quant aux politiques liées aux chemins de fer³⁶⁴. Les Conservateurs condamnent ce qu'ils considèrent comme un véritable « Coup d'État ». Le gouvernement libéral à Ottawa refuse de faire quoi que ce soit, d'autant plus qu'il se sent indisposé à intervenir, clamant l'autonomie provinciale³⁶⁵. Du côté de Chapleau, il s'insurge évidemment d'une telle annonce. Il ne se gêne pas pour vilipender celui qu'il surnomme *Luc I^{er}*. Deux jours seulement après l'assermentation de Joly de Lotbinière comme premier ministre, il déclare devant une assemblée tenue à Lévis : « C'est la liberté du peuple qui est en jeu. Il s'agit de savoir si le peuple sera gouverné par un seul homme, ou bien si le peuple se gouvernera lui-même ; il s'agit de savoir si la volonté d'un seul sera substituée à la volonté de tous ; il s'agit de savoir, en un mot, si le lieutenant-gouverneur règne ou gouverne.³⁶⁶ » Dans le même discours, l'habile orateur se permet de citer nul autre que le leader des Insurrections des patriotes de 1837-1838 :

Plût à Dieu que le parti libéral qu'il a fondé respectât ses enseignements ! Que dirait donc [Louis-Joseph] Papineau, lui, l'expulsé des gouverneurs, s'il voyait maintenant ses héritiers devenus les défenseurs et les complices de l'expulsion de ceux en qui le peuple avait confiance ? Que dirait-il ? Il ferait entendre un de ces accents terribles dont l'écho est venu jusqu'à nous, et s'écrierait : “ Faites taire la voix de Spencer Wood, et, laissez parler la grande voix du peuple ! ”³⁶⁷.

Dans l'impasse, le nouveau premier ministre Joly de Lotbinière décide de déclencher des élections générales afin de légitimer sa place au pouvoir³⁶⁸. Il s'agit déjà de la quatrième élection générale dans la jeune histoire confédérationnelle de la province de Québec. Pour la première fois, ce sont les Libéraux qui forment le gouvernement sortant. Pendant tout le mois d'avril 1878, les Conservateurs remettent en doute la constitutionnalité douteuse du geste Letellier de Saint-Just alors que les Libéraux font valoir les piétres performances économiques des Conservateurs depuis le début de la décennie 1870³⁶⁹. Boucher de Boucherville s'étant fait montrer la porte, Chapleau s'affirme désormais

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 273-274.

³⁶⁵ W. Laurier, *DCC*, 5/2, 11 avril 1878, p. 1938-1939.

³⁶⁶ J.-A. Chapleau, « Discours prononcé à une assemblée tenue à Lévis, le 10 mars 1878, pour protester contre le coup d'État Letellier ». - Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. 127.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 149.

³⁶⁸ Hamelin, *Les premières années*, p. 280.

³⁶⁹ Jean-Charles Bonenfant, « Destitution d'un premier ministre et d'un lieutenant-gouverneur », *Cahier des dix*, no. 28 (1963), p. 22-23.

comme le véritable chef des Conservateurs provinciaux. C'est lui qui dicte la voie de la contestation et qui organise la lutte dans la majorité des comtés électoraux. C'est lui aussi, en compagnie de Dansereau, qui élabore la brochure incisive *Les ruines libérales : quelques pages de politique*. Cette brochure est distribuée aux quatre coins de la province³⁷⁰. Elle reprend essentiellement les doléances des Conservateurs à l'égard de Letellier Saint-Just en plus d'y inclure un plaidoyer à propos du bilan du gouvernement Boucher de Boucherville. C'est Chapleau qui organise enfin le financement de la campagne sans oublier celui de l'important journal *La Minerve*, organe des Conservateurs dans la province³⁷¹. La bataille s'avère ardue pour les Conservateurs. Dans son comté, Chapleau doit affronter le D^r Jules-Édouard Prévost qui croit en ses chances en raison des modifications récentes apportées au système électoral³⁷². Les résultats du quatre juin 1878 rendent compte de la lutte serrée de cette élection : 49,5% voix vont aux Conservateurs alors que 47,5% des voix vont aux Libéraux³⁷³. Malgré cette victoire selon la répartition des voix pour les Conservateurs, la réalité traduite par la répartition des sièges à l'Assemblée est beaucoup plus complexe. De fait, les Conservateurs et les Libéraux se retrouvent nez à nez avec tous les deux une trentaine de sièges remportés, mais certains autres députés élus ne se rangent pas officiellement dans une formation ou l'autre³⁷⁴. Au dernier moment, quelques députés finissent par se ranger du côté des Libéraux, ce qui permet à Joly de Lotbinière de former le gouvernement de justesse³⁷⁵. Pour plusieurs députés conservateurs, c'est la consternation. À Terrebonne, Chapleau l'emporte par à peine un peu plus de deux cents voix de majorité alors que plusieurs autres candidats conservateurs subissent une défaite crève-cœur³⁷⁶. Les difficultés économiques ont manifestement eu raison des

³⁷⁰ Arthur Dansereau et al., *Les ruines libérales : quelques pages de politique*, Montréal, [S.N.], 1878, 157 p.

³⁷¹ BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 204, p. 86468 à 86471, lettre de J.-A. Chapleau à J.-A. Macdonald, 3 avril 1878.

³⁷² Serge Laurin, *Rouge, bleu : la saga des Prévost et des Nantel : chronique d'un siècle d'histoire politique dans la région des Laurentides*, Québec, PUL, 1999, p. 61.

³⁷³ « La répartition des voix aux élections générales », ASSNAT, 2016, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/votes.html>, consulté le 6 octobre 2016.

³⁷⁴ « La répartition des sièges aux élections générales », ASSNAT, 2016, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/sieges.html>, consulté le 6 octobre 2016

³⁷⁵ Le plus notable d'entre eux est sans contredit Arthur Turcotte qui sera par la suite désigné orateur de la chambre d'assemblée par Joly. - *DALQ*, 4/1, 4 juin 1878, p. 1.

³⁷⁶ « Les résultats électoraux depuis 1867, Taillon à Trois-Rivières : Terrebonne », ASSNAT, 2016, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/resultatselec/t.html>, consulté le 6 octobre 2016. - Auguste-Réal Angers, ministre sous le gouvernement Boucherville, perd sa course par seulement quatorze voix contre le candidat libéral Charles Langelier. - « Les résultats électoraux depuis 1867, Montmagny à Montréal No 5 : ? », ASSNAT, 2016, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/resultatselec/m3.html>, consulté le 6 octobre 2016.

Conservateurs qui se voient dans l’obligation de céder le pouvoir. Le « coup d’État » est réussi.

La première session de la quatrième législature s’ouvre donc, le quatre juin 1878, sur un mandat précaire de Joly de Lotbinière. Devant lui à l’Assemblée législative, se trouve Chapleau, nouveau chef des Conservateurs et chef de l’opposition. La lutte s’annonce enflammée. Par le passé, les deux hommes ont souvent été à couteaux tirés³⁷⁷. En chambre, cela a laissé place à des débats mémorables entre les deux hommes qui ne s’aiment pas du tout. Maintenant que Chapleau est le seul chef des Conservateurs à Québec, les choses n’allaitent certainement pas être différentes³⁷⁸. Les grandes préoccupations du gouvernement Joly de Lotbinière sont l’achèvement du QMO & O et la réduction des dépenses publiques³⁷⁹. La construction du QMO & O coûte cependant beaucoup plus cher que prévu et les politiques de réduction des dépenses s’avèrent particulièrement impopulaires au temps où les revenus de la province sont en baisse³⁸⁰. Alors que Joly de Lotbinière tente tant bien que mal de gouverner la province, une nouvelle tuile lui tombe sur la tête. À Ottawa, les Libéraux sont battus avec le retour au pouvoir des Conservateurs de Macdonald lors de l’élection fédérale du dix-sept septembre 1878³⁸¹. Le gouvernement Macdonald annonce d’entrée de jeu qu’il prévoit destituer Luc Letellier de Saint-Just de son poste. Chapleau est évidemment ravi d’une telle nouvelle. Tout porte à croire que la décision de Macdonald est issue des pressions du chef des bleus à Québec³⁸². À Langevin, le politicien de Terrebonne écrit : « Spencer-Wood est en ce moment un vrai baromètre. Si le bonhomme sort, c’est le beau temps, s'il reste chez lui c'est du mauvais ! . . . Et dire que c'est vous à Ottawa qui faites la pluie & le beau temps ! Caveté ! ... »³⁸³ La chose se concrétise finalement le vingt-cinq juillet 1879 alors que Luc Letellier de Saint-Just est remplacé par Théodore Robitaille, un membre de la vieille garde des Conservateurs à

³⁷⁷ Record of the Hon. Mr. Chapleau's Government and the Hon. Mr. Joly's Platform, Montréal, [S.N.], 1881, 16 p.

³⁷⁸ J.-A. Chapleau, *The Quebec Coup d'État – Eloquent Speech by Hon. Mr Chapleau*, Montréal, [S.N.], 1878, p. 3.

³⁷⁹ A. Turcotte, DALQ, 4/1, 6 juin 1878, p. 3-4

³⁸⁰ Stewart, « Le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental », p. 285.

³⁸¹ Hamelin, Huot, Hamelin, *Aperçu de la politique canadienne*, p. 67.

³⁸² Plusieurs lettres de J.-A. Chapleau à J.-A. Macdonald durant cette période vont en ce sens. - BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 205.

³⁸³ Lettre de J.-A. Chapleau à H. Langevin, 20 décembre 1878. - Ouellet, « Lettres de Joseph-Adolphe Chapleau », p. 54.

Ottawa³⁸⁴. Les Libéraux québécois expriment leur indignation, mais comme les Conservateurs l'avaient été un an auparavant, ils sont impuissants devant la décision. Ils le sont tout autant devant les assauts répétés en chambre provenant des Conservateurs avides de pouvoir. À la fin du mois d'octobre, la situation devient complètement intenable lorsque cinq députés libéraux quittent leur camp pour se rendre chez les Conservateurs³⁸⁵. Toute l'affaire a été orchestrée par Chapleau. Étant donné que son gouvernement se trouve désormais en situation minoritaire à la chambre, Joly de Lotbinière demande alors au nouveau lieutenant-gouverneur de déclencher de nouvelles élections. Cette porte de sortie n'allait pas lui être accordée par Robitaille³⁸⁶. Rempli d'amertume, le premier ministre libéral n'a donc d'autres choix que de démissionner le vingt-neuf octobre 1879, à peine moins de vingt mois après son entrée en poste. Le lendemain, le journal conservateur *La Minerve* titre : « Le 2 Mars vengé ! L'usurcation finie.³⁸⁷ » Pour le remplacer, qui d'autre que Chapleau ? Auguste-Réal Angers n'a pas été réélu, Joseph-Israël Tarte n'a pas assez d'appuis autour de lui, et ni Joseph Gibb Robertson ni Levi Ruggles Church n'ont l'étoffe d'un chef. Chapleau est tout désigné pour remplacer Joly. Quelques semaines auparavant, l'homme de Terrebonne avait concocté son futur cabinet ministériel, en compagnie de Dansereau³⁸⁸. Le trente octobre, Chapleau traverse la chambre d'assemblée pour s'asseoir dans son nouveau siège. À trente-huit ans et des poussières, Chapleau devient ainsi le plus jeune homme politique à accéder au poste de premier ministre de la province depuis 1867.

2.2. Chapleau et l'articulation de son projet national, 1879-1882

2.2.1. La *Politique nationale* de Macdonald et le développement économique du Québec

Outre le règlement du « coup d'État » de Letellier de Saint-Just, l'autre priorité des Conservateurs fédéraux nouvellement élus à Ottawa avait été l'établissement d'une *Politique nationale* comme solution aux difficultés économiques du pays. Cette politique se résume en l'application de tarifs douaniers visant particulièrement les produits

³⁸⁴ Marc Desjardins, « Robitaille, Théodore », DBC, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/robitaille_thodore_12F.html, consulté le 7 novembre 2016.

³⁸⁵ Ces députés sont Edmund James Flynn, Alexandre Chauveau, Louis-Napoléon Fortin, Étienne-Théodore Pâquet et Ernest Racicot. – *La Minerve*, 30 octobre 1879, p. 2.

³⁸⁶ Louis Massicotte, *Le Parlement du Québec de 1867 à aujourd'hui*, Québec, PUL, 2009, p. 118.

³⁸⁷ *Ibid.*

³⁸⁸ Rumilly, *Le « coup d'État »*, p. 274; Hamelin et Beaudoin, « Les cabinets provinciaux », p. 311.

américains³⁸⁹. Les revenus engrangés par ces tarifs permettraient de concrétiser l'idée originelle derrière la formation du Canada, soit de créer un vaste marché intérieur en favorisant les échanges inter provinciaux. Alors que Chapleau prend le pouvoir à Québec, cette politique des Conservateurs à Ottawa est en phase avec sa pensée politique axée sur le nationalisme économique. Dans le contexte de la crise économique des années 1870, la priorité pour Chapleau est de redresser l'économie de la province pour le bien-être de la nation canadienne-française. Pour ce faire, il importe à Chapleau de résorber les effets négatifs de la crise de 1870 en misant sur des politiques économiques novatrices. Dans un discours-programme prononcé à Lévis deux jours à peine après avoir pris le pouvoir, le nouveau premier ministre énumère ainsi les priorités de son gouvernement :

Le gouvernement se propose un double but : d'abord, il nous faut courir au plus pressé, c'est-à-dire prendre les moyens les plus immédiats de mettre l'ordre dans nos finances ; ensuite, il faut développer les ressources naturelles du pays, ce qui est un autre moyen de combler le trésor public. Parmi les premiers moyens, je trouve ceux-ci : 1 - Vendre le Chemin de fer du nord; 2 - Formuler certaines réclamations contre le Gouvernement fédéral; 3 - Liquider le fonds d'emprunt municipal; 4 - Diminuer les dépenses. [...] Quant aux moyens à prendre pour développer les ressources du pays, nous aurons à étudier les suivants entre autres : 1 - Encourager la fabrication du sucre de betterave; 2 - Encourager la fabrication du fromage; 3 - Encourager l'exploitation de nos mines de phosphates; 4 - Réviser les lois générales sur les mines; [...] Voilà, Messieurs, notre programme dans ses lignes générales. Je crois qu'il répond aux vœux de la très grande majorité des électeurs de cette province³⁹⁰.

Voilà qui n'est pas une mince tâche que de rechercher de nouvelles sources de revenus pour la province. Comme Chapleau l'indique dans son discours à Lévis, le développement des ressources naturelles apparaît comme étant sa première mission. Pour ce faire, Chapleau prévoit miser sur la modernisation de l'agriculture puis l'industrialisation, thèmes qu'il a maintes fois élaborés depuis le début de sa carrière politique. Le nouveau premier ministre entend de ce fait intensifier les efforts de la province dans l'industrie de la betterave sucrière ainsi que l'industrie laitière³⁹¹. Grâce à

³⁸⁹ Hamelin, Huot, Hamelin, *Aperçu de la politique canadienne*, p. 64.

³⁹⁰ *La Minerve*, 6 novembre 1879, p. 2.

³⁹¹ Pour ce qui est de l'industrie de la betterave sucrière, elle naît au Québec au début des années 1870 après qu'un agronome québécois, Édouard-A. Bernard, ait visité des industries semblables en Europe. Le Canada importe alors annuellement pour plusieurs millions de dollars de sucre, d'où l'idée de s'approprier cette industrie. En 1877, des hommes d'affaires de Saint-Hyacinthe mettent sur pied *la Compagnie de sucre de betterave de la province de Québec*, la première du genre dans la province. – Magella Quinn, « Les Capitaux français et le Québec, 1855-1900 », Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1968, p. 78. - En ce qui concerne l'industrie laitière, elle naît environ à la même époque au Québec, mais met plus de temps à se développer. À partir du milieu des années 1870, cette

d'importantes subventions accordées, des usines de sucre à betterave naissent à Farnham et à Coaticook³⁹² alors que la *Société d'industrie laitière* est plus tard créée afin de moderniser ce secteur d'activité³⁹³. Dans un même ordre d'idées, le premier ministre, également titulaire du poste de commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics, revoit les lois générales sur les mines de la province. En 1880, le gouvernement Chapleau fait adopter de l'*Acte concernant les mines de cette province*. Cette loi régit les ressources qui se trouvent dans le sous-sol : elles sont désormais distinctes de celles qui se trouvent en surface, de sorte que celles qui se trouvent en sous-sol appartiennent à la Couronne et non au futur propriétaire de la terre. Cependant, il est possible d'acquérir ultérieurement les droits d'exploitations minières en fonction du type de minéraux qui s'y trouve³⁹⁴. L'État québécois élargit ainsi substantiellement son contrôle sur les activités minières sur son territoire en plus d'augmenter de manière significative ses revenus. Par ces nouvelles mesures, l'État entend notamment dynamiser l'exploitation lucrative des mines de phosphates, riche engrais nécessaire aux cultivateurs³⁹⁵.

Enfin, les efforts du gouvernement dans le domaine minier sont nouvellement coordonnés par un ingénieur français, Joseph Obalski, que Chapleau embauche lors de l'un de ses voyages outre-Atlantique³⁹⁶. Faisant suite à sa promesse aux citoyens de Lévis, le gouvernement Chapleau s'attaque par la suite au fonds consolidé d'emprunt municipal afin d'assainir les finances publiques de la province³⁹⁷. Rappelons que cette question avait fait tomber le gouvernement Boucher de Boucherville : il est extrêmement délicat d'y trouver une solution. Lors de sa première session au pouvoir, Chapleau parvient à faire ratifier l'*Acte concernant « le fonds consolidé d'emprunt municipal du Bas Canada. »* qui prévoit calculer « l'intérêt au taux de cinq par cent par année, pour douze années sur le montant

industrie est largement favorisée par les gouvernements québécois qui la voient comme la pierre angulaire de l'agriculture au Québec. - Hamelin, *Les premières années*, p. 241-243.

³⁹² Pierre Boucher de la Bruère, *DALQ*, 4/3, 1 juin 1880, p. 15.

³⁹³ Pierre Boucher de la Bruère, *DALQ*, 5/1, 21 mars 1882, p. 60. - Pierre Louis Lapointe, « "La société d'industrie laitière de la province de Québec" et la modernisation des pratiques de cette industrie », *Histoire Québec*, vol. 21, no. 3 (2016), p. 26-27.

³⁹⁴ Acte concernant les mines en cette province, *DALQ*, 4/3, 24 juillet 1880, p. 262. - Robert Armstrong, « Le développement des droits miniers au Québec à la fin du XIX^e siècle », *L'Actualité économique*, Vol. 59, no. 3 (1983), 582-583.

³⁹⁵ Quinn, « Les Capitaux français et le Québec », p. 91.

³⁹⁶ Marc Vallières, *Des mines et des hommes : histoire de l'industrie minérale québécoise des origines à aujourd'hui*, Québec, P.U.Q., 2012, p. 46.

³⁹⁷ Le Fonds d'emprunt municipal naît au Bas-Canada en 1854 et sert originellement aux municipalités à contracter des emprunts sur les marchés internationaux à un taux avantageux. Malheureusement, plusieurs municipalités, dont Québec et Montréal, ont failli à leurs obligations et se sont retrouvées largement endettées, d'où la nécessité de régler cette question. - Albert Faucher, « Le fonds d'emprunt municipal dans le Haut-Canada, 1852-1867 », *Recherches sociographiques*, Vol. 1, no. 1 (1960), p. 8-9.

original emprunté par chaque municipalité, lequel dit intérêt sera ajouté à la somme capitale empruntée. [...]»³⁹⁸. Louis-Olivier Taillon est alors désigné par Chapleau comme commissaire de ce fonds³⁹⁹. Même si le projet de loi déplaît à l'opposition en chambre qui y voit une mesure draconienne, il est adopté sans difficulté. Toujours dans l'objectif de mettre de l'ordre dans les finances publiques, Chapleau entend diminuer les dépenses de son gouvernement en réduisant la taille de l'État. Même si le premier ministre se montre hésitant à abolir le Conseil législatif, institution que de nombreux acteurs politiques de l'époque estiment coûteuse et inutile, Chapleau parvient tout de même à abaisser significativement les dépenses de la Province par rapport à celles du gouvernement précédent. Celles-ci passent ainsi de 3,88\$ investies *per capita* en 1878-1879 à 2,61\$ pour 1879-1880⁴⁰⁰. Cette compression des dépenses est attribuable à la réduction des subventions aux compagnies ferroviaires, le gouvernement décidant désormais de concentrer ses efforts à terminer la ligne du QMO & O⁴⁰¹. Étant donné le contexte économique difficile dans lequel se retrouve la province, Chapleau n'entend finalement pas demeurer silencieux face à Ottawa. Si la pensée politique du premier ministre se trouve en phase avec celle des Conservateurs à Ottawa, il ne se gêne pas pour autant pour réclamer une augmentation des subsides accordés à la province. Le quatorze décembre 1879, Chapleau écrit à Langevin :

[...] il faut se l'avouer, la position n'est guère tenable ici. Le mouvement de pression sur le gouvernement fédéral pour des *better terms* s'impose à nous comme il va s'imposer à votre administration. Il ne s'agit plus de pleurer sur le délire du règne Letellier - Joly, il faut nous regarder nous-mêmes en face de la situation qui nous est faite. L'intérêt sur notre dette va bientôt atteindre \$700,000 (tout près de notre subside) et nos sources de revenus diminuent à mesure qu'on augmente les vôtres. Et l'on ne doit pas penser à la taxe aujourd'hui à moins de se suicider. C'est le temps où jamais de demander le concours énergique de vos Ministres bas-Canadiens au Conseil Privé du Canada. Je sais que les gouvernements sont rarement disposés à se donner de la peine pour régler les difficultés des autres, mais notre position est tellement exceptionnelle qu'elle justifie n'importe quelle démarche, excepté la répudiation. Comme j'avais l'honneur de vous le dire à Ottawa le montant qu'il nous faut n'est pas

³⁹⁸ J.-J. Ross, *DALQ*, 4/3, 23 juillet 1880, p. 234.

³⁹⁹ Kenneth Munro, « Taillon, sir Louis-Olivier », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/taillon_louis_olivier_15F.html, consulté le 8 décembre 2016.

⁴⁰⁰ James I. Gow, *Histoire de l'administration publique québécoise 1867-1970*, Montréal, P.U.M., Toronto, 1986, p. 16.

⁴⁰¹ En 1879, les dépenses de la Province dans le secteur des transports passent à 959 000\$ par rapport à 2 485 000\$ en 1878 (ce qui équivaut à une baisse de 61,4%) – Ruth Dupré, « Un siècle de finances publiques québécoises : 1867-1969 », *L'Actualité économique*, Vol. 64, no. 4 (1988), p. 565.

énorme (\$500.000.), mais il nous le faut, en sus de l'emprunt qu'il faudra contracter (\$3.000.000.)⁴⁰².

De telles réclamations sont également fréquentes auprès de Macdonald, que Chapleau estime son chef. Ces requêtes ne rencontrent pas le succès escompté et les transferts du fédéral à la province vont même diminuer entre 1879 et 1882⁴⁰³. Malgré cet insuccès relatif, force est de constater que la proactivité du premier ministre de la province porte ses fruits. De fait, la crise de 1874 semble vouloir se résorber une bonne fois pour toutes et les revenus totaux de la Province se retrouvent en augmentation⁴⁰⁴. Cela dit, la conjoncture favorable de la fin des années 1870 aide certainement le gouvernement Chapleau⁴⁰⁵. Les tarifs protectionnistes de la *Politique nationale* de Macdonald donnent des résultats positifs et Chapleau profite certainement de cette conjoncture pour mettre en branle son plan économique.

2.2.2. À la recherche d'investissements étrangers : l'accession aux milieux financiers français

Durant son mandat en tant que premier ministre, Chapleau ne se contente pas d'interventions en politique intérieure pour relancer l'économie de la province. Vingt-cinq ans après l'avènement de la corvette *La Capricieuse*, premier navire français à naviguer sur les eaux du Saint-Laurent depuis la Conquête⁴⁰⁶, Chapleau frappe à son tour un grand coup. Alors que les marchés britanniques et américains montrent leurs craintes à investir au Québec en 1880, Chapleau profite de son réseau et s'oriente vers le marché français comme solution de rechange. L'entrée du Québec sur ce marché vient directement combler les besoins de financement de la province dans sa politique ferroviaire⁴⁰⁷. Au cours de l'été, en compagnie de Jonathan Saxton Campbell Würtele, de Louis-Napoléon Carrier et d'Etienne-T. Paquet, Chapleau conclut un emprunt d'un peu plus de vingt millions de francs - plus de

⁴⁰² Lettre de J.-A. Chapleau à H. Langevin, 14 décembre 1879. - Ouellet, « Lettres de Joseph-Adolphe Chapleau », p. 62-63.

⁴⁰³ Les transferts du fédéral au provincial sont en constante diminution pendant le mandat de Chapleau en tant que premier ministre. Ceux-ci s'élèvent à 1 140 000\$ en 1879 (46% des revenus totaux de la province), s'abaissent ensuite à 1 014 000\$ (31,5% des revenus totaux de la province) en 1880, puis restent à 1 014 000\$ en 1881 et 1882 (seulement 25,1% des revenus totaux de la province en 1881 et 29,3% en 1882) – Dupré, « Un siècle de finances publiques », p. 568.

⁴⁰⁴ Les revenus totaux de la Province de Québec passent de 2 478 000\$ en 1879 à 3 219 000\$ en 1880, puis 4 038 000\$ en 1881 (hausse de 63% entre 1879 et 1881). – *Ibid.*

⁴⁰⁵ Hamelin et Roby, *Histoire économique*, p. 89.

⁴⁰⁶ Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 386.

⁴⁰⁷ Marc Vallières, *Le Québec emprunte : syndicats financiers et finances gouvernementales, 1867-1987*, Québec, Septentrion, 2015, p. 33.

quatre millions de dollars - auprès du syndicat financier L. & R. Cahen d'Anvers et de la Banque de Paris et des Pays-Bas (BPPB)⁴⁰⁸. L'émission des obligations est lancée sur le marché parisien à partir du vingt-deux juillet 1880 à un prix de vente de cinq-cents francs chacune rapportant un intérêt de 4,5% remboursable à partir du premier juillet 1910.

⁴⁰⁸ Quinn, « Les Capitaux français et le Québec », p. 49-50; Vallières, *Le Québec emprunte*, p. 47-48.

Figure 2 : Extrait du journal *Le Monde* faisant la promotion d'obligations émises par le gouvernement du Québec sur le marché parisien.



Source : *Le Monde*, 22 juillet 1880, p. 4.

Après un début hésitant de la part des investisseurs français, l'emprunt connaît un franc succès et les obligations trouvent preneurs facilement⁴⁰⁹. Pour les investisseurs et la BPPB, l'opération s'avère rentable alors que de son côté, le gouvernement se félicite du succès d'une telle réalisation. Les négociations ont permis de tisser des liens solides entre les investisseurs français et l'administration provinciale, ce que même le Dominion du Canada n'avait pas encore réussi à faire⁴¹⁰.

Fiers de ce succès, Chapleau et son gouvernement ne s'arrêtent pas là. Grâce aux relations avec la BPPB et également avec Alfred Lefavire, consul général de France à Québec depuis 1875, Chapleau met sur pied le Crédit foncier franco-canadien (CFFC), première institution du genre dans la province. Pour le politicien de Terrebonne, l'idée d'une société de prêts avantageux destinés aux Canadiens français n'est pas nouvelle, elle avait d'ailleurs déjà été explorée dans les pages du *Colonisateur*. Durant les années 1860-70, des sociétés similaires avaient vu le jour au Canada, mais sans jamais réussir à accomplir leur mission⁴¹¹. En 1880, l'affaire se concrétise. Le CFFC parvient à injecter immédiatement plusieurs millions de dollars dans l'économie québécoise⁴¹². Recevant la sanction royale le vingt-quatre juillet 1880, la loi d'incorporation de la société précise ainsi sa mission :

La Société a pour objet : I. De prêter sur hypothèque, aux propriétaires d'immeubles situés dans la province de Québec, des sommes remboursables, soit à long terme, par annuités, soit à court terme, avec ou sans amortissement. II. De prêter, sur la garantie de créances hypothécaires ou privilégiées, affectant des immeubles situés dans la province de Québec. [...] III. De prêter, avec ou sans hypothèque, aux corporations municipales et scolaires, aux fabriques et aux syndics pour la construction ou la réparation des églises, dans la province de Québec [...]⁴¹³

Depuis longtemps dans la province, l'insuffisance de fonds disponibles pour l'investissement affecte particulièrement le secteur de l'agriculture et l'établissement du

⁴⁰⁹ Quinn, « Les Capitaux français et le Québec », p. 50.

⁴¹⁰ J. I. Little, « Les investisseurs français et le nationalisme canadien-français : la Compagnie de colonisation et de crédit des Cantons de l'est, 1881-1893 ». *RHAF*. Vol. 32, no. 1 (1978), p. 19-20.

⁴¹¹ C'est le cas par exemple du Crédit Foncier du Canada et du Crédit Foncier du Bas-Canada. - Samir Saul, « Conjoncture, adaptation et croissance : le Crédit foncier franco-canadien (1880-1979) », *Histoire, économie et société*, 5^e année, No. 2 (1986), p. 299.

⁴¹² Le capital est fixé à vingt-cinq millions de Francs divisés en cinquante-mille actions de cinq-cents Francs chacune. - Quinn, « Les Capitaux français et le Québec », p. 63.

⁴¹³ Crédit foncier franco-canadien, *Statuts. Acte d'incorporation*, [S.N.], 1881, p. 2.

CFFC vise à répondre à cette carence⁴¹⁴. Dorénavant, les secteurs moins bien nantis de la société québécoise peuvent se prévaloir de cette nouvelle source de capitaux à un taux d'intérêt raisonnable. En plus de soulager un tant soit peu l'économie québécoise, la formation du CFFC marque ainsi un nouveau départ dans les relations économiques entre l'ancienne mère-patrie et le Québec. Les administrateurs du CFFC sont Français et Québécois. Alors que Eugène Duclerc⁴¹⁵, administrateur de la BPPB en est le président, Chapleau est vice-président⁴¹⁶. À noter que la charte de l'organisation comporte une clause interdisant pour les cinquante années à venir la création de toute autre société française de prêts hypothécaires⁴¹⁷. Jusqu'ici désavantagé face à l'Ontario dans la venue des capitaux étrangers⁴¹⁸, Chapleau vient d'opérer un spectaculaire retournement de situation pour le Québec avec ce premier emprunt en France. Comme l'indique l'historien Robert Rumilly, « l'emprunt en France et la fondation du Crédit Foncier constituaient la première grande tentative de collaboration économique avec la France depuis le traité de Paris.⁴¹⁹ » En plus de ces initiatives, Chapleau met sur pied *La Société Française des Phosphates du Canada*, dont le siège social est situé à Bordeaux et ayant une succursale à Montréal⁴²⁰. Enfin, pour couronner le tout, Chapleau crée un bureau d'agent officiel à Paris avec une liaison maritime avec la ville de Québec, afin de promouvoir les relations économiques et culturelles entre les deux marchés⁴²¹. Par ces nouvelles sociétés, le premier ministre espère dynamiser encore davantage les échanges avec la France⁴²².

Même s'il semble évident que toutes ces entreprises du gouvernement Chapleau ont d'abord pour intérêt de remettre sur pied l'économie de la province, la fibre nationaliste

⁴¹⁴ Louis-Napoléon Carrier, *Les institutions du crédit foncier. Quelques notes sur leur but, leur organisation et leur origine suivit de renseignement sur les opérations de la société*, Québec, [S.N.], 1880, p. 19.

⁴¹⁵ Eugène Duclerc (1812-1888) est alors sénateur et ancien vice-président du Sénat de la III^e République française. – « Duclerc Eugène », *Les anciens Sénateurs - Troisième République*, 2017, https://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/duclerc_eugene1466r3.html, consulté le 28 novembre 2017.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 27-28. ; Des cinq milles premières actions, Chapleau est d'ailleurs détenteurs de cinquante d'entre elles. - Saul, « Conjonctures, adaptation et croissance », p. 301.

⁴¹⁷ Quinn, « Les Capitaux français et le Québec », p. 64.

⁴¹⁸ Saul, « Conjonctures, adaptation et croissance », p. 298.

⁴¹⁹ Rumilly, *Adolphe Chapleau*, p. 27.

⁴²⁰ Chapleau, *L'administration Chapleau*, p. 26.

⁴²¹ Maurice Guénard-Hodent, *La tradition renouée : Les relations entre la France et le Canada depuis soixante années*, Paris, Éditions de Paris-Canada, 1930, p. 5-7.

⁴²² Par cette occasion, Chapleau est reçu en grande pompe par de nombreux dirigeants européens. Il nomme également Hector Fabre comme agent général du Québec à Paris, une première dans l'histoire provinciale. – Sylvain Simard et Denis Vaugeois, « Fabre, Hector », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/fabre_hector_13F.html, consulté le 17 novembre 2016.

derrière ces réalisations n'est pas passée sous silence. Chapleau commente ainsi l'accession aux milieux financiers français en novembre 1881 :

Non seulement nous avons réussi à créer en Europe un nouveau crédit à la province, mais nous avons encore fait renaître un lien de sympathie entre le Bas-Canada et notre ancienne patrie, la vieille France. Nous avons réussi à donner du sentiment au capital, et cette affection fraternelle retrouvée après plus d'un siècle d'oubli a déjà produit les résultats les plus heureux pour notre province.⁴²³

L'importance patriotique des politiques de Chapleau est également soulignée par certains quotidiens français qui acclament la nouvelle ère⁴²⁴. Par l'entremise de Chapleau, le Québec devient ainsi le premier et le seul à sortir substantiellement du réseau de financement britannique traditionnel et à le soumettre à une concurrence extérieure⁴²⁵.

2.2.3. Un éléphant blanc au Québec : la vente du QMO & O

À la fin de l'année 1881, l'administration Chapleau peut se targuer d'avoir remis sur pied l'économie de la province et mis fin à la longue crise économique. Toutefois, le politicien de Terrebonne a les yeux tournés ailleurs, vers une scène plus grande, plus prestigieuse. Depuis un moment déjà, il lorgne un poste sur la scène fédérale. Avant toute chose, il lui reste deux problèmes à régler dans la province⁴²⁶. Dans un premier temps, il lui est nécessaire d'assurer le maintien des Conservateurs à Québec. Il doit chercher ensuite une porte de sortie pour l'entreprise du QMO & O dont la construction vient d'être terminée, mais qui est toujours déficitaire pour la province. Afin d'accomplir sa première tâche, Chapleau déclenche donc des élections qui sont prévues pour le deux décembre. Devant lui, les Libéraux sont toujours dirigés par Joly de Lotbinière, mais l'influence de ce dernier est largement diminuée depuis sa destitution en tant que premier ministre. L'opposition au gouvernement Chapleau s'organise désormais autour de la figure d'Honoré Mercier. Étoile montante de la politique québécoise, Mercier a le même âge que Chapleau, il est lui aussi issu du monde du droit. Les deux hommes sont des orateurs puissants, sont

⁴²³ J.-A. Chapleau, « Discours-programme prononcé à Ste-Thérèse, le 3 novembre 1881, à l'ouverture de la campagne électorale. ». - Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. 187.

⁴²⁴ Quinn, « Les Capitaux français et le Québec », p. 50.

⁴²⁵ Vallières, *Le Québec emprunte*, p. 22.

⁴²⁶ Soulignant son premier anniversaire en tant que premier ministre le trente-et-un octobre 1880, Chapleau écrit à Macdonald et lui fait part de ses plans pour la province ainsi que de ses intentions de passer sur la scène fédérale. - BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 204, p. 86535 à 86538, lettre de J.-A. Chapleau à J.-A. Macdonald, 31 octobre 1880.

opposés aux radicaux de tous les partis ainsi qu'à l'ultramontanisme. À bien des égards, ses idées se rapprochent de celles du politicien de Terrebonne, même s'il refuse de s'associer aux Conservateurs⁴²⁷. Puisqu'il est difficile de critiquer Chapleau sur la situation économique de la province, Mercier l'attaque en revanche au sujet de l'administration du gouvernement. Il vise notamment la présence d'un véritable État dans l'État. Par exemple, c'est Jonathan Saxton Campbell Würtele et non le trésorier Joseph Gibb Robertson qui avait conduit, en compagnie de Chapleau, l'emprunt en France de quatre millions de dollars ainsi que la fondation du CFFC. De plus, le fameux « triumvirat » Chapleau - Senécal - Dansereau commence à en déranger plusieurs. On accuse Dansereau d'être derrière les décisions de Chapleau alors que Senécal travaille dans ses seuls intérêts. La presse libérale accuse sans relâche le premier ministre et ses deux acolytes de scandales de toute sorte⁴²⁸. Quelques mois avant l'élection, toutes les récriminations envers ce triumvirat sont d'ailleurs concentrées dans un article anonyme du journal *L'Électeur* intitulé « La Caverne des 40 voleurs » :

Cette caverne des quarante voleurs que l'on croyait n'exister qu'au pays des légendes existe réellement parmi nous. [...] Cette caverne de voleurs, c'est l'administration du chemin de fer du Nord, et le chef de la bande s'appelle, de son vrai nom, Louis-Adélard Sénécal [sic]... Il [Senécal] a, au cours de sa carrière, simplifié l'arithmétique. Pour M. Sénécal, toute la science de la finance se réduit à cette formule : je pose zéro, je retiens tout...⁴²⁹

Il s'avère quelques mois plus tard que l'auteur de l'article n'est nul autre que Wilfrid Laurier. Même s'il est relativement commun pour un gouvernement de recevoir des critiques de la part de l'opposition, voilà qui est bien embêtant pour Chapleau de recevoir des critiques de la part de Laurier, à qui il tendait la main il y a peu de temps. Malgré ces critiques, la campagne de Chapleau et des Conservateurs se fait sur le thème de la confiance. Devant les électeurs de Ste-Thérèse, sa ville natale, le politicien flamboyant vante ainsi son bilan : « Tout va bien les affaires sont prospères, l'argent abonde partout, les propriétés se dégrèvent l'agriculture et la colonisation sont l'objet d'une attention toute particulière de la part des gouvernants, et les bons résultats qui découlent de cette attention

⁴²⁷ Pierre Dufour et Jean Hamelin, « Mercier, Honoré », *DBC*, 2016, http://www.biographi.ca/fr/bio/mercier_honore_12F.html, consulté le 17 novembre 2016.

⁴²⁸ Le principal d'entre eux est dévoilé par le journal *L'Électeur* qui rapporte que Chapleau, Pâquet et Würtele ont chacun reçu la somme de 14 000\$ en pot-de-vin lors de la création du C.F.F.C. L'affaire fait aussi beaucoup parler en chambre. - Rumilly, *Adolphe Chapleau*, p. 71.

⁴²⁹ *L'Électeur*, 20 avril 1881, p. 1.

se sont déjà fait sentir.⁴³⁰ » À travers la province, une brochure est distribuée, *L'administration Chapleau*, expliquant point par point les réussites du gouvernement⁴³¹. Celles-ci sont nombreuses et le gouvernement se plaît à les annoncer en grande pompe. D'après Robert Rumilly, Chapleau parcourt les quatre coins de la province pour défendre les siens⁴³². Le jour de l'élection, une majorité de citoyens reconduit le parti au pouvoir. Plus de cinquante députés sont élus du côté des Conservateurs contre à peine une dizaine pour les Libéraux. Sans surprise, Chapleau, lui, est élu sans opposition. Il s'agit de la plus importante victoire des Conservateurs au Québec depuis 1867⁴³³. À Langevin, il télégraphie le lendemain de sa victoire : « Résultat final de l'élection. Cinquante-trois fidèles, dix infidèles [sic] et deux indifférents [...] cest [sic] satisfaction.⁴³⁴ » Robert Rumilly raconte les événements entourant le soir du deux décembre. Exalté par ce résultat surréaliste, Chapleau apparaît au balcon de *La Minerve* et s'écrie : « Je viens de gagner ma plus belle cause, celle du peuple de la province de Québec !⁴³⁵ » Chapleau a réussi sur toute la ligne. Les Conservateurs sont à leur apogée alors que les Libéraux sont défait. Jeune, intelligent, entouré d'alliés puissants et fort d'éclatantes réussites, l'avenir paraît reluisant pour Chapleau. Plus que jamais, il veut faire le saut sur la scène fédérale. Il domine la scène provinciale, pourrait-il en faire de même sur la scène fédérale et devenir premier ministre du Canada ? Avant tout chose, il lui reste une deuxième mission à accomplir, soit celle de régler la question ferroviaire de la province.

Déjà annoncé en campagne électorale, le plan du gouvernement est de vendre le QMO & O, véritable éléphant blanc pour la province. Le coût de sa construction s'est avéré beaucoup plus élevé que prévu. Les maigres recettes qu'il procure au gouvernement sont insuffisantes. L'idéal serait de le vendre à une compagnie ferroviaire plus importante, le Canadian Pacific Railway (CPR), qui en assumerait l'exploitation tout en continuant de profiter à la province. De cette manière, le Québec pourrait profiter d'une voie privilégiée pour intégrer le réseau transcanadien. Entre temps, Chapleau prend la décision de nommer

⁴³⁰ J.-A. Chapleau, « Discours-programme prononcé à Ste-Thérèse le 3 novembre 1881, à l'ouverture de la campagne électorale ». - Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. 180.

⁴³¹ Chapleau, *L'administration Chapleau*, 31 p.

⁴³² Rumilly, *Adolphe Chapleau*, p. 121.

⁴³³ « La répartition des sièges aux élections générales », ASSNAT, 2016, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/sieges.html>, consulté le 2 décembre 2016.

⁴³⁴ Lettre de J.-A. Chapleau à H. Langevin, 3 décembre 1881. - Ouellet, « Lettres de Joseph-Adolphe Chapleau », p. 76.

⁴³⁵ Rumilly, *Adolphe Chapleau*, p. 124.

à la tête de l'entreprise son ami Senécal qui a pour tâche de la rentabiliser le plus possible. Devant cet état des faits, Robertson démissionne de son poste de trésorier, comme il l'avait fait en janvier 1876, en raison du rôle trop important joué par Senécal. C'est Würtele qui le remplace, lui qui occupe déjà le poste de façon officieuse. De son côté, Chapleau entreprend de rencontrer les membres du CPR ainsi que d'influents membres des Conservateurs à Ottawa. Pendant plusieurs mois, les négociations piétinent et Chapleau ne parvient pas à conclure une entente. Le QMO & O a coûté au trésor provincial plus de treize millions de dollars et les sommes qui lui sont offertes sont dérisoires⁴³⁶. Désespéré, Chapleau écrit de nombreuses lettres au premier ministre du Canada, John A. Macdonald, pour lui demander d'intervenir⁴³⁷. Alors qu'il croit avoir une certaine influence de négociation auprès des Conservateurs à Ottawa, le politicien réalise que les choses sont en fait beaucoup plus complexes. L'état des finances du CPR n'est pas du tout reluisant et la compagnie ferroviaire est intéressée à la seule partie Ouest du tronçon, soit celle reliant Ottawa à Montréal⁴³⁸. Plus important encore, il s'avère que Hugh Allan fait partie des groupes d'acheteurs concurrents au CPR⁴³⁹. Rappelons qu'Allan avait été impliqué dans le Scandale du Pacifique : à Ottawa, il est dorénavant évité comme un pestiféré. Placé dans l'impasse, le premier ministre concède à délaisser la partie Ouest au CPR pour la somme d'environ quatre millions de dollars⁴⁴⁰. Reste maintenant la partie Est à vendre. Encore une fois, les acheteurs se font rares et les sommes offertes ne correspondent pas à celles espérées par le gouvernement Chapleau. Au début du mois de mars 1882, Chapleau consent finalement à une offre d'un groupe d'hommes d'affaires sous la direction de nul autre que Senécal. La transaction pour la partie Est est d'environ la même somme que la partie Ouest, soit d'environ quatre millions de dollars⁴⁴¹. À n'en point douter, l'entente n'est pas idéale pour le gouvernement Chapleau qui était déjà lourdement critiqué pour sa relation de proximité avec Senécal, probablement l'homme le plus détesté de la province à ce moment. Afin de dissiper les critiques, le premier ministre décide de faire entériner l'entente par un vote en chambre. Lorsque les membres d'opposition apprennent la conclusion des ententes

⁴³⁶ Le gouvernement provincial reçoit au total sept propositions d'achat ou de location pour le QMO & O Ces offres varient entre six virgule quatre et huit millions de dollars. - Stewart, « Le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental », p. 419.

⁴³⁷ BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 204, lettre de J.-A. Chapleau à J.-A. Macdonald, décembre 1881 et janvier 1882.

⁴³⁸ Stewart, « Le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental », p. 421.

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 437.

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 421.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 422.

menées par le gouvernement, ils réagissent fortement. Pendant des jours à l'Assemblée législative, les transactions sont les seuls sujets de discussion et Chapleau peine à justifier ses actions. Les vingt-sept et vingt-huit mars, l'orateur délivre alors son plaidoyer ultime, l'un des plus longs discours de toute sa carrière :

Les gens qui ne pensent qu'à entasser des billets de banque dans leurs coffres, [...] cette classe d'hommes, M. l'Orateur, n'est point faite pour apprécier une mesure comme celle que nous traitons dans le moment. Mais le gouvernement, lui, qui sent et apprécie toute la responsabilité qui lui incombe en ce moment et qui comprend que le devoir devant lequel il se trouve le rehausse et le grandit, - le gouvernement, dis-je, a voulu envisager cette grande mesure au point de vue de l'intérêt du pays, et se mettre au-dessus de toutes ces considérations mesquines de parti ou d'intérêts personnels.⁴⁴²

Dans son discours-fleuve, le premier ministre fait même état de sa correspondance privée afin de montrer l'âpreté des négociations avec le CPR et les autres acheteurs potentiels. Malgré cette joute oratoire, rien n'y fait et l'opposition ne dérougit pas. Au final, cette opposition est vaine puisque le gouvernement Chapleau a l'appui de bien plus de députés qu'il n'en faut au moment du vote. À l'été 1882, l'affaire est classée⁴⁴³.

Dans tout ce tumulte, il est à se demander pourquoi Chapleau tenait à vendre le QMO & O alors qu'il ne parvenait pas à recevoir le prix demandé ? Pourquoi l'avoir vendu « à rabais » comme l'accuse sans relâche l'opposition? D'abord, il s'avère irréaliste que le gouvernement Chapleau eût pu obtenir du CPR une offre pour l'entièreté du réseau, et ce, au prix du coût total de sa construction⁴⁴⁴. Les critiques de l'opposition libérale sont donc exagérées sur ce plan. Ensuite, il apparaît clair que le prix de vente n'ait pas été le premier critère pour Chapleau dans ses négociations. Chapleau l'écrit d'ailleurs dans une lettre envoyée à John A. Macdonald en février 1882 : « [...], mais veuillez croire que je ne le fais que pour le bien du public d'abord, et ensuite dans l'intérêt de notre Parti. Nous pourrions trouver - et j'en ai déjà l'offre - un montant d'argent plus considérable, que celui que nous offrent vos amis du Pacifique, pour notre Chemin. Mais je sais que vous préférez

⁴⁴² J.-A. Chapleau, *DALQ*, 5/1, 28 mars 1882, p. 685.

⁴⁴³ Il sera connu qu'à peine quelques mois après, Senécal et son groupe revendent la partie Est du chemin de fer au *Grand Trunk Railway*. Dans l'affaire, Senécal empoché plusieurs centaines de milliers de dollars. – Filteau, Jean et Keyes, « Senécal », Consulté le 7 décembre 2016.

⁴⁴⁴ Stewart, « Le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental », p. 437.

l'arrangement que je négocie dans le moment [...]⁴⁴⁵ ». Le principal critère lors de la vente du chemin de fer a plutôt été l'accomplissement de son projet national. De fait, comme l'historien Michel Stewart l'indique, le fait d'avoir privilégié le CPR, s'inscrit directement dans la politique ferroviaire du gouvernement Chapleau⁴⁴⁶. Celle-ci se fonde sur l'idée qu'il est primordial d'intégrer le réseau ferroviaire québécois aux principaux réseaux canadiens, ce que seul le CPR peut réaliser. Pour le premier ministre, l'unité de la Confédération canadienne ne peut souffrir de compromis avec sa politique ferroviaire⁴⁴⁷. S'il avait plutôt décidé de vendre le QMO & O à d'autres acheteurs ou bien de simplement le garder et l'opérer lui-même, sa mission d'assurer l'unité de la Confédération n'aurait pas été réalisée.

Toute l'affaire de la vente du QMO & O continue de provoquer à Québec des remous pendant de longs mois. Chapleau peut montrer un bilan économique reluisant de ses premières années au poste de premier ministre, mais il s'est tout de même créé de nombreux ennemis à travers la province. Dans la foulée des critiques, un pamphlet paraît en octobre 1882 au ton graveleux : *Le Pays, le parti et le grand homme*⁴⁴⁸. Signé au nom de « Castor » - très fort probablement le Programmiste ultramontain F.X.A. Trudel - la brochure mène une véritable cabale contre le gouvernement Chapeau et ses proches, qu'on nomme aussi bien les *Senécalistes* ou *Chapleautistes*. La brochure accuse Chapleau d'avoir usurpé le pouvoir et trompé la province : « Dans combien d'entreprises privées, de spéculations louche, de compagnies largement dotées par l'État, ne trouve-t-on pas le nom de M. Chapleau ou celui de ses compères ! Vingt pages suffiraient à peine à en reproduire la liste, avec l'histoire des faveurs ministérielles dont elles ont été l'objet et de gros bénéfices qu'il a su en tirer.⁴⁴⁹ » Encore plus violentes que dans *La caverne des 40 voleurs*, les attaques de l'auteur portent aussi évidemment sur la transaction du QMO & O et sur le rôle indu de Senécal. Pour finir, le réquisitoire lance un cri de ralliement : « Guerre à la clique ! Guerre implacable ! guerre à mort ! guerre sans trêve ! guerre sans merci!⁴⁵⁰ » À partir de ce moment, Chapleau se doute de ses adversaires. Bientôt, tous les Ultramontains

⁴⁴⁵ BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 204, p. 358-361, lettre de J.-A. Chapleau à J.-A. Macdonald, 19 février 1882.

⁴⁴⁶ Stewart, « Le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental », p. 437.

⁴⁴⁷ J.-A. Chapleau, *Canada As It Is! An Address Delivered November 28th, 1891 Before the Commercial Club of Providence R.I.*, Ottawa, Providence, R.I., 1891, p. 11.

⁴⁴⁸ Anonyme, *Le Pays, le parti et le grand homme*, Montréal, Gilbert Martin, 108 p.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 31-32.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p. 108.

de la province prennent dorénavant le nom de *Castors* et s'apprêtent à lui livrer une guerre sans merci⁴⁵¹. Les succès économiques du gouvernement Chapleau cachent décidément de nombreux écueils dans le monde politique québécois de l'époque.

2.3. À la recherche de nouveaux défis : Chapleau fait son entrée à la Chambre des communes, 1882-1885

2.3.1. À la recherche de l'unité du parti : alliance impossible avec les libéraux de Mercier

Le contexte de la publication de la brochure *Le Pays, le parti et le grand homme* constitue une fenêtre pour comprendre le climat politique au Québec en 1882. De fait, bien qu'il ait remporté une grande victoire le soir du deux décembre 1881, l'unité des Conservateurs - et de la classe politique - paraît toujours excessivement fragile à Québec. Après avoir échoué à obtenir le ralliement de Laurier alors qu'il lui avait tendu la main, voilà que Chapleau reçoit les foudres de l'aile radicale des Conservateurs. Dans une lettre envoyée à Langevin en mars 1882, l'ultramontain Joseph-Israël Tarte précipite d'ailleurs ses désirs : « Chapleau est mort. Ayez de la détermination, laissez-nous le tuer.⁴⁵² » Ce manque d'appui n'est certainement pas faute d'avoir essayé de rallier les modérés à son parti. Au Club Cartier en 1880, Chapleau déclare à ce titre : « [...] cessons donc ces luttes stériles, rallions-nous donc autour de ceux qui veulent si ardemment le bien de notre pays.⁴⁵³ » Pendant les deux dernières années de son mandat, les tentatives les plus sérieuses d'obtenir une coalition ne se font toutefois pas auprès de Laurier ni des Ultramontains, mais auprès d'Honoré Mercier⁴⁵⁴. Les premiers rapprochements se font par personnes interposées, mais les deux hommes finissent par se rencontrer afin de poser leurs conditions. Dans un premier temps, ils s'entendent pour écarter les « radicaux » de leur parti respectif, l'objectif premier d'une possible coalition entre Chapleau et Mercier.

⁴⁵¹ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, Tome IV : Les « Castors », 3^e édition, Montréal, Éditions Bernard Valquette, [s.d.], p. 21.

⁴⁵² Lettre de J.I. Tarte à H. Langevin, 17 mars 1882. - Cité dans Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 357.

⁴⁵³ J.-A. Chapleau, « Discours prononcé au concert du Club Cartier, à Montréal, le 3 décembre 1880 ». - Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. 165.

⁴⁵⁴ Tels qu'évoqués plus tôt, les rapprochements entre les deux hommes sont nombreux. Autant Mercier que Chapleau ont horreur des radicaux de chacun des partis et se considèrent nationalistes à leur façon. Le journal *L'Électeur* déclare d'ailleurs en décembre 1882 : « Ils sont parfaitement d'accord sur toutes les questions fondamentales. M. Chapleau et son groupe sont aussi libéraux que M. Mercier en ce qui concerne les réformes à opérer, dans le sens démocratique, dans nos lois électorales [...] M. Mercier est aussi conservateur que M. Chapleau en ce qui touche aux grands principes sociaux et religieux, aux rapports de l'Église et de l'État. ». - *L'Électeur*, 14 décembre 1882, p. 1.

Chapleau se dissocierait une bonne fois pour toutes des Ultramontains qui lui sont hostiles depuis si longtemps alors que Mercier ferait de même avec les Rouges anticléricaux parmi les Libéraux. À ces demandes, Mercier ajoute comme condition la suppression du conseil législatif, ce à quoi Chapleau est ouvert⁴⁵⁵. Comme conditions ultimes, Mercier revendique que Senécal soit évincé de toutes les prises de décision du gouvernement et que Chapleau quitte la scène provinciale. Chapleau n'est pas de nature à se laisser dicter sa conduite et il a bien l'intention de demeurer fidèle à Senécal qui lui a tant rendu de services par le passé. Dans le tourbillon de la controverse du QMO & O, les négociations achoppent⁴⁵⁶. Au début des années 1880, le premier ministre est sincèrement ouvert à une coalition avec les Libéraux modérés, mais lorsque ses propres intérêts sont menacés, il préfère retirer tous ses jetons du jeu quitte à sacrifier les intérêts du Québec. Chapleau se rend également compte qu'une coalition avec Mercier, aussi puissante soit-elle, ne pourrait faire fi des extrémistes des deux partis. Un an plus tard, signe que les pourparlers en vue d'une coalition sont morts, Chapleau répond à ses détracteurs d'une façon explicite : « Une fois pour toutes, et pour mettre fin à tous ces propos malveillants, je vous déclare que je n'ai jamais voulu de coalition.⁴⁵⁷ » Quant aux Castors, la tension n'est pas sur le point de s'estomper. Dans le même discours, il lance une formule aux allures d'affrontement : « Qu'est-ce qu'un castor ? S'agit-il ici de cet animal intelligent et industrieux qui, avec la feuille d'érable, nous sert d'emblème national ? Non, nos adversaires politiques ne sont pas assez patriotes pour cela. Qu'est-ce donc qu'un castor ? L'ouvrier des villes appelle castors ceux qui prétendent savoir beaucoup et ne peuvent pas grand-chose, les hâbleurs, les parasites du métier.⁴⁵⁸ » Le premier ministre se retrouve peut-être isolé en 1882, mais il a le sentiment du devoir accompli à Québec. Il prévoit de toute façon quitter sous peu. L'unité de la classe politique ne se ferait ainsi jamais à Québec, du moins tant et aussi longtemps que Chapleau serait dans l'équation.

⁴⁵⁵ BAnQ-VM, fonds Famille Mercier, P74 S1, SS12, lettres de H. Mercier à J.-A. Chapleau et vice versa, 5 mai au 21 juin 1881.

⁴⁵⁶ *Ibid.*

⁴⁵⁷ J.-A. Chapleau, « Discours prononcé à l'assemblée de Saint-Laurent, comité de Jacques Cartier, 6 septembre 1883 ». - Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. 296.

⁴⁵⁸ *Ibid.*

Durant l'été 1882, les Conservateurs fédéraux sont reconduits au pouvoir avec une confortable avance devant les Libéraux d'Edward Blake⁴⁵⁹. Dans la province de Québec, Chapleau fait un travail remarquable pour la réélection de plusieurs de ses pairs, sans oublier Senécal qui garnit grassement la caisse électorale de ces derniers⁴⁶⁰. Autre élément important, Masson a quitté la Chambre des communes deux ans plus tôt, affecté par la mort prématuée de sa femme⁴⁶¹. Son départ avait laissé un vide toujours inoccupé à Ottawa. Pour Chapleau, l'heure a sonné et plus aucun obstacle ne se dresse devant lui. Son ami et confident DeCelles lui rappelle d'ailleurs : « Tu es le maître du Bas Canada [sic], et j'espère que les *powers that be* à Ottawa le comprendront. On attend beaucoup de toi, parce que tu as déjà beaucoup donné et que tu peux davantage et que tu es très puissant.⁴⁶² » À la fin du mois de juillet, il accepte de quitter son poste pour devenir secrétaire d'État dans le cabinet Macdonald. Chapleau échange sa place avec Joseph-Alfred Mousseau. Mousseau, un vieil ami de Chapleau, avait été avocat à ses côtés en plus de travailler avec lui au *Colonisateur*. Dans les faits, Mousseau ne serait qu'un subalterne de Chapleau qui continuerait de contrôler le monde politique québécois à sa guise⁴⁶³. Devant les électeurs de Terrebonne qu'il réunit afin de leur annoncer son départ, Chapleau explique : « J'ai compris qu'il me restait encore infiniment à apprendre, et j'ai cru qu'en servant sous les vétérans d'Ottawa, je pourrais, tout en étant relevé d'une immense responsabilité, acquérir une efficacité et une expérience dont mon pays et mes électeurs pourraient bénéficier plus tard. [...] Pour moi cette évolution est l'accomplissement du programme que je me suis imposé en votre présence en 1867.⁴⁶⁴ » Ce programme est la défense des intérêts des Canadiens français tout en préservant l'unité de la Confédération canadienne. La scène fédérale ne serait qu'une tribune plus importante afin d'accomplir son projet national. En parallèle, la permutation des sièges est littéralement une promotion pour Chapleau. À l'âge de quarante ans, le politicien de Terrebonne a de l'ambition. Depuis la mort de George-Étienne Cartier, c'est Langevin qui était le lieutenant politique de Macdonald pour le Québec, mais sans jamais

⁴⁵⁹ Hamelin, Huot, Hamelin, *Aperçu de la politique canadienne*, p. 74.

⁴⁶⁰ Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 358.

⁴⁶¹ Désilets, *Louis-Rodrigue Masson*, p. 124.

⁴⁶² CRCCF, fonds Joseph-Adolphe Chapleau, P313, lettre de A. DeCelles à J.-A. Chapleau, 3 décembre 1881.

⁴⁶³ BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 39, p. 15309 à 15312, lettre de J.-A. Chapleau à J.-A. Macdonald, 29 juin 1882.

⁴⁶⁴ J.-A. Chapleau, « Manifeste aux électeurs du comté de Terrebonne, le 2 août 1882 ». - Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. 281-282.

n'avoir pu obtenir le même prestige et la même autorité. Revêtir le manteau de Cartier, voilà un défi que Chapleau voudrait relever.

2.3.2. Premiers pas sur la scène fédérale

Alors que la première session du cinquième parlement à Ottawa ne s'ouvre qu'en février 1883, Chapleau en profite pour passer l'automne en France en compagnie de ses amis, Senécal et Dansereau. La vie publique des dernières années a été éreintante et la santé de l'homme politique s'en trouvait affectée. Depuis le début de sa carrière, le politicien de Terrebonne est de nature plutôt fragile et souffre régulièrement de bronchite aiguë⁴⁶⁵. Voilà qui est bien incommodant pour le grand orateur qu'est Chapleau. À l'occasion de la fête de la Saint-Jean Baptiste en 1883 où il reçoit des critiques en raison de ses retraites répétées en France, l'orateur montre à tous un mouchoir ensanglanté en guise de défense⁴⁶⁶. Comme il l'avait fait si souvent auparavant, il venait de conquérir la foule par un geste spectaculaire.

Le passage de l'Assemblée législative à la Chambre des communes est assez paisible pour Chapleau. Son entrée aux côtés de Macdonald et Langevin se fait sans tambours ni trompette. Durant plusieurs mois, il participe peu aux débats et est plutôt effacé sur les questions qui occupent les parlementaires. Chapleau ne bénéficie pas du prestige qu'il s'était bâti à Québec. Encore plus important, il ne dispose pas du réseau politique qu'il détenait auparavant. Le secrétaire d'État se fait confier en 1883 la tâche d'étudier la question de l'immigration chinoise. Dans cette tâche, il est accompagné de John Hamilton Gray, ancien Père de la Confédération. Depuis l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération en 1871, cette question est particulièrement sensible pour le Dominion du Canada qui y voit une menace à l'unité canadienne⁴⁶⁷. Au gouvernement, plusieurs envisagent des mesures afin de restreindre cette immigration et Macdonald veut y voir plus clair⁴⁶⁸. Après plusieurs mois d'investigation, le rapport conduit par Chapleau et Gray,

⁴⁶⁵ Dans une lettre adressée à Langevin, Chapleau lui confie nécessiter plusieurs dizaines de boîtes de « Brown's Bronchial Troches » afin de survivre. - Lettre de J.-A. Chapleau à H. Langevin, 8 avril 1871. - Ouellet, « Lettres de Joseph-Adolphe Chapleau », p. 38-40.

⁴⁶⁶ Robert Rumilly, *Honoré Mercier et son temps*. Tome 1 : 1840-1888, Montréal, Fides, 1975, p. 192.

⁴⁶⁷ Entre 1881 et 1885, environ 15 000 immigrants d'origine chinoise s'installent au pays, principalement en Colombie-Britannique. Plusieurs travailleront à la construction du CPR – « Taxe d'entrée imposée aux immigrants chinois au Canada », *Encyclopédie canadienne* (en ligne), 2016, <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/chinese-head-tax-in-canada/>, consulté le 15 janvier 2016.

⁴⁶⁸ Commission Royale, *Rapport sur l'immigration chinoise, rapport et témoignages*, Ottawa, imprimé par ordre de la commission, 1885, p. v.

contenant plus de sept cents pages, rend compte des différentes doléances des Canadiens d'origine britannique envers les immigrants d'origine chinoise, puis fait la recommandation de légiférer le plus rapidement possible⁴⁶⁹. Le gouvernement adopte ainsi la *Loi de l'immigration chinoise* qui impose une taxe d'entrée de cinquante dollars à tout immigrant chinois - sauf exception - en plus des restrictions imposées aux bateaux transportant des marchandises⁴⁷⁰. En chambre, Chapleau défend son rapport avec force. D'après lui, les préjugés envers les Chinois sont faux. Cela dit, le gouvernement ne peut simplement pas ne rien faire et libéraliser l'immigration⁴⁷¹. Pour le secrétaire d'État, force est de constater que toutes les « races » ne peuvent s'adapter aussi bien les unes que les autres. Dès lors, il est nécessaire de ne pas mettre en danger l'unité canadienne par une immigration incontrôlée et incontrôlable⁴⁷².

Outre l'immigration chinoise, les principales préoccupations de Chapleau, ne sont pas à Ottawa, mais à Québec. De fait, Chapleau croyait avoir apaisé les tensions avec les Castors à la suite de son départ, mais il en est tout autrement. Mousseau, qui n'est en fait que l'homme de paille de Chapleau, n'a pas la poigne de ce dernier. Il parvient difficilement à résister aux assauts de ses détracteurs. N'ayant pas réussi à former de coalition avec les modérés, Chapleau a laissé les Conservateurs à Québec en piètre état lors de son départ vers Ottawa. Lorsque les rumeurs de coalition entre les *Chapleautistes* et les Libéraux modérés deviennent publiques, c'est Mousseau qui en paye le prix⁴⁷³. À la fin de l'année 1883, la situation est intenable. Mousseau tente une ultime réconciliation avec quelques Ultramontains, mais sa tentative est vaine⁴⁷⁴. À distance, Chapleau oblige Mousseau à démissionner et organise lui-même un rapprochement avec certains Castors⁴⁷⁵. Pour le remplacer, Chapleau aurait bien aimé Masson, qui avait flirté un temps avec l'idée ultramontaine, mais ce dernier refuse⁴⁷⁶. L'homme de la situation pour Chapleau s'avère

⁴⁶⁹ *Ibid.*, p. 6.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p. 404.

⁴⁷¹ J.-A. Chapleau, *DCC*, 5/3, 2 juillet 1885, p. 3098-3104; BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 204, p. 86749 à 86758, lettre de J.-A. Chapleau à J.-A. Macdonald, 1^{er} juillet 1884.

⁴⁷² *Ibid.*, p. 3106; Kenneth J. Munro, « The Chinese Immigration Act, 1885 - Adolphe Chapleau and the French Canadian Attitude », *Canadian ethnic studies*, Vol. 19, no. 3 (1987), p. 93.

⁴⁷³ Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 361.

⁴⁷⁴ BAnQ-VM, fonds Joseph-Alfred Mousseau, P706, S1, D1, lettre de J.-A. Chapleau à J.-A. Mousseau, 11 décembre 1883.

⁴⁷⁵ BAnQ-VM, fonds Joseph-Alfred Mousseau, P706, S1, D1, lettre de J.-A. Chapleau à J.-A. Mousseau, 18 décembre 1883.

⁴⁷⁶ Lettre de J.-A. Macdonald à R. Masson, 10 décembre 1883, Cité dans Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 366. ; Le sept novembre 1884, Masson finit par accepter le poste de lieutenant-gouverneur de la province. - Désilets, *Louis-Rodrigue Masson*, p. 130.

John Jones Ross qui a signé le Programme catholique en 1871 et qui est accepté parmi les Libéraux⁴⁷⁷. Ce compromis s'avère une solution intéressante pour Chapleau qui continuerait d'exercer son pouvoir sur la politique provinciale tout en calmant le jeu avec les Castors. Les tractations entourant le départ de Mousseau et l'arrivée de Ross à l'Assemblée législative montrent le triomphe des Ultramontains dans la province. Enfin, cet épisode crucial de l'histoire politique provinciale montre toute l'influence que Chapleau exerce sur les Conservateurs à Québec. Au cours des dernières années, cette influence s'était particulièrement gagnée au profit de quelqu'un : Hector-Louis Langevin.

2.3.3. Une rivalité qui se dessine à la succession de Cartier

Il en a déjà été question, Chapleau se démarque depuis le tout début de sa carrière politique par son insatiable ambition et sa volonté de jouer un rôle prépondérant dans l'histoire. Sa forte personnalité, ses talents persuasifs, ses dons oratoires sans oublier ses nombreux sacrifices pour les Conservateurs lui sont autant d'atouts. Lorsqu'il fait le saut à Ottawa, il vient bouleverser l'ordre établi et les hommes politiques en place. Le premier à subir les conséquences de la permutation Chapleau-Mousseau est sans nul doute Hector-Louis Langevin, qui est le chef de la représentation canadienne-française dans le cabinet fédéral depuis la mort de Cartier en 1873⁴⁷⁸. Macdonald a voulu avoir près de lui Chapleau, considéré comme un « gagneur d'élection »⁴⁷⁹. Toutefois, ce changement laisse présager une lutte de personnalité entre Chapleau et Langevin. Cette lutte de personnalité est tacite, mais elle est bien réelle. L'arrivée de Mousseau dans la politique québécoise, son retrait puis son remplacement par Ross, montrent que Chapleau, et non Langevin, tire les ficelles à l'Assemblée législative. Cette perte de prestige n'est pas sans heurts pour Langevin, de quatorze ans l'aîné de Chapleau.

La relation Chapleau-Langevin se corse une fois de plus lors des débats à la Chambre des communes pour l'accord d'importantes subventions au CPR qui est en difficulté financière. Au début de l'année 1884, Macdonald propose de consentir à une aide

⁴⁷⁷ Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 367.

⁴⁷⁸ Désilets, « La succession de Cartier », p. 59.

⁴⁷⁹ BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 524/3, p. 743, lettre de J.-A. Macdonald à J.-A. Chapleau, 30 juin 1882.

de plus de vingt-deux millions de dollars. Toutefois, le QMO & O n'avait jamais eu droit à une telle aide du Dominion du Canada. Le cabinet Ross fait le voyage en février 1884, jusqu'à Ottawa pour réclamer un dédommagement au moins équivalent à l'aide accordée au CPR. Chapleau décide de prendre la balle au bond et négocie lui-même avec Macdonald une aide de plusieurs milliers de dollars ainsi qu'un réajustement des subsides fédéraux qui n'avaient pas augmenté depuis 1879. La crise est évitée pour le premier ministre et l'aide est finalement consentie au CPR. Pour Chapleau, il s'agit d'une très importante victoire. C'est lui, et non Langevin, qui a assuré le leadership pour le bénéfice de la province au sein du cabinet fédéral.

De cette histoire, Chapleau n'en ressort que plus redoutable pour Macdonald et surtout pour Langevin. À l'automne 1884, un autre événement vient miner les relations entre les deux hommes. La sphère d'influence de Chapleau se retrouve principalement dans la grande région de Montréal; celle de Langevin se situe plutôt autour de la ville de Québec. Au moment où Chapleau entre dans le cabinet fédéral, cette querelle des intérêts régionaux se transpose dans une lutte entre journaux interposés⁴⁸⁰. À Montréal, Chapleau contrôle plus ou moins directement deux journaux, soit *La Minerve*⁴⁸¹ ainsi que *Le Monde*⁴⁸². Ceux-ci sont financés et dirigés par ses proches alliés et servent directement ses intérêts. De son côté, Langevin détient à Québec *Le Courrier du Canada*, qu'il a fondé vingt-sept ans plus tôt et qui est dirigé par son gendre, mais n'en contrôle aucun à Montréal⁴⁸³. Afin d'accroître son influence dans la métropole, Langevin manœuvre pour acheter *Le Monde*, ce qu'il parvient à faire le quatorze octobre pour la modique somme de vingt-huit mille dollars⁴⁸⁴. Au moment où Langevin croit avoir fait une bonne affaire, le clan Chapleau lance, le lendemain à peine, un nouveau journal, *Le Nouveau-Monde* usant du même format, des mêmes caractères, des mêmes dispositions typographiques et des mêmes annonces. *Le*

⁴⁸⁰ Jocelyn Saint-Pierre, « Les chroniqueurs parlementaires, membres de la tribune de la presse de l'Assemblée législative de Québec, de 1871 à 1921 », Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1993, p. 79.

⁴⁸¹ Fondé en 1826, *La Minerve* change plusieurs fois de propriétaires durant tout le XIX^e siècle. En 1879, Clément-Arthur Dansereau met la main sur le journal, lui qui en était copropriétaire depuis 1870. En 1880, il le revend pour 38 000\$ à la *Compagnie d'imprimerie de La Minerve*, appartenant à Charles Taché qui revend en 1889 quelques-uns de ses droits à Trefflé Berthiaume. Ce dernier en assure l'administration alors que Chapleau est actionnaire et momentanément directeur politique. En 1892, la compagnie Eusèbe Sénecal devient propriétaire du journal. Depuis la Confédération et jusqu'à la fin du siècle, le journal appuie nettement les Conservateurs. - André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise : des origines à nos jours*, Tome 1 : 1764-1859, Québec, PUL, 1973, p. 55-58.

⁴⁸² *Le Monde* appartient à Louis-Adélard Senécal puis est dirigé par le gendre de ce dernier, William E. Blumhart. - André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise : des origines à nos jours*, Tome 3 : 1880-1895, Québec, PUL, 1977, p. 111.

⁴⁸³ Felteau, *Le livre du peuple*, p. 58.

⁴⁸⁴ *Ibid.*

Nouveau-Monde va jusqu'à poursuivre le feuilleton amorcé dans *Le Monde*⁴⁸⁵. Chapleau en est l'un des principaux bailleurs de fonds et assure le poste de directeur politique⁴⁸⁶. Plus insultant encore, Langevin s'aperçoit que le journal *Le Monde* est criblé de dettes, information qui avait été omis avant la transaction⁴⁸⁷. Du côté du clan Chapleau, les critiques fusent de toutes parts. La transaction a toutes les apparences d'une attaque dirigée envers l'influence de Langevin. Après seulement quelques jours de publication et surtout des menaces de poursuite de la part de Langevin, le clan Chapleau renonce au *Nouveau-Monde*. Il le renomme *La Presse*, qui voit le jour le vingt octobre suivant tout en étant aussi dévoué au secrétaire d'État⁴⁸⁸. Pour Langevin, le coup est dur. Il doit s'avouer vaincu dans cette affaire. Sa crédibilité est plus faible que jamais alors que l'influence de Chapleau ne cesse de croître.

⁴⁸⁵ *Ibid.*, p. 56.

⁴⁸⁶ *Ibid.*

⁴⁸⁷ *Ibid.*

⁴⁸⁸ *La Presse*, 20 octobre 1884.

Figure 3 : Chapleau et Langevin jouant les seconds violons à Ottawa



Sur cette image qui illustre la rivalité Chapleau-Langevin, Chapleau a en main l'archet qui représente les nominations politiques et Langevin contrôle le violon représentant le patronage. Les deux hommes jouent ainsi les seconds violons à Ottawa alors qu'ils se disputent l'influence politique par journaux interposés.

Source : *Le Canard*, 31 janvier 1885, p. 1.

Les propres mots de Langevin le confirment quelques années plus tard : « [...] les divisions parmi les conservateurs Bas Canadiens [*sic*] diminuent nécessairement mon prestige & mon influence dans le Cabinet, dans la Chambre & dans le pays.⁴⁸⁹ » Cette influence grandissante représente cependant un couteau à deux tranchants pour le politicien de Terrebonne. Il était à la recherche de nouveaux défis lors de son entrée sur la scène fédérale : il les trouve bien assez rapidement. L'année qui suit est particulièrement décisive pour Chapleau où son projet politique est mis à l'épreuve plus que jamais.

Conclusion

Tout comme la crise économique de 1874, le contexte de la rivalité Chapleau-Langevin marque une période de transition pour Chapleau. Plus encore que lors de la première partie de sa carrière entre 1867 et 1874 le deuxième chapitre de ce mémoire a permis de constater que l'évolution du contexte socio-économique et politique a exercé un rôle considérable sur la pensée politique de l'homme de Terrebonne durant la période 1874-1885. À partir de 1874, la longue crise économique touche directement le Québec. Elle provoque un renversement des thèmes discutés en chambre. Du côté de Chapleau, sa pensée axée sur le nationalisme économique développée au début de sa carrière le sert bien. Pour remédier à la crise, il devient un adepte du développement ferroviaire. Au moment où le gouvernement se lance dans la construction du QMO & O, cet épisode permet de révéler la proximité entre Chapleau et divers milieux financiers ainsi qu'avec le monde de la presse. Chapleau, Senécal et Dansereau forment alors un redoutable Triumvirat qui souhaite prendre le pouvoir. À la fin de la décennie 1870, les péripéties liées au « coup d'état » se tournent finalement à la faveur de Chapleau qui parvient à prendre le pouvoir. Une fois installé sur la chaise de premier ministre de la province, Chapleau articule de nombreuses politiques économiques novatrices en accord avec sa pensée politique de défense des intérêts des Canadiens français sans pour autant compromettre l'unité de la Confédération canadienne. La crise économique étant derrière lui, un dernier dossier demeure à régler avant de passer sur la scène fédérale, soit la vente du QMO & O. Devant des choix limités et difficiles, le premier ministre choisit de vendre une partie du chemin de

⁴⁸⁹ Lettre de H. Langevin à E. Langevin, 3 mars 1887, cité dans Désilets, « La succession de Cartier », p. 63.

fer au CPR ainsi qu'une autre à des proches collaborateurs et amis. Les termes de la vente mettent le feu aux poudres de l'opposition qui se ligue soit du côté des Libéraux ou soit du côté des Castors, ces Ultramontains qui ne forment pas un parti politique à proprement parler, mais qui sont férolement opposés aux Chapleautistes. En 1882, les options pour Chapleau semblent se refermer à l'Assemblée législative. Devant l'impossibilité de former une alliance avec les Libéraux de Mercier, Chapleau prend la décision de démissionner de son poste de premier ministre et de faire son entrée à la Chambre des communes aux côtés de John A. Macdonald. À Ottawa, le flamboyant politicien québécois peine à faire sa place. Il ne dispose pas du prestige acquis à l'Assemblée législative et surtout du réseau qui lui avait permis de prendre le pouvoir. Sa quête de pouvoir le mène dans une dangereuse rivalité avec un autre politicien établi à Ottawa, Hector-Louis Langevin, un ancien père de la Confédération. Les intrigues de cette rivalité font suffisamment de bruit pour nuire à l'un des deux lieutenants québécois de Macdonald. De cette guerre, Chapleau paraît impitoyable et Langevin en paye lourdement le prix, lui qui voit son influence dans le cabinet se dégrader considérablement.

De cette période s'étalant de 1874 à 1885, il est nécessaire de se demander quel est le fil conducteur de la pensée politique de Chapleau. Si celle-ci est limpide durant la première phase de sa carrière, elle paraît parfois plus opaque, voire contradictoire, après 1875. Chapleau est toujours animé par le même projet politique, soit celui de défendre les intérêts des Canadiens français tout en préservant l'unité de la Confédération canadienne, mais son accession au pouvoir change la donne. Dorénavant, ses propres intérêts, ou ceux de ses proches collaborateurs - Senécal et Dansereau - font partie de l'équation, ce qui l'incite parfois à prendre des décisions controversées et même contraires à son idéal politique. Quand il devient premier ministre de la province, le politicien de Terrebonne goûte aussi à la médecine de l'opposition qui conteste ses politiques et son autorité. Ce n'est pas seulement son projet national qui est attaqué, mais l'homme lui-même. Cette opposition de plus en plus acerbe montre que Chapleau a failli à son désir d'unité de la classe politique au Québec, condition nécessaire à la solidification de la position des Canadiens français à l'intérieur du Canada. Dans l'impasse, au lieu de rester en poste et de retenter le coup, Chapleau se réfugie sur la scène fédérale, où il croit qu'une scène plus prestigieuse lui

donne plus d'autorité afin de contrôler le champ politique. Sur son chemin, le premier obstacle est Langevin qui occupe le poste laissé vacant par la mort de Cartier. Même si les deux hommes partagent de nombreuses affinités politiques, leur coexistence au sein du cabinet ne peut durer, et la rivalité éclate entre les deux. Les événements entourant la deuxième Insurrection des Métis en 1885 viennent non seulement modifier le contexte dans lequel Chapleau articule sa pensée, mais également transformer le rapport de force entre lui et ses adversaires politiques. Il en sera question dans le chapitre suivant.

Chapitre 3 - Une pensée nationaliste mise à l'épreuve, 1885-1898

Mais s'il n'a pas été tout ce qu'il aurait pu être, il a, pendant près de quarante ans, fait honneur à sa province, à sa nationalité par son esprit, son tact et son habileté, par un talent oratoire qu'il a souvent mis au service du droit, de la justice, des causes religieuses et nationales.

David, *Chapleau suivi de L.-O. Taillon - David Mardis - C.-A. Geoffrion - Elzéar Labelle - Louis-Honoré Fréchette - J.-X Pérrault - Hector Fabre - Faucher de Saint-Maurice*, p. 21.

Introduction

Les chapitres précédents ont permis d'examiner la pensée nationaliste de Chapleau en regard des différents éléments contextuels survenus au cours de sa carrière. Des premières années de la Confédération à la crise économique de 1873, Chapleau a su tirer profit du contexte dans lequel il évoluait, non seulement à titre personnel, mais aussi sur le plan de ses idées et de son projet politique. Au cours de l'année 1885, un renversement du contexte politique survient alors qu'une nouvelle révolte des Métis éclate à l'Ouest. À la suite des Insurrections de la Rivière Rouge de 1869-1870, cette révolte bouleverse radicalement l'unité de la Confédération canadienne et, par extension, le projet politique de Chapleau. Ce troisième et dernier chapitre prendra donc comme trame de fond la révolte des Métis ainsi que ses suites.

Ainsi, dans le présent chapitre, il sera d'abord question d'analyser les transformations des contextes politique et social liées à l'Affaire Riel, puis les conséquences de cet événement sur la pensée politique de Chapleau. Les circonstances liées à cette affaire constituent un point d'orgue dans la carrière de l'homme qui voit alors sa pensée politique se déphaser. Par la suite, il sera question de la descente aux enfers des Conservateurs dont Chapleau fait partie. Cette période marque la fin de sa carrière alors que ses idées politiques sont de moins en moins pertinentes en regard du nouveau contexte dans lequel il se trouve. À ce moment, le politicien terrebonnien choisit de se retirer de la Chambre des communes pour accepter le poste de lieutenant-gouverneur du Québec. Cette dernière période correspond à une sorte d'épilogue de la carrière politique de Chapleau. La troisième partie de ce chapitre y sera consacrée.

3.1. L’Affaire Riel, 1884-1887

3.1.1. Transformation du contexte politique

Plus d’une dizaine d’années se sont écoulées en 1884 depuis les événements liés aux Insurrections de la Rivière Rouge. Peu de choses sont réellement réglées quant aux relations entre Ottawa et la communauté métisse de l’Ouest canadien. L’exécution de Thomas Scott n’est toujours pas acceptée par les Orangistes ontariens, et les Métis, particulièrement ceux à l’Ouest de la nouvelle province du Manitoba, ne sont pas rassurés par le peu de garanties offertes par les Conservateurs à Ottawa. Comble de malheur, des mauvaises récoltes et une contraction de l’économie canadienne rendent les conditions de vie encore plus précaires⁴⁹⁰. Les Conservateurs poursuivent de leur côté leur projet politique en repoussant toujours plus loin les limites du Dominion vers l’Ouest. Dans cette perspective, la première priorité est l’achèvement du CPR peu importe l’avis des communautés autochtones et métisses. Dans ce contexte, une délégation dirigée par Gabriel Dumont fait appel à Louis Riel, alors en exil aux États-Unis, afin de presser le gouvernement Macdonald à intervenir⁴⁹¹. Les Métis voient alors en Riel l’homme qui est parvenu à tenir tête au gouvernement et qui a réussi à obtenir la création du Manitoba. Ils espèrent donc qu’il pourra répéter ses exploits pour les Métis se trouvant à l’Ouest, dans les districts d’Assiniboïa, de Saskatchewan et d’Alberta.

Dès son retour au Canada, Riel et les siens font la liste de leurs griefs ainsi que leurs réclamations. Parmi ceux-ci, ils dénoncent l’absence d’un gouvernement responsable au sein duquel les Métis participeraient, le favoritisme politique auquel s’adonnent les autorités et surtout la crainte, tout comme en 1869, d’un nouvel arpentage des terres ne respectant pas leurs coutumes ancestrales. Ce faisant, ils réclament les mêmes garanties foncières accordées aux colons du Manitoba, un financement plus adéquat pour la construction d’écoles, d’hôpitaux et d’églises, puis des contrats et des emplois afin de faciliter la transition de la vie semi-nomade à une vie commerciale et agricole⁴⁹². Les Métis réclament enfin la création des provinces de la Saskatchewan, d’Assiniboïa et de l’Alberta,

⁴⁹⁰ Blay, *Le temps des outrages*, p. 138-139.

⁴⁹¹ *Ibid.*

⁴⁹² *La Question Riel – Les griefs des Métis*, [S.N.], 1885, p. 1-4.

au même titre que la province du Manitoba. Ces griefs et réclamations sont résumés dans la *Déclaration révolutionnaire des droits*, envoyée au gouvernement Macdonald le 16 décembre 1884⁴⁹³. C'est Chapleau, comme secrétaire d'État, qui prend d'abord connaissance de la missive pour ensuite en faire part au premier ministre Macdonald⁴⁹⁴.

Au cours du mois de janvier 1885, le gouvernement Macdonald prend au sérieux les griefs et réclamations des Métis. Il accepte la formation d'une commission d'enquête sur la question⁴⁹⁵. Cependant, cette dernière piétine et les chefs métis se montrent grandement impatients devant l'inertie apparente du gouvernement Macdonald. Riel et Dumont sont alors convaincus des mauvaises intentions du premier ministre quant à leurs revendications. Deux mois plus tard, en mars, les choses s'activent. Tout comme ils l'ont fait au Manitoba, les Métis forment un gouvernement provisoire et leur quartier général est l'église de la petite communauté de Batoche. Après quelques escarmouches, l'insurrection est néanmoins écrasée. Bien que très motivés, les Métis ne font pas le poids devant les milliers de soldats et miliciens dirigés par le général Frederick Middleton⁴⁹⁶. Le quinze mai, Riel se rend aux autorités alors que Dumont est en fuite⁴⁹⁷. La révolte de 1885 n'a pas eu le résultat escompté par les Métis.

Cette deuxième révolte des Métis n'a fait qu'exacerber le sentiment anti-Métis, particulièrement en Ontario. Cette fois-ci, Riel s'est rendu et le gouvernement Macdonald doit lui faire subir un procès. Le procès pour haute trahison de Riel débute donc à Régina le vingt juillet. Partout au Canada, le procès Riel ne laisse personne indifférent. Les Orangistes ontariens réclament pour lui la peine de mort pour le meurtre de Thomas Scott alors que les Canadiens français du Québec se montrent d'emblée sympathiques à sa cause. Après tout, Riel est comme eux, francophone et catholique. Vu les animosités et les sympathies que Riel provoque de part et d'autre, il ne fait aucun doute que le procès Riel

⁴⁹³ Cette pétition est en fait loin d'être la première envoyée par les Métis à Ottawa. Entre 1878 et 1884, l'historien Howard Adams en comptent pas moins de quatre-vingt-quatre, toutes restées sans réponses. La particularité de celle-ci est l'aspect « révolutionnaire » de la pétition. - Howard Adams, « Causes of the 1885 Struggles », George Melnyk, dir., *Riel to reform : a history of protest in western Canada*, Saskatoon, Fifth House Publishers, 1992, p. 92.

⁴⁹⁴ Thomas, « Riel », consulté le 24 janvier 2017.

⁴⁹⁵ Donald Creighton, *Le 1^{er} premier ministre du Canada, John A. Macdonald*, Tome 2 : *La naissance d'un pays incertain*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1981, p. 351.

⁴⁹⁶ Blay, *Le temps des outrages*, p. 148.

⁴⁹⁷ *Ibid.*

revêt une dimension politique. Le procès se déroule à Régina, dans un environnement anglo-protestant lui étant hostile. De fait, le juge ainsi que tous les jurés sont protestants et anglophones. De nombreux groupes font pression sur les membres du gouvernement Macdonald afin de se prononcer en faveur de la culpabilité de l'accusé⁴⁹⁸. Durant le procès, les avocats du chef métis tentent de plaider la folie, Riel ayant séjourné dans deux hôpitaux psychiatriques dans la province de Québec durant les années 1870. Riel lui-même refuse cette avenue⁴⁹⁹. Durant toute la durée de l'Insurrection, Riel s'est cru investi d'une mission divine pour les peuples opprimés au Canada⁵⁰⁰. Pour certains, Riel est simplement un mégalomane⁵⁰¹. Riel est, au début du mois d'août 1885, trouvé coupable avec recommandation de clémence⁵⁰². La décision se retrouve dans les mains de Macdonald qui a alors le pouvoir de renverser la sentence. Les réactions fusent de toute part, particulièrement au Québec où des milliers de Canadiens français réclament la clémence pour Riel. Le sort du chef métis est scellé. Ayant reçu l'aval des députés canadiens-français de son cabinet, dont Chapleau, Macdonald a déjà pris sa décision. Dans une citation demeurée célèbre, le premier ministre du Canada déclare : « He shall die though every dog in Quebec bark in his favour.⁵⁰³ » Le chef conservateur tient promesse. Riel est pendu le seize novembre 1885 à Régina⁵⁰⁴.

3.1.2. Le projet politique de Chapleau face à la tourmente de l'Affaire Riel

Durant toute l'Affaire Riel, alors qu'un sentiment « prorieliste » gagne la province de Québec, les trois ministres canadiens-français du cabinet Macdonald, Adolphe Caron, Langevin et Chapleau, subissent des pressions énormes pour condamner l'arrestation de Riel et quitter leur poste de député. Au début du mois d'août 1885, alors que Chapleau séjourne aux États-Unis pour cause de problèmes de santé, Dansereau lui écrit à propos de la situation dans la province : « Le diable est aux vaches d'un bout à l'autre de la province.

⁴⁹⁸ Thomas, « Riel », consulté le 24 janvier 2017.

⁴⁹⁹ *Ibid.*

⁵⁰⁰ *La Reine vs. Louis Riel accusé et convaincu du crime de haute trahison : rapport*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1886, p. 158.

⁵⁰¹ Blay, *Le temps des outrages*, p. 151.

⁵⁰² Thomas, « Riel », consulté le 24 janvier 2017.

⁵⁰³ Alan D. McMillan, *Native peoples and cultures of Canada : an anthropological overview*, Vancouver, Douglas & McIntyre, 1988, p. 255.

⁵⁰⁴ Thomas, « Riel », consulté le 24 janvier 2017.

[...] tu n'as pas l'idée de la violence avec laquelle nos meilleurs amis s'expriment.⁵⁰⁵» Comme Dansereau le révèle, ce n'est effectivement pas seulement Macdonald qui est ciblé par la campagne de protestation qui s'organise, mais aussi Caron, Langevin et Chapleau. Même s'il est ministre de la milice et de la Défense, la stature et le poids politique de Caron ne font de lui qu'un homme de paille dans cette affaire. Les critiques à son égard s'étouffent rapidement. Il choisit tout de même d'endosser la décision du gouvernement et de demeurer en poste⁵⁰⁶. Pour ce qui est de Langevin, il montre une fois de plus qu'il a perdu tout leadership à la Chambre des communes. Il évite le plus possible de se prononcer sur la question tout en appuyant Macdonald du bout des lèvres. Dans la tourmente de l'Affaire Riel, il choisit également de rester en poste⁵⁰⁷.

Tous les yeux se tournent donc vers Chapleau, désormais le plus important lieutenant politique de Macdonald dans la province de Québec. Il est perçu comme étant le plus talentueux ministre apte à remplacer un jour Macdonald. Une dizaine d'années plus tôt, il avait défendu Lépine, Nault et Lagimodière avec tant de panache au Manitoba. Avant que le procès de Riel s'ouvre en juillet à Régina, Chapleau reçoit de nombreuses lettres l'invitant à se prononcer en faveur du chef métis. En réponse aux Canadiens français qui lui écrivent de Fall River en Nouvelle-Angleterre, Chapleau indique rapidement son camp. Il fait le choix de condamner Riel pour ses actes et d'appuyer Macdonald⁵⁰⁸. Lorsque le verdict tombe et que Riel est finalement condamné à mort, la pression sur Chapleau augmente, il doit absolument se prononcer publiquement sur cette affaire, puis intervenir ou non auprès du premier ministre. La question est délicate pour le politicien canadien-français. Chapleau est au fait du sentiment prorieliste grandissant dans sa province d'origine. Il sait pertinemment que les griefs des Métis sont au moins en partie fondés et que l'attitude cavalière du gouvernement Macdonald envers les minorités de l'Ouest canadien pourrait possiblement se retourner un jour contre le Québec. Le politicien sait également que s'il largue le cabinet Macdonald sur cette question, il serait accueilli en héros chez lui. D'un autre côté, Chapleau est fermement convaincu que Riel a bel et bien

⁵⁰⁵ BAC, fonds Joseph-Adolphe Chapleau, R6167-0-X-F, *Correspondance 1871-1871; 1881-1896*, lettre de A. Dansereau à J.-A. Chapleau, 5 août 1885.

⁵⁰⁶ A. Caron, *DCC*, 5/4, 17 mars 1886, p. 199.

⁵⁰⁷ Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 378-379.

⁵⁰⁸ Lettre de J.-A. Chapleau à A. Plante et L. Charland, 6 juin 1885. - Lettre parue dans *La Minerve*, 27 juin 1885.

commis un crime en se rebellant contre l'autorité, le Dominion du Canada et Sa Majesté. De plus, les conséquences de son retrait du cabinet Macdonald seraient peut-être dommageables pour les Canadiens français à travers le pays. L'Affaire Riel vient ultimement se placer entre les deux principaux idéaux de son projet politique : avoir la possibilité de défendre les intérêts des Canadiens français ou bien préserver l'unité de la Confédération canadienne. Pour la première fois de sa carrière, ces deux aspects entrent en contradiction. Chapleau se voit dans l'obligation de choisir entre l'un ou l'autre. Quelques jours avant que Riel soit pendu, Chapleau est toujours indécis, malgré sa prise de position initiale.

Le onze novembre, dans un ultime moment de réflexion sur la question, il réunit alors ses amis, Dansereau, Lacoste ainsi que Joseph-Israël Tarte, afin de trancher. Après avoir discuté toute la nuit et évalué les options possibles, le secrétaire d'État maintient sa position. Riel doit être pendu. Il a personnellement l'intention de demeurer au sein du cabinet⁵⁰⁹. Le lendemain, il transmet sa décision à Macdonald dans une lettre explicite quant à sa pensée :

I believe in the guilt of the prisoner. His mental delusions would be the only extenuating point against the full application of the law in his case. In the state of doubt in which I am with regard to that point, I prefer giving the benefit of the doubt to the law than to the deluded criminal. [...] I prefer the risk of personal loss to the national danger imminent, with the perspective of a struggle in the field of race and religious prejudices. We will have to fight, perhaps to fall; well, I prefer after all, to fight and fall in the old ship and for the old flag.⁵¹⁰

Le même jour, le politicien canadien-français informe les autres membres du cabinet de sa décision⁵¹¹. Les choix de condamner Riel puis de demeurer à son poste à la Chambre des communes ont des conséquences importantes pour Chapleau. Ces choix s'expliquent par la raison d'État⁵¹². Dans une lettre ouverte parue dans *La Minerve*⁵¹³, puis dans une

⁵⁰⁹ Le récit de cette nuit de réflexion a été fait par J.I. Tarte dans la brochure : Israël Tarte, *Le procès de Mercier – Les causes qui l'ont provoqué, quelques faits pour l'histoire*, Montréal, Desaulniers & Cie, Imprimeurs, 1892, p. 21-22.

⁵¹⁰ BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 204, p. 86844 à 86847, lettre de J.-A. Chapleau à J.-A. Macdonald, 12 novembre 1885.

⁵¹¹ BAC, fonds Joseph-Adolphe Chapleau, R6167-0-X-F, *Correspondance 1871-1871; 1881-1896*, lettre de J.-A. Chapleau à W.W. Lynch, 12 novembre 1885.

⁵¹² Ce mémoire emprunte la définition du concept de « raison d'État » aux auteurs Christian Lazzeri et Dominique Reynié : « la raison d'État se définit en un premier sens comme l'ensemble des décisions et des actes politiques dont la légitimité ou la légalité sont problématiques et par lesquelles un État souverain assure sa réalisation, qu'il existe ou non des recours internes ou externes permettant de

brochure bilingue intitulée *La question Riel*⁵¹⁴, le politicien entreprend de miner la crédibilité de Riel puis de défendre la légitimité des Conservateurs. À propos de sa conduite, il explique avoir voulu à tout prix éviter l'isolement des Canadiens français, chose qui leur serait inéluctablement néfaste :

[...] j'ai vu se dresser, comme une muraille infranchissable, le serment que j'ai prêté de remplir mon devoir, au risque de perdre amitiés et profits, et le sentiment intime, la conviction inébranlable, que ce que l'on me demandait était contraire à la justice et aux intérêts bien entendus [sic] de notre province. J'ai vu, comme conséquence logique de ce mouvement, l'isolement des Canadiens-français créant l'antagonisme de race, provoquant des représailles, des luttes, des désastres. J'ai senti qu'il y avait plus de courage à braver le courant qu'à le suivre. [...] Qu'importe ma personne? Dans les crises difficiles que traverse une nation, les hommes ne sont rien, le salut du peuple est tout.⁵¹⁵

À la fin du manifeste, Chapleau ajoute en guise de plaidoyer : « Ma conscience me dit que je n'ai failli, dans cette circonstance, ni à Dieu, ni au Souverain, ni à mes compatriotes. Le courage qui m'a porté à faire mon devoir, sans faiblesse, ne me fera pas défaut dans les tribulations dont on me menace.⁵¹⁶ » Même s'il prétend avoir la conscience tranquille, il est tiraillé par cette affaire. De fait, l'homme est pris entre les exigences de sa fonction et les idées qui l'ont conduit depuis le début de sa carrière. Soucieux d'éviter une crise raciale qui enflammerait le pays, ce sont justement ces exigences qui l'incitent à préférer la préservation de l'unité de la Confédération canadienne au profit de la défense des intérêts des Canadiens français. Chapleau n'est plus le libre penseur de 1867, parfois libéral, parfois conservateur, privilégiant le plus souvent ses intérêts personnels. Depuis, il a été ministre, chef de l'opposition et premier ministre. Il est maintenant secrétaire d'État à la Chambre des communes et principal lieutenant politique canadien-français de Macdonald. C'est lui qui revêt désormais le manteau de Cartier. Bien qu'il soit pertinemment conscient qu'il paiera cher sa décision et qu'il ne se relèvera probablement jamais de cette bataille, cette agitation risque d'entraîner un combat sans précédent entre Canadiens français et

se garantir de telles pratiques. ». Ainsi, au nom de l'intérêt public, la raison d'État est invoquée par les acteurs politiques pour justifier une action qui serait potentiellement illégale ou inconstitutionnelle. - Christian Lazzeri et Dominique Reynié, *Le Pouvoir de la raison d'État*, Paris, P.U.F., 1992, p. 9-10.

⁵¹³ J.-A. Chapleau, *La Minerve*, 30 novembre 1885, p. 2;

⁵¹⁴ Joseph-Adolphe Chapleau, *La question Riel – Lettre de l'Hon. J.-A. Chapleau*, Montréal, [S.N.], 1885, 14 p.

⁵¹⁵ *Ibid.*, p. 4-5.

⁵¹⁶ *Ibid.*, p. 13-14.

Canadiens anglais, ce qui pourrait provoquer éventuellement la destruction de la Confédération canadienne.

Quelques mois plus tard, Chapleau réitère ses arguments devant ses pairs dans un long discours à la Chambre des communes à propos de la motion de blâme proposée par le député Philippe Landry⁵¹⁷. Une fois de plus, il s'emploie à faire la démonstration que Riel n'était pas le chef légitime des Métis et que celui-ci a bel et bien commis un crime répréhensible par la loi. Cartier lui-même aurait condamné Riel, affirme ouvertement Chapleau⁵¹⁸. Répondant ensuite à ses détracteurs qui l'accusent de renier les principes qu'il avait défendus en 1874 lors des procès de Lépine, Nault et Lagimodière, Chapleau argumente que ces trois hommes n'étaient pas coupables : pour lui, Riel était le chef et la mort de Scott relevait de sa propre décision : « [...] il [Lépine] n'était pas à l'exécution que Riel avait lui-même surveillée comme aurait fait le commandant d'un peloton d'exécution.⁵¹⁹ » D'autre part, le gouvernement provisoire était issu d'un suffrage populaire, alors que ce n'est pas le cas pour celui de 1885 selon Chapleau. Il n'admet jamais qu'il puisse y avoir contradiction entre ses gestes de 1874 et ceux de 1885. Cette contorsion intellectuelle peu convaincante montre à quel point les principes de la raison d'État déterminent la pensée de Chapleau. Au nom de l'intérêt public, celui du Dominion, il est prêt à renier ce qu'il avait combattu quelques années plus tôt pour justifier ses actions. Le politicien de Terrebonne affirme n'avoir reçu aucune pétition, lettre ou demande l'invitant à défendre la cause Métis en 1885. De toute façon, dit-il, « on ne part pas en guerre pour des questions de détails, pour quelques retards ; quand le principe est admis, le point principal est réglé.⁵²⁰ » Comme il l'avait fait dans *La question Riel*, l'orateur termine son discours en clamant son courage et sa fidélité à l'endroit de la patrie. Il ajoute également une mise en garde à ceux qui s'aviserait de souffler sur les braises du nationalisme, afin de créer une union politique mettant en péril l'unité de la Confédération canadienne. Les propos de Chapleau sont sévères : la motion Landry est finalement

⁵¹⁷ J.-A. Chapleau, *DCC*, 5/4, 24 mars 1886, p. 349-365; Le deux mars 1886, Philippe Landry, député conservateur de Montmagny, dépose à la Chambre des communes une motion visant à blâmer l'exécution de Riel.

⁵¹⁸ *Ibid.*, p. 353; Il est très courant, durant les débats entourant la mort de Riel, que des références à Cartier soient faites.

⁵¹⁹ *Ibid.*, p. 357.

⁵²⁰ *Ibid.*, p. 354.

battue⁵²¹. Malgré cette victoire pour Chapleau, le vent se lève dans la province de Québec. Un important mouvement de protestation s'active contre la position des ministres canadiens-français du cabinet Macdonald, Chapleau en tête. Ce mouvement de protestation est dirigé par Honoré Mercier.

3.1.3. Mercier et son parti national

Malgré les nombreuses tentatives de Chapleau pour convaincre ses compatriotes de la culpabilité de Riel, l'agitation contre l'exécution du chef métis prend rapidement des allures de crise raciale. La Confédération semble plus divisée que jamais. Chapleau est accusé sur les tribunes d'avoir failli à sa tâche de défendre les intérêts des Canadiens français⁵²². Si la position des Canadiens français est ambiguë au moment de l'envoi et du retour des troupes ayant fait le voyage à l'Ouest, il en est tout autre après que Riel ait été pendu à Régina. Dans la tourmente, la plus importante foule tenue jusqu'alors au Canada se réunit sur le Champ-de-Mars, derrière l'hôtel de ville de Montréal le vingt-deux novembre, soit moins d'une semaine suivant l'exécution de Riel⁵²³. Selon Robert Rumilly, plusieurs dizaines de milliers de personnes, tous partis confondus et qui proviennent des quatre coins de la province, viennent se masser en guise de protestation⁵²⁴. L'initiateur de ce rassemblement est Honoré Mercier, nouvelle figure de tête des Libéraux à Québec. Quelques semaines plus tôt, le chef libéral avait envoyé une missive confidentielle à Chapleau le suppliant de résigner de son poste et de se joindre à lui afin de faire tomber Macdonald pour ses crimes jugés odieux⁵²⁵. Chapleau a néanmoins choisi son camp. Les deux hommes sont des adversaires dans cette cause. Devant la foule du Champ-de-Mars, de nombreuses figures se succèdent clamant coup sur coup l'innocence de Riel, puis l'ignominie de l'exécution commise à « leur frère ». L'indignation dépasse grandement la mort de Riel. Le conflit entre les Métis et le gouvernement Macdonald polarise les tensions entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Parmi tous les discours prononcés, Chapleau est la principale tête de Turc du mouvement. Plusieurs effigies à son image sont

⁵²¹ La motion Landry est finalement battue par 146 voix contre 52. – Michèle Brassard et Jean Hamelin, « Landry, Philippe », *DBC*, 2017, http://www.biographi.ca/fr/bio/landry_philippe_14E.html, consulté le 10 février 2017.

⁵²² Ernest Tremblay, *Riel, Réponse à Monsieur J.-A. Chapleau*, St-Hyacinthe, Presses à vapeur de « l'Union », 1885, p. 4-12.

⁵²³ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, Tome V : *Louis Riel*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, [s.d.], p. 120.

⁵²⁴ *Ibid.*

⁵²⁵ *Ibid.*, p. 105; *Montréal Gazette*, 26 juillet 1886.

brûlées et son nom est scandé affublé de l'épithète de traître à sa nation. Devant la foule, Laurier demande alors : « Où est monsieur Chapleau ? Sa place, en ce jour, était ici, à mes côtés, sur cette tribune. [...] Doué par la nature d'un talent transcendant, adoré de son peuple, que n'était-il à Régina pour défendre son compatriote Louis Riel, un malheureux dément ?⁵²⁶ » Chapleau est absent, préférant pour la première fois de sa vie éviter une foule hostile et profiter du confort de sa propre résidence. La pléthore de discours dénonçant Chapleau est couronnée par celui de Mercier :

Riel, notre frère, est mort, victime de son dévouement à la cause des Métis dont il était le chef, victime du fanatisme et de la trahison; du fanatisme de sir John et de quelques-uns de ses amis; de la trahison de trois des nôtres qui, pour garder leur portefeuille, ont vendu leur frère. [...] Quant à ceux qui restent, quant aux trois qui représentaient la province de Québec dans le gouvernement fédéral, et qui n'y représentent plus que la trahison, courbons la tête devant leur défaillance, et pleurons leur triste sort; car la tache de sang qu'ils portent au front est ineffaçable, comme le souvenir de leur lâcheté. [...] M. Chapleau a refusé la main d'un frère pour garder celle de sir John; il a préféré les hurlements de quelques fanatiques aux bénédicitions de toute la nation canadienne-française; il a préféré la mort à la vie; la mort pour lui; la mort pour Riel; sa carrière est brisée comme celle de Riel, seulement celui-ci est tombé en homme, celui-là en traître!⁵²⁷

Le discours de Mercier est corrosif, tout comme le sentiment qui gagne la province envers ceux que l'on nomme désormais les « pendards », soit Chapleau et les autres ministres canadiens-français restés fidèles à Macdonald. De cet important mouvement de protestation, une union et une fraternité naissent, à l'exemple de celles Patriotes de 1837-1838. Dans ce contexte, le parti « national » dont Mercier est le chef légitime prend forme⁵²⁸. Ce nouveau parti se constitue autour d'idées fortes : l'injustice envers les minorités ethniques partout en Amérique, la fraternité de sang et l'appel à la race⁵²⁹. Tous les Conservateurs dissidents, les Libéraux, les Ultramontains et les Rouges se réunissent dans le parti national de Mercier, unis dans le mouvement de protestation créé par l'Affaire Riel. À partir de ce moment, Mercier parvient à canaliser les rancœurs des Canadiens français envers le gouvernement Macdonald, puis à créer un sentiment d'unité soutenu par les affinités ethniques du catholicisme et de la langue française. À Québec, Mercier réussit

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 121.

⁵²⁷ *Ibid.*, p. 123-124.

⁵²⁸ Quelques jours après la grande assemblée du Champ-de-Mars, Joly de Lotbinière démissionne de son poste de chef des Libéraux à Québec. - Jacques Monet, « Joly de Lotbinière, Sir Henri-Gustave », *DBC*, 2017, http://www.biographi.ca/fr/bio/joly_de_lotbiniere_henri_gustave_13F.html, consulté le 15 février 2017.

⁵²⁹ Dufour et Hamelin, « Mercier », consulté le 10 février 2017.

où Chapleau a échoué, en créant l'unité de la classe politique et en devenant le pilote de ce grand rassemblement des « Nationaux ». De son côté, Chapleau assiste insensible au nouveau « phénomène » et croit que la raison finira par l'emporter sur les sentiments précipités. Pour lui, les conséquences du mouvement des Nationaux seraient potentiellement désastreuses pour les Canadiens français⁵³⁰. À Saint-Jérôme, le secrétaire d'État défend une fois de plus ses choix, bien qu'il sache que sa cause est perdue d'avance : « Il méritait les châtiments les plus sévères. Il a obtenu un procès impartial. On m'a fait des reproches de n'avoir pas voulu sauver Riel. Messieurs, j'ai plaidé pour lui la pitié, j'ai demandé grâce pour lui et sa famille, mais on m'a opposé la loi, la triste exécution du devoir, la sûreté du Nord-Ouest.⁵³¹ » : Louis Beaubien, député d'Hochelaga, lui répond : « [...] Vous avez du talent, monsieur Chapleau, mais vous n'avez pas de cœur!⁵³² »

La pendaison de Riel en 1885 met à l'épreuve le prestige des Conservateurs - et particulièrement celui de Chapleau - dans la province de Québec. Lorsque la cinquième session de la cinquième législature de l'Assemblée législative tire à sa fin, des élections s'organisent. Rien n'augure de bon pour les Conservateurs. Le premier ministre Ross a montré toute sa faiblesse en refusant de se prononcer sur l'Affaire Riel alors que plusieurs Conservateurs se rangent désormais du côté des Nationaux de Mercier⁵³³. Le soir du quatorze octobre 1886, les Nationaux l'emportent facilement⁵³⁴. Malgré ce résultat, les Conservateurs ne s'avouent pas vaincus. Ross laisse sa place au Programmiste Louis-Olivier Taillon de Terrebonne, qu'il croit être capable de rallier avant le début de la nouvelle session les Conservateurs s'étant joints à Mercier⁵³⁵. Toute l'affaire est évidemment orchestrée par Chapleau. Ce dernier comprend qu'une défaite des Conservateurs à Québec lui serait défavorable⁵³⁶. Dès l'ouverture de la session, Taillon doit cependant s'avouer vaincu à son tour, ne pouvant rallier ni Conservateurs, ni Libéraux, ni

⁵³⁰ Chapleau, *La question Riel*, p. 4.

⁵³¹ *La Minerve*, 23 janvier 1886, p. 2.

⁵³² *Ibid.*

⁵³³ Gilles Gallichan, « Lorsque les députés pouvaient sceller le sort des gouvernements », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, no. 73 (2003), p. 20.

⁵³⁴ « La répartition des sièges aux élections générales », ASSNAT, 2017, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/sieges.html>, consulté le 16 février 2017; À noter que malgré la victoire du nombre de sièges remportés par les Nationaux, les Conservateurs remportent le vote populaire par plus de dix milles voix. - « La répartition des voix aux élections générales », ASSNAT, 2017, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/votes.html>, consulté le 16 février 2017.

⁵³⁵ Gallichan, « Lorsque les députés », p. 21.

⁵³⁶ BAnQ-VM, fonds Robert Rumilly, P303 S6 SS25, plusieurs lettres en ce sens durant le mois d'octobre 1886 de la part de J.-A. Chapleau à G.-A. Nantel.

même les Ultramontains. Mort-né, le mandat de Taillon ne dure que quatre jours. Le lieutenant-gouverneur Rodrigue Masson invite alors Mercier à occuper le siège de premier ministre. « Née d'un sentiment patriotique⁵³⁷ », comme Pierre Dufour et Jean Hamelin l'affirment, la coalition des Nationaux de Mercier a réussi à prendre le pouvoir en exaltant la fibre patriotique des Canadiens français⁵³⁸. Le vingt-quatre juin 1889, lors de l'inauguration du monument en l'honneur de Jacques Cartier et de Jean de Brébeuf, Mercier traduit bien cette exaltation : « Que notre cri de ralliement soit à l'avenir ces mots qui seront notre force : “Cessons nos luttes fratricides; Unissons-nous!”⁵³⁹ ».

3.2. La descente aux enfers des Conservateurs, 1886-1892

3.2.1. L'Ouest dans la pensée de Chapleau

Devant le phénomène Mercier, la pensée politique de Chapleau demeure immuable. Malgré l'élection qui a porté Mercier au pouvoir, il se sent toujours l'homme le plus fort de la province. Il refuse catégoriquement de participer au mouvement des Nationaux. Même si les événements entourant l'Affaire Riel ont montré les limites de la Confédération canadienne comme protectrice des minorités, le politicien de Terrebonne continue de prôner l'unité de la Confédération qui, pour lui, demeure le meilleur rempart des intérêts des Canadiens français. À ce titre, il projette toujours de voir ceux-ci s'installer à l'Ouest afin de coloniser les terres vierges du Dominion canadien. Comme dans le cas du Québec, ce projet est joint à l'idée du rapatriement des milliers de Canadiens français émigrés vers les États-Unis⁵⁴⁰. Chapleau affirme par la colonisation de l'Ouest un dessein expansionniste tout en maintenant la volonté d'un partage équitable des pouvoirs entre Canadiens français et Canadiens anglais. À Terrebonne, il prononce devant ses électeurs : « Je me fais gloire d'avoir été l'un des premiers à provoquer le développement [colonial] que nous voyons aujourd'hui⁵⁴¹ ». Devant la foule, il préfère aussi discourir sur la consolidation de la position des Canadiens français à l'extérieur de la province de Québec, puis sur les

⁵³⁷ Dufour et Hamelin, « Mercier », consulté le 15 février 2017.

⁵³⁸ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, Tome VI : *Les « Nationaux »*, 3^e édition, Montréal, Éditions Bernard Valquette, [s.d.], p. 88-93.

⁵³⁹ Claude Corbo, *Honoré Mercier : discours 1873-1893*, Montréal, Del Busso, 2015, p. 288.

⁵⁴⁰ Kenneth J. Munro, « L'Ouest dans la pensée politique de Chapleau », *Revue de l'Université d'Ottawa*, Vol. 47, no. 4 (1977), p. 415-420.

⁵⁴¹ J.-A. Chapleau, « Manifeste aux électeurs du comté de Terrebonne à l'ouverture de la campagne électorale terminée le 27 février 1887 ». - Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. 507.

réalisations de la Confédération plutôt que sur ses failles⁵⁴². Rien ne change pour Chapleau. Les thèmes qu'il avait mis de l'avant en 1867 sont toujours exprimés avec vigueur alors qu'il se trouve à la Chambre des Communes, vingt ans plus tard. Plutôt que de se préoccuper de l'accroissement constant du fossé qui sépare les Canadiens français et les Canadiens anglais depuis l'Affaire Riel, et particulièrement depuis l'avènement de Mercier, le politicien canadien-français préfère donc miser sur ses thèmes habituels⁵⁴³.

Malgré les convictions du politicien de Terrebonne, couplées avec ses habiletés oratoires, la réputation de Chapleau continue de perdre des plumes dans sa province natale. De fait, une variable s'est modifiée depuis 1867. Le contexte politique et socio-économique de la création de la Confédération de 1867 n'est plus du tout le même vingt ans plus tard, à la suite de l'Affaire Riel, alors que la Confédération se montre plus vulnérable aux yeux de plusieurs de ses partisans initiaux. Dans ce nouveau contexte, Chapleau n'arrive plus, comme il l'a fait par le passé, à adapter ses idées politiques, celles-ci n'étant plus en phase du contexte dans lequel il se trouve. Après l'Affaire Riel, il s'agit de la pertinence même des idées de l'homme politique qui est mise à l'épreuve. Alors que ses compatriotes de la province lui demandent de défendre leur nationalité en reniant son chef politique, il leur répond en leur montrant les bienfaits de la Confédération, son reluisant bilan économique et l'importance de consolider la nationalité politique où cohabitent les deux peuples fondateurs dans l'harmonie⁵⁴⁴. Au moment où la pensée de Chapleau est complètement déphasée par rapport au contexte québécois, il tente de sauver la mise en renforçant sa position au sein des Conservateurs. À l'aube des élections fédérales qui doivent se tenir en février 1887, Chapleau exige davantage de pouvoirs au sein du cabinet pour les Canadiens français - et pour lui-même. Dans ses échanges avec Macdonald, le politicien canadien-français hausse le ton avec ses exigences. Les Conservateurs ont peut-être perdu le pouvoir à Québec, Chapleau est resté fidèle à son chef et cette fidélité devait maintenant se rembourser. Juste avant l'élection, Chapleau écrit à son chef : « Je me crois en droit de me plaindre de ne pas avoir eu la part de contrôle que j'avais le droit d'avoir dans le Conseil

⁵⁴² *Ibid.*, p. 511.

⁵⁴³ J.-A. Chapleau, *Aux électeurs du comté de Terrebonne*, Terrebonne, [S.N.], 1892, p. 2.

⁵⁴⁴ J.-A. Chapleau, « Discours prononcé, le 11 avril 1887, à l'hôtel Windsor, à Montréal, lors du banquet qui fut offert à l'hon. J.-A. Chapleau par l'Association conservatrice de Montréal ». - Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. 523.

privé [...]⁵⁴⁵ ». Au nombre de ses demandes, Chapleau revendique la suppression du journal *Le Monde* de Langevin, la pleine autonomie dans le patronage de la région de Montréal, le choix des candidats aux élections, la responsabilité de la caisse électorale ainsi qu'un poste plus prestigieux pour lui-même au sein du cabinet⁵⁴⁶. Sans quoi, il pourrait démissionner : « [...] je vous déclare franchement que si les choses continuent comme cela, je m'abstiendrai absolument de la direction des prochaines élections, et me confinerai à ma propre circonscription...⁵⁴⁷ ». Insatisfait de son sort à la suite de l’Affaire Riel, Chapleau somme également le premier ministre d’opérer une réelle décentralisation des pouvoirs au sein des Conservateurs pour laisser plus de places aux Canadiens français⁵⁴⁸. En dernier lieu, le politicien terrebonnien réclame un siège au sénat pour son ami de longue date, Senécal⁵⁴⁹. Ces demandes sont couteuses pour Macdonald, mais que pouvait réellement faire le premier ministre devant les exigences de Chapleau ? Le rapport de force de Chapleau est mis à mal à la suite de l’Affaire Riel, celui des Conservateurs l'est tout autant. Les critiques à leur égard ne tarissent pas du côté des Canadiens français. Répondre aux exigences de Chapleau apparaît comme une porte de sortie valable. Chapleau s'avère toujours un redoutable gagneur d'élection. Son réseau dans la province demeure inégalé. Devant cette lecture de la situation, Macdonald nomme Senécal sénateur le vingt-cinq janvier 1887. Il octroie ensuite tous les pouvoirs liés au patronage dans la région de Montréal à Chapleau.

Affirmer que le contexte politique est défavorable aux Conservateurs en vue des élections du vingt-deux février est un euphémisme. La situation se corse pour Macdonald à l’extérieur de la province de Québec. Le Libéral Olivier Mowat a triomphé aux dernières élections en Ontario, William S. Fielding a remporté les dernières élections en Nouvelle-Écosse avec une plate-forme sécessionniste et le premier ministre conservateur John Norquay a préservé de justesse son poste au Manitoba⁵⁵⁰. De plus, la conjoncture

⁵⁴⁵ BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 205, p. 86972 à 86975, lettre de J.-A. Chapleau à J.-A. Macdonald, 15 janvier 1887.

⁵⁴⁶ BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 205, p. 86988 à 86990, lettre de J.-A. Chapleau à J.-A. Macdonald, 20 janvier 1887.

⁵⁴⁷ *Ibid.*

⁵⁴⁸ *Ibid.*

⁵⁴⁹ BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 205, p. 86991 à 86997, lettre de J.-A. Chapleau à J.-A. Macdonald, 21 janvier 1887.

⁵⁵⁰ Hamelin, Huot, Hamelin, *Aperçu de la politique canadienne*, p. 77.

économique difficile mine le bilan des Bleus⁵⁵¹. Malgré tous ces facteurs défavorables, les Conservateurs de Macdonald parviennent tout de même à tenir bon et à causer la surprise. Le soir du vingt-deux février, les résultats électoraux les reportent au pouvoir avec cent-vingt-trois sièges contre quatre-vingt-douze pour les Libéraux⁵⁵². Contre toute attente, Macdonald parvient à traverser la tempête Riel. La lutte la plus serrée est dans la province de Québec où les Conservateurs l'emportent de justesse. Après avoir voté quelques mois auparavant pour les Nationaux de Mercier, les Québécois penchent maintenant du côté de Macdonald. Dans les faits, c'est la région de Montréal qui fait toute la différence puisque la majorité des comtés de Québec vote pour les candidats libéraux. Quant à lui, Langevin est élu par une très faible majorité⁵⁵³. Pour ce qui est de Chapleau, il l'emporte par une confortable majorité face à Isidor Therrien, montrant une fois encore son invincibilité électorale⁵⁵⁴. Ses organes de presse, *La Presse* et *La Minerve*, le soutien financier indéfectible de Senécal et la force de son réseau, tels sont les éléments de la victoire de Chapleau. Le politicien a tenu promesse et a assuré lui-même la victoire des Conservateurs dans la province. D'après l'historienne Andrée Désilets, Chapleau est le vainqueur moral des élections de 1887⁵⁵⁵. Les résultats dans la province ont pour effet de renforcer une fois de plus sa position au sein des Conservateurs, particulièrement par rapport à Langevin qui « ne lui reste plus qu'à mourir, politiquement parlant » d'après Désilets⁵⁵⁶. Reste à voir si ce prestige pourra se traduire en bénéfices pour le politicien de Terrebonne.

3.2.2. La pensée politique de Chapleau face à l'impérialisme anglo-protestant

À la fin des années 1880, la fièvre nationaliste née du phénomène Mercier provoque de vives réactions dans les autres provinces canadiennes, particulièrement en Ontario. En 1888, l'antagonisme entre Franco-catholiques et Anglo-protestants est attisé par la question

⁵⁵¹ *Ibid.*

⁵⁵² « Résultats électoraux par parti : 6^e – 1887.02.22 », Parlement du Canada, 2017, <http://www.lop.parl.gc.ca/parlinfo/Compilations/ElectionsAndRidings/ResultsParty.aspx?Language=F&Season=0&Parliament=f7d68dc7-3c5b-40c1-86e4-e8f269d54b4>, consulté le 21 février 2017. – Il s'agit tout de même d'une perte de seize sièges pour les Conservateurs par rapport à l'élection précédente.

⁵⁵³ « Historique des circonscriptions depuis 1867 : 6^e législature », Parlement du Canada, 2017, <http://www.lop.parl.gc.ca/About/Parliament/FederalRidingsHistory/hfer.asp?Language=F&Search=Gres&genElection=6&ridProvince=10&submit1=Recherche>, consulté le 21 février 2017.

⁵⁵⁴ « Historique des circonscriptions depuis 1867 : Terrebonne, Québec (1867 - 1997) », Parlement du Canada, 2017, <http://www.lop.parl.gc.ca/About/Parliament/FederalRidingsHistory/hfer.asp?Language=F&Search=Det&Include=Y&rid=723>, consulté le 21 février 2017.

⁵⁵⁵ Désilets, « Chapleau », consulté le 21 février 2017.

⁵⁵⁶ Désilets, « La succession de Cartier », p. 63.

des Biens des Jésuites⁵⁵⁷. De fait, le règlement de cette affaire par le pape Léon XIII fait monter d'un cran les tensions à travers le Canada. Parmi les Orangistes ontariens, plusieurs s'offusquent de voir le pape intervenir dans les affaires d'un pays britannique. Ils estiment que la minorité protestante n'a pas été traitée justement. Au travers de la contestation, c'est le député de la Chambre des communes, D'alton McCarthy, qui réagit avec le plus de véhémence à la conclusion de ce règlement. Pour McCarthy, membre de l'*Equal Rights Association*⁵⁵⁸, cette loi adoptée au Québec est la démonstration de la non-viabilité d'un Canada bilingue et bi-culturel⁵⁵⁹. À la Chambre des communes, il précise sa pensée : « My only desire is to work for the public good, and I believe that we will see that our truest interest in this country is to work to establish racial unity through national and language uniformity.⁵⁶⁰ » McCarthy est au fait des protestations canadiennes-françaises soulevées par l'Affaire Riel et le mouvement nationaliste qu'elles ont engendré. Comme plusieurs des siens, il est inquiet des manifestations monstrues qui se sont produites dans la province de Québec, dont celle du Champ-de-Mars. Il est maintenant convaincu qu'il est primordial d'éliminer l'influence française au Canada, une influence si dangereuse à l'unité de la Confédération et au caractère britannique du pays.

Au début de l'année 1890, McCarthy passe de la parole aux actes et présente un projet de loi, l'*Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest*, de façon à faire disparaître l'influence canadienne-française de la province du Manitoba⁵⁶¹. Du côté de Macdonald, il décide de demeurer patient et ne pas intervenir immédiatement⁵⁶². Dans les mois qui

⁵⁵⁷ Cette question remonte à l'époque du Régime français où la communauté jésuite accumule de nombreux biens et propriétés. Après la Conquête, la possession de ces biens et propriétés passe à la Grande-Bretagne qui les remet finalement au Bas-Canada au milieu du XIX^e siècle. Plusieurs questions quant à la rétrocession de ces biens et propriétés se posent alors. La communauté jésuite réclame des compensations alors que l'archevêque de Québec croit pour sa part que le tout devrait être partagé entre les écoles catholiques de la province et non seulement aux Jésuites qui désirent établir une université à Montréal en concurrence de l'Université Laval. Dans l'impasse, le premier ministre Mercier fait appel au pape Léon XIII afin d'arbitrer le conflit. Ce dernier est enfin réglé en juillet 1888 quand l'Assemblée législative du Québec adopte à l'unanimité l'*Acte relatif au règlement de la question des biens des Jésuites*. Les Jésuites reçoivent la somme de 160 000\$ en échange de l'abandon de toutes réclamations futures, l'Université Laval reçoit 140 000\$ et quelques diocèses pour la somme de 100 000\$ puis les institutions anglo-protestantes d'enseignement supérieur reçoivent la somme de 60 000\$. - Linteau, Durocher, Robert, *De la Confédération à la crise*, p. 322.

⁵⁵⁸ Créé en 1889 à Toronto, l'*Equal Rights Association* est association orangiste canadienne née en réaction de la Question des biens des Jésuites. - J. R. Miller, *Equal rights : the Jesuits' estates act controversy*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1979, p. 1-23.

⁵⁵⁹ Larry L. Kulisek, « McCarthy, D'Alton », DBC, 2017, http://www.biographi.ca/fr/bio/mccarthy_d_alton_12F.html, consulté le 22 février 2017.

⁵⁶⁰ D. McCarthy, DCC, 6/4, 22 janvier 1890, p. 52.

⁵⁶¹ *Ibid.*, p. 38.

⁵⁶² D'après l'historien Donald Creighton, Macdonald n'est pas d'avis qu'une langue commune est absolument nécessaire à l'unité national, « [m]ais il ne pensait pas non plus que des garanties constitutionnelles puissent préserver la dualité de langues dans les Territoires du Nord-Ouest si la grande majorité des habitants y étaient résolument opposés. » - Creighton, *La naissance d'un pays incertain*, p. 449.

suivent, de nombreuses autres mesures sont alors entreprises, soit à la Chambre des communes, soit à l'Assemblée législative du Manitoba sous l'autorité de Thomas Greenway, afin d'éradiquer la présence de la langue française et surtout du catholicisme de cette province⁵⁶³. La mesure qui provoque le plus de réactions est sans conteste la déconfessionnalisation du réseau scolaire⁵⁶⁴. Par cette loi, le double système scolaire est remplacé par un système unique où les Catholiques ont le fardeau de soutenir financièrement eux-mêmes leur propre réseau alors qu'ils sont tout de même contraints de financer le réseau public fréquenté majoritairement par les Protestants. Cette mesure n'est pas sans rappeler celles qui avaient été prises au Nouveau-Brunswick au début des années 1870⁵⁶⁵. Pourtant, la constitution de cette province devait défendre les droits des minorités françaises et catholiques. Les données démographiques jouant en défaveur des minorités, ces droits ne résistent cependant pas aux volontés assimilationnistes anglo-protestantes⁵⁶⁶.

Dans la province de Québec, les réactions sont vives face à ces mesures assimilationnistes. L'Ultramontain Mgr Louis-François Lafleche presse en mai 1890 le gouvernement d'intervenir et prend la décision d'écrire à Chapleau afin de lui demander de défendre les intérêts des Canadiens français. Le vingt-trois mai, Chapleau lui répond :

Les cours de justice, si elles rendaient un arrêt décrétant l'illégalité de cette mesure, mettraient fin à cette question sans donner lieu à une agitation politique que l'acte officiel du gouvernement fédéral ne manquerait pas de soulever. [...] Une décision judiciaire ne saurait au contraire provoquer d'agitation populaire. Confirmée par les autorités légales de l'Empire, elle s'imposerait même aux plus remuants, la passion politique ne pouvant y trouver prise.⁵⁶⁷

La réponse de Chapleau peut laisser perplexe. Le secrétaire d'État indique que le recours aux tribunaux est la meilleure option pour les Franco-catholiques manitobains, ce qui comprend plusieurs avantages, mais aussi des inconvénients. Cette décision a d'abord l'avantage de faire gagner du temps au gouvernement Macdonald dans l'espérance que le climat s'adoucisse et que le Canada ne revive pas une fois de plus une crise nationale comme l'Affaire Riel. Le recours aux tribunaux lui permet ensuite en quelque sorte de se

⁵⁶³ Blay, *Le temps des outrages*, p. 207-216.

⁵⁶⁴ *Ibid.*, p. 214.

⁵⁶⁵ Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*, Montréal, Boréal, p. 66

⁵⁶⁶ Si 45% de la population manitobaine est catholique en 1871, elle tombe à 18,5% dix ans plus tard. Au cours de la même période, la proportion des Canadiens français et des Métis chute tout aussi drastiquement. – Martel et Pâquet, *Langue et politique au Canada*, p. 69.

⁵⁶⁷ BAnQ-Q, Collection Centre d'archives de Québec, P1000,S3,D1082, lettre de J.-A. Chapleau à Mgr Lafleche, 23 mai 1890.

dissocier du dénouement et de ne pas porter le fardeau d'un possible revers pour les Franco-catholiques. De l'autre côté, cette prise de position auprès de Laflèche paraît bien faible. Elle montre le fragile rapport de force qu'il détient au sein du cabinet Macdonald. Une autre option pour Chapleau aurait été d'obtenir un poste plus prestigieux, avec plus de pouvoir, mais celui-ci est catégoriquement refusé par Macdonald⁵⁶⁸. Après l'Affaire Riel, l'influence de Chapleau en tant que politicien est très limitée autant du côté des éléments canadiens-français que canadiens-anglais du cabinet. Chapleau a peut-être été le vainqueur moral des élections précédentes, il n'a plus les munitions dont il disposait une dizaine d'années plus tôt. Il se retrouve par le fait même coincé dans cette affaire. Dans une lettre à Mgr Alexandre Taché, archevêque de Saint-Boniface, Chapleau fait état de sa position inconfortable et assure que justice sera rendue :

Jamais je ne consentirai à laisser la minorité dans la province de Manitoba, dépouillée de ses droits et priviléges en matière de langue et d'éducation - pas plus que je ne consentirais à enlever à la minorité de la Province de Québec ses droits et priviléges en pareille matière. [...] Si, malgré mes protestations, le pouvoir fédéral, gardien naturel des droits des minorités dans les provinces, et le gardien spécialement indiqué en ce qui regarde les droits et priviléges de la minorité dans Manitoba, n'apporterait pas de remède efficace contre cette législation injuste, je sortirai sans hésiter du cabinet avec la mission de faire redresser par mon travail en dehors, une injustice aussi criante et une inconstitutionnalité aussi évidente.⁵⁶⁹

Comme cette lettre en témoigne, le secrétaire d'État envisage de rompre son alliance avec les Conservateurs. Chapleau est toujours animé par la même ambition de défendre les intérêts des Canadiens français. Toutefois, pour la première fois de sa carrière, il sent que les intérêts de son projet national sont contraires à ceux des Conservateurs ou du moins, une faction de ceux-ci. Quelques jours plus tard, Chapleau ironise en Chambre devant ses pairs à propos de la position des Orangistes :

Si, pour faire une nation grande, il faut que sa population ne parle qu'une seule langue, ne pourrait-on pas prétendre qu'il ne devrait y avoir qu'une seule langue dans tout l'univers pour le rendre parfait? S'il doit y avoir assimilation, que cette assimilation ait lieu dans le monde entier; qu'il n'y ait qu'une seule langue dans tout l'univers. Si cela est nécessaire pour une nation, c'est également nécessaire pour le monde entier.⁵⁷⁰

⁵⁶⁸ BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 528/1, p. 20, lettre de J.-A. Macdonald à J.-A. Chapleau, 6 juin 1888.

⁵⁶⁹ Lettre de Chapleau à Mgr Taché, 14 février 1891. - Cité dans Paul Crunican, *Priests and politicians : Manitoba schools and the election of 1896*, Toronto, University of Toronto Press, 1974, p. 27-28.

⁵⁷⁰ J.-A. Chapleau, *DCC*, 6/4, 18 février 1890, p. 844.

Que pouvait faire Chapleau dans cette situation ? Même en usant de tous les éléments rhétoriques dont il est capable, même en montrant le bien-fondé d'un recours aux tribunaux - impartiaux - dans l'espoir de faire triompher son point de vue, même en menaçant de claquer la porte aux Conservateurs, il ne parvient pas à convaincre ses adversaires, pas même ceux faisant partie de sa propre formation politique. À la fin de l'année 1890, le gouvernement Macdonald consent finalement à porter l'affaire devant les tribunaux, mais le verdict de ces derniers confirme ce que Chapleau craignait le plus. Les lois limitant les droits des Franco-catholiques manitobains sont jugées constitutionnelles⁵⁷¹. Non seulement Chapleau a échoué dans sa tentative d'instrumentaliser en sa faveur et celle des Franco-catholiques manitobains les verdicts rendus par les tribunaux, mais il a surtout échoué à défendre la conception de son propre projet national.

Si le coup est dur pour les Franco-catholiques du Manitoba, il l'est tout autant pour Chapleau. Le rapport de force du politicien glisse dangereusement. Sa position, autant au sein du cabinet Macdonald que comme défenseur des intérêts des Canadiens français, apparaît plus fragile que jamais. Considérant le glissement de son rapport de force, il n'est pas surprenant que Chapleau ne puisse accéder à un poste plus prestigieux que celui de secrétaire d'État. Est-ce en guise de rédemption à la suite de l'Affaire Riel qu'il tente de défendre les intérêts des Canadiens français à l'Ouest ? Dans cette affaire, il a peut-être plus souffert de la conduite de ses propres collègues que de celles de ses adversaires. La législation adoptée constitue un net recul face aux idéaux des Pères de la Confédération qui doivent garantir les droits des minorités où qu'ils soient au Canada. Au-delà du fait d'assister impuissant à cet impérialisme anglo-protestant, il s'agit d'une importante défaite personnelle pour le politicien de Terrebonne. Il voit la fragilité de son projet national mise en évidence par la situation au Manitoba. Malheureusement pour lui, le futur n'augure rien de bien mieux.

⁵⁷¹ Blay, *Le temps des outrages*, p. 219.

3.2.3. La mort de Macdonald et l'éclatement du parti

À la veille des élections fédérales qui doivent se tenir le cinq mars 1891, une nouvelle tuile tombe sur la tête des Conservateurs lorsque le scandale *McGreevy-Langevin* éclate⁵⁷². Cette affaire arrive à un bien mauvais moment pour les Conservateurs. À l'exemple de l'élection de 1887, leur place au pouvoir est largement contestée dans pratiquement toutes les provinces et la conjoncture socio-économique ne leur est pas particulièrement favorable⁵⁷³. Au surplus, la contestation des droits des Franco-catholiques manitobains sur fond de l'Affaire Riel vient de faire surface, ce qui ne les aide en rien dans la quête d'unification nationale. Ceci est sans prendre en compte qu'à soixante-seize ans, Macdonald apparaît plus faible que jamais. Le soir venu des élections, le vieux chef des Conservateurs montre encore une fois qu'il ne faut pas le compter battu d'avance. Autour du slogan patriotique « the old man, the old flag and the policy », les Bleus remportent cent-vingt-trois sièges, soit exactement le même nombre que lors de l'élection précédente⁵⁷⁴. La campagne a été pénible, mais victorieuse. Même Langevin parvient à se faire réélier, alors que Chapleau est quant à lui réélu sans surprise⁵⁷⁵.

Encore plus que les autres auparavant, cette victoire cache toutefois une réalité complexe. Les Conservateurs sont plus divisés que jamais et l'éclatement du parti paraît imminent. De fait, les conflits ethniques et religieux enfantés par l'Affaire Riel ont eu pour effet d'exacerber les nationalismes, ce qui a créé de nombreux mécontentements au sein du parti. D'un côté, il y a les Chapleautistes, c'est-à-dire ceux qui se rallient derrière le

⁵⁷² En 1890, alors que Langevin est ministre des Travaux Publics, un scandale le concernant éclate dans le journal *Le Canadien*, dirigé par J.I. Tarte. Depuis plusieurs années, Langevin est proche des frères Robert et Thomas McGreevy, tous deux importants entrepreneurs à Québec - Thomas est également député à la Chambre des communes et trésorier des Conservateurs. Lorsqu'une querelle éclate entre les deux frères, Robert décide de se venger en informant Tarte des jeux de coulisse qui se déroule au ministère des Travaux Publics. Les soumissions étant truquées, les frères pouvaient s'assurer d'empocher les juteux contrats. Les articles de Tarte dans le *Canadien* ne vise pas tant les frères McGreevy, mais cherche plutôt à entacher la réputation et l'intégrité de Langevin. - Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 390-395; Cette affaire a la tête de Langevin, qui démissionne de son poste en 1896. La question est également de savoir à quel point cette affaire est orchestrée par Chapleau. Lui qui est rival de Langevin – et proche de Tarte – bénéficie certainement de la dégradation de la réputation du ministre des Travaux Publics. Toutes les preuves tendent à montrer qu'il est au fait des démarches de Tarte, sans toutefois les avoir personnellement orchestrées. L'affirmation de Rumilly selon laquelle « Chapleau passait des documents à Tarte » semble donc exagérée. - BAnQ-VM, fonds Famille Clément-Arthur-Dansereau, P673, S2, SS1; BAnQ-Q, fonds Lieutenants-gouverneurs du Québec. 1867-1898, ZC 40, 1960-01-391/2; Voir aussi Laurier L. LaPierre, « Politics, Race, and Religion in French Canada : Joseph-Israël Tarte », Thèse de doctorat, Toronto, University of Toronto, 1962, p. 200-205.

⁵⁷³ Hamelin, Huot, Hamelin, *Aperçu de la politique canadienne*, p. 83-84.

⁵⁷⁴ « Résultats électoraux par parti : 7^e – 1891.03.05 », *Parlement du Canada*, 2017, <http://www.lop.parl.gc.ca/parlinfo/Compilations/ElectionsAndRidings/ResultsParty.aspx?Language=F&Season=0&Parliament=93e05052-9264-44a1-9326-f88c51b9b901>, consulté le 1 mars 2017.

⁵⁷⁵ « Historique des circonscriptions depuis 1867 : 7^e législature », *Parlement du Canada*, 2017, <http://www.lop.parl.gc.ca/About/Parliament/FederalRidingsHistory/hfer.asp?Language=F&Search=Gres&genElection=7&ridProvince=0&submit1=Recherche>, consulté le 1^{er} mars 2017.

leadership du politicien de Terrebonne. Peu nombreux se rangent cependant derrière lui : son influence est quasi nulle à l'extérieur du Québec alors qu'elle est largement contestée par la popularité de Mercier dans sa province natale. À la Chambre des communes, à l'exception de la région de Montréal où il est toujours roi, c'est maintenant Laurier qui incarne les aspirations des Canadiens français. De l'autre côté, il y a les disciples de McCarthy, tenants de l'impérialisme anglo-protestant. Bien que représentant d'une certaine faction du cabinet, McCarthy ne parvient cependant pas à faire l'unanimité parmi les siens au moment où il ne pouvait évidemment espérer beaucoup d'appuis du côté des Canadiens français. Après sa croisade contre les Franco-catholiques manitobains où il parvient bien à ses fins, il se retrouve bloqué politiquement, puisqu'il est perçu comme un fanatique radical. Au centre de ces pôles antagonistes se trouve Macdonald. Habile politicien, à la fois homme de compromis et manipulateur, tout le réseau des Conservateurs lui est directement ou indirectement lié. Depuis 1867, il n'est ni plus ni moins le ciment des Conservateurs. Pendant longtemps, Macdonald a pu compter sur Cartier, son *alter ego* canadien-français, mais lorsque Cartier meurt, il peine à le remplacer. C'est d'abord Langevin qui assure ce rôle, mais Chapleau finit par le supplanter. Malgré tout son prestige et son influence, Chapleau n'arrive toutefois jamais à acquérir la pleine confiance de Macdonald. En 1889, le premier ministre écrit à Lansdowne : « Chapleau, as ambitious and unscrupulous as ever [...] he is arousing his countrymen to claim for him poor Pope's succession as Minister of Railways, which I sternly refuse him, as the office would give him unlimited opportunities to job which he would eagerly avail himself of, and he will be discontented and intriguing.⁵⁷⁶ » Ces mots ne donnent qu'un aperçu de la méfiance de Macdonald envers Chapleau. Le chef conservateur avait bien voulu de lui sur la scène fédérale en tant que gagneur d'élection, il avait bien voulu lui accorder quelques concessions mineures - le sénat pour Senécal, l'autonomie pour la région de Montréal - mais il ne lui donnerait jamais le poste de prestige qu'il espérait tant⁵⁷⁷. Chapleau s'est aliéné l'opinion des Canadiens français au moment de l'Affaire Riel, puis celle des Canadiens anglais au moment des événements qui se sont déroulés au Manitoba en 1889-1890. Son insatiable ambition dérange également son entourage qu'il ne peut contrôler à sa

⁵⁷⁶ Lettre de J.-A. Macdonald à L. Lansdowne, 14 mai 1889, fonds Henry Charles Petty-Fitzmaurice, 5th Marquess of Lansdowne, BAC, R4494-0-X-E.

⁵⁷⁷ BAC, fonds Sir John A. Macdonald, R14424-0-3-F, Vol. 205, lettres de J.-A. Chapleau à John A. Macdonald et vice versa, 3 janvier 1888 au 29 mai 1891.

guise comme il le faisait à Québec. En 1890, Chapleau n'a donc aucun appui. Voilà les raisons pourquoi Macdonald ne lui accorde pas de poste plus prestigieux que celui de secrétaire d'État. Par la suite, le rapport de force de Chapleau devient inexistant et il ne s'avère plus rentable politiquement. Pour le politicien terrebonnien, son avenir semble scellé.

Le six juin 1891, l'éclatement du parti se confirme lorsque Macdonald succombe. Si la mort du premier ministre laisse un grand vide dans la politique canadienne, elle laisse les Conservateurs dans une position pénible. Dans la situation où il se retrouve, Chapleau ne peut alors même pas espérer succéder à Macdonald. Les conservateurs étant décapités, tout indique que le glas est sonné pour Chapleau. Ce dernier voit ses chances d'occuper un poste important sur la scène fédérale mourir en même temps que Macdonald. Aucun Canadien français n'est pas non plus en position d'occuper le siège du premier ministre. Âgé de soixante-dix ans et ancien maire de Montréal, John J.C. Abbott émerge pour succéder à Macdonald⁵⁷⁸. Sans surprise, Chapleau s'offusque de ce choix⁵⁷⁹. Selon lui, les intérêts d'Abbott se trouvent bien loin de ceux des Canadiens français. Les Conservateurs dérivent dangereusement de leur mission originelle. Dans les mois qui suivent, les craintes de Chapleau sont confirmées. Il n'obtient pas de la part d'Abbott un avancement⁵⁸⁰. Quelques années plus tôt, le secrétaire d'État confiait sa pensée à Guillaume-Alphonse Nantel : « L'influence canadienne-française est nulle dans le cabinet, nulle dans la direction de la politique. Il ne lui reste que la force motrice électorale, et la force vorace (ça vaut la peine de créer un mot) dans les Chambres.⁵⁸¹ » Force est de constater que la situation n'est guère différente sous Abbott. Après la mort de Macdonald, les Conservateurs sont en déroute et perdent ce qui les unissait depuis l'origine⁵⁸². Au début de l'année 1892, Chapleau se fait offrir le ministère des Douanes, ce qui est toujours loin de ses ambitions. Dans les circonstances, son ami DeCelles lui conseille de se retirer⁵⁸³. Quel autre avenir peut s'offrir pour Chapleau, qui est alors défait ?

⁵⁷⁸ Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 394.

⁵⁷⁹ *La Patrie*, 15 juin 1891, p. 1.

⁵⁸⁰ AJC, fonds Alphonse Desjardins, BO-0034, lettre de J.-A. Chapleau à A. Desjardins, 13 janvier 1892.

⁵⁸¹ BAnQ-VM, fonds Robert Rumilly, P 303 S6 SS25, lettre de J.-A. Chapleau à G.-A. Nantel, 21 décembre 1887.

⁵⁸² Lovell C. Clark, « A history of the Conservative administrations, 1891 to 1896 », Thèse de Doctorat, Toronto, University of Toronto, 1968, p. 51-70.

⁵⁸³ CRCCF, fonds Joseph-Adolphe Chapleau, P313, lettre de A. DeCelles à J.-A. Chapleau, 28 mars 1892.

Entre temps, la province de Québec connaît un nouveau scandale politique, cette fois-ci éclaboussant les Libéraux de Mercier. Le *Scandale de la Baie-des-Chaleurs*⁵⁸⁴ conduit en définitive les Nationaux dans l'opposition et porte au pouvoir les Conservateurs provinciaux qui sont maintenant dirigés par Boucher de Boucherville, l'ancien premier ministre. À Ottawa, la situation évolue également rapidement. Atteint de graves problèmes de santé, Abbott résigne de son poste et laisse sa place à John Thompson à la fin de l'année 1892⁵⁸⁵. Désabusé et résigné, Chapleau comprend que sa place n'est plus au sein de ce cabinet auquel il se sent étranger. La santé de l'homme est également affectée à ce moment. Atteint de rhume et de pneumonie, il passe le plus clair de l'année 1892 aux États-Unis, en Floride puis en Europe où il tente de reprendre de l'énergie⁵⁸⁶. À son retour au pays, Chapleau cherche alors une porte de sortie. Il la trouve finalement lorsque Thompson lui offre le poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Dix ans après avoir fait le saut sur la scène fédérale, cette offre s'avère une délivrance pour l'homme d'État, qui se sent vieux et épuisé, à cinquante-deux ans à peine. À ses électeurs du comté de Terrebonne, il livre ses adieux :

Il y a vingt-cinq ans, vous donniez à un jeune homme - un enfant du comté - la mission de vous représenter à l'Assemblée Législative de Québec. Depuis lors, vous ne lui avez jamais retiré votre confiance, dans sa bonne comme dans sa mauvaise fortune. À dix reprises différentes, vous lui avez renouvelé votre mandat, et il semblait qu'entre vous et moi - car je n'ai que faire de vous dire que le jeune homme de 1867 c'était moi - il y avait un pacte à long terme, que c'était à la vie à la mort. La Providence en a décidé autrement [...] Depuis plusieurs années, je lutte contre une cruelle maladie qu'il m'est impossible de vaincre au milieu des occupations absorbantes du rude métier de la politique.⁵⁸⁷

Ces mots marquent la fin de la vie politique active pour Chapleau. N'ayant plus d'influence chez les Conservateurs à Ottawa, ses ambitions personnelles étant anéanties et

⁵⁸⁴ En 1891, alors que la province entreprend la construction d'une voie ferrée qui lie Matapedia à Gaspé, de sérieuses questions sont soulevées à propos d'une somme de 100 000\$ versée à Ernest Pacaud, ami personnel de Mercier et Laurier. Il s'avère que l'argent n'aurait pas servi entièrement à la construction de la voie, mais aurait plutôt servi à des fins électorales au bénéfice de Mercier et de ses amis. Relent du scandale McGreevy-Langevin et du climat d'animosité qui règne sur la province, Mercier est enfin le bouc-émissaire de cette histoire et est contraint de démissionner le seize décembre 1891. Appelé par le lieutenant-gouverneur Anger, Boucher de Boucherville le remplace alors comme premier ministre. Lors des élections qui suivent, les Nationaux sont défait par la machine électorale conservatrice. Boucher de Boucherville est confirmé en tant que premier ministre. Plusieurs Conservateurs ayant appuyé Mercier en 1886 reviennent alors au bercail. - Dufour et Hamelin, « Mercier », consulté le 2 mars 2017.

⁵⁸⁵ P.B. Waite, « Thompson, sir John Sparrow David », *DBC*, 2017, http://www.biographi.ca/fr/bio/thompson_john_sparrow_david_12F.html, consulté le 3 mars 2017.

⁵⁸⁶ *La Minerve*, 19 mars 1892.

⁵⁸⁷ J.-A. Chapleau, « Lettre d'adieux », 6 décembre 1892. - Lettre parue dans *La Minerve*, 9 décembre 1892, p. 2.

surtout, réalisant que son projet national est compromis, il se résigne à quitter vers une vie plus calme et paisible, quoique remplie d'amertume.

3.3. Retrait de la scène fédéral : la fin de son projet politique, 1892-1898

3.3.1. La vie à Spencer Wood, des rivalités toujours vives

Non sans rappeler la permutation Chapleau-Mousseau en 1882, l'arrivée de Chapleau à Spencer Wood, résidence officielle des lieutenants-gouverneurs à Québec, déloge Auguste-Réal Angers qui accepte alors un poste dans le cabinet Thompson à la Chambre des communes. L'affaire se trame déjà depuis quelques mois et a pour effet de raviver d'anciennes rivalités. Même si le Chapleau de 1892 n'a pas le même rapport de force que celui de 1879, personne ne croit qu'il est devenu le représentant passif de la Couronne auquel son poste le prédestine. Le premier mécontent de ce changement est sans conteste le premier ministre Boucher Boucherville, en poste depuis à peine un an. À Thompson, Boucher de Boucherville est on ne peut plus explicite : « Si Chapleau vient, je m'en irai⁵⁸⁸ ». Les deux hommes n'ont jamais été des amis et le passage de Chapleau au fédéral n'a rien arrangé à leur relation. Trop fier et trop orgueilleux, Boucher de Boucherville ne pourrait « servir » sous Chapleau qui dicterait potentiellement sa conduite. Le treize décembre 1892, une journée après l'assermentation de Chapleau, Boucher de Boucherville tient parole et quitte son poste. Pour le remplacer, Chapleau choisit Louis-Olivier Taillon, qui avait échoué à former un cabinet en octobre 1886, mais qui était tout de même demeuré fidèle aux Conservateurs. Ce choix s'explique par la faiblesse de Taillon et la volonté de Chapleau à contrôler les affaires provinciales⁵⁸⁹. De fait, alors qu'il se retrouve au crépuscule de sa carrière, le nouveau lieutenant-gouverneur se révèle être toujours animé par le souhait de ne pas perdre son assise sur les Conservateurs à Québec⁵⁹⁰.

À l'automne 1894, un événement vient cependant modifier la pensée de Chapleau. À cinquante-quatre ans à peine, le grand rival du politicien de Terrebonne, Honoré Mercier, se

⁵⁸⁸ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, Tome VII : *L.-O. Taillon*, 2^e édition, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, [s.d.], p. 61.

⁵⁸⁹ Chapleau reçoit d'ailleurs plusieurs reproches à cet égard. – *La Patrie*, 21 novembre 1894, p. 2.

⁵⁹⁰ « Discours de Sir Adolphe Chapleau, Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec – À un grand banquet des Canadiens-Français, à Salem, le 6 septembre 1897 ». Georges Bellerive, dir., *Orateurs Canadiens-français aux États-Unis – Conférences et discours*, Québec, H. Chassé, 1908, p. 154.

trouve sur son lit de mort en raison du diabète, mais aussi affaibli par les luttes politiques des dernières années⁵⁹¹. Alors que Mercier se retrouve alité, Chapleau lui rend visite accompagné de Dansereau afin d'échanger avec lui une dernière fois. L'heure est funeste et les deux hommes choisissent de placer derrière eux les luttes du passé. Devant son ancien adversaire, Chapleau n'est pas venu pour remettre sur la table ses doléances, mais pour demander pardon : « Nous nous sommes portés mutuellement des coups bien rudes et parfois bien injustes. Mais, si j'ai frappé aussi fort que toi, tu as été moins injuste à mon égard que je l'ai été pour toi. Avant de te voir mourir, j'ai voulu venir te demander pardon! »⁵⁹² Bouleversés, les deux hommes éclatent en sanglots et font la paix. Mercier meurt finalement un mois plus tard, le trente octobre 1894⁵⁹³. La réconciliation entre les deux est loin d'être apolitique. Ayant sensiblement le même âge, la mort de Mercier fait réaliser à Chapleau que l'essentiel de sa carrière est peut-être derrière lui et qu'il serait peut-être temps de mettre ses vieilles rivalités de côté. Peut-être qu'il vaudrait mieux laisser de côté ses propres ambitions personnelles au profit de la province. Si l'unification des forces politiques se faisait sous un autre leadership que le sien ?

Dans cette perspective, deux questions occupent principalement l'esprit du lieutenant-gouverneur à son retour à Québec. Dans un premier temps, il se donne pour mission d'accomplir une bonne fois pour toute l'unité de la classe politique. Voilà qui n'est pas une mince tâche vu le contexte politique. Même si les Conservateurs détiennent le pouvoir à Québec et à Ottawa, leur autorité est remise en cause autant de l'intérieur que de l'extérieur du parti. À Québec, Chapleau doit composer avec les Castors qu'il a combattus depuis le début de sa carrière, avec les Nationaux, déçus de la tournure des événements à la suite du Scandale de la Baie-des-Chaleurs; et finalement avec les Libéraux qui se rallient désormais à Laurier en pleine ascension. Au début des années 1890, même Joseph-Israël Tarte, pourtant proche de Chapleau quelques mois auparavant, quitte les Conservateurs pour se joindre à Laurier⁵⁹⁴. Chapleau reste un homme fidèle aux Conservateurs. Non pas qu'il n'éprouve aucun respect à l'endroit de Laurier et ses idées politiques, mais son allégeance

⁵⁹¹ Rumilly, *L.-O. Taillon*, p. 178.

⁵⁹² L'événement est raconté dans *La Presse*, probablement sous la plume de Chapleau lui-même. – *La Presse*, 25 septembre 1894, p. 2.

⁵⁹³ Dufour et Hamelin, « Mercier », consulté le 8 mars 2017.

⁵⁹⁴ *Autour d'une carrière politique. Joseph-Isræl Tarte - 1880-1897, Dix-sept ans de contradictions*, Montréal, E. Lareau, 1897, p. 17.

n'est pas encore prête à changer. Malgré toutes ces considérations, Chapleau est forcé de constater que les Conservateurs sont en déroute et que leur domination ne tient plus qu'à un fil. Lors de son retour à Québec, l'ancien secrétaire d'État tente quelques manœuvres en coulisse visant à rallier les modérés de tous les partis, mais celles-ci échouent les unes après les autres⁵⁹⁵. Malgré toutes les bonnes volontés de Chapleau, les tentatives de former cette fameuse union politique sous son propre leadership, sont donc obsolètes. Peu à peu, Chapleau préfère par conséquent se retirer du jeu plutôt que de subir la disgrâce. De moins en moins animé par ses ambitions personnelles, il serait prêt à accepter le leadership de quelqu'un d'autre, pourvu que ses idéaux politiques soient respectés. Ce cheminement ne se fait toutefois pas sans heurts.

Alors qu'il est affaibli par l'âge, la maladie et les tractations politiques, une dernière bataille se pointe à l'horizon pour le lieutenant-gouverneur. En juillet 1892, le Comité judiciaire du Conseil privé à Londres se prononce sur la décision des tribunaux à propos des droits des Franco-catholiques manitobains. Il confirme la constitutionnalité du jugement de 1890⁵⁹⁶. Cette décision a pour effet de replonger le pays dans ses querelles intestines. Le premier ministre John Thompson entreprend alors de rechercher un nouveau règlement à cette affaire⁵⁹⁷. Afin d'éviter de trop se compromettre, le premier ministre choisit cependant la même stratégie que celle de Macdonald en 1890, c'est-à-dire de demeurer patient et laisser le dossier dans les mains des tribunaux plutôt que de rechercher une solution politique. Chapleau se prononce alors aussitôt contre cette avenue. Bien qu'il ait subit un revers en prônant cette voie en 1890, il clame que seule l'intervention de la Chambre des communes par une loi réparatrice pourrait sauver les minorités françaises et catholiques de l'Ouest⁵⁹⁸. Dans une lettre destinée à Thompson, le secrétaire d'État déclare qu'il refuserait catégoriquement de consentir à une simple interprétation judiciaire des tribunaux, car de toute façon, ceux-ci trahiraient possiblement les dispositions originelles de la Confédération⁵⁹⁹. Malgré ces précautions, Thompson agit selon son plan. Il entreprend

⁵⁹⁵ BAC, fonds Joseph-Adolphe Chapleau, R6167-0-X-F, *Correspondance 1871-1871; 1881-1896*, lettres de J.-A. Chapleau à A. Dansereau, 1894-1895.

⁵⁹⁶ Blay, *Le temps des outrages*, p. 220.

⁵⁹⁷ *Ibid.*, 220-222.

⁵⁹⁸ BAC, fonds sir John Thompson, R5240-0-1-E, lettre de J.-A. Chapleau à J.S.D. Thompson, 22 décembre 1892.

⁵⁹⁹ BAC, fonds sir John Thompson, R5240-0-1-E, lettre de J.-A. Chapleau à J.S.D. Thompson, 29 décembre 1892.

de rechercher un accord favorable auprès de tribunaux du pays⁶⁰⁰. Comme Chapleau l'avait prévu, la stratégie de Thompson mène à l'impasse si bien qu'aucun compromis n'est trouvé après plusieurs mois de consultations⁶⁰¹. Pour le secrétaire d'État, ce nouvel échec entourant la question des droits des Franco-catholiques manitobains est encore une fois une nouvelle source d'amertume :

Je ne puis m'empêcher d'attribuer les vexations dont on les poursuit au manque de fermeté, au manque de dignité, que nous avons montré dans nos relations politiques avec nos compatriotes anglais et protestants. C'est notre faute, me diras-tu, et c'est chez nous qu'il faut appeler le médecin. C'est vrai; mais « dans l'espèce », pour parler en avocat, le remède n'est-il pas dans une affirmation courageuse, qui fasse comprendre que nous entendons prendre toute notre place dans ce Dominion qui n'a pas été fait pour des privilégiés.⁶⁰²

À la fin de l'année 1894, John Thompson meurt et est remplacé par l'Orangiste Mackenzie Bowell⁶⁰³. Depuis la mort de Macdonald, c'est déjà la troisième personne à occuper le poste de premier ministre du Canada. Aucun d'eux ne semble apte à régler l'état de dispute dans lequel les relations entre Anglo-protestants et Franco-catholiques placent le pays depuis 1885. De son poste d'observation, Chapleau regarde les Conservateurs courir à leur propre perte. Lors de son retrait de la Chambre des communes en 1892, il avait évoqué tout son pessimisme quant à la réalisation de ses idéaux politiques et de l'établissement d'une nouvelle nation politique garante des intérêts des Canadiens français⁶⁰⁴. L'évolution de la question des Franco-catholiques manitobains a pour effet d'empirer l'état de pessimisme du politicien de Terrebonne. De toute évidence, ses idéaux ont été trahis lors des dernières années. Reste maintenant à voir s'il est prêt à accepter l'échec de son projet national.

3.3.2. L'unification nationale, un projet inachevé

Les mois qui suivent l'entrée en fonction de Mackenzie Bowell à titre de premier ministre du Canada sont toujours dominés par la question des droits des Franco-catholiques

⁶⁰⁰ Blay, *Le temps des outrages*, p. 222-225.

⁶⁰¹ *Ibid.*

⁶⁰² CRCCF, fonds Joseph-Adolphe Chapleau, P313, lettre de J.-A. Chapleau à A. Decelles, 16 juillet 1892.

⁶⁰³ P.B. Waite, « Bowell, sir Mackenzie », *DBC*, 2017, http://www.biographi.ca/fr/bio/bowell_mackenzie_14F.html, consulté le 16 mars 2017.

⁶⁰⁴ J.-A. Chapleau, *La Presse*, 21 octobre 1892, p. 2.

manitobains. Au contraire de son prédécesseur, Bowell comprend néanmoins que la solution n'est pas judiciaire, mais politique⁶⁰⁵. Bien que le nouveau premier ministre soit lui-même un Orangiste, il montre à priori une sensibilité certaine envers les Franco-catholiques manitobains et cherche sincèrement une solution durable⁶⁰⁶. Selon cette inclinaison, le premier ministre présente au milieu de l'année 1895 un décret réparateur visant à obtenir un compromis en faveur de la minorité, tout en respectant l'autonomie manitobaine en matière d'éducation⁶⁰⁷. De son côté, Chapleau se montre favorable à une telle approche, mais demeure sceptique. La tentation de réintégrer les Conservateurs à Ottawa lui traverse l'esprit, mais pour ce faire, il aurait besoin d'importantes garanties sur la question manitobaine⁶⁰⁸. À ce moment, de sérieux freins s'opposent toutefois à cette réalisation. La pagaille règne au sein du gouvernement et le pays est tout autant polarisé que durant l'Affaire Riel. Le gouvernement du Manitoba ne veut rien savoir de revenir sur les lois de 1890⁶⁰⁹, Bowell peine à obtenir le consentement au sein de ses propres troupes⁶¹⁰ et il ne peut obtenir celui de l'opposition de Laurier à la Chambre des communes⁶¹¹.

À l'aube des prochaines élections fédérales qui doivent se tenir au courant de l'année 1896, les débats achoppent. Mackenzie Bowell comprend alors qu'il n'est plus l'homme de la situation. En avril, il choisit donc de démissionner de son poste et de laisser la place à Charles Tupper, âgé de soixante-quatorze ans et architecte de l'entrée de la Nouvelle-Écosse dans la Confédération de 1867⁶¹². Le nouveau premier ministre comprend à son tour que seul un dénouement de la question des minorités au Manitoba peut le sauver. Pour ce faire, il comprend également que, pour parvenir à ses fins, il a besoin d'un puissant lieutenant politique canadien-français afin de l'épauler, sans quoi il ne pourrait jamais convaincre les électeurs franco-catholiques québécois et manitobains du bien-fondé de ses démarches. Reprendre la stratégie de John A. Macdonald de s'adoindre un équivalent

⁶⁰⁵ Waite, « Bowell », consulté le 17 mars 2017.

⁶⁰⁶ *Ibid.*

⁶⁰⁷ Crunican, *Priests and politicians*, p. 104.

⁶⁰⁸ Durant cette période, J.-A. Chapleau entretient une riche correspondance avec M. Bowell dans laquelle il demande essentiellement l'élimination de la faction orangiste du cabinet. - BAnQ-Q, fonds Lieutenants-gouverneurs du Québec. 1867-1898, ZC 40, 1960-01-391/3.

⁶⁰⁹ Crunican, *Priests and politicians*, p. 107.

⁶¹⁰ Le quatre janvier 1896, sept membres (Canadiens anglais) du cabinet Bowell démissionnent en opposition à la politique de Bowell sur la question manitobaine. - Waite, « Bowell », consulté le 17 mars 2017.

⁶¹¹ Waite, « Bowell », consulté le 18 mars 2017.

⁶¹² Phillip Buckner, « Tupper, sir Charles », DBC, 2017, http://www.biographi.ca/fr/bio/tupper_charles_14F.html, consulté le 18 mars 2017.

canadien-français pour mieux régner, voilà la stratégie de Charles Tupper. Cette stratégie est également largement réactionnaire de la montée en popularité de Wilfrid Laurier à travers le pays. Tupper se tourne donc vers Chapleau, considéré comme un allié idéal, car il demeure très influent dans la province de Québec en plus d'avoir la réputation de gagneur d'élection⁶¹³.

Alors en convalescence aux États-Unis, Chapleau reçoit deux émissaires de Tupper, Guillaume-Alphonse Nantel et Joseph-Gédéon-Horace Bergeron afin de le convaincre d'intégrer son cabinet⁶¹⁴. Pendant ce temps, l'ultramontain Mgr Louis-François Laflèche et l'archevêque de Saint-Boniface, Adélard Langevin⁶¹⁵, lui écrivent pour le compte de Tupper afin qu'il appuie ce dernier dans le but de régler une bonne fois pour toutes la question des minorités de l'Ouest⁶¹⁶. Pour Chapleau, ces demandes sont certes flatteuses, mais inutiles. Alors qu'il aurait probablement accepté une telle offre quelques années plus tôt, il rejette l'approche de Tupper presque immédiatement⁶¹⁷. Outre la fatigue et la maladie, deux raisons principales sont à l'origine de ce refus. D'abord, Chapleau est dubitatif quant aux réelles intentions de Tupper. Le premier ministre veut-il recréer l'alliance Macdonald-Cartier, où Canadiens anglais et Canadiens français sont sur un même pied d'égalité, ou bien désire-t-il obtenir simplement ses qualités de gagneur d'élections⁶¹⁸? Dans une lettre à Dansereau, le politicien terrebonnien fait d'ailleurs état de son récent dégoût envers l'orientation que prennent les Conservateurs en vue de l'élection fédérale : « [je n'ai] ni le goût, ni la confiance nécessaire pour aller me jeter dans cette galère. Il n'y a pas d'éléments de cohésion dans le parti. Si le Cabinet reste ce qu'il est, avec un autre premier, ça ne marchera pas. S'il y a beaucoup de changements, les coups dans le dos seront sérieux.⁶¹⁹ » En deuxième lieu, Chapleau doute qu'il est véritablement l'homme de la situation. Le contexte politique a évolué depuis ses premiers pas en politique. Il a

⁶¹³ BAC, fonds Sir Charles Tupper, R12555-0-4-E, lettre de C. Tupper à J.-A. Chapleau, 28 avril 1896.

⁶¹⁴ *La Minerve*, 29 avril 1896, p. 2.

⁶¹⁵ À noter qu'Adélard Lanvein n'est aucunement parenté avec Hector L. Langevin.

⁶¹⁶ Lettre de Mgr Laflèche et A. Langevin à J.-A. Chapleau, 1^{er} mai 1896, corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Boniface, Série Adélard Langevin, SHSB, 0075, 4992; Lionel Groulx, « Mgr Adélard Langevin d'après une partie de sa correspondance », *RHAF*, Vol. 1, no. 4 (1948), p. 582.

⁶¹⁷ BAC, fonds Sir Charles Tupper, R12555-0-4-E, lettre de J.-A. Chapleau à C. Tupper, 29 avril 1896; E.M. Saunders, *The life and letters of the Rt. Hon. Sir Charles Tupper, Bart., K.C.M.G.*, Vol. 2, Londres, Cassell and company, ltd., 1916, p. 200.

⁶¹⁸ J.-A. Chapleau, « A Chapleau Reply – Another Letter Explaining his Position », *Montreal Gazette*, 25 février 1898.

⁶¹⁹ BAC, fonds Joseph-Adolphe Chapleau, R6167-0-X-F, lettre de J.-A. Chapleau à A. Dansereau, 22 avril 1896 - À noter que les derniers mots de cette citation sont soulignés dans la lettre.

maintenant le sentiment d'appartenir à une autre époque, d'être un homme du passé. Las des luttes politiques, Chapleau ne croit plus en ses capacités⁶²⁰. Quant à ses ambitions personnelles, celles de guider lui-même la défense des intérêts des Canadiens français, d'être au centre de l'union des modérés de tous les partis sans oublier l'obtention d'un poste de prestige - devenir premier ministre du Canada - le moins que l'on puisse dire, c'est que ces ambitions sont maintenant anéanties.

De son poste d'observation, Chapleau préfère donc regarder la dérive des Conservateurs plutôt que d'y participer. Il passe ainsi les prochaines années de sa vie au poste de directeur politique du quotidien *La Presse*⁶²¹, puis en rédigeant ici et là quelques textes anonymes⁶²². Le vingt-trois juin 1896, les Libéraux de Laurier remportent la victoire, ce qui confirme les prédictions du lieutenant-gouverneur⁶²³. L'année suivante, les Libéraux répètent l'exploit sur la scène provinciale et complètent ainsi la défaite des Conservateurs. Alors que Félix-Gabriel Marchand se retrouve premier ministre de la province, le mandat de Chapleau à Spencer Wood n'est pas renouvelé. Il se doit de quitter ses fonctions le vingt janvier 1898⁶²⁴. Pour J.-Adolphe Chapleau, c'est indéniablement la fin.

Conclusion

Le treize juin 1898, à peine quelques mois après avoir quitté son poste de lieutenant-gouverneur, Chapleau s'éteint alors qu'il est frappé par la maladie de Bright, la même qui avait emporté Cartier⁶²⁵. Tous les grands journaux de la province lui rendent alors

⁶²⁰ À la suite de la mort de Chapleau, G.-A. Nantel fait une analyse similaire quant aux raisons de Chapleau de refuser de réintégrer la Chambre des communes. - G.-A. Nantel, *La Presse* 14 décembre 1901, p. 2.

⁶²¹ Au milieu des années 1880, W.E. Blumhart cède *La Presse* à des membres à des Conservateurs proches de Chapleau. En novembre 1889, Chapleau acquiert enfin lui-même le journal au prix de 40 000\$ et en confie l'administration, la rédaction, l'impression et la distribution à Trefflé Berthiaume. La direction politique du journal est alors confiée à G.-A. Nantel tout en demeurant plus ou moins subordonnée à Chapleau. En février 1894, Berthiaume devient lui-même propriétaire du journal et continue de l'opérer. Chapleau devient à ce moment l'unique directeur politique du journal en plus d'être bailleur de fonds. À la fin du XIX^e siècle, *La Presse* devient le journal le plus important au Canada de par son tirage. – Beaulieu et Hamelin, *La presse québécoise : 1880-1895*, p. 112-118; BAnQ-VM, fonds Famille Trefflé Berthiaume, 1822-1968, P207, S1, SS6, Contrat notarié entre J.-A. Chapleau et G.-A. Nantel, 2 octobre 1889; Felteau, *Le livre du peuple*, p. 221.

⁶²² BAnQ-VM, fonds Famille Trefflé Berthiaume, 1822-1968, P207, S5, SS25, lettres de J.-A. Chapleau à T. Berthiaume et vice versa, 9 juin 1883 au 4 mars 1898; Felteau, *Le livre du peuple*, p. 221-248.

⁶²³ « Résultats électoraux par parti : 8^e – 1896.06.23 », Parlement du Canada, 2017, <http://www.lop.parl.gc.ca/parlinfo/Compilations/ElectionsAndRidings/ResultsParty.aspx?Language=F&Season=0&Parliament=c544979-0-7bc0-4dfd-9dfa-08e67900dade>, consulté le 23 mars 2017.

⁶²⁴ Frédéric Lemieux et al., *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Québec, P.U.Q., p. 115.

⁶²⁵ Arthur Beauchesne, « Adolphe Chapleau », *La revue moderne*, mars (1921), p. 20; Beauchesne est le secrétaire de Chapleau à la fin de sa vie.

hommage en soulignant les grands traits de sa longue carrière⁶²⁶. Sa dépouille est exposée, revêtue de son uniforme de lieutenant-gouverneur, dans la grande salle de l'Université Laval à Montréal pour ensuite être inhumée dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges⁶²⁷. Quelques temps avant sa mort, Chapleau réalise une entrevue dans *La Presse* dans laquelle il livre sa pensée. Il s'agit du dernier document significatif exposant la pensée politique du politicien. À propos de son avenir et de ses projets, Chapleau répond simplement : « M'abstenir de la politique active, m'occuper beaucoup de mes affaires et très peu de celles des autres⁶²⁸ ». Revenant ensuite sur la question des écoles au Manitoba, Chapleau explique :

Mon opinion n'a pas varié sur cette question. En 1891, je prenais l'engagement envers Mgr Taché - à la connaissance et avec l'assentiment de mon chef, Sir John A. Macdonald - de faire rendre justice à nos compatriotes du Manitoba, ou de sortir du ministère si j'étais impuissant à tenir ma promesse; quelques temps après, dans un discours prononcé à l'élection d'Hochelaga, je déclarais en substance que si une classe de citoyens était privée des droits que lui confère la constitution, l'œuvre de la Confédération était à refaire. [...] Je suis ce que j'ai toujours été : un libéral-conservateur de l'école de Lafontaine et de Cartier. Sous ce drapeau, j'ai remporté bien des triomphes dont les gouvernements que je supportais ont profité, mais dont on ne tient peu de compte dans certains milieux.⁶²⁹

Ces mots marquent bien l'état d'esprit dans lequel se trouve Chapleau à la fin de sa carrière - et de sa vie. Amertume, frustration et sentiment d'échec l'envalissent alors que son projet politique demeure largement inachevé à la fin du XIX^e siècle. Pourtant, une quinzaine d'années plus tôt, Chapleau paraissait si fort et si sûr de lui, d'autant que son projet politique semblait en voie de se réaliser. Entre les deux moments, ce troisième et dernier chapitre de ce mémoire a d'abord permis de retracer le changement radical du contexte socio-politique provoqué par l'Affaire Riel à partir de 1885. À partir de ce moment, il a été possible d'observer que la pensée politique de l'homme n'était plus en phase avec le contexte politique dans lequel il se trouvait, ce qui explique tout le marasme des années qui suivent. Si le politicien terrebonnien choisit de condamner Riel et de s'opposer au mouvement des Nationaux de Mercier, c'est la raison d'État qui justifie ce

⁶²⁶ *La Presse*, 13-14 juin 1898; *La Vérité*, 18 juin 1898; *La tribune de Saint-Hyacinthe*, 17 juin 1898; *Le Soleil*, 13-14 juin 1898; *La Patrie*, 13-14 juin 1898; *Le Courrier du Canada*, 13-14 juin 1898.

⁶²⁷ *La Presse*, 14 juin 1898, p. 1.

⁶²⁸ J.-A. Chapleau, *Entrevue livrée à J. Helbronner*, S.D. – Cité dans Felteau, *Le livre du peuple*, p. 245.

⁶²⁹ *Ibid.*, p. 246-247.

choix. Le politicien voit le mouvement de Mercier potentiellement dangereux pour l'unité de la Confédération canadienne et selon lui, la défense des intérêts des Canadiens français ne doit pas passer par un « mouvement national », mais plutôt par l'affirmation d'un politicien canadien-français influent à Ottawa. Selon ce raisonnement, Chapleau s'emploie à tenter d'obtenir un poste de prestige à Ottawa, ce qu'il ne parvient finalement jamais à faire. Le destin politique du secrétaire d'État est à partir de ce moment scellé. Lorsque Macdonald meurt, le reste des Conservateurs tombent progressivement à leur tour, ce qui signe la fin de la politique active pour Chapleau. Bénéficiant d'une retraite dorée à Spencer Wood, le nouveau lieutenant-gouverneur tente alors une dernière fois la réalisation de ses vieux idéaux politiques. Toutefois, il réalise très rapidement que son rapport de force est caduc dans le contexte politique de la fin du XIX^e siècle.

Après plus de trente ans de carrière politique où il a de tous les instants été animé par le double idéal de défendre les intérêts des Canadiens français tout en préservant l'unité de la Confédération canadienne, le politicien originaire de Terrebonne est contraint à un constat amer à la fin de sa carrière : son projet demeure largement inachevé. Chapleau voit que plusieurs années après l'élaboration de la Confédération de 1867, l'établissement d'une nouvelle nationalité politique demeure incomplète. Plus encore, il constate que sa pensée politique tournée vers le nationalisme économique est supplantée par un nouveau courant nationaliste, cette fois-ci défini par son caractère ethnique et provincialiste. En somme, Chapleau meurt sans avoir accompli l'union des modérés de tous les partis à Ottawa et à Québec, l'un des aspects substantiels de sa pensée politique. Voilà qui est peut-être son plus grand échec personnel.

Conclusion

L'histoire doit être le livre de maximes des peuples, le régulateur de leur conduite, la boussole avec laquelle les nations doivent interroger les champs de l'avenir ouverts devant elles, pour y tracer la route qu'elles doivent s'y frayer.

J.-A. Chapleau, *Conférence faite à Montréal, le 7 mai 1868.* - Taché, *L'honorable J.-A. Chapleau*, p. 22.

La victoire de Wilfrid Laurier en 1896 signifie à la fois la fin de la domination des Conservateurs ainsi que la fin de la carrière politique de Joseph-Adolphe Chapleau. Cette élection marque une rupture avec le passé dans l'histoire politique québécoise et canadienne. De fait, les Conservateurs paraissent à bout de souffle, empêtrés dans leurs divisions internes et incapables de s'adapter aux changements socio-économiques à la fin du XIX^e siècle. De leur côté, les Libéraux de Laurier parviennent à mettre en place une organisation politique jusqu'alors inégalée grâce entre autres à Joseph-Israël Tarte, transfuge conservateur et organisateur hors pair puis à Arthur Dansereau, ami et conseiller de longue date de Chapleau, nouvellement passé dans le giron de Laurier. Les Libéraux forment alors un véritable « parti politique » tel qu'on l'entend par la suite au XX^e siècle⁶³⁰. Pour ce qui est de Chapleau, il se réjouit certes du fait que pour la première fois de l'histoire de la Confédération canadienne, un Canadien français occupe le poste de premier ministre. Toutefois, il aurait voulu que les événements se déroulent autrement. Il aurait évidemment préféré que les Conservateurs parviennent eux-mêmes à un compromis sur la question manitobaine et plus encore, qu'ils mettent fin aux rivalités raciales qui tiraillent le pays depuis déjà si longtemps⁶³¹. Ces éléments se sont avérés impossibles. Chapleau se console alors dans la promesse de Laurier de trouver un compromis acceptable à la question manitobaine, puis de gouverner en respectant les aspirations des Canadiens français à travers le pays⁶³². Au-delà de ces aspects, Chapleau a alors une grande confiance à l'endroit de Laurier qu'il estime être issu de la tradition libérale-conservatrice de LaFontaine et de Cartier. À Alfred D. Decelles, il écrit en novembre 1897 : « J'ai caressé le rêve de rallier autour de lui [Laurier] d'intelligentes bonnes volontés et de précieux auxiliaires pour une grande œuvre d'unification nationale, dont je croyais qu'il s'était chargé.⁶³³ » À Laurier lui-même, Chapleau confie quelques mois plus tôt tout son soutien : « Je n'abandonne pas mon rêve de Province unie et forte [...] Si vous avez quelque chose à me suggérer, dans les

⁶³⁰ Jean-François Drapeau, « Les grandes démonstrations Laurier dans la province de Québec, 1895-1904 », Mémoire de Maîtrise, Québec, Université Laval, 2008, p. 19-49.

⁶³¹ Rodolphe Lemieux, « Blake, Chapleau, Laurier », *Mémoires de la société royale du Canada*, 3^e série, Vol. 21 (1927), p. 58.

⁶³² Le gouvernement Laurier accouche finalement du « compromis Laurier-Greenway » avant la fin de l'année 1896. Ce compromis stipule qu'une autre langue que l'anglais peut être enseignée dans les écoles manitobaines après les heures de classe, à la demande des parents et là où dix élèves ou plus fréquentent l'école. De plus, au moins un enseignant catholique doit être embauché si les parents d'au moins quarante enfants en zone urbaine et vingt-cinq enfants en zone rurale en font la demande. – Jacques Leclerc, « Le compromis Laurier-Greenway », *Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)*, 2015, <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/manitoba-Laurier-Greenway.htm>, consulté e 23 mars 2017; Chapleau se montre alors favorable à cet entente. - BAnQ-Q, fonds Lieutenants-gouverneurs du Québec. 1867-1898, ZC 40, 1960-01-391/2, lettre de J.-A. Chapleau à W. Laurier, 11 janvier 1897.

⁶³³ CRCCF, fonds Joseph-Adolphe Chapleau, P313, lettre de J.-A. Chapleau à A. Decelles, 3 novembre 1897.

circonstances, je suis à vos ordres, pour tout ce qui pourra profiter au bien de la Province, et à l'apaisement de la fièvre de combat qui doit servir encore dans le corps électoral et dans l'âme des élus.⁶³⁴ » Selon Chapleau, seul le chef libéral peut se targuer à ce moment d'être en mesure de rallier les modérés de tous les partis et de réaliser la fameuse union politique souhaitée depuis tant d'années. C'est donc entre les mains de Laurier que Chapleau place, à partir de 1896 et jusqu'à la fin de sa vie, ses espoirs de réaliser son vieux projet politique⁶³⁵.

Pour remonter aux sources de ce projet, il est nécessaire de revenir sur le contexte politique dans lequel Chapleau grandit, durant les années 1840-1860. Au lendemain des Insurrections des Patriotes de 1837-1838 et devant les dangers assimilationnistes imposés par le nouveau régime politique, les Canadiens français semblent condamnés à l'assimilation. Parmi les voix qui s'élèvent alors pour trouver des solutions à la situation ambiante, celle de Louis-Hippolyte LaFontaine parvient à obtenir un succès inespéré. En présentant une voie de compromis envers les institutions britanniques plutôt que l'affrontement avec l'Empire, LaFontaine propose une union avec les Réformistes du Canada-Ouest dans le but d'assurer la survivance nationale des Canadiens français. Contre toute attente, cette solution porte ses fruits. Les Canadiens français parviennent à tirer profit du contexte pourtant à priori défavorable. Le jeune Chapleau est alors influencé par les politiques pragmatiques de LaFontaine qui sont teintées par le libéralisme économique. Plus tard, Chapleau est influencé par George-Étienne Cartier, architecte d'une nouvelle structure politique, la Confédération, permettant aux Canadiens français d'affronter les défis politiques et économiques du temps. L'ancien patriote devenu monarchiste définit alors une nouvelle *nationalité politique* permettant de préserver les spécificités culturelles des Canadiens français. Cette *nationalité politique* s'insère dans une nouvelle structure - la Confédération - qui annonce une effervescence économique encore jamais vue. Chapleau endosse alors largement cette idée de Cartier puis prend l'initiative de défendre avec force le projet confédératif. Au moment de l'entrée en vigueur de la Confédération en 1867, Chapleau est convaincu que les institutions de 1867 sont des outils d'émancipation nationale pour les Canadiens français. Il parvient à se faire élire au sein des Conservateurs

⁶³⁴ BAC, fonds Sir Wilfrid Laurier, R10811-0-X-E, lettre de J.-A. Chapleau à W. Laurier, 15 mai 1897.

⁶³⁵ Dans une lettre particulièrement éloquente, Chapleau fait état de la dislocation complète des Conservateurs, parti qui n'est plus « le sien » - BAC, fonds Joseph-Israël Tarte, R6210-0-7-F, lettre de J.-A. Chapleau à J. I. Tarte, 17 mai 1897.

de Cartier. L'établissement de cette nationalité politique sert alors de fondement à son propre projet national qui se caractérise par un double idéal : défendre les intérêts des Canadiens français, puis travailler à la préservation de l'unité de la Confédération. À travers la question de l'éducation, puis de l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis, Chapleau articule ainsi son projet national tout en surmontant les obstacles qui se dressent devant lui. Alors qu'il peaufine sa pensée politique, Chapleau parvient à grimper les échelons sur la scène politique québécoise.

Au milieu des années 1870, Chapleau est confronté à la *Grande Dépression* qui paralyse les actions économiques de la jeune province de Québec. Pour remédier à la crise, le politicien de Terrebonne devient alors un grand adepte du développement ferroviaire pour stimuler l'économie québécoise. Ses idées orientées par le nationalisme économique l'incitent à appuyer le projet de la construction du QMO & O, le plus important projet ferroviaire que la province ait connu depuis la Confédération. Cet épisode révèle également plusieurs aspects de la pensée politique de Chapleau. Il révèle d'abord la proximité qu'il a avec les milieux financiers puis le monde de la presse, personnifiés à ce moment par Adélard Senécal et Arthur Dansereau. L'analyse des actions du *Triumvirat* permet de constater que Chapleau est certes guidé par son projet national durant cette période, mais également par le désir de nourrir ses propres ambitions, particulièrement celle de jouer un rôle prépondérant dans l'avenir de la province. Il devient premier ministre en 1879 et prend alors en charge de combattre le groupe des Castors, ce groupe de Conservateurs ultramontains dissidents qui l'accusent de s'être allié aux Libéraux. Étant incapable de se défaire de ses adversaires ainsi que de former l'unité de la classe politique à Québec, Chapleau se tourne alors du côté de la scène fédérale où il estime qu'il aura l'autorité nécessaire afin de poursuivre son projet national. Le politicien terrebonnien croit alors que ses habiletés oratoires, sa grande popularité dans la province, puis finalement son réseau ingénieusement ficelé seront les ingrédients de son succès sur la scène fédérale. À Ottawa, il espère ainsi non seulement revêtir le manteau de Cartier, soit de devenir le lieutenant politique de John A. Macdonald pour la province de Québec, mais bien un jour supplanter le premier ministre lui-même et diriger sur le Canada. Sa quête d'influence est entravée par la rivalité qu'il entretient avec Hector-Louis Langevin, ancien père de la Confédération et

politicien déjà bien établi à Ottawa. À terme, cette rivalité est ruineuse pour les deux hommes.

Un événement majeur se produit en 1885 lorsqu'une nouvelle révolte des Métis éclate dans l'Ouest du Canada. Cet événement tragique, reprise des Insurrections de la Rivière Rouge de 1869-1870, conduit à la pendaison de Louis Riel, ce qui vient bouleverser l'unité de la Confédération canadienne et par extension le projet politique de Chapleau. Le politicien de Terrebonne est alors divisé entre deux positions : condamner le geste ou soutenir les actions de son chef. L'Affaire Riel vient ultimement se placer entre les deux principaux idéaux de son projet politique : avoir la possibilité de défendre les intérêts des Canadiens français ou bien préserver l'unité de la Confédération canadienne. Après réflexion, Chapleau choisit finalement de soutenir son chef, croyant qu'il préserverait ainsi mieux l'unité de la Confédération canadienne. Le prix à payer de cette prise de position est cependant lourd pour Chapleau qui se fait aussitôt accuser de trahison envers sa patrie. Devant le mouvement des Nationaux d'Honoré Mercier qui emporte la province, Chapleau choisit plutôt d'être guidé par la raison d'État en étant convaincu que la défense des intérêts des Canadiens français ne peut être assurée sans l'unité de la Confédération. Le politicien cherche alors à obtenir un poste de prestige à Ottawa, ce qu'il ne parvient somme toute jamais à faire. Les déboires de Chapleau mettent à ce moment en lumière le fait que ses idées politiques ne se retrouvent plus en phase avec le contexte socio-politique. Il choisit de terminer sa carrière politique à Spencer Wood, où il n'a plus de rapport de force favorable, étant condamné à laisser de côté son projet politique.

À la lumière de ce retour sur la carrière politique de J.-A. Chapleau, quel bilan peut-on porter sur les éléments qui composent la pensée politique de l'homme? D'abord, l'hypothèse de départ apparaît plausible. Les moyens employés par Chapleau pour exprimer sa pensée nationaliste sont dictés par les différents éléments contextuels survenus au cours de sa carrière. Le projet politique de Chapleau, celui de défendre les intérêts des Canadiens français tout en préservant l'unité de la Confédération canadienne, prend forme dans le contexte de la Confédération des colonies britanniques en Amérique du Nord. Il demeure immuable jusqu'à la fin de sa vie. Durant la première partie de sa carrière, Chapleau

devient un ardent défenseur de la Confédération canadienne alors qu'il endosse le concept de *nationalité politique* et s'en sert comme fondement de son propre projet national. Par la suite, Chapleau adapte les moyens pour exprimer sa pensée en regard de la *Grande Dépression* de 1873. Sa pensée politique s'exprime alors par le nationalisme économique qu'il défend devant ses pairs. Au moment de l'Affaire Riel, les décisions du politicien montrent enfin qu'il est toujours animé par la même pensée nationaliste. Toutefois, les moyens employés pour l'exprimer ne s'avèrent plus en phase avec le contexte dans lequel il se retrouve. C'est ce qui explique les déboires qui suivent.

Cette hypothèse mérite néanmoins d'être nuancée à la suite du retour sur ce mémoire. La pensée politique de Chapleau se retrouve contestée, surtout à partir du milieu des années 1870 à la suite de la *Grande Dépression*. À partir de ce moment, il peine terriblement à concilier les deux aspects de son idéal politique. Dans la question de l'éducation en 1868-1869 ou bien encore lors de la question de la vente du QMO & O en 1882, Chapleau parvient non sans contorsion à lier les deux aspects de son idéal. Toutefois, il doit essuyer de nombreuses critiques de la part de ses adversaires qui se font de plus en plus incisifs. Un autre aspect de sa pensée politique entre en ligne de compte, soit son insatiable ambition à jouer un rôle majeur dans le développement national du Québec. Lorsqu'il prend le pouvoir à Québec en 1879, ses propres intérêts ainsi que ceux de ses proches collaborateurs font partie de l'équation. Son ambition le pose comme rival de Langevin sur la scène fédérale. Quelle est la priorité pour Chapleau ? Réaliser son projet politique ou bien nourrir ses propres ambitions ? Alors qu'elle analyse le parcours parallèle de Chapleau ainsi que Langevin, succédant tous les deux à Cartier comme lieutenant-politique de Macdonald, l'historienne Andrée Désilets admet être déroutée quant à la personnalité du politicien terrebonnien⁶³⁶. La réponse à cette question est effectivement complexe et dépend en fait du moment exact de la carrière du politicien où elle est posée. Au final, il semble cependant que ces deux volontés convergent dans l'esprit de Chapleau. Le politicien de Terrebonne est convaincu que la province doit être dirigée par un homme fort et incontesté, tâche qui, en l'occurrence, ne peut être remplie que par lui-même. À partir du moment où la question de la pendaison de Riel enflamme le pays tout entier, il est difficile de défendre la thèse que

⁶³⁶ Désilets, « La succession de Cartier », p. 64; Désilets, *Hector-Louis Langevin*, p. 397.

Chapleau agit uniquement selon ses propres ambitions personnelles. De fait, il est conscient que l'histoire lui fera payer cher cette décision. C'est pour cette raison qu'il la prend avec tant d'hésitation et qu'il est amer de la tournure des événements par la suite. C'est aussi la raison pour laquelle il cherche ensuite à obtenir un poste important à la Chambre des communes, non pas seulement pour son propre avancement personnel, mais pour la bonne fortune des Canadiens français. Voilà en somme qui peut fournir des éléments de réponse à la question d'Andrée Désilets.

En ayant pris en considération ces dernières remarques à propos de la pensée politique de Joseph-Adolphe Chapleau, il apparaît maintenant plus aisément de replacer le personnage dans l'évolution du nationalisme au Québec à la suite de la Confédération canadienne de 1867 jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Dans son *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Louis Balthazar affirme que durant les premières années de la Confédération canadienne, la faiblesse de l'État québécois est due à « l'absence d'une forte dimension politique du nationalisme canadien-français⁶³⁷ » et « [qu']il faudra attendre, cette fois-ci, presque 20 ans pour que se manifeste une certaine forme de nationalisme [avec Honoré Mercier] à l'intérieur du cadre confédératif⁶³⁸ ». Sans rejeter ces affirmations, ce mémoire portant sur la pensée politique de J.-A. Chapleau apporte d'importantes nuances à cette analyse. Même s'il est vrai que les politiciens québécois, dont Chapleau, ont peu travaillé à l'édification de l'autonomie politique de la province de Québec après la Confédération, il n'en demeure pas moins que d'autres formes de nationalisme se sont révélées durant cette même période. De son côté, Chapleau participe activement à la défense des intérêts des Canadiens français, particulièrement sur le plan économique, durant toute sa carrière. Il a été montré que ses actions n'étaient pas désintéressées. La sauvegarde des intérêts nationaux ainsi que la lutte pour une meilleure reconnaissance de ceux-ci sont au cœur même de sa pensée politique. Dans le cas de Chapleau, une nuance est à apporter : il est guidé par l'intime conviction que la Confédération canadienne serait elle-même un rempart de la nationalité canadienne-française. Pour cette raison, il s'est efforcé à préserver son unité autant que possible durant toute sa carrière. Ce sont ces idées, issues de celles de Louis-

⁶³⁷ Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme*, p. 87.

⁶³⁸ *Ibid.*, p. 88.

Hippolyte LaFontaine, puis de George-Étienne Cartier, qui l'incitent à passer sur la scène fédérale ainsi qu'à condamner les gestes de Louis Riel. Durant le dernier tiers du XIX^e siècle et spécialement après la mort de Cartier en 1873, Chapleau est ainsi peut-être l'homme politique québécois qui défend le plus activement l'unité de la Confédération comme rempart des intérêts des Canadiens français. Somme toute, voilà qui vient donner du poids à l'affirmation d'Andrée Désilets selon laquelle « Chapleau est sans doute le plus grand nationaliste de son époque⁶³⁹ ».

Plusieurs historiens⁶⁴⁰ ont interprété la période de la seconde moitié du XIX^e siècle comme étant l'apanage d'un nationalisme dit « traditionnel », ou bien « de survivance », soit une période où le nationalisme au Québec se trouverait refermé sur lui-même et se situerait en marge du politique. Les années qui suivent l'échec des Insurrections des Patriotes, l'Acte d'Union, puis la Confédération seraient donc le moment où les Canadiens français auraient choisi de préserver leur nationalité par la protection de leurs références culturelles plutôt que d'emprunter la voie politique, cette dernière étant caduque. Le lecteur de ce mémoire aura compris que cette thèse ne correspond pas à celle soutenue ici même. En effet, cette thèse tend à occulter une réalité bien présente du développement de la nation québécoise. Le fait que les Canadiens français se soient trouvés en situation de minorité politique au sein de l'Union, puis de la Confédération, ne les a pas empêchés de militer afin de réaliser d'importantes avancées par la voie du politique tout au long de cette période⁶⁴¹. Pensons notamment au fait que la Confédération accorde d'importants pouvoirs aux Québécois qui bénéficient dorénavant de leur propre État dans lequel ils sont majoritaires. Le parcours politique de Chapleau s'inscrit également directement dans cette voie. L'Affaire Riel ainsi que la question des droits des Franco-catholiques manitobains viennent certes créer des distorsions à travers ces avancées politiques. Toutefois, le nationalisme québécois de cette période ne correspond pas à un nationalisme de repli qui se manifeste en marge du politique. Malgré ces remarques, la mémoire nationale a eu tendance à oublier ou à négliger cet aspect de l'histoire du Québec. Du côté de la recherche scientifique, outre

⁶³⁹ Désilets, « Chapleau », consulté le 26 avril 2017.

⁶⁴⁰ Il est possible de citer notamment : Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme*, 317 p; Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996, 393 p; Monière, *Le développement des idéologies*, 381 p; Raphaël Canet, *Nationalismes et société au Québec*, Outremont, Athéna, 2003, 232 p.

⁶⁴¹ Cette thèse est d'ailleurs esquissée par Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde*, Montréal, Boréal, 2000, p. 104-107.

quelques exceptions, les historiens québécois contemporains au XXI^e siècle ne se sont pas non plus bousculés afin de porter leurs recherches sur l’histoire du nationalisme ou même l’histoire politique du XIX^e siècle au Québec. Soulignons aussi que l’histoire économique de cette période demeure encore méconnue pour une large part. Espérons que le renouvellement de l’histoire politique déjà entamé puisse combler ces lacunes historiographiques.

Bibliographie

1. Sources primaires

a) Brochures

Autour d'une carrière politique. Joseph-Israël Tarte - 1880-1897, Dix-sept ans de contradictions. Montréal, E. Lareau, 1897, 100 p.

CHAPLEAU, Joseph-Adolphe. *Aux électeurs du comté de Terrebonne.* Terrebonne, [S.N.], 1892, 3 p.

— *L'administration Chapleau.* Montréal, [S.N.], 1881, p. 30. p.

— *La Question Riel. La question Riel - Lettre de l'Hon. J.-A. Chapleau.* Montréal, 1885, 12 p.

CASGRAIN, P.-B. *Letellier de Saint-Just et son temps : étude historique.* Québec, Darveau, 1885, 470 p.

COMMISSION ROYALE. *Rapport sur l'immigration chinoise, rapport et témoignages.* Ottawa, imprimé par ordre de la commission, 1885, 774 p.

DANSEREAU, Arthur. « J.-A. Chapleau ». Louis-H. TACHÉ, dir., *Les Hommes du jour : galerie de portraits contemporains - 4^e série.* Montréal, Compagnie de Moulins à Papier de Montréal, 1890, p. 49 à 65.

DANSEREAU, Arthur *et al.*, *Les ruines libérales : quelques pages de politique.* Montréal, [S.N.], 1878, 157 p.

DAVID, Laurent-Olivier. *Chapleau suivi de L.-O. Taillon - David Mardis - C.-A. Geoffrion - Elzéar Labelle - Louis-Honoré Fréchette - J.-X Perrault - Hector Fabre - Faucher de Saint-Maurice.* Montréal, Librairie Beauchemin, 1926, 121 p.

— *Mes contemporains.* Montréal, E. Senécal & fils, 1894, 288 p.

— *Messire I.S. Lesieur-Désaulniers.* Montréal, Typographie Geo E. Desbarats, 1872, 49 p.

Documents relatifs à l'échange des propriétés des Tanneries près de Montréal, 1874-1875. Québec, Imprimé par ordre de la Législature, 1875, 510 p.

La Question Riel - Les griefs des Métis. [S.N.], 1885, 67 p.

Le Pays, Le Parti et le Grand Homme. Montréal, [S.N.], 1882, 106 p.

Preliminary Investigation and trial of Ambroise D. Lépine for the murder of Thomas Scott being a full report of the proceedings in this case before the Magistrate's Court and the several Courts of Queen's Bench in the Province of Manitoba. Montréal, 1874, 132 p.

Rapport sur l'agriculture, l'immigration et la colonisation, Québec, Augustin Côté, 1868, 144 p.

Record of the Hon. Mr. Chapleau's Government and the Hon. Mr. Joly's Platform. Montréal, [S.N.], 1881, 16 p.

Procès Mercier - Les causes qui l'ont provoqué - Quelques faits pour l'histoire Montréal, Deslauniers et Cie, 1892, 211 p.

TREMBLAY, Ernest. *Riel, Réponse à Monsieur J.-A. Chapleau.* St-Hyacinthe, Presses à vapeur de « l'Union », 1885, 78 p.

b) Correspondance

OUELLET, Fernand. « Lettres de Joseph-Adolphe Chapleau (1870-1896) ». Antoine Roy, dir., *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1959-1960.* Québec, Roch Lefebvre, Imprimeur de Sa Majesté La Reine, 1961, p. 23-118.

c) Discours

À noter que les discours publiés référant à des discours prononcés à l'Assemblée législative du Québec ainsi qu'à la Chambre des communes à Ottawa ont été volontairement retirés de cette liste. Les discours recensés dans le recueil de Taché, cités ici-bas, ont également été retirés de cette liste.

CHAPLEAU, Joseph-Adolphe. *Canada As It Is! An Address Delivered November 28th, 1891 Before the Commercial Club of Providence R.I.* Ottawa, Providence, R.I., 1891, 14 p.

— « Discours de Sir Adolphe Chapleau, Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec - À un grand banquet des Canadiens-Français, à Salem, le 6 septembre 1897 ». Georges BELLERIVE, dir. *Orateurs Canadiens-français aux États-Unis - Conférences et discours.* Québec, H. Chassé, 1908, p. 149-155.

— *The Quebec Coup d'État - Eloquent Speech by Hon. Mr Chapleau.* Montréal, [S.N.], 1878, 8 p.

CORBO, Claude. *Honoré Mercier : discours 1873-1893.* Montréal, Del Busso, 2015, 429 p.

TACHÉ, L.-H., Pseud. A. de Bonneterre. *L'honorable J.-A. Chapleau : sa biographie, suivie de ses principaux discours, manifestes, etc., publiés depuis son entrée au parlement en 1867.* Montréal, Eusèbe Senécal & Fils, Imprimeurs-Éditeurs, 1887, 537 p.

TASSÉ, Joseph. *Discours de Sir Georges Cartier Baronnet - Accompagnés de notices.* Montréal, Eusèbe Sénécal & Fils, 1893, 780 p.

d) Débats parlementaires

OTTAWA, CHAMBRE DES COMMUNES. *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes. 5^e parlement, 1^{er} session. 1883.* Ottawa, Imprimerie McLean, Roger et Cie, 1888, 1481 p.

— *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes. 5^e parlement, 2^e session. 1884.* Ottawa, Imprimerie McLean, Roger et Cie, 1884, 1754 p.

— *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes. 5^e parlement, 3^e session. 1885.* Ottawa, Imprimerie McLean, Roger et Cie, 1885, 1885 p.

— *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes. 5^e parlement, 4^e session. 1886.* Ottawa, Imprimerie McLean, Roger et Cie, 1886, 1794 p.

— *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes. 6^e parlement, 1^{er} session. 1887.* Ottawa, Imprimerie McLean, Roger et Cie, 1887, 1284 p.

— *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes. 6^e parlement, 2^e session. 1888.* Ottawa, Imprimerie McLean, Roger et Cie, 1888, 1888 p.

— *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes. 6^e parlement, 3^e session. 1889.* Ottawa, Imprimerie McLean, Roger et Cie, 1889, 1889 p.

— *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes. 6^e parlement, 4^e session. 1890.* Ottawa, Imprimerie McLean, Roger et Cie, 1890, 5052 p.

— *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes. 7^e parlement, 1^{er} session. 1891.* Ottawa, Imprimerie McLean, Roger et Cie, 1891, 6472 p.

— *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes. 7^e parlement, 2^e session. 1892.* Ottawa, Imprimerie McLean, Roger et Cie, 1892, 4836 p.

QUÉBEC, ASSEMBLÉE NATIONALE. *Débats de l'Assemblée législative. 1^{er} législature, 1^{er} session. 1867-1868.* Texte établi par Marcel Hamelin. Québec, Journal des Débats, 1974, 218 p.

- ___ *Débats de l'Assemblée législative. 1^{er} législature, 2^e session. 1869.* Texte établi par Marcel Hamelin. Québec, Journal des Débats, 1974, 255 p.
- ___ *Débats de l'Assemblée législative. 1^{er} législature, 2^e session. 1869.* Texte établi par Marcel Hamelin. Québec, Journal des Débats, 1974, 255 p.
- ___ *Débats de l'Assemblée législative. 1^{er} législature, 3^e session. 1869-1870.* Texte établi par Marcel Hamelin. Québec, Journal des Débats, 1974, 213 p.
- ___ *Débats de l'Assemblée législative. 1^{er} législature, 4^e session. 1870.* Texte établi par Marcel Hamelin. Québec, Journal des Débats, 1974, 194 p.
- ___ *Débats de l'Assemblée législative. 2^e législature, 1^{er} session. 1870.* Texte établi par Marcel Hamelin. Québec, Journal des Débats, 1976, 240 p.
- ___ *Débats de l'Assemblée législative. 2^e législature, 2^e session. 1872.* Texte établi par Marcel Hamelin. Québec, Journal des Débats, 1976, 284 p.
- ___ *Débats de l'Assemblée législative. 2^e législature, 3^e session. 1873-1874.* Texte établi par Marcel Hamelin. Québec, Journal des Débats, 1976, 256 p.
- ___ *Débats de l'Assemblée législative. 2^e législature, 4^e session. 1874-1875.* Texte établi par Marcel Hamelin. Québec, Journal des Débats, 1976, 363 p.
- ___ *Débats de l'Assemblée législative. 3^e législature, 1^{er} session. 1875-1878.* Texte établi par Marcel Hamelin. Québec, Journal des Débats, 1977, 299 p.
- ___ *Débats de l'Assemblée législative. 3^e législature, 2^e session. 1876.* Texte établi par Marcel Hamelin. Québec, Journal des Débats, 1977, 214 p.
- ___ *Débats de l'Assemblée législative. 3^e législature, 3^e session. 1877-1878.* Texte établi par Marcel Hamelin. Québec, Journal des Débats, 1977, 291 p.
- ___ *Débats - Parlement provincial de Québec. 4^e législature, 1^{er} session. 1878.* Texte établi par G.-Alphonse Desjardins. Québec, Imprimerie du “ Canadien ”, 1878, 196 p.
- ___ *Débats de la législature provinciale de la province de Québec. 4^e législature, 2^e session. 1879.* Texte établi par G.-Alphonse Desjardins. Québec, Imprimerie du “ Canadien ”, 1879, 396 p.

— *Débats de la législature provinciale de la province de Québec. 4^e législature, 3^e session. 1880.* Texte établi par G.-Alphonse Desjardins. Québec, Imprimerie de L. J. Demers & Frère, 1880, 881 p.

— *Débats de la législature provinciale de la province de Québec. 4^e législature, 4^e session. 1881.* Texte établi par G.-Alphonse Desjardins. Québec, Imprimerie de L. J. Demers & Frère, 1881, 1104 p.

— *Débats de la législature de la province de Québec. 5^e législature, 1^{er} session. 1882.* Texte établi par Alphonse Desjardins. Québec, Imprimerie de L. J. Demers & Frère, 1882, 1560 p.

e) Fonds d'archives

Archives des Jésuites du Canada (AJC)

- Fonds Alphonse Desjardins (BO-0034)

Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

- Fonds Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, 5th Marquess of Lansdowne (R14424-0-3-F)
- Fonds Joseph-Adolphe Chapleau, 1861-1897 (R6167-0-X-F)
- Fonds Joseph-Israël Tarte (R6210-0-7-F)
- Fonds Sir Charles Tupper (R12555-0-4-E)
- Fonds Sir John A. Macdonald (R14424-0-3-F)
- Fonds Sir John Thompson (R5240-0-1-E)
- Fonds Sir Wilfrid Laurier (R10811-0-X-E)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec - Centre d'archives de Québec (BAnQ-Q)

- Fonds George Moore Fairchild, 1884-1912 (P73)
- Fonds Lieutenants-gouverneurs du Québec, 1867-1898 (ZC40)
- Fonds Thomas Chapais (P36)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec - Centre d'archives du Vieux-Montréal (BAnQ-VM)

- Fonds Antoine Labelle (P774)
- Fonds Famille Clément-Arthur-Dansereau (P673)
- Fonds Famille Mercier, 1772-1969 (P74)
- Fonds Famille Trefflé Berthiaume, 1822-1968 (P207)
- Fonds Joseph-Alfred Mousseau (P706)
- Fonds Robert Rumilly (P303)

Société historique de Saint-Boniface, Manitoba (SHSB)

- Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Boniface (0075)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)

- Fonds Joseph-Adolphe-Chapleau (P313)

f) Journaux

Canadien, Le -
Canard, Le -
Colonisateur, Le -
Courrier du Canada, Le -
Électeur, L' -
Étendard, L' -
Journal des Trois-Rivières, Le -
Métis, Le -
Minerve, La -
Patrie, La -
Presse, La -
Soleil, Le -
Tribune, La (Saint-Hyacinthe) -
Vérité, La -

2. Sources secondaires

a) Ouvrages méthodologiques

MUCCHIELLI, Alex. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris, Colin, 1996, 275 p.

ROBERT, André. *L'analyse de contenu*. Paris, Presses universitaires de France, 2002, 127 p.

b) Ouvrages

BALTHAZAR, Louis. *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*. Montréal, VLB, 2013, 317 p. Coll. « Politique et société ».

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN. *La presse québécoise, des origines à nos jours*. Québec, PUL, 1973-1977, Tome 1 et 3.

BÉDARD, Éric. *Les réformistes : une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*. Montréal, Boréal, 2009, 415 p.

- BELLAVANCE, Marcel. *Le Québec au siècle des nationalités : essai d'histoire comparée*. Montréal, VLB, 2004, 248 p. Coll. « Études québécoises ».
- BERNARD, Jean-Paul. *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*. Montréal, P.U.Q., 1971, 394 p.
- BERTRAND, Luc. *Joseph-Adolphe Chapleau*. Montréal, Lidec, 1994, 59 p. Coll. « Célébrités canadiennes ».
- BLAIS, Christian, et al. *Québec : quatre siècles d'une capitale*. Québec, Assemblée nationale du Québec, 2008, 692 p.
- BLAIS, Christian, dir. *Histoire Parlementaire du Québec, 1928-1962 : la crise, la guerre, le duplessisme, l'état providence*. Québec, Septentrion, 2015, 716 p.
- BLAY, Jacqueline. *Histoire du Manitoba français*. 2 tomes. Saint-Boniface, Éditions du Blé, 2010.
- BLOUIN, Claude. *Les maisons Roussel : deux jumelles du XIX^e siècle*. Terrebonne, Société d'histoire de la région de Terrebonne, 1983, 25 p.
- BONENFANT, Jean-Charles. « Destitution d'un premier ministre et d'un lieutenant-gouverneur ». *Cahier des dix*, no. 28 (1963), p. 9-31.
- « Le Canada et les hommes politiques de 1867 ». *RHAF*, Vol. 31, no. 3a (1967), p. 571-596.
- « Les craintes de la minorité anglo-protestante du Québec de 1864-1867 ». *Les Cahiers des dix*, no. 36 (1971), p. 55-72.
- « L'esprit de 1867 ». *RHAF*, Vol. 17, no. 1 (1963), p. 19-38.
- BONVILLE, Jean De. *La Presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*. Québec, PUL, 1988, 416 p.
- BOUCHARD, Gérard. *Genèse des nations et cultures du nouveau monde*. Montréal, Boréal, 2000, 503 p.
- BUMSTED, J.M. *The Peoples of Canada : a Post-Confederation History*. 2^e ed., Toronto, Oxford University Press, 2004, 640 p.
- CANET, Raphaël. *Nationalismes et société au Québec*. Outremont, Athéna, 2003, 232 p.
- CARDIN, Jean-François. *Histoire de la Constitution canadienne : de 1864 à nos jours*. Montréal, Vision globale, 1995, 36 p. Coll. « Pleins feux ».

CHOQUETTE, Charles-Philippe. *Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe depuis sa fondation jusqu'à nos jours*. 2 tomes. Montréal, Imprimerie de l'institution des sourds-muets, 1911-1912.

CREIGHTON, Donald. *Le 1^{er} premier ministre du Canada, John A. Macdonald*. Tome 2 : *La naissance d'un pays incertain*. Montréal, Éditions de l'Homme, 1981, 523 p.

CRUNICAN, Paul. *Priests and Politicians : Manitoba Schools and the Election of 1896*. Toronto, University of Toronto Press, 1974, 369 p.

DÉSILETS, Andrée. *Hector-Louis Langevin : un Père de la Confédération canadienne (1826-1906)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, 461 p. Coll. « Cahiers de l'Institut d'histoire, Université laval », 14.

— *Louis-Rodrigue Masson : un seigneur sans titre*. Montréal, Boréal Express, 1985, 158 p.

DICKINSON, John A. et Brian YOUNG. *Brève histoire socio-économique du Québec*, 2^e ed. Sillery, Éditions du Septentrion, 2003, 452 p.

DUMONT, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Boréal, 1996, 393 p.

DUSSAULT, Gabriel. *Le curé Labelle : messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900*. Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 392 p. Coll. « Sciences de l'homme et humanisme », 9.

EID, Nadia F., *Le clergé et le pouvoir politique au Québec : une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX^e siècle*. Montréal, Hurtubise, 1978, 318 p. Coll. « Cahiers du Québec », 41.

FAUCHER, Albert. *Québec en Amérique au XIX^e siècle : essai sur les caractères économiques de la Laurentie*. Montréal, Fides, 1973, 247 p. Coll. « Histoire économique et sociale du Canada français ».

FELTEAU, Cyrille. *Histoire de la Presse*. Tome 1 : *Le livre du peuple 1884-1916*. Montréal, La presse, 1983, 406 p.

FOISY-GEOFFROY, Dominique. *Esdras Minville. Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*. Sillery, Septentrion, 2004, 174 p.

FOREST, Philippe, dir., *Qu'est-ce qu'une nation?* Paris, Bordas, 1991, 126 p. Coll. « Littérature vivante », 112.

GELLNER, Ernest. *Nations et nationalisme*. Oxford, Blackwell, 1983, 150 p.

GILLES, Philippe. *Histoire des crises et des cycles économiques : des crises industrielles du 19e siècle aux crises financières actuelles*. 2^e ed. Paris, A. Colin, 2009, 333 p. Coll. « U. Histoire ».

GOW, James Iain. *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, 441 p.

GUÉNARD-HODENT, Maurice. *La tradition renouée. Les relations entre la France et le Canada depuis soixante années*. Paris, Éditions de Paris-Canada, 1930, 48 p.

GRAVELINE, Pierre. *Une histoire de l'éducation au Québec*. Québec, Bibliothèque québécoise, 2007, 162 p.

HAMELIN, Marcel. *Les premières années du parlementarisme québécois, 1867-1878*. Québec, PUL, 1974, 386 p. Coll. « Cahiers d'histoire de l'Université Laval », 19.

HAMELIN, Jean, John HUOT et Marcel HAMELIN. *Aperçu de la politique canadienne au XIX^e siècle*. Québec, Culture, 1965, 154 p.

HAMELIN, Jean et Yves ROBY. *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Fides, 1971, 436 p. Coll. « Histoire économique et sociale du Canada français ».

HOBSBAWM, Eric J. *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*. Paris, Gallimard, 1992, 247 p.

LAMONDE, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec*. Tome 1 : 1760-1896. Québec, Fides, 2000, 575 p.

— *La philosophie et son enseignement au Québec, 1605-1920*. LaSalle, Hurtubise HMH, 1980, 312 p.

— *Louis-Antoine Dessaulles, 1818-1895 : un seigneur libéral et anticlérical*. Saint-Laurent, Fides, 1994, 369 p.

LAURIN, Serge. *Rouge, bleu : la saga des Prévost et des Nantel : chronique d'un siècle d'histoire politique dans la région des Laurentides*. Québec, PUL, 1999, 284 p.

LAZZERI, Christian et Dominique REYNIÉ. *Le Pouvoir de la raison d'État*. Paris, P.U.F., 1992, 264 p. Coll. « Recherches politiques », 0290-3377.

LECLERC, Richard. *Histoire de l'éducation au Québec : des origines à nos jours*. Sillery, Richard Leclerc, 1989, 125 p.

LEMIEUX, Frédéric *et al.* *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*. Québec, P.U.Q., 2005, 415 p.

LINTEAU, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain*. Tome 1 : *De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal, Boréal, 1979, 757 p. Coll. « Boréal Compact », 14.

MARTEL, Marcel et Martin PÂQUET. *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*. Montréal, Boréal, 2010, p. 335 p.

MASSICOTTE, Louis. *Le Parlement du Québec de 1867 à aujourd'hui*. Québec, PUL, 2009, 298 p.

MCMILLAN, Alan D. *Native Peoples and Cultures of Canada : an Anthropological Overview*, Vancouver, Douglas & McIntyre, 1988, 340 p.

MILLER, J. R. *Equal rights : the Jesuits' estates act controversy*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1979, 223 p.

MONIÈRE, Denis. *Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*. Chicoutimi, Bibliothèque Paul-Émile Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi, 1977, 312 p. Coll. « Classiques des sciences sociales », 1004.

MUNRO, Kenneth J. *The Political Career of Sir Adolphe Chapleau, Premier of Quebec, 1879-1882*. Lewiston, Queenston, E. Mellen Press, 1992, 227 p.

OUELLET, Fernand. *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*. Montréal, Hurtubise HMH, 1972, 379 p. Coll. « Cahiers du Québec; Collection Histoire », 5.

PELLETIER, Michel-Louis. *Histoire des chemins de fer du Québec*. Québec, GID, 2014, 750 p.

POWELL, James. *Le dollar canadien : une perspective historique*. 2^e ed. Ottawa, Banque du Canada, 2005, 124 p.

RACAN-BASTIEN, Paul-Émile. *Généalogie ascendante de J. Adolphe Chapleau, Premier ministre du Québec*. Longueuil, Éditions historiques et généalogiques Pepin, 2004, 136 p. Coll. « Notre patrimoine familial »; no. 95.

RÉMILLARD, Gil. *Le fédéralisme canadien*. Tome 1 : *La loi constitutionnelle de 1867*. Montréal, Québec/Amérique, 1983, 734 p.

ROBY, Yves. *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, (1776-1930)*. Sillery, Septentrion, 2000, 526 p.

- ROUILLARD, Jacques. *Guide d'histoire du Québec : du régime français à nos jours : bibliographie commentée*. 2^e ed. Montréal, Méridien, 1993, 354 p. Coll. « Histoire ».
- ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec au XIX^e et XX^e siècle*. Montréal, Boréal, 1993, 127 p.
- ROY, Jean-Louis. *Les programmes électoraux du Québec : un siècle de programmes politiques québécois*. Vol. 1 : 1867-1927. Montréal, Leméac, 1970-1971, 245 p.
- RUMILLY, Robert. *Histoire de la province de Québec*. Montréal, Éditions Bernard Valiquette, [s.d.], Tome. I à VII.
- RYERSON, Stanley B. *Capitalisme et confédération : aux sources du conflit Canada-Québec*. Trad. : *Unequal union: roots of crisis in the Canadas, 1815-1873*. Montréal, Éditions Parti pris, 1978 (1973), 549 p. Coll. « Aspects », 16.
- SAINT-PIERRE, Jocelyn. *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*. Montréal, VLB, 2007, 315 p. Coll. « Études québécoises »; no. 76.
- SAUNDERS, E. M. *The Life and Letters of the Rt. Hon. Sir Charles Tupper, Bart., K.C.M.G.* Londres, Cassell and company, ltd., 1916, 326 p.
- VALLÉE, Jacques. *Tocqueville au Bas-Canada*. Montréal, Éditions du jour, 1973, 187 p. Coll. « Bibliothèque québécoise ».
- VALLIÈRES, Marc. *Des mines et des hommes : histoire de l'industrie minérale québécoise des origines à aujourd'hui*. Québec, Publications du Québec, 2012, 319 p.
- *Le Québec emprunte : syndicats financiers et finances gouvernementales, 1867-1987*. Québec, Septentrion, 2015, 429 p.
- VOISINE, Nive et Philippe Sylvain, dir. *Histoire du catholicisme québécois*. Tome 2 : *Réveil et consolidation (1840-1898)*. Montréal, Boréal, 1984, 450 p.
- WADE, Mason. *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*. Tome 1 : 1760-1914. Ottawa, Cercle du livre de France, 1963, 687 p.
- WILSON, David A. *The Orange Order in Canada*, Dublin, Four Courts Press, 2007, 213 p. Coll. « Ulster and Scotland ».
- YOUNG, Brian J. *George-Étienne Cartier, bourgeois montréalais*. Montréal, Boréal, 2004, 244 p.
- *Promoters and Politicians : the North-Shore Railways in the History of Quebec, 1854-85*. Toronto, University of Toronto Press, 1978, 193 p.

c) Articles et autres

- ADAMS, Howard. « Causes of the 1885 Struggles ». George MELNYK, dir. *Riel to reform : a history of protest in western Canada*, Saskatoon, Fifth House Publishers, 1992, 311 p.
- ADDA, Jacques. « Jalons pour une histoire de la dette », *Alternatives économiques*, no. 91 (2011), p. 14-18.
- BEAUCHESNE, Arthur. « Adolphe Chapleau ». *La Revue moderne*, Mars (1921), p. 17-20.
- BÉLANGER, Réal. « Pour un retour à l'histoire politique ». *RHAF*, Vol. 51, no. 2 (1997), p. 223-241.
- BOILEAU, Gilles. « Gédéon Ouimet : un Premier ministre oublié depuis longtemps ». *Histoire Québec*, Vol. 5, no. 3 (2000), p. 21-23.
- BOULANGER, Éric. « Théories du nationalisme économique », *L'économie politique*, no. 31(2006), p. 82-95.
- CARLOS, Jean-Philippe et Michael BERGERON. « L'histoire politique au Québec : un état des lieux ». *BHP*, Vol. 25, no. 3 (2017), p. 11-15.
- CLARK, Lovell C. « A history of the Conservative Administrations, 1891 to 1896 », Thèse de Doctorat, Toronto, University of Toronto, 1968, 583 p.
- DÉSILETS, Andrée. « La succession de Cartier, 1873-1891 ». *Historical Papers / Communication historiques*, Vol. 3, no. 1 (1968), p. 49-64.
- DRAPEAU, Jean-François. « Les grandes démonstrations Laurier dans la province de Québec, 1895-1904 ». Mémoire de Maîtrise, Québec, Université Laval, 2008, 255 p.
- DUMONT, Fernand. « Idéologies au Canada français, 1850-1900 : quelques réflexions d'ensemble ». *Recherches sociographiques*, Vol. 10, no. 2-3 (1969) p. 145-156.
- DUPRÉ, Ruth. « Un siècle de finances publiques québécoises : 1867-1969 ». *L'Actualité économique*, vol. 64, no. 4 (1988), p. 559-583.
- FAUCHER, ALBERT. « Le fonds d'emprunt municipal dans le Haut-Canada, 1852-1867 ». *Recherches sociographiques*, vol. 1, no. 1 (1960), p. 7-31.

GALLICHAN, Gilles. « Le Parlement “rapaillé” : la méthodologie de la reconstitution des débats ». *Les Cahiers des dix*, no. 58 (2004) p. 273-293.

— « Lorsque les députés pouvaient sceller le sort des gouvernements », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire de Québec*, no. 73 (2003), p. 18-23.

GENEST, Thérèse. « La pensée nationaliste du journaliste L. O. David au début de sa carrière politique, 1864-1873 ». Thèse de Maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1975, 178 p.

GERVAIS, Gaetan. « L'expansion du réseau ferroviaire québécois (1875-1895) ». Thèse de Ph. D., Ottawa, Université d'Ottawa, 1978, 538 p.

GOUIN, Jacques. « Histoire d'une amitié : correspondance intime entre Chapleau et DeCelles (1876-1898) ». *RHAF*, Vol. 18, no. 3 (1964), p. 363-386.

— « Histoire d'une amitié : correspondance intime entre Chapleau et DeCelles (1876-1898) (suite et fin) ». *RHAF*, Vol. 18, no. 4 (1965), p. 541-565.

GROULX, Lionel. « Mgr Adélard Langevin d'après une partie de sa Correspondance ». *RHAF*, Vol 1, no. 4 (1948), p. 569-594.

HAMELIN, Jean et Louise BEAUDOIN. « Les cabinets provinciaux, 1867-1967 ». *Recherches sociographiques*, Vol. 8, no. 3 (1967) p. 299-317.

HAMELIN, Jean et Yves ROBY. « L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896 ». *Recherches sociographiques*, Vol. 10, no. 2-3 (1969), p. 157-169.

LAPIERRE, Laurier. « Politics, Race, and Religion in French Canada : Joseph-Israël Tarte ». Thèse de doctorat, Toronto, University of Toronto, 1962, 555 p.

LAPOINTE, Pierre-Louis. « “La société d'industrie laitière de la province de Québec” et la modernisation des pratiques de cette industrie », *Histoire Québec*, Vol. 21, no. 3 (2016) p. 26-29.

LAVOIE, Yolande. « Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les États-Unis au XIX^e et au XX^e siècles : étude quantitative ». Hubert Charbonneau, dir. *La population du Québec; études rétrospectives*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 73-88.

LEMIEUX, Rodolphe. « Blake, Chapleau, Laurier ». *Mémoires de la société royale du Canada*, 3^e série, Vol. 21 (1927), p. 51-65.

LEVITT, Joseph. « Robert Rumilly, historien des relations entre francophones et anglophones depuis la Confédération ». *Recherches sociographiques*, Vol. 15, no. 1 (1974), p. 57-76.

- LITTLE, J. I., « Les investisseurs français et le nationalisme canadien-français : la Compagnie de colonisation et de crédit des Cantons de l'est, 1881-1893 ». *RHAF*. Vol. 32, no. 1 (1978), p. 19-39.
- MCINNIS, Marvin. « La grande émigration canadienne : quelques réflexions exploratoires », *L'Actualité économique*, Vol. 76. No. 1 (2000) p. 113-135.
- MUNRO, Kenneth J. « The Chinese Immigration Act, 1885 - Adolphe Chapleau and the French Canadian Attitude ». *Canadian Ethnic Studies*, Vol. 19, no. 3 (1987), p. 89-101.
- « L'Ouest dans la pensée politique de Chapleau ». *Revue de l'Université d'Ottawa*, Vol. 47, no. 4 (1977), p. 413-426.
- « L'individu marquant ». ROBY, Yves et Nive VOISINE, dir. *Érudition, humanisme et savoir : Actes de colloque en l'honneur de Jean Hamelin*. Québec, PUL, 1996, p. 53-68.
- « The Political Career of sir Joseph-Adolphe Chapleau ». Thèse de Ph. D., Université d'Ottawa, Ottawa, 1973, 459 p.
- OUIMET, Charles. « L'hon. J.-A. Chapleau, C.R. premier ministre de la Province de Québec », *L'album des familles, revue mensuelle illustrée*, No. 1(1882), p. 1-64.
- PARENT, Sébastien. « L'écho du politique dans les débats historiographiques. Le BHP et le “révisionnisme” (1992-2006) ». *BHP*, Vol. 15, no. 3 (2007), p. 37-52.
- QUINN, Majella. « Les capitaux français et le Québec, 1855-1900 ». Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1968, 130 p.
- SAINT-PIERRE, Jocelyn. « La reconstitution des débats de l'Assemblée législative du Québec, une entreprise gigantesque de ratrapage historique. ». *BHP*, Vol. 11, no. 3 (2003), p. 12-22.
- « Les chroniqueurs parlementaires, membres de la tribune de la presse de l'Assemblée législative de Québec, de 1871 à 1921 ». Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1993, 755 p.
- « Reprise de la reconstitution des débats de l'Assemblée législative du Québec de 1907 à 1962 ». *RHAF*, Vol. 44 no. 3 (1991), p. 407 - 415.
- SAUL, Samir. « Conjonctures, adaptation et croissance : le Crédit foncier franco-canadien (1880-1979) ». *Histoire économique et société*. 5^e année, no. 2 (1986), p. 297-328.

STAIRS, William J., « Political corruption and public opinion : The evolution of political ethics in Canada, 1840-1896 ». Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1991, 326 p.

STEWART, Michel. « Le partage de la dette et ses actifs de la province du Canada - 1867-1910 », Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1976, 171 p.

— « Le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, une entreprise d'État, 1875-1882 ». Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1983, 511 p.

TOCQUEVILLE, Alexis de. *Regards sur le Bas-Canada, choix de texte et présentation de Claude Corbo*. Montréal, Typo, 2003, 322 p. Coll. « Typo ».

VALLIÈRES, Marc. « De l'agriculture aux travaux publics (quatre décennies de la carrière d'un sous-ministre québécois en poste de 1867 à 1909 - Siméon Le Sage) ». Michel SARRA-BOURNET , dir. *Les grands commis et les grandes missions de l'État dans l'histoire du Québec*. Québec, PUQ, 2016, 277 p. Coll. « Administration publique et gouvernance »; no. 1.

— « Le gouvernement du Québec et les milieux financiers de 1867 à 1920 ». *L'Actualité économique*, Vol. 59, n. 3 (1983), p. 531-550.

— « La gestion des opérations financières du gouvernement québécois, 1867-1920 ». Thèse de Ph. D., Québec, 1980, 381 p.

d) Articles du Dictionnaire biographique du Canada (DBC)

BÉLANGER, Réal. « Laurier, Sir Wilfrid ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/laurier_wilfrid_14F.html, consulté le 3 octobre 2016.

BONENFANT, Jean-Charles. « Cartier, sir George-Étienne ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/cartier_george_etienne_10E.html, consulté le 18 mai 2016.

BRASSARD, Michèle et Jean HAMELIN. « Dansereau, Clément-Arthur ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/dansereau_arthur_14F.html, consulté le 18 septembre 2016.

— « Landry, Philippe ». *DBC*. 2017. http://www.biographi.ca/fr/bio/landry_philippe_14E.html, consulté le 10 février 2017.

— « Ouimet, Gédéon ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/ouimet_gedeon_13F.html, consulté le 12 mai 2016.

BUCKNER, Phillip. « Tupper, sir Charles ». *DBC*. 2017. http://www.biographi.ca/fr/bio/tupper_charles_14F.html, consulté le 18 mars 2017.

DÉSILETS, Andrée. « Chapleau, sir Joseph-Adolphe ». *DBC*. 2012. http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=6024, consulté le 1 octobre 2012.

DESJARDINS, Marc. « Robitaille, Théodore ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/robitaille_theodore_12F.html, consulté le 7 novembre 2016.

DUFOUR, Pierre et Jean HAMELIN. « Mercier, Honoré ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/mercier_honore_12F.html, consulté le 17 novembre 2016.

ENS, Gerhard J. « Lépine, Ambroise-Dydime ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/lepine_ambroise_dydime_15F.html, consulté le 1 août 2016.

FILTEAU, Hélène, Jean HAMELIN et John KEYES. « Senécal, Louis-Adélard ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/senecal_louis_adelard_11F.html, consulté le 15 septembre 2016.

FILTEAU, Huguette et Jean HAMELIN. « Labelle, Ludger ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/labelle_ludger_9F.html, consulté le 11 mai 2016.

HAMELIN, Jean et Pierre POULIN. « Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/chauveau_pierre_joseph_olivier_11F.html, consulté le 17 juin 2016.

LINTEAU, Paul-André. « Desjardins, Alphonse ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/desjardins_alphonse_1841_1912_14F.html, consulté le 9 juin 2016.

KULISEK, Larry L. « McCarthy, D'Alton ». *DBC*. 2017. http://www.biographi.ca/fr/bio/mccarthy_d_alton_12F.html, consulté le 22 février 2017.

MONET, Jacques. « Joly de Lotbinière, Sir Henri-Gustave ». *DBC*. 2017. http://www.biographi.ca/fr/bio/joly_de_lotbiniere_henri_gustave_13F.html, consulté le 15 février 2017.

— « LaFontaine (Ménard, dit La Fontaine), sir Louis-Hippolyte ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/la_fontaine_louis_hippolyte_9F.html, consulté le 5 mai 2016.

MUNRO, Kenneth J. « Boucher De Boucherville, sir Charles». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/boucher_de_boucherville_charles_14F.html, consulté le 11 juin 2016.

— « Taillon, sir Louis-Olivier ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/taillon_louis_olivier_15F.html, consulté le 8 décembre 2016

ROY, Fernande. « Duclos DeCelles, Alfred ». *DBC*. 2017. http://www.biographi.ca/fr/bio/duclos_de_celles_alfred_15F.html, consulté le 2 avril 2017.

SILVER, A.I. « Royal, Joseph ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/royal_joseph_13E.html, consulté le 11 août 2015.

SIMARD, Sylvain et Denis VAUGEOIS. « Fabre, Hector ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/fabre_hector_13F.html, consulté le 17 novembre 2016.

THOMAS, Lewis H. « Riel, Louis ». *DBC*. 2016. http://www.biographi.ca/fr/bio/riel_louis_1844_85_11E.html, consulté le 22 juillet 2016.

WAITE, P.-B. « Bowell, sir Mackenzie ». *DBC*. 2017. http://www.biographi.ca/fr/bio/bowell_mackenzie_14F.html, consulté le 16 mars 2017.

— « Thompson, sir John Sparrow David ». *DBC*. 2017. http://www.biographi.ca/fr/bio/thompson_john_sparrow_david_12F.html, consulté le 3 mars 2017.

e) Autres sites web

« Adresse en réponse au discours du trône ». ASSNAT. 2016. <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/adresse-en-reponse-au-discours-du-trone.html>, consulté le 25 mai 2016.

« Double mandat ». ASSNAT. 2016. <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/double-mandat.html>, consulté le 5 janvier 2016.

« Duclerc Eugène ». *Les anciens Sénateurs - Troisième République*. 2017. https://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/duclerc_eugene1466r3.html, consulté le 28 novembre 2017.

- « François Dansereau ». *Généalogie du Québec et d'Amérique française*. 2016. <http://www.nosorigines.qc.ca/GenealogieQuebec.aspx?pid=138040&partID=1263137>, consulté le 18 septembre 2016.
- « Historique des circonscriptions depuis 1867 : 6e législature ». *Parlement du Canada*. 2017. <http://www.lop.parl.gc.ca/About/Parliament/FederalRidingsHistory/hfer.asp?Language=F&Search=Gres&genElection=6&ridProvince=10&submit1=Recherche>, consulté le 21 février 2017.
- « Historique des circonscriptions depuis 1867 : 7^e législature ». *Parlement du Canada*. 2017. <http://www.lop.parl.gc.ca/About/Parliament/FederalRidingsHistory/hfer.asp?Language=F&Search=Gres&genElection=7&ridProvince=0&submit1=Recherche>, consulté le 1 mars 2017.
- « Historique des circonscriptions depuis 1867 : Terrebonne, Québec (1867 - 1997) ». *Parlement du Canada*. 2017. <http://www.lop.parl.gc.ca/About/Parliament/FederalRidingsHistory/hfer.asp?Language=F&Search=Det&Include=Y&rid=723>, consulté le 21 février 2017.
- « La répartition des sièges aux élections générales ». ASSNAT. 2016. <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/sieges.html>, consulté le 24 mai 2016.
- « La répartition des voix aux élections générales ». ASSNAT, 2016. <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/votes.html>, consulté le 6 octobre 2016.
- « Le Métis ». *Ressources numériques sur l'histoire du Manitoba*. 2016. <http://manitobia.ca/content/fr/newspapers/Le%20M%C3%A9tis>, consulté le 28 juillet 2016.
- « Les résultats électoraux depuis 1867, Montmagny à Montréal No 5 : ? ». ASSNAT. 2016. <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/resultatselec/m3.html>, consulté le 6 octobre 2016.
- « Les résultats électoraux depuis 1867, Taillon à Trois-Rivières : Terrebonne ». ASSNAT. 2016. <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/resultatselec/t.html>, consulté le 20 mai 2016.
- « Résultats électoraux par parti : 2e élection générale (1872.10.12) - Automne ». *Parlement du Canada*. 2016. <http://www.lop.parl.gc.ca/ParlInfo/Compilations/ElectionsAndRidings/ResultsParty.aspx?Parliament=4190e40c-3fa8-409c-bab7-5a4008b89f47&Season=0&Language=F>, consulté le 27 juin 2016.

« Résultats électoraux par parti : 6e - 1887.02.22 ». *Parlement du Canada*. 2017. <http://www.lop.parl.gc.ca/parlinfo/Compilations/ElectionsAndRidings/ResultsParty.aspx?Language=F&Season=0&Parliament=f7d68dc7-3c5b-40c1-86e4-e8f269d54bb4>, consulté le 21 février 2017.

« Résultats électoraux par parti : 7e - 1891.03.05 ». *Parlement du Canada*. 2017. <http://www.lop.parl.gc.ca/parlinfo/Compilations/ElectionsAndRidings/ResultsParty.aspx?Language=F&Season=0&Parliament=93e05052-9264-44a1-9326-f88c51b9b901>, consulté le 1 mars 2017.

« Résultats électoraux par parti : 8e - 1896.06.23 ». *Parlement du Canada*. 2017. <http://www.lop.parl.gc.ca/parlinfo/Compilations/ElectionsAndRidings/ResultsParty.aspx?Language=F&Season=0&Parliament=c5449790-7bc0-4dfd-9dfa-08e67900dade>, consulté le 23 mars 2017.

« Taxe d'entrée imposée aux immigrants chinois au Canada ». *Encyclopédie canadienne (en ligne)*. 2016. <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/chinese-head-tax-in-canada/>, consulté le 15 janvier 2016.

Débats de la Chambre des communes. 2013. <http://parl.canadiana.ca>, consulté le 6 mai 2013.

LECLERC, Jacques. « Le compromis Laurier-Greenway ». *Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)*. 2015. <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/umnord/manitoba-Laurier-Greenway.htm>, consulté le 23 mars 2017

Portail de recherche de Canadiana. 2013. <http://search.canadiana.ca/>, consulté le 6 mai 2013.

Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales du Québec. 2013. <http://www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca>, consulté le 6 mai 2013.

Statistiques historiques du Canada, section A : population et migration. 1999. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-516-x/sectiona/4147436-fra.htm>, consulté le 4 juin 2016.